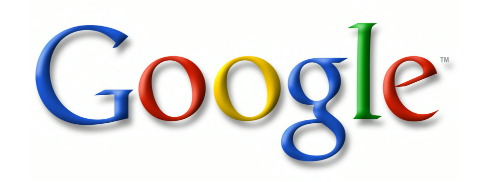
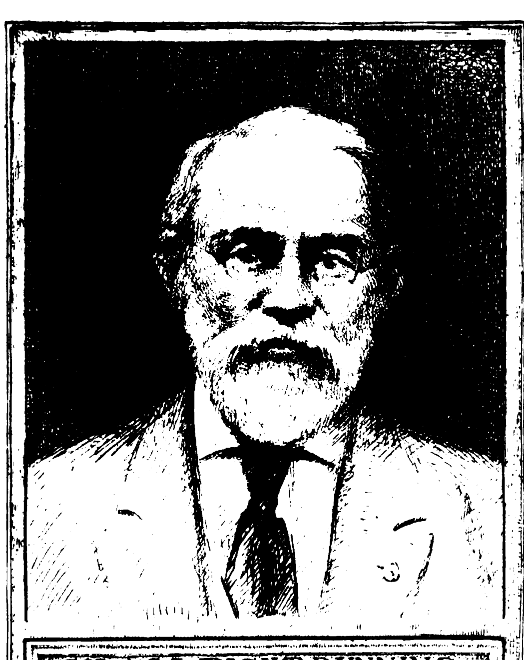








PROCÈS-VERBAUX

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

XVI

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

PROCÈS-VERBAUX

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

XVI

1907

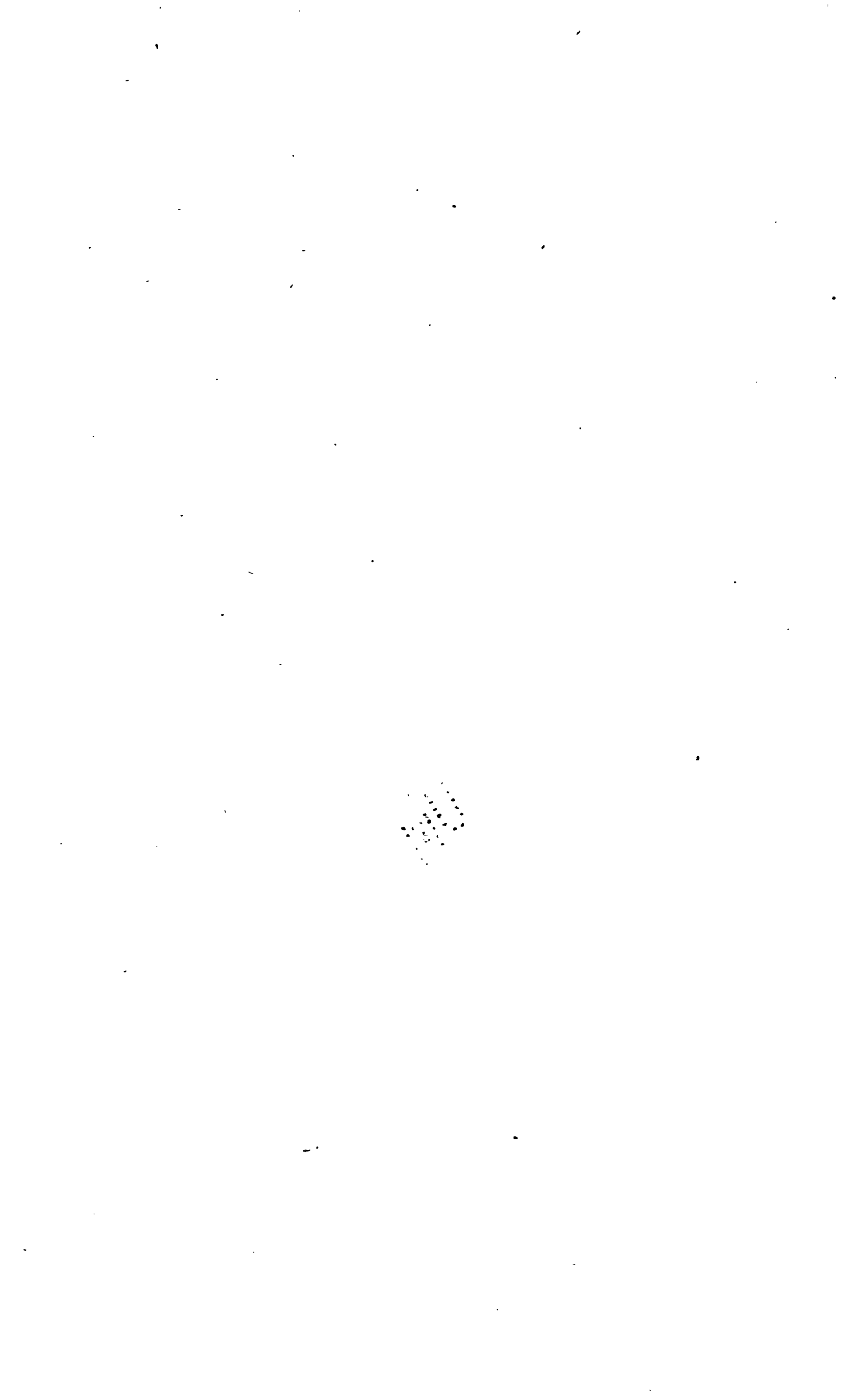
COMPIÈGNE

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DE L'OISE

17, Rue Pierre-Sauvage, 17

—

1908



COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE

Pendant l'année 1906 (1).

Mesdames, Messieurs,

Il est de tradition, dans nos grandes écoles, de baptiser chaque promotion du nom du personnage ou du fait le plus en relief. Si nous suivions cet usage, nul doute que cette année serait pour nous celle de la Béatification des Carmélites de Compiègne. Cet événement, si glorieux pour notre ville, touche plus intimement encore notre Société, car c'est un de nos présidents, Alexandre Sorel, qui, le premier, a retracé suivant les règles de la critique historique, les persécutions et le martyre de nos héroïques Carmélites. Doublement préparé par sa science juridique et ses études sur l'époque révolutionnaire, il a fouillé les archives, revisé le procès et écrit d'un style clair et vivant cette émouvante histoire publiée dans notre Bulletin, qui a été le premier témoignage versé au grand procès de canonisation poursuivi par les congrégations romaines. Maintenant que l'édifice est achevé, que les Seize carmélites

---

(1) Lu à la séance du 18 Janvier 1907.

de Compiègne rayonnent au sommet, il n'est que juste de redire qui posa la première pierre. C'est pour ce motif que, dérogeant à vos habitudes, vous avez fait, au simple compte rendu de ces fêtes, l'honneur d'être inséré dans votre Bulletin.

Au souvenir du président Sorel, il est facile de rattacher celui du comte de Marsy, un de vos principaux fondateurs, et votre dévoué secrétaire pendant plus de trente ans, jusqu'au jour où la mort l'a subitement relevé de ses fonctions. Depuis longtemps ses amis s'étaient essayés à retracer ses traits par la parole, la plume et le burin : il fallait à leur affection reconnaissante un témoignage plus solide et plus éclatant. Ils résolurent de placer sur sa tombe, confiée aux soins de la Société historique, son médaillon en bronze, et, par un rapprochement délicat, ils s'adressèrent à un artiste originaire d'Abbeville dont Marsy aimait à se réclamer comme de sa seconde patrie, la ville où s'était écoulée son enfance, sous les yeux d'un père magistrat, érudit et lettré.

Arthur de Marsy avait rendu tant de services et comptait encore tant d'amis dans les nombreuses Sociétés savantes de France et de l'Etranger, que le succès de ce projet n'était pas douteux ; mais sa réalisation fut retardée par le grand nombre même et l'éloignement de ceux qui devaient y concourir. Quand l'inauguration de son médaillon put enfin avoir lieu le 26 novembre dernier, plus de six ans après sa mort, ce long retard n'a servi qu'à montrer combien étaient durables les regrets et combien fidèle la reconnaissance de ses amis ! Ils étaient là

nombreux, venus de toutes les parties de la France et aussi de la Belgique.

Tour à tour, nous avons entendu l'archiprêtre Philippet, au nom de la religion et de l'église Saint-Jacques, rappeler les services du chrétien et du marguillier; M. Lefèvre-Pontalis rendre hommage à la science et au dévouement de son prédécesseur à la direction de la Société française d'archéologie; le président Plessier retracer, en termes émus, la tâche de l'infatigable secrétaire de la Société historique; le vicomte de Ghellinck louer le dévouement du confrère qui ne connaissait pas de frontières dans le domaine de la science; Emile Travers, enfin, au nom des Sociétés normandes et surtout de ses vieux amis, faire revivre le fidèle compagnon de sa jeunesse et de ses travaux. A tous ces discours, que ne puis-je ajouter celui que nous adressait le révérend Langhorne, qui se plaît à reconnaître dans le comte de Marsy son maître en archéologie. En digne voisin d'Oxford, il use de cette langue latine qui fut pendant des siècles la langue internationale de l'Europe savante, et nous envoie une touchante oraison funèbre, qui trouvera sa place à la suite du Congrès de Beauvais, où fut décidée l'érection du monument. Nous devions cette marque de déférence à notre sœur aînée, la Société française d'archéologie.

Nous voilà loin, semble-t-il, du modeste compte rendu de nos travaux; mais le souvenir de mon incomparable prédécesseur, s'il m'écrase bien un peu, est là pour me rappeler ma tâche. Avec quel art invisible, il savait grouper ces études si diverses, passer

naturellement de l'une à l'autre — ou les faire valoir par le contraste.

L'archéologie, cette sœur de l'histoire qui, née bien après elle, a cependant des airs plus âgés, a eu sa bonne part cette année. Il suffit à l'abbé Müller d'un fragment de poterie pour évoquer sous nos yeux tout le symbolisme chrétien des premiers siècles. Dans ce paon et ce phénix, il nous montre ce qu'entendaient les chrétiens réduits à cacher leurs croyances à la chair incorruptible du Christ et à l'immortalité de l'âme. Cependant, la croix apparaît déjà pour préciser leur foi, comme les palmes annoncent la récompense du martyre. Cette trouvaille est d'autant plus précieuse, qu'elle comble une lacune dans la série des *Vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, puisque son savant auteur, M. Déchelette, regrettait de n'avoir pu trou ver un échantillon portant un symbole chrétien.

La trouvaille faite à Condren (Aisne), n'a rien de chrétien. Mais si les dragages opérés dans le vieux lit de l'Oise, nous ont rapporté des objets fort intéressants, ceux que M. Plessier a tentés, si j'ose m'exprimer ainsi, dans le monde savant de tous les pays, sont loin d'avoir donné un résultat concordant. C'est entre plusieurs siècles que varie la date de cette belle épée, aux courts quillons damasquinés en or. Si un simple rapporteur pouvait formuler une opinion, je me rangerais à celle de notre Président qui, d accord avec l'abbé Breuil, opte pour la période gallo-romaine. Ce choix offre l'avantage de pouvoir donner la même date aux deux autres objets trouvés avec l'épée, une élégante spa-

tule en bronze et une petite stèle en pierre qui porte une sculpture très mutilée, mais certainement païenne. En tous cas, il faut se garder des plaisanteries faciles sur les savants impuissants à s'entendre sur la date d'un objet qu'ils n'ont pas vu. Loin de moi une telle pensée. En les interrogeant, notre Président a fait preuve d'une rare modestie, et surtout il a voulu éveiller en nous ce goût de la discussion qui, seul, rend fécondes nos séances. A son appel M. Collin a répondu en apportant une clef, qu'il n'avait pas la prétention de croire celle du mystère, mais qui était intéressante, pour avoir été trouvée à Compiègne, et la vicomtesse de la Motte-Rouge s'est généreusement dessaisie en faveur du Musée, d'une belle épée trouvée jadis dans l'Oise et offerte à son grand-père, M. de Cayrol. Notre président a dû penser qu'il n'avait pas perdu sa peine, et qu'on ne pouvait mieux répondre à ses questions.

M. de Bonnault a posé un autre problème que j'hésite à ranger dans l'archéologie, car il s'agit d'une jeune et charmante femme, si l'on peut ajouter une foi aveugle à l'œuvre du peintre qui reste, en tous cas, une des meilleures toiles du palais de Compiègne. Elle est cataloguée Mlle de Fontanges, par Simon Verelst. Cette attribution est niée aujourd'hui, depuis qu'on a découvert au musée de Madrid un portrait authentique de cette maîtresse de Louis XIV. Plusieurs déjà voulaient voir dans la jolie femme de notre Palais, la petite bretonne qui sacrifia tout à la grandeur de la France, même son honneur, Louise de Kéroualle, maîtresse de Charles II. La photographie d'un portrait de

la duchesse de Portsmouth appartenant au comte de Bourbon-Lignières et l'avis du regretté Henri Bouchot, conservateur des estampes, confirment cette opinion.

Si l'archéologie précède l'histoire, puisqu'il y a des époques lointaines sur lesquelles, seule, elle peut nous renseigner, la géographie est son cadre nécessaire. Pour la lui fournir, notre confrère, M. Bazin, nous a apporté un document précieux qui fixe les limites de l'élection de Compiègne au XVI[e] siècle. Cette élection, fort petite, ne comprenait, outre la ville, que deux doyennés et une cinquantaine de villages. Resserrée entre les élections de Clermont, de Noyon et de Soissons, elle ne put s'étendre et resta telle jusqu'à la Révolution.

Maintenant que le cadre est bien tracé, nous suivrons plus aisément M. Bazin dans ses études sur l'histoire de notre ville. Dépouillant consciencieusement ses aschives, il achève cette année le règne de Louis XI et vient d'entreprendre celui de son fils Charles VIII.

Pour apprécier son travail sur Charles VIII, il convient d'en attendre la fin ; nous n'en aurons que plus de loisir pour parler de Louis XI. Ce n'est pas moi qui reprocherai à notre laborieux confrère une certaine sympathie pour ce prince, dont trop de romans historiques ont fait une caricature plus qu'un véritable portrait. Peu de princes ont pris plus au sérieux leur métier de roi, peu de rois de France ont autant fait pour l'unité et la grandeur du pays. Il n'eut rien de chevaleresque et de séduisant, mais il se montra toujours économe du sang de ses sujets, et s'il préféra

leur demander de l'argent, il ne l'employa jamais que pour augmenter la prospérité publique.

Les misères trop réelles de notre ville, même à la fin de ce règne heureux, ne doivent pas nous faire oublier que les fruits d'une politique habile ne sont pas immédiats. Louis XI a eu à panser les plaies de la guerre de cent ans et à lutter presque toute sa vie contre la maison de Bourgogne, un moment plus puissante que lui, surtout plus riche. Les résultats de son habile administration se feront sentir plus tard, ils sont indiscutables, et je n'en donnerai comme preuve que cette riche floraison d'édifices religieux et civils qui renouvellera la physionomie de nos villes et de nos campagnes à la fin du siècle et au début du XVIe. Ici Saint-Antoine et l'Hôtel de Ville.

C'est presque une tâche inverse que je me suis imposée, en entreprenant l'histoire des guerres de Religion et de la Ligue. Notre pays si prospère pendant la première moitié du XVIe siècle, malgré la folie des guerres d'Italie et les dangers de la lutte contre l'Espagne, décline rapidement, déchiré par ses propres enfants. Au moment où le poignard de Jacques Clément envoie à Compiègne le dernier des Valois dormir son dernier sommeil dans l'église Saint-Corneille, la France semble fourvoyée dans une impasse dont elle ne peut sortir, sans renier sa foi ou rejeter sa vieille maison royale. Vainement, Henri IV déploie le plus brillant courage à Arques et à Ivry, il échoue devant la résignation stoïque des ligueurs parisiens. L'année suivante. avec une armée recrutée en Allemagne, aidé

des subsides d'Elisabeth, il échoue également devant Rouen, et il ne renouvelle pas avec ces étrangers les brillantes chevauchées qui l'ont fait appeler *le roi des braves*. Au point où nous l'avons laissé, il semble piétiner sur place et en cette fin de l'année 1592, tout cœur catholique et français dut se demander avec angoisse ce que serait l'année prochaine. Mais l'histoire de notre pays abonde en retours merveilleux, et j'espère avoir bientôt l'occasion de vous faire assister à un des plus magnifiques réveils de la gloire française.

Un demi-siècle plus tard, la Fronde l'obscurcira un instant avant le grand soleil de Louis XIV. M. Lambin, qui ne laisse rien passer de ce qui touche à l'histoire de Compiègne, notera soigneusement dans *l'Histoire du Maréchal de Luxembourg,* par M. de Ségur, l'épisode du jardin Renard, burlesque équipée, dont la trame fut ourdie à Compiègne.

Si de l'histoire générale nous rentrons dans l'histoire locale, qni est notre domaine propre, nous retrouvons comme toujours à la tête des travailleurs l'infatigable chanoine Morel. C'est lui qui nous fait l'honneur de nous représenter au Congrès des Sociétés savantes, hier, avec *les Testaments reçus par les Prêtres*, aujourd'hui avec *l'Usage qu'on doit faire des anciens Calendriers*, pour déterminer les jours du mois, les fêtes mobiles et y puiser de nombreux renseignements utiles. A ces explications précises, on reconnaît l'érudit qui a feuilleté souvent les vieux livres liturgiques en tête desquels s'étalent, en lettres historiées, colorées et dorées,

ces mystérieux calendriers qui n'ont pas de secret pour lui. Sans hésitation, il trouve le nombre d'or qui détermine la place de l'année courante dans le cycle de 19 ans, la lettre dominicale, le jour de Pâques et à sa suite toutes les fêtes de l'année. Le choix des saints lui indique la région à laquelle il s'applique. Les précautions indiquées pour chaque mois, les travaux à exécuter, les fruits à recueillir sont le commentaire de ces charmantes miniatures qu'il a si souvent admirées pendant ses longues séances à la bibliothèque. Il en parle comme de vieux amis familiers, et le charme qu'il en garde répand sur ce sujet, qui pourrait sembler aride, un attrait communicatif.

Même quand il est moins heureux dans ses recherches, il ne revient jamais les mains vides. Il nous avait annoncé une élection d'évêque au XIIIe siècle Il s'agissait de remplacer sur le siège de Laon Geoffroy de Beaumont, mort le 22 novembre 1271. Notre confrère y comptait à bon droit. N'avait-il pas retrouvé une lettre du doyen du chapitre datée du 5 décembre, convoquant les chanoines pour le 26 janvier suivant. Cependant l'élection n'eut pas lieu et le siège resta vacant jusqu'en 1278. Fort nésappointé, le chanoine Morel essaie en vain de pénétrer ce mystère ; mais il se console bientôt en rectifiant plusieurs dates relatives à Geoffroy de Beaumont, telles que les avaient données ses maîtres, les Bénédictins.

Madame Le Féron d'Eterpigny a de moins hautes visées, mais elle a tort de croire que la modestie du sujet nuise à son intérêt. Nous goûtons fort aujourd'hui ces menus

détails de la vie de nos pères, telle qu'elle apparaît dans les livres de raison et les vieux registres de compte. Le temps n'est plus où l'histoire orgueilleuse n'inscrivait que les noms des rois, des généraux et presque à regret ceux des ministres, sans tenir compte du reste de la nation. Nous voulons être renseignés sur les moindres faits, mais nous exigeons des renseignements précis, sincères, tels que les comptes les donnent. Tel est bien cet *inventaire de lingerie à la fin du* XVIII[e] *siècle*, auquel notre collègue donne, comme cadre naturel, la reconstitution d'un des vieux logis où l'on trouve le rouet à la place d'honneur, dans le salon et aussi dans la cuisine, rouet plus modeste, celui-ci, qui permet à la servante de bien employer son temps, tout en soignant sa soupe et surveillant son rôt. Ainsi s'explique l'origine de ces piles de linge inusable, orgueil de nos grand'mères, qui servait à plusieurs générations.

Suivant son habitude, notre Société n'est pas restée renfermée dans notre bel Hôtel de Ville. Elle a suivi le Congrès et fait une excursion. Mais j'éprouve à vous en parler l'embarras de n'avoir pu y prendre part. Heureusement MM. Raymond Chevallier, Daussy et Leduc nous ont représentés au Congrès de la Société française d'Archéologie, et M. Daussy vous en a rapporté un compte rendu qui témoigne de la justesse de ses observations et d'un intérêt qui n'a pas faibli un instant, pendant cette course rapide et fatigante de Carcassonne à Perpignan.

L'abbé Müller, grand amateur de promenades archéologiques, s'est chargé de racon-

ter l'excursion faite au mois de juin, dans la vallée de l'Oise, où vous avez visité successivement Boran, l'abbaye de Royaumont, Viarmes, Beaumont, l'Isle-Adam et Champagne. Malheureusement le chanoine Müller n'a pu vous lire son récit et l'émailler de ces réflexions piquantes. qui feraient bonne figure en marge de ses livres, mais qu'il n'écrit jamais. Il était alors souffrant, et tous vous vous associerez pour souhaiter son prompt rétablissement et sa brillante rentrée parmi nous.

Je voudrais arrêter ici ce compte rendu, mais il me reste un pieux devoir à remplir, celui de rappeler le souvenir des confrères disparus : MM. Harlé d'Ophove, Villemont, beau-frère du président Sorel, le général vicomte de France, qui, plusieurs années, a commandé la division de Compiègne et dont le fils a bien voulu maintenir sur nos listes le nom justement honoré, Espivent de la Villesboisnet, ancien capitaine d'état-major, fixé dans notre ville par son mariage et si heureux d'y habiter l'ancien hôtel des Affaires étrangères en bordure sur nos vieux remparts, le président Cazin, jurisconsulte consommé dont Sorel aimait à prendre les avis.

Je croyais close cette liste funèbre, et il me faut la rouvrir pour y inscrire le nom de l'abbé Marsaux, vicaire général du diocèse. Il était nôtre par la naissance et l'affection constante qu'il nous témoignait. Son père occupa longtemps d'importantes fonctions dans l'administration de la forêt de Compiègne. Dans les postes divers où l'appela la confiance de son évêque, l'abbé Marsaux

trouva toujours le temps de publier de nombreuses notices où se révèle son goût exercé et délicat. Les peintures des primitifs, les plus fines broderies surtout l'attiraient, et semblaient en parfaite harmonie avec sa nature. Hier encore, nous revoyions ensemble les épreuves de son travail sur le prieuré de Champlieu qui doit clore le prochain volume du Bulletin. En le lisant, vous éprouverez comme moi cette émouvante tristesse des voix d'outre-tombe.

Les déplacements forcés et aussi, pour plusieurs, l'incertitude de l'avenir nous ont causé d'autres pertes que je ne préciserai pas, dans l'espoir qu'elles ne sont pas définitives et que les circonstances qui éloignent nos confrères pourront, en s'améliorant, nous les ramener. En tous cas, ce n'est pas trop, pour combler tant de vides, que l'acquisition de six nouveaux membres titulaires. Puissent-ils, en venant à nos séances, avoir envie d'y prendre part. Ils s'apercevront bien vite que si, en fait d'histoire et d'archéologie, nous ne sommes guère que des écoliers ayant beaucoup à apprendre, nous avons passé l'âge, où l'on brime les nouveaux, et que nous atteignons celui, où l'on se souhaite des héritiers.

Baron de Bonnault.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 18 janvier 1907.

Présidence de M PLESSIER, président.

MM. Bazin, Bellin, Benaut, le baron de Bonnault, le comte de Breda, Cauchemé, Colin, Delaidde, Mme Deblangy, Mlle Deverson, MM. Dubloc, Fleuret, Fromageot, Mme Le Féron d'Eterpigny, MM. Lambin, Leduc, les chanoines Morel et Pihan, Plessier, de Roucy, Sonnier, de Trémisot, assistent à la séance.

Se sont excusés : MM. Raymond Chevallier et Mareuse.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté, M. le Président expose les conditions du Congrès des Sociétés savantes, à Montpellier, en avril 1907 Sont délégués, pour nous y représenter, MM. Daussy et Morel.

M. le Président prononce ensuite les paroles suivantes :

« Messieurs,

« J'ai le douloureux regret de vous annoncer la mort d'un de nos excellents confrères, M. le chanoine Marsaux, vicaire général de l'évêché de Beauvais.

« Affilié à un grand nombre de Sociétés savantes et membre correspondant de la Société historique de Compiègne, M. le chanoine Marsaux a publié quantité de notices intéressantes et marquées au coin d'une véritable érudition. En ce qui nous concerne, nous ne saurions oublier son remarquable travail sur le retable de Thourotte et sa dernière étude sur l'église et le prieuré de Champ-

lieu, dont l'impression s'achevait, pour notre Bulletin, au moment même de sa mort.

« Grâce à l'obligeance de notre Secrétaire, nous lui ménagions même une surprise agréable, en ajoutant aux deux vues qu'il signale, la reproduction d'une troisième vue inédite.

« La mort a devancé nos désirs, en le frappant dans la force de l'âge, en pleine maturité de talent.

« Nous ne pouvons, hélas ! que nous incliner devant cette nouvelle perte d'un confrère aussi sympathique que dévoué, et adresser à sa famille, si cruellement éprouvée, la cordiale et respectueuse expression de nos plus vives condoléances ».

Sont alors présentés, pour obtenir le titre de membres titulaires :

M. VARSEN, archiviste paléographe, bibliothécaire-archiviste de la ville, par MM. de Bonnault et Plessier ;

M. l'abbé CRÉTIN, curé du Fayel ;

M. le comte DE FAYOLLE, 4, place du Palais ;

M. le capitaine HARLÉ D'HOPHOVE, du 14e dragons, à Sedan ;

par MM. Morel et Plessier.

Le Secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus des Sociétés avec lesquelles nous sommes en relations d'échange, et appelle l'attention de ses confrères sur les nombreuses études préhistoriques insérées dans les revues belges, et sur une Histoire de la Restauration dans le Pas-de-Calais, commencée déjà par le comte d'Hauteclocque dans le volume précédent de l'Académie d'Arras :

Mémoires de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras, 2e série, tom. 37, Arras 1906.

Revue Mabillon, 1906, 3e livraison, nov. 1906.

Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, tom. 19e, année 1905, livraisons 3 et 4.

Annales de la Société archéologique de Namur, tom. 26, 2e livraison.

Annales de la Société d'émulation des Vosges, 82e année, 1906.

Contribution documentaire à l'histoire de Montigny-en-Chaussée, par A. Baudry, 1906 (hommage de l'auteur).

Bulletin mensuel de la Société d'archéologie lorraine, etc., 6e année, 1906, n° 12, décembre 1906

Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, 1906, III.

Zetschrift der aachener Geschichtsvereins, achtunzwanzigster band, 1906 (28e vol.).

Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise, XXVIe vol.

Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise, table des matières contenues dans les volumes XI à XXI.

Conférences des Rosati Picards, XXIV. *Les frères Lenain*, peintres Laonnois, par Ch. Florisoone, 1906.

Inventaire sommaire de la Collection Busquet-aux-Cousteaux, par M. le Dr Leblond (hommage de l'auteur).

En l'absence du Trésorier, M. Flamant, le Président lit le rapport financier qui constate l'excellent état de nos finances. Aussi l'assemblée approuve-t-elle les comptes, en votant des remerciements à la Commission et au Trésorier.

Le Secrétaire lit le rapport annuel sur l'état de la Société et ses travaux pendant l'année 1906. L'histoire et l'archéologie y sont également représentées. En histoire, celle de notre Ville a été particulièrement étudiée au xve et au xvie siècles par MM. Bazin et de Bonnault. Le chanoine Morel, Mme le Féron d'Eterpigny, se sont attachés à des points spéciaux. MM Müller, Plessier, Danssy, se sont cantonnés dans l'archéologie des premiers temps de l'ère chrétienne, de l'époque gallo-romaine et du moyen-âge. Le Secrétaire rappelle les solennités auxquelles notre Société a pris part : béatification des Carmélites de Compiègne, inau-

guration du Médaillon du Comte de Marsy, Congrès et promenade aréhéologiques. Enfin, il termine par un adieu aux confrères disparus.

M. Bazin continuant ses études sur le règne de Charles VIII, d'après les archives de la ville de 1488 à 1492, ne pouvait manquer de nous signaler, avec un intérêt bien naturel chez un érudit, la mort du clerc de la ville, Pierre de Ruissel, qui, pendant 30 ans, de 1458 à 1488, rédigea ces précieuses délibérations qui sont, pour l'historien, d'un prix inestimable.

Cette première année est remplie de faits importants, car la France subit alors une double guerre, guerre civile en Bretagne, guerre étrangère sur la frontière de Flandre. Dès le 2 août, on apprend à Compiègne la défaite du duc d'Orléans à Saint-Aubin-du-Cormier et on en célèbre l'heureuse nouvelle. Cependant tout n'est pas terminé de ce côté, il faut y envoyer d'Amiens les canons du roi, et comme l'étranger a pris pied en Bretagne, réclamer, après la paix, l'intervention du roi d'Angleterre, Henri VII, pour obtenir l'évacuation du duché par les troupes anglaises et esgnoles.

En Flandre, où nos francs archers sont mandés à diverses reprises, les succès partagés, puis compromis par la blessure du maréchal d'Esquerdes, ont abouti à la paix de Francfort. Sans la discuter, on l'accueille avec enthousiasme et aux feux de joie on ajoute une procession solennelle et un sermon.

Comme conséquences de ces graves événements, il y a pour la Ville de menus détails peu agréables qui forment le revers de la médaille : dons et présents aux grands personnages, frais de transport de l'artillerie, subvention aux francs archers, logement des gens de guerre. Si, à force de démarches, on évite cette dernière charge, on souffre alors d'un mal plus cruel : la lèpre a reparu parmi nous et il faut isoler les malades au haut du faubourg Saint-Lazare, ou les envoyer en observation à Soissons.

Avec la paix, nos pères peuvent satisfaire leur passion pour le théâtre. A la Pentecôte de 1490, la représentation de la *Passion* dure cinq jours, emploie cent cinquante personnes et exige de nombreux accessoires, même des poissons pour la *Pêche miraculeuse*. Une telle fête était digne d'attirer le maréchal d'Esquerdes qui goûte fort sa villégiature de Choisy.

Beaucoup de détails sont moins amusants, et il est trop souvent question de constestations pour les impôts et autres menus détails financiers. Cependant, il y a des choses curieuses à glaner dans ces comptes : un bénitier en argent offert à la *baillesse* de Senlis coûte 42 livres 15 sous. Il fallait bien faire un gros présent à la femme de l'ambassadeur auprès du roi d'Angleterre ! Ailleurs, on paie 40 sous au peintre Pierre Drouard qui, dans la chapelle du Saint-Signe, a peint le christ en croix entre la Vierge et Saint Jean. Pour les amateurs de primitifs, voilà un nom tiré de l'oubli.

Le mariage du roi avec la duchesse de Bretagne ne semble pas avoir donné lieu à des fêtes. Elles auraient été hors de saison, car il ralluma la guerre. La ville se met aussitôt en devoir de résister; on achète des piques, on emprunte des coulevrines, et on fait le guet avec soin. De plus, il faut envoyer à l'armée nos francs archers et 33 pionniers, et fournir 30 poinçons de vin. La naissance d'un dauphin cause une telle joie, que la ville paie le messager royalement. Cette joie fut courte ; un mois plus tard on apprenait la prise d'Arras par les Bourguignons. Mais la vive inquiétude qu'on ressentit tout d'abord commença à se calmer quand on sut que la paix venait d'être conclue avec le roi d'Angleterre. La France n'avait plus à combattre qu'un seul ennemi, moins redouté que les Anglais.

A la fin de la séance, on vote, suivant l'usage, sur l'admission des nouveaux membres, qui sont reçus à l'unanimité.

L'ordre du jour de la prochaine séance, comprendra :

M. BAZIN — Compiègne sous Charles VIII (suite).

M. MOREL. — Note sur Gille de Tricot et son sceau.

M. PLESSIER. — La perforation du silex à l'époque néolithique.

Le Secrétaire, BARON DE BONNAULT.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 15 février 1907.

Présidence de M. PLESSIER, président.

MM. Benaut, le baron de Bonnault, Daussy, Delaidde, M[lle] Deverson, M[me] Le Féron d'Eterpigny, MM. Fleuret, Mareuse, le baron de la Motte, le chanoine Morel Moreau, Plessier, de Romiszowski, de Roucy, l'abbé Roy, Sonnier, assistent à la séance.

Se sont excusés : le comte Jacques de Breda et le chanoine Pihan.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté, M. le Président rappelle le souvenir de notre collègue, M. La Perche et adresse à sa famille l'expression de notre douloureuse sympathie.

Il nous communique une invitation de l'Institut de Carthage à la grande manifestation artistique qui doit avoir lieu le mardi de Pâques.

Il nous fait part également du Congrès archéologique et historique que tiendra à Gand, du 2 au 7 août, la fédération belge. Sont désignés pour y représenter la Société : MM. de Bonnault et Morel.

Sont présentés à titre de membres titulaires de la Société :

M[mes] CAZIN et LA PERCHE, par MM. Plessier et de Bonnault.

M. DE MOUSSAC, par MM. de Bonnault et de Breda.

M. le Colonel DE SEROUX, par MM. les barons de Seroux et de Bonnault.

Le Secrétaire dépose sur le Bureau les publications suivantes, envoyées par les Sociétés correspondantes ou offertes par leurs auteurs :

Bulletin de la Diana, tome XV, n° 2, avril-juin 1906.

Annales de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo, année 1906.

Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise, 8e année, 1er février, 2 mai, 3 août et 4 novembre 1906.

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, année 1906, 2e livraison.

Mémoires et documents de la Société des Antiquaires de France, Metensia, V.

Le Balnéaire gallo-romain de Beauvais, par MM. Acher et Dr Leblond (hommage du Dr Leblond).

Le Pays des Bellovaques, par le Dr Leblond (don de l'auteur).

Bulletin mensuel de la Société d'archéologie lorraine, 7e année, 1907, n° 1, janver 1907.

Bulletin trimestriel de la Société d'émulation d'Abbeville, 1906, 3 et 4.

Cachette de l'âge de bronze, par MM. Thiot et Péron (hommage de M. Péron).

Bulletin de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, octobre-décembre 1906.

L'Hôtel de Froidmond à Beauvais (1225-1790), par M. l'abbé Meister (don de l'auteur).

Louis-François de Berton-Duprat, prieur du Peyrat, etc. (1737-1811), par M. l'abbé Meister (hommage de l'auteur).

M. le chanoine Morel nous entretient du sceau de Gile de Tricot, bel exemplaire de sceau féminin du XIIIe siècle dont la matrice figure dans notre musée. A ce sujet il établit une généalogie des sires de Tricot : Garvin 1125, Pierre son fils 1138, Raoul 1156, Wermont 1164, Pierre II 1190, Guillaume 1226, Renaud 1229, Gile ou Egidie

1252, 1261, 1265. Tous ces noms sont fournis par diverses donations aux abbayes voisines d'Ourscamp, de Saint-Corneille, de Saint-Martin-au-Bois, et les indications sur la situation des biens donnés sont de précieux éléments géographiques, quand on parvient, non sans peine, à les identifier.

Cette communication donne à M. Fleuret l'occasion de nous signaler d'après l'inventaire des sceaux de Douët d'Arcq, n° 5759, celui de la commune de Compiègne en 1254. Rond, de 0m08 de diamètre, il représente un homme d'armes debout, vu de face, avec armure de mailles, tenant une large épée nue de la main droite, et de la gauche, un immense bouclier. Son casque pointu possède un nasal. De chaque côté deux groupes de trois personnages différents de costume et d'attitude.

Le contre-sceau porte une fleur de lys et la légende :

CE FU FAIT EN LAN DE GRACE MCCLIIII

Une charte du cartulaire de l'abbaye de Chaalis porte un sceau identique comme composition.

Notre confrère insiste pour que la Société historique fasse les démarches nécessaires afin d'obtenir des Archives nationales un moulage ou une reproduction photographique du sceau de Compiègne de 1254.

En l'absence de M. Bazin, M. Fleuret lit la suite de son travail sur le règne de Charles VIII, de 1493 à 1495.

La peste, dont il nous a entretenus dans sa dernière lecture, continuait à donner mauvaise réputation à notre ville ; aussi le roi, devant faire son entrée avec la reine Anne de Bretagne, le maréchal des logis vint faire une enquête et convoqua non seulement les attournés, mais les curés, médecins et barbiers qui étaient alors quelque peu chirurgiens. Il les somma de dire la vérité sous peine de la vie. On convint de quelques décès, cependant moyennant certaines précautions, comme l'expulsion des malades, le couple royal fit son entrée le 1er avril 1493, avec le cérémonial accoutumé, et l'on offrit

à la reine du vin dans des pots d'étain commandés exprès pour elle. Le roi resta trop peu de temps à Compiègne pour qu'on put l'entretenir des affaires de la ville, mais on députa près de lui, à Senlis, pour obtenir la confirmation d'un droit sur le sel, et le règlement d'un vieux compte de blé que la ville se refusait à solder. Charles VIII était bien disposé, uniquement absobé par ses préparatifs de guerre en Italie.

La paix venait d'être conclue avec Maximilien et le roi allait à Liesse invoquer la protection de la Vierge. Ces évènements sont l'occasion de nombreuses réjouissances, en attendant celles provoquées par les stériles victoires du roi en Italie.

Malgré les banquets qui nous semblent trop fréquents et surtout arrosés de trop copieuses libations, les attournés ne négligent pas les affaires sérieuses.

Dans la grande halle recouverte en ardoises, ils installent un magasin pour conserver le blé de redevance établissent une taxe pour la vente du pain, améliorent les égouts, réparent le grand pont, l'ornent d'une croix de pierre portant d'un côté Jésus crucifié, de l'autre Notre-Dame.

Leur principal souci est toujours de soutenir d'interminables procès parmi lesquels celui avec l'abbaye de Royaumont peut servir de type. Il s'agit de renouveler contrat avec le fournisseur du grenier à sel, et de défendre les intérêts de la ville contre la duchesse de Vendôme, qui invoque le privilège du sang royal pour faire passer en franchise cent soixante-dix-sept pipes de vin ! Si encore il s'agissait d'une vingtaine, on pourrait admettre que c'est pour son usage personnel, mais n'y a-t-il pas là un véritable commerce dissimulé ?

Pour étudier le problème de la perforation du silex à l'époque néolithique, M. Plessier nous apporte un galet trouvé à Fournival, canton de Saint-Just-en-Chaussée, à côté d'un autre silex taillé, véritable foret, qui, vraisemblablement, a dû servir à cette opération. Après avoir décrit minutieuse-

ment les deux objets, le galet, silex particulièrement difficile à forer à cause de sa dureté, mais en même temps parfaitement homogène, le foret, en silex éclaté, de forme quadrangulaire. long de 9 centimètres, il nous les montre s'emboîtant exactement, le premier déjà presque entièrement percé par le second, et gardant encore, sur les parois du percement, la trace du sable fin qui a aidé à l'opération.

Pour rendre la démonstration évidente, sans enlever cette précieuse couche de sable, notre confrère a fait exécuter un moulage du galet, dans lequel le foret pourrait aisément achever le travail commencé. C'est ce travail que notre confrère se réserve de nous expliquer bientôt, en même temps qu'il nous montrera la destination probable de l'objet fabriqué avec tant de soins et de peines.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

M Plessier *De la perforation du silex à l'époque néolithique*. Fin.

Comte de Breda *La Réclame artistique sous la Restauration*.

Baron de Bonnault. *Compiègne pendant la Ligue*. Suite.

Le Secrétaire, Baron de Bonnault

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 15 mars 1907.

Présidence de M. Plessier, président.

MM. Bellin, Benaut, le baron de Bonnault, le comte J. de Breda, Brulé, Mme Deblangy, Mlle Deverson, M. Delaidde, Mme Le Féron d'Eterpigny, MM. Fleuret, Fromageot, Leduc, le chanoine Morel, de Moussac, Plessier, le comte du Puget, de Roucy, Restoux, Sonnier, Vaesen, assistent à la séance.

Se sont excusés : MM. Raymond Chevallier et le chanoine Pihan.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté, le Président annonce en ces termes la mort d'un de nos anciens présidents, le comte de Lambertye :

Mesdames, Messieurs,

« La Société historique, si éprouvée depuis quelque temps, a dû enregistrer récemment encore, une perte bien douloureuse. Au lendemain de notre dernière séance, en effet, M. le comte de Lambertye, un de ses membres les plus assidus, les plus zélés, s'éteignait doucement, épuisé par l'âge et de dures infirmités !

« Sans participer bien activement à nos travaux, le comte de Lambertye était, pour nous, un confrère de la première heure ; sa constante présence et ses observations, aussi courtoises que judicieuses, contribuaient puissamment à l'agrément de nos séances. C'était surtout par les qualités du cœur que se distinguait notre ancien et

zélé confrère, et tous ceux qui ont eu l'heur d'être admis en son intimité, en ont conservé le plus précieux souvenir.

« Quant à nous, ce n'est pas sans une profonde émotion que nous avons appris la triste nouvelle de son décès. Nous avions eu l'honneur et le plaisir d'être son lieutenant, lorsqu'il fut appelé, en 1886, à la présidence de notre Compagnie ; et ce rapprochement imprévu, resserrant des relations interrompues par une assez longue absence, nous fit retrouver, en M. de Lambertye, l'aimable homme, le cœur généreux et l'excellent conseiller que nous avions quitté, avec peine, vingt ans auparavant.

« Ces précieuses qualités, notre excellent confrère les a conservées jusqu'à la fin, malgré l'immense et cuisante douleur causée par la perte d'une digne compagne. Toujours fidèle au culte sacré du souvenir et de la terre natale, il a voulu, s'éloignant à regret de ses compatriotes adoptifs, reposer à jamais dans cette ancienne et bien-aimée patrie, que de brutales nécessités n'avaient pu ravir à son cœur !

« Puissent cet exemple et une telle vie servir à tous de modèle, et adoucir en même temps, pour la famille de celui que nous regretterons toujours, les cruelles amertumes de la séparation ! »

La Société tout entière s'associe aux paroles de son Président et adresse à la famille l'hommage de ses douloureuses condoléances.

M. le Président nous fait connaître, qu'à son grand regret, il n'a pu assister à la réunion du 23 février dernier, organisée par le Comité de Champlieu. Mais nous pouvons être assuré que ces ruines romaines sont en bonnes mains, puisqu'elles sont confiées à la Société française des fouilles archéologiques.

Il nous communique également une lettre de l'Académie de Reims, nous invitant à nous associer à son vœu pour la conservation, *dans leur*

cadre naturel, des richesses d'art de tous genres dépendant des églises et édifices religieux.

Tous les membres présents approuvent cette demande, dont la réalisation sauvegardera le patrimoine historique, la parure et l'attrait de chacune de nos villes et même des plus modestes villages.

Sont alors présentés à titre de membres titulaires :

M. le comte Jean de Breda, par MM. de Bonnault et Jacques de Breda.

M. l'abbé Lamarre, curé de Grandfresnoy, par MM. de Breda et le chanoine Morel.

Le Secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages reçus des Sociétés avec lesquelles nous sommes en relation d'échange :

Conférences des Rosati Picards. Edouard Cassagnaux, par Alain Dubois, XXV.

Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 1906, IV.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Morinie, 219e livraison, tom. XI, année 1906, 3e fascicule.

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 33e année. 4e livraison.

Monnaies gauloises de l'arrondissement de Clermont, par V. Leblond (don de l'auteur).

Revue Mabillon, 2e année, n° 4, février 1907.

Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais, 4e trimestre de 1906.

Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques, année 1906, 1re livraison.

Annales du Musée Guimet. Revue de l'histoire des Religions, 27e année, tom. LIV, nos 2 septembre-octobre et 3 novembre-décembre.

Annales du Musée Guimet. Essai de bibliographie Jaina.

Bulletin mensuel de la Société d'archéologie lorraine, 7e année, 1907, n° 2, février 1907.

Bulletin des Antiquaires de l'Ouest, 2ᵉ série, tom. X, 3ᵉ trimestre de 1906.

Comité archéologique et historique de Noyon. Comptes rendus et mémoires, tom. XX, 1906

Comité archéologique et historique de Noyon. Statuts.

Congrès archéologique de France, LXXIIᵉ session tenue à Beauvais en 1905.

Il signale tout particulièrement à ses confrères, dans la *Société de Paris et de l'Ile-de-France*, la généalogie des seigneurs de Folleville ; dans le *Bulletin du Comité de Noyon*, la belle étude de l'abbé Meister sur un agent de la diplomatie secrète de Louis XV, et tout particulièrement le volume du *Congrès de Beauvais*, qui contient tant de travaux d'un intérêt exceptionnel pour notre région.

M. Plessier achève sa lecture sur *la perforation du silex*. Il nous montre que ce travail est fait par l'emploi d'un autre silex. avec l'aide du grésier, ainsi qu'en usent aujourd'hui les scieurs de pierre. Combien de temps exigeait un pareil travail ? C'est ce qu'on ne saura probablement jamais. Mais notre confrère nous fait remarquer qu'ici on a foré un silex plein, sans avoir besoin d'utiliser une cavité naturelle. Il s'étend ensuite sur la forme donnée à cette perforation et complète sa démonstration par divers échantillons tirés de sa collection exclusivement formée d'objets locaux. Il termine en indiquant l'usage probable de cet intéressant silex, dont le travail est resté inachevé, fort heureusement pour notre instruction en ces matières difficiles et obscures.

Avec le comte Jacques de Breda nous quittons la science préhistorique pour entrer dans le domaine qu'il qualifie de *post-historique* et ce néologisme semble tout naturel, puisqu'il s'agit d'une réclame, artifice vieux comme le monde, mais visant toujours à devancer la mode pour la diriger et en profiter. L'auteur est un accordeur de piano, M. Stehlin, qui se qualifie d'artiste et en

possède assurément la vanité la plus outrecuidante. Il s'adresse à Madame de Breda, née de Ladmirault de Noircourt, petite fille du chevalier de Lancry. Le document cité est donc bien nôtre, et nous ne saurions trop remercier notre collègue de nous l'avoir fait connaître et mis en valeur par de malicieux rapprochements.

M. de Bonnault continue son étude sur Compiègne au temps d'Henri IV. Le roi a maintenant recours à de nombreux auxiliaires allemands et anglais ; avec eux, il ne recueille plus de lauriers comparables à ceux d'Arques et d'Ivry, et le résultat du siège de Rouen est plus déplorable encore que celui de Paris. Pendant cette période, qui se termine à l'automne de 1592, Compiègne continue d'être la cité vaillante et fidèle. Charles de Humières surtout semble se multiplier, mais l'avenir paraît fort incertain et en voyant le roi allumer le feu de la Saint-Jean 1592, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, nul bourgeois de Compiègne ne peut prévoir que dans un an il se décidera à brûler ce qu'il a adoré jusque-là, et, *en faisant le grand saut*, à ramener la France dans le cours de ses brillantes destinées.

A l'issue de la séance sont proclamés membres titulaires, MM. le Comte de Breda et l'abbé Lamarre.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

Mme LE FÉRON D'ETERPIGNY. Notice sur l'héraldiste Le Féron.

M. le Chanoine MOREL. Compte-rendu du Congrès des Sociétés savantes à Montpellier.

Baron DE BONNAULT. Les préludes de la conversion d'Henri IV.

Le Secrétaire, Baron DE BONNAULT.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 19 avril 1907.

Présidence de M. PLESSIER, président.

MM. Benaut, de Breda, J. de Breda, baron de Bonnault, Cauchemé, R. Chevallier, Mme Deblangy, Mlle Deverson, MM Daussy, Delaidde, Dervillé, Desmarest, Fleuret, Lambin, Leduc, Mme Le Féron d'Eterpigny, MM le chanoine Morel, le chanoine Pihan, Plessier, de Roucy, colonel de Seroux, de Trémisot et Vaesen, assistent à la séance.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

M. le Président fait part des lettres de remerciements qu'il a reçues de MM. l'abbé Lamarre et J. de Bréda, admis à la dernière séance, comme membres titulaires.

Il annonce la présentation de :

M. Martel, Victor, par MM. le baron de Breda et Boudousquié ;

M. A. Robida, artiste peintre, par MM. Plessier et Cauchemé ;

Et M. de Royer, Paul, par MM. le baron de Bonnault et Plessier.

Il invite ensuite les membres à prendre part à l'excursion que doit faire, le 23 avril prochain, la Société française d'archéologie, sous la direction de M. Eugène Lefèvre-Pontalis, à Longpont et à Soissons, et les prie d'envoyer au plus tôt leur adhésion à M. R. Chevallier, secrétaire général de la Société.

En outre, M. le Président fait part du programme

du Congrès archéologique qui sera tenu à Avallon, du 11 au 19 juin prochain, par la Société française d'archéologie.

Sont désignés pour y représenter la Société historique : MM Cauchemé, Daussy, Leduc, colonel de Seroux, Mlle Deverson, et M. le baron de Bonnault.

M. le Secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, et y ajoute quelques renseignements :

Mercure musical, bulletin français de la Société internationale de musique, 3e année, nos 1, 2 et 3.

Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, 25e année, 4e trimestre 1906.

Comptes rendus et Mémoires du Comité archéologique de Senlis, 4e série, tom. VII, VIII et IX, années 1904, 1905 et 1906.

Bulletin de la Diana, tome XV.

Annales du Musée Guimet : L'histoire des idées théosophiques dans l'Inde, par P. Oltramare, tome Ier.

Mémoires de la Société Académique du département de l'Oise, tome XIXe, 3e partie.

Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles, tome XXe, année 1906.

Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Bruxelles, 1906, Ve.

Annales de l'Académie royale d'archéologie de Bruxelles, LVIII, 5e série, tome VIII.

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 33e année.

Bulletin mensuel de la Société d'archéologie lorraine, 7e année, 1907, mars 1907.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1906, 3e année. 4e trim

Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville, 21e volume, 4e série, tome V, 2e partie.

M. le Secrétaire signale tout particulièrement l'étude sur le conventionnel *Portiez (de l'Oise), sa vie, ses travaux, 1765-1810*, due à M. Thiot, et la notice que M. Régnier a consacrée au chanoine *Marsaux*, notre ancien collègue.

La Société adresse ses remerciements à MM. Thiot et Régnier qui ont bien voulu lui faire don de ces œuvres, ainsi qu'à la direction du *Mercure musical*, qui lui envoie les trois fascicules de sa publication parus en 1907, et qui informe la Société que le service gratuit lui en sera fait à l'avenir.

L'ordre du jour appelle ensuite la lecture de Mme Le Féron d'Eterpigny sur *l'héraldiste Le Féron.*

L'héraldiste Jehan Le Féron naquit à Compiègne vers 1504 et fut baptisé à Saint-Jacques. Il était fils de Simon Le Féron et de Méline Thibaut, qui était elle-même descendante des seigneurs de Beaurains, et petit-fils de Walleran Le Féron et de Perrigne de Vry. Il fut héraut d'armes et avocat distingué. Souvent le roi François Ier le faisait chercher dans son hôtel de la rue du Temple, où il passait de longues heures au travail C'est, du reste, sur l'ordre exprès du roi, qu'il entreprit son ouvrage sur les maires du palais, maréchaux et prévôts. Il épousa Catherine Jarjet, petite-fille d'un prévôt de Paris et, en secondes noces, la *belle Féronnière*, fille naturelle d'un Sforza, qui portait sur son front une initiale rappelant son origine, mais qu'elle dissimulait sous un bijou longtemps connu sous son nom. Il fit diverses fondations aux Cordeliers de Compiègne et mourut fort âgé.

L'accueil fait à cette étude peut être considéré, par Mme Le Féron, comme un précieux encouragement dans les recherches historiques dont elle veut bien donner lecture à la Société.

M. le chanoine Morel énumère les plus importantes communications qu'il a entendues à Montpellier, au Congrès des Sociétés savantes, tant à la Section d'histoire qu'à celle d'archéologie. A ce Congrès, ouvert le mardi de Pâques, 2 avril 1907, et terminé le samedi suivant, le Midi a fourni de nombreux mémoires qui permettent d'établir des comparaisons avec le Nord, notamment pour les fondations d'abbayes et prieurés, pour les particu-

larités architecturales de l'époque romane et de la période gothique; pour les falsifications constatées dans les chartes, dans la rédaction des chroniques, des annales, etc.

On s'est vivement intéressé aux fouilles pratiquées dans des localités jadis occupées par les Romains, comme La Crost (Saône-et-Loire), Alésia, près de Semur (Côte-d'Or), Berteaucourt-Pontru (Aisne) ; aux trouvailles de monnaies, comme à Bais (Ille-et-Vilaine) ; aux descriptions de bas-reliefs provenant de tombeaux, comme celui de saint Elzéar de Sabran, chez les Cordeliers d'Apt.

Très discrètement, M. le chanoine Morel nous dit que son *Aperçu des Calendriers en usage dans les diocèses de Beauvais, Noyon et Senlis, du XIIIe siècle au XVIe*, avait eu les honneurs de la première séance du Congrès.

Les excursions qui ont suivi ces savantes réunions ont été des plus attrayantes. Le programme, fort bien conçu, comprenait : Maguelone, dont la vieille cathédrale Saint-Pierre fut reprise par Charles-Martel aux Sarrazins, et dont le siège épiscopal fut, en 1536, transféré à Montpellier ; Saint-Guilhelm du désert, dont le monastère fut bâti par Guilhelm, duc d'Aquitaine, l'un des compagnons de Charlemagne ; Arles, dont les splendides monuments, l'église de Saint-Trophime et son cloître aux merveilleuses sculptures d'une charmante naïveté, les arènes, le théâtre romain et la nécropole des Aliscamps font les délices des touristes ; Saint-Gilles au ravissant portail, malheureusement mutilé ; Nîmes et ses antiquités romaines, la fontaine de Némausus, l'élégante salle de bains appelée temple de Diane, la célèbre Maison Carrée et les arènes, bâties sous les Antonins, plus vastes que celles d'Arles et tout aussi bien conservées ; Aigues-Mortes et ses remparts, élevés par Saint-Louis et Philippe-le-Hardi.

M. le chanoine Morel et son compagnon, M. Daussy, y ont ajouté, à Avignon, la visite du palais des papes que l'on restaure activement, en

vue d'une exposition, et à Lyon, un pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame de Fourvières, église d'une richesse incomparable, bien qu'en dehors de tout style.

M. de Bonnault donne lecture de la suite de son travail sur la Ligue. Il nous fait assister au siège de Crépy par le duc de Mayenne, à la tête de 6.000 hommes et de 7 canons. Henri IV a beau presser sa marche pour venir au secours de la ville : le 1er septembre, son gouverneur, La Neuville, la rend sans sommation. La garnison se retire à Senlis ; la ville est pillée par les Ligueurs et démantelée sur l'ordre de Mayenne. C'est le quatrième siège qu'elle subit en trois ans.

En janvier 1593, Henri IV est à Compiègne, où il loge dans la maison du bourgeois Charmolue, qui passe « pour la plus belle de la ville ». C'est pendant ce séjour, raconte le chroniqueur Légrain, que le roi voulut bien servir de parrain à un fils de paysan huguenot.

Les ennemis, prévenus de la présence du Béarnais à Compiègne, résolurent, sur l'initiative du duc d'Aumale, de s'emparer de sa personne par un coup de main hardi, en amenant, sans bruit, 500 cavaliers qui furent postés dans la forêt. Un paysan, par là de passage, ayant vu des cavaliers et entendu des piétinements de chevaux, revint précipitamment à Compiègne en avertir le roi. A cette nouvelle, celui-ci résolut de partir le soir même, et il était déjà à Senlis, que ceux de l'embuscade ignoraient encore son départ.

Quelques jours après, le 22 janvier, Rieux, « l'ennemi du Roy », se faisait prendre à Vieux-Moulin. Amené à Compiègne, il ne tardait pas à être échangé.

La lutte n'en continuait pas moins violente. Pour éviter une surprise, Compiègne se met en garde. Son gouverneur, d'Hamières, prend toutes les précautions voulues. Les autorités sont chargées, en cas d'attaque, de la direction des travaux de terrassements, de la distribution des outils, des vivres, de la garde, etc. Les médecins

Duquesnel et Du Ru sont appelés à donner leurs soins aux blessés. Le gouverneur envoie une compagnie de Suisses renforcer la garnison de Noyon, que Rieux et de Rosne tentent de prendre par surprise (6 mars).

A la tête d'une armée de 10 à 12.000 hommes, Mansfeld attaque de nouveau Noyon et l'investit. La garnison, commandée par d'Estrées, est faible. Quelques sorties heureuses mettent les assiégeants en échec ; à la nouvelle de l'arrivée de secours, l'ennemi redouble d'efforts, et le 25, un furieux assaut donné par les Espagnols, ne parvient encore qu'à être repoussé.

Les assiégés, toutefois, sont épuisés, et le 27, le gouverneur prend la détermination de capituler si, dans un délai de quatre jours, il n'est pas secouru.

La ville se rend le 30 aux Ligueurs, tandis que Henri IV, après avoir parcouru, en sept jours, la distance de Tours à Compiègne, arrivait juste en cette dernière ville, pour y apprendre la fâcheuse nouvelle.

Mais c'en est fait. Nous touchons au dénouement. Dès le 26 avril, Henri IV annonce formellement sa conversion au grand-duc de Toscane. Le 22 juillet, il est à Saint-Denis ; le lendemain, il entre en conférence avec les évêques, et c'est le dimanche, 25, qu'il fera « le sault périlleux », c'est-à-dire profession de foi catholique, grave nouvelle qui sera annoncée, ce jour même, aux principales villes du royaume, avec demande « qu'il en soit rendu grâce par processions et prières publiques ».

En fin de séance, MM. V. Martel, A. Robida et P. de Royer, sont proclamés membres titulaires de la Société.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

1° A. Bazin : Compiègne sous Charles VIII.
Et 2° F. de Roucy : Voyage de Calvin aux Enfers.

Le Vice-Secrétaire : B.-A. Dervillé.

LE CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

A MONTPELLIER

Du 2 au 6 Avril 1907[1].

Avec son Université, ses douze Sociétés savantes, ses divers jardins botaniques, ses quatre bibliothèques, et ses cinq musées, Montpellier se présente bien comme une ville d'étude et de science. A sa demande, le Congrès s'y est réuni. C'était justice. Ce Congrès s'est ouvert, le mardi 2 avril, dans la salle des fêtes du palais de l'Université, sous la présidence de M. Gaston Darboux, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

De ses travaux variés, je n'ai retenu que ceux qui nous intéressent spécialement, au point de vue de nos recherches.

L'histoire m'a particulièrement attiré.

Mon compagnon, M. Daussy, s'est montré plus assidu à l'archéologie

I. Section d'Histoire.

Au début de la première séance d'histoire, j'ai donné mon *aperçu des calendriers perpétuels*, en usage dans les diocèses de Beauvais, Noyon et Senlis, du XIII[e] siècle au XVI[e].

---

1. Lu à la Société historique, le 19 avril 1907.

C'est à votre bienveillante appréciation, que je dois d'avoir présenté ce mémoire.

Deux ecclésiastiques m'ont immédiatement succédé. M. l'abbé Requin a raconté l'emprisonnement de Laugier-Sapor, évêque de Gap et chancelier de Provence, originaire de Montpellier, qui avait encouru la disgrâce de Louis III, roi de Sicile et comte de Provence. La détention du prélat, au château de Tarascon, dura du 29 juillet 1425 au 16 juin 1427. Laugier-Sapor fut ensuite, pendant deux ans environ, évêque de Maguelone.

M. l'abbé Sabarthès a établi la fausseté de la charte de fondation (836) de l'abbaye de Saint-Chinian (Hérault). Il en a attribué la falsification aux religieux de l'abbaye de Layrasse, lesquels confondirent les diverses abbayes de Saint-Laurent et attribuèrent à l'une des biens qui appartenaient à une autre.

Mlle L. Guiraud, de Montpellier, s'est étudiée à venger Guillaume Pellicier, évêque de Montpellier (1529-1568), des accusations portées contre lui.

Victime d'une cabale, ce prélat fut réduit en captivité, pendant sept ans, et finit par obtenir justice au Parlement de Paris.

Mlle Houchard d'Entremont, de l'Académie de Vaucluse, nous a entretenus des feux de joie populaires, dans le Midi de la France, au XVIIe siècle et au XVIIIe, notamment des feux de la Saint-Jean, au solstice d'été.

Le chartrier du château de Léran (Ariège), et notamment le cartulaire de la seigneurie de Mirepoix, appartenant à M. le duc de Lévis-Mirepoix, ont été l'objet d'une com-

munication de M. Pasquier, archiviste de la Haute-Garonne.

M. Bruguier-Roure a fait lire une notice sur un manuscrit du XVII[e] siècle, intitulé : *Mémoire historique et chronologique du prieuré et de la ville de Saint-Saturnin-du-Port, à présent Pont-Saint-Esprit.*

Un professeur de l'Université de Dijon, M. Henri Hauser, a montré que la « Chronique du roy Françoys premier de ce nom » (1515-1542), rédigée par un habitant de Sens vers 1539, n'a de réelle valeur que pour la période de 1539 à 1542, et pour les faits relatifs à Sens. Tout le reste n'est qu'une compilation faite surtout avec « la Mer des histoires ».

M. André, professeur au lycée de Montpellier, a raconté comment les manuscrits de Christine, reine de Suède, étaient devenus, en 1804, la propriété de la Faculté de Médecine de Montpellier, après avoir appartenu successivement au pape Alexandre VIII, au cardinal Ottoboni, à la famille Alboni, et avoir été confisqués, en 1798, à l'entrée du général Berthier à Rome.

Les vingt-deux volumes manuscrits de la reine Christine n'intéressent guère l'histoire générale. Ils ne fournissent que des détails inédits sur les parties obscures de la vie de la princesse.

M. Emile Huet, pour décrire *Une paroisse de Sologne au XVII[e] siècle*, s'est servi d'un manuscrit d'un prieur de Sennely, vrai livre de raison, où, jour par jour, se trouve consigné tout ce qui regarde la fabrique de Sennely, ses revenus, les cérémonies de l'église, les fondations, la vie des prieurs, leurs res-

sources et leur succession pendant deux cents ans. La comparaison de ce temps passé avec le temps présent, n'est pas à l'avantage de notre époque.

M. le chanoine Albert Durand, de l'Académie de Nimes, nous a fait connaître l'église de Saint-Laurent-des-Arbres (Gard), eglise à coupole flanquée d'un donjon du XII[e] siècle. A sa description il a joint un état des finances de la communauté de Saint-Laurent-des-Arbres.

M. Labande, l'historien des *Institutions communales de Beauvais*, conservateur des Archives du palais de Monaco. a communiqué cinq chartes originales relatives au prieuré d'Estoublon, dépendance de l'abbaye de Montmajour. Puis, au nom de M. le docteur Leblond, président de la Société académique de l'Oise, il a lu un mémoire relatif aux trois collections beauvaisines, formées au XVII[e] siècle par Messieurs Danse, Borel et Bucquet. Celle de Gabriel Danse appartient aujourd'hui à M. le comte de Troussures, celle d'Eustache-Louis Borel est au Vieux-Rouen, chez M. le baron de Brétizel. Celle de Jean-Baptiste Bucquet, qui fut la propriété de M. Charles Aux Cousteaux, a été donnée à la ville de Beauvais par M. le chanoine Renet, et M. Leblond en a rédigé un inventaire détaillé. Ces trois collections renferment des documents qu'on chercherait vainement ailleurs, depuis la destruction de tant d'archives par la Révolution.

Les écoles anciennes ont été l'objet de plusieurs mémoires.

M. l'abbé Louis Blazy, de la Société archéologique du Midi, a donné des *Notes sur les*

Collèges de l'ancien archidiocèse d'Arles à la veille de la Révolution. Ces notes ont été prises dans une enquête faite en 1784, par l'abbé Bertrand des Ferris, vicaire général de Monseigneur du Lau, archevêque d'Arles.

M. Frandon, principal du Collège d'Uzès, a traité du *Collège d'Uzès*, de 1566 à 1793. De M. J. Adher, de la Société de géographie de Toulouse, nous avons eu *l'histoire de l'Ecole centrale de Toulouse*, de 1796 à 1804, et de M. Monnier, bibliothécaire à Vesoul, celle de *l'Ecole centrale de Vesoul.* Ces essais de réhabilitation n'ont abouti qu'à montrer l'insuccès de ces institutions révolutionnaires.

M. H. Pascaud nous a parlé du *Régime matrimonial* et de ses variations, et M. l'abbé Chailland, de l'Académie d'Aix, du commerce du drap en Languedoc.

Beaucoup d'autres communications historiques seraient à signaler. Leur caractère trop spécial m'oblige à les passer sous silence.

II. Section d'Archéologie

Avec M. l'abbé Arnaud d'Agnel, de la Société de statistique de Marseille, nous passons du domaine de l'histoire dans celui de l'archéologie. Son étude sur les possessions de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, dans le bas Languedoc, a beaucoup d'analogie avec celle que j'ai entreprise sur les domaines de Saint-Corneille de Compiègne. Il a décrit ensuite un bas-relief venant du mausolée de saint Elzéar de Sabran, dans l'église des cordeliers d'Apt. Des photographies ont permis de suivre ses explications, jusque dans les moindres détails.

M. le chanoine Pottier, notre correspondant de Montauban, a présenté au Congrès des documents de tout genre Ce sont d'abord *les Coutumes rurales de Saramon, de Tiran et de Mongansi*, concédées par l'abbaye bénédictine de Saramon, dans la judicature de Rivières-Verdun, entre Lombès et Auch, coutumes semblables à celles de Royallieu, Chevrières, Wacquemoulin, dont je vous ai entretenus jadis. C'est ensuite un *pariage entre le roi de France et le seigneur abbé de Saramon*, en faveur des habitants d'Aurimont Ce sont encore des *thèses imprimées de l'Université de Toulouse*, dont quelques-unes sont encadrées de dessins et surmontées de sujets religieux souvent empruntés à la Bible; le tracé des voies romaines se rattachant à celles du Languedoc ; des *mosaïques gallo romaines* trouvées aux environs de Montauban. Ce sont enfin deux pierres tombales, l'une d'un bourgeois de Beaumont de Lomagne (Tarn-et-Garonne), fondateur de la bastide, 1336, l'autre de Guillaume Geoffroy, abbé de Belleperche, puis évêque de Bazas, mort en 1333.

M. Emile Bonnet, de Montpellier, a montré l'influence lombarde dans l'architecture romane de la région montpelliéraine. Il a signalé notamment les bandes lombardes, les corniches à dents d'engrenage, les baies des clochers assemblées trois par trois, les archivoltes à claveaux blancs et noirs, l'amincissement des sommiers des voûtes d'arêtes, etc.

A M. Eugène Lefèvre-Pontalis, le savant directeur de la Société française d'archéologie, était réservée la tâche de nous faire connaître les particularités de l'école gothique

dans le midi de la France au XIII[e] siècle et au XIV[e]. Il nous a fait surtout remarquer le plan à nef unique bordée de chapelles, les chapelles rayonnantes ouvertes directement sur le chœur, la rareté des transepts et des déambulatoires, les mauvais profils à arête abattue des voûtes d'ogive, les contreforts reliés par des arcs, les chemins de ronde crénelés, l'absence des arcs-boutants, les toitures peu inclinées posées sur les voûtes, etc., etc. De nombreuses photographies nous ont mis à même de vérifier l'exactitude de son exposé, en même temps que nous admirions la clarté de ses explications.

A MM. Prou et Bougenot, le Congrès a été redevable d'une note concernant une trouvaille de 400 deniers mérovingiens à Bais (Ille-et-Vilaine). Ces deniers remontent au moins à l'an 753, date à laquelle l'armée de Pépin vint assiéger Vannes.

Les fouilles devaient, elles aussi, apporter leur contingent de renseignements.

M. Jules Pilloy, de la Société académique de Saint-Quentin, nous a entretenus d'une sépulture par incinération du deuxième siècle à Berteaucourt-Pontru (Aisne). « On y a recueilli, dit le *Journal officiel*, une cruche en terre rougeâtre avec bec trilobé : l'anse ressemble à d'autres spécimens ornés de têtes féminines et conservés au Musée de Namur. A côté se trouvaient deux petits vases avec l'estampille MAR, un plateau avec le même sigle, déjà signalé en Angleterre, à Compiègne, à Boulogne. C'était donc un potier du Nord dont l'atelier pouvait se trouver à Vermand, où l'on a rencontré tant de débris de tuiles et de vases fabriqués avec la même argile blanche ».

M. Boulanger, conservateur honoraire du Musée de Péronne, a signalé un rhyton-gallo-romain, vase en verre semblable à une corne et orné de quatre serpents, trouvé à Abbeville, dans les dragages de la Somme.

M. Jean Martin, conservateur au Musée de Tournus, a décrit une statuette en bronze, trouvée en 1898, à Lacrost (Saône-et-Loire). Cette victoire sans ailes porte une large tunique retenue par une ceinture. Ses pieds nus sont posés sur un globe.

M. Audollent, professeur à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand, a appelé l'attention du Congrès sur le temple du Puy-de-Dôme et sur la statue de Mercure qui l'ornait.

M. Héron de Villefosse, conservateur au Musée du Louvre, a présenté une fibule d'or portant le nom de l'empereur Constantin. Le P. Delattre, qui continue ses fouilles à Carthage, l'a chargé de nous raconter ses découvertes dans la nécropole de Douimès et la colline de Junon, et de M. le chanoine Leynaud celles qu'il a faites dans les catacombes d'Hadrumète (Tunisie).

Nous terminerons cet exposé des travaux du Congrès par la très intéressante communication de M. le commandant Espérandieu relative à la première campagne des fouilles faites au Mont Auxois, près de Semur (Côte-d'Or), sur l'emplacement d'Alésia. Le théâtre, qui avait 81 mètres de façade, était bâti en petit appareil. On a découvert un petit temple et un monument considérable, flanqué après coup d'absides latérales d'époques différentes. Il est prouvé qu'Alésia fut dévastée deux fois et disparut vers le commencement du cin-

quième siècle, si l'on en croit les monnaies. Le déblaiement des caves est très instructif. Les Romains se contentaient d'égaliser le sol au-dessus des ruines, de sorte que les murs, qui diffèrent par leur structure, sont superposés. L'époque des deux premières dévastations est très rapprochée.

On a découvert à Alésia des aqueducs, des citernes, des puits et le dallage de la voie romaine, des bas reliefs en pierre représentant les trois divinités du Capitole, Jupiter, Junon et Minerve, une statuette d'amazone, une déesse mère, une statue de chef gaulois, un buste de silène en bronze et 452 monnaies surtout gauloises.

On ne saurait trop complimenter le commandant Espérandieu pour le zèle et le dévouement avec lesquels il dirige les fouilles d'Alésia.

III. Excursions à Maguelone et Arles.

Des excursions aux environs de Montpellier ne pouvaient manquer d'être organisées. Ce soin a été laissé à M. Emile Bonnet, qui s'en est acquitté avec une rare habileté.

Le vendredi 5 avril, après-midi, une nombreuse caravane s'est dirigée à travers les lagunes vers Maguelone, siège épiscopal qui remonte au VIe siècle et a été transféré à Montpellier, en 1536.

Le domaine de Maguelone appartient aujourd'hui à M. Fabrèges qui s'est ingénié à rendre à la cathédrale Saint Pierre sa sévère beauté primitive. Sa fortune et sa science lui ont permis de retrouver le périmètre du premier édifice, tel qu'il était au temps où Charles Martel expulsa les Sarrazins. Des fouilles ont

mis au jour les sépultures de plusieurs leudes du comté mérovingien. Quatre tombes d'évêques sont dans le transept. Maguelone devint un fief du Saint Siège. Aussi y remarque-t-on la chapelle de saint Pancrace, patron de la mission des Anglais, envoyée par saint Grégoire le Grand dans la Grande-Bretagne. La cathédrale de Maguelone forme une croix latine sans bas côtés. Elle est voûtée en berceau légèrement brisé. Solennellement consacrée en 1054, elle a subi de nombreux remaniements au XIIe siècle. A l'intérieur, l'attention est attirée par les croisées d'ogives primitives des voûtes du transept, par l'absence de fenêtres sur la façade du Nord, par la grande tribune qui servait de chœur aux chanoines, par les autels romans et aussi par le siège épiscopal placé au fond de l'abside. A l'extérieur, on ne se lasse pas de regarder les restes de fortifications et le tympan de la porte d'entrée qu'encadre une archivolte appareillée en marbres de diverses couleurs.

Non loin de là, la Méditerranée soulève ses vagues chargées de sable.

Nous avons consacré la matinée du samedi 6 avril, à la visite d'Arles. Les arènes nous ont retenus longtemps ainsi que le théâtre romain ; mais c'est surtout le cloître de Saint-Trophime avec le portail de l'église qui ont excité notre admiration. Quelles merveilleuses sculptures, quelles splendides scènes reproduites avec une naïveté charmante. La consécration de Saint-Trophine date de 1152. Il faudrait un volume pour décrire tous les personnages et raconter toutes les histoires figurées sur les chapiteaux, les entablements et même sur les bases des colonnes. Au musée

lapidaire sont des bas-reliefs d'une incomparable beauté. Nous n'avons fait qu'entrevoir la nécropole romaine des Aliscamps. L'heure s'avançait et le train ne nous aurait pas attendus.

IV. Clôture du Congrès.

La clôture du Congrès s'est faite à deux heures, dans la salle des Fêtes du Palais de l'Université. Quatre discours y ont été prononcés ; le premier par M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'État des Beaux-Arts, représentant M. Briand, ministre de l'Instruction publique qui, en phrases sonores, a vanté les « bienfaits de la science pure, le souffle vivifiant de la pensée moderne, et les avantages des Congrès, permettant aux travailleurs modestes de collaborer à la construction du superbe édifice élevé pour la vérité ».

Le second discours a été celui de M. Gaston Darboux, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, président du Congrès, qui a fait l'éloge des savants français de tous les âges. Le troisième a été prononcé par M. Vigier, doyen de la Faculté de droit de Montpellier, qui a retracé l'histoire de l'Université de Montpellier, et le quatrième par M. Flahaut, professeur à la Faculté des Sciences de Montpellier, qui a parlé avec enthousiasme du Jardin des Plantes et des collections composant le Musée d'Histoire naturelle, ainsi que des belles excursions botaniques qui, l'été, ont lieu sur les montagnes.

V. Excursions à Saint-Guilhelm et Aigues-Mortes.

Au programme figurait, pour le dimanche 7 avril, Saint-Guilhelm du désert. Après avoir parcouru tout une région montagneuse vouée à la stérilité, et franchi le pont de Saint-Jean-de-Fosse, appelé le *Pont du Diable* sur le *gouffre noir* de l'Hérault, pont bâti à frais communs par les abbayes d'Aniane et de Saint-Guilhelm au milieu du XIe siècle, nous avons suivi le cours vagabond du petit fleuve, qui précipite ses eaux à travers les roches, en mugissant et en écumant. Le thym, le romarin, la bruyère, la boule de neige, essaient de mettre une note gaie sur les pentes escarpées de la route. Les moulins de Clamouse, les ruines de l'église Saint-Hilaire, les très anciens et pittoresques moulins de Brunau et de la Tour apparaissent successivement. Voici enfin Saint-Guilhelm, village établi au IXe siècle autour du puissant monastère fondé, en 804, par un des principaux compagnons de Charlemagne, Guilhelm, duc d'Aquitaine, petit-fils de Charles-Martel. Saint Guilhelm mourut en 812. De son monastère, il ne reste plus qu'un cloître en ruines. La charmante abside de l'église abbatiale domine la vallée. Son grand porche, datant de la fin du XIIe siècle, présente une curieuse croisée d'ogives primitives à grosse nervure arrondie. Il est surmonté d'une tour carrée du XVIe siècle. L'abside offre une décoration des plus remarquables avec son élégante galerie d'arcades profondes et ses frises en dents d'engrenage qui rappellent les chevets des églises lombardes.

Une promenade dans la gorge du cirque, appelée *le Bout du Monde*, le long du ruisseau du Verdus, nous fournit l'occasion de contempler le sauvage et pittoresque site que dominent les ruines du château du Verdus, à l'imposante silhouette.

Le spectacle change pour nous tous les jours et nous allons de surprise en surprise.

Le lundi 8 avril, le train nous emmène à Aigues-Mortes, tout près de la Méditerranée. Grâce à l'obligeance de la Compagnie des Salins du Midi, nous sommes transportés, d'abord en bateau sur le canal du Grau du Roi, puis en chemin de fer Decauville, jusqu'à Jarras.

Nous avions admiré les plantations de Maguelone, avec leurs vignes à trois têtes ; nous ne sommes pas moins émerveillés par celles de Jarras. La visite des pressoirs et des chais, où s'alignent, par centaines, des foudres ne contenant pas moins de 280 hectolitres, chacun, nous retient pendant plusieurs heures. A quatre kilomètres est la station balnéaire du Grau du Roi et sur le côté un pin palmier marque le lieu d'où partit Saint Louis pour la croisade en 1248 et en 1268; car la mer venait alors jusque-là. Nous remontons en bateau, pour nous rendre aux Salins et y voir les diverses manipulations que subit le sel avant d'être livré au commerce. A midi, nous sommes à Aigues-Mortes. Sa massive et robuste enceinte, commencée par Saint Louis, a été terminée par Philippe le Hardi, en 1275. Elle est flanquée de quinze grosses tours, les unes carrées, les autres demi-circulaires Du haut de la Tour de Constance la vue est splendide. Une promenade sur les remparts fait varier à

chaque instant le panorama. Vers 5 heures nous retournons à Montpellier.

Ce serait de l'ingratitude de notre part de ne pas reconnaître les jouissances que nous a procurées cette ville. Son Université si hospitalière, sa cathédrale Saint-Pierre au curieux porche, soutenu par deux tours de forteresse, son académie de médecine, ancien palais épiscopal, sa promenade du Peyrou, l'une des plus remarquables de France, son arc de triomphe, élevé en 1692, à la suite des victoires de Louis XIV, sa statue équestre du grand Roi, œuvre de Debay et Carbonneaux, son château d'eau de style corinthien, son majestueux aqueduc lui amenant les eaux de la fontaine Saint-Clément, ne pouvaient que nous ravir.

VI **Excursions à Saint-Gilles et Nîmes.**

Le mardi 9 avril, après avoir dit adieu à Montpellier, nous avons visité Saint-Gilles, l'antique port d'Hercule, l'Héraclée des Grecs. M. le chanoine Nicolas, curé-doyen, nous a fait les honneurs de son église avec une bonne grâce parfaite. Il l'a étudiée avec amour et il en connaît toute l'histoire Nous nous sommes arrêtés longuement à contempler le portail, dont les nombreuses statues et les bas-reliefs n'ont de comparables que les sculptures de Saint-Trophime d'Arles. Longuement aussi nous avons examiné la crypte de l'église avec le tombeau de saint Gilles, les ruines de l'ancienne abside et l'escalier célèbre, dit vis de Saint-Gilles. Il ne nous est resté qu'un instant pour voir la maison romane qui a servi de presbytère jusqu'à la spoliation qui a suivi la loi de séparation.

De Saint-Gilles, nous sommes allés à Nîmes. Sous l'habile direction de M. Mauric, conservateur du musée de Nîmes, nous avons vu la fontaine *fons Nemausiana*, qui a donné son nom à Nîmes, le temple de Diane, qui n'est autre qu'une élégante salle de bains, les arènes, vaste amphithéâtre, construit sous les Antonins et pouvant contenir 22.000 spectateurs, la célèbre maison carrée, ancien temple dédié à Caïus et Lucius, fils adoptifs de l'empereur Auguste. Il faudrait des journées entières pour apprécier à loisir toutes ces richesses que nous a léguées l'antiquité payenne. Une courte visite au Musée, pourtant si remarquable, un coup d'œil au portail de la Cathédrale, dont les belles sculptures voudraient nous retenir, c'est tout ce qui nous est permis avant le départ du train. Nos adieux ont été courts. On s'est promis de se revoir bientôt.

VII. Retour par Tarascon, Avignon et Lyon.

A Tarascon, pendant un court arrêt, nous avons, M. Daussy et moi, salué le château-fort commencé par Louis II, comte de Provence, et achevé par le roi René. Au delà du pont du Rhône, se trouve Beaucaire, dont le canal long de 52 kilomètres met en communication le fleuve avec la mer à Aigues-Mortes. Sainte-Marthe et le Tarasque nous attiraient ; le temps nous a manqué pour les aller voir.

A six heures et demie, presque à la nuit, par une pluie battante, nous sommes descendus à Avignon. Force a été de remettre au lendemain notre excursion à travers la ville.

De grand matin, nous nous sommes rendus à l'église Saint-Agricole, qui remonte à l'an 631, mais a été remaniée deux fois en 1321 et 1420. C'est une église à trois nefs qui ne manque pas de caractère.

Le Palais des Papes est une vraie forteresse. Sa transformation en caserne l'a quelque peu détérioré. On se hâte présentement de le restaurer en vue d'une exposition.

Nous avons pu le visiter dans tous ses détails et en examiner toutes les salles à tous les étages. La salle du Consistoire est particulièrement remarquable à raison de ses belles dimensions et des restes de peinture qui s'y trouvent encore. Les fresques de Siméon Memmi (1332), dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, et celles de Matéo Giovanetti (1346), dans la chapelle de Saint-Martial, n'ont heureusement pas souffert du vandalisme. Les papes ont séjourné à Avignon de 1309 à 1377. C'est ce séjour qu'on a appelé la captivité de Babylone.

Tout près du Palais est la cathédrale de Notre-Dame-des-Doms, commencée au XIe siècle, finie au XIIe et réparée en 1431. Les tombeaux des papes, notamment celui de Jean XXII, s'y distinguent par leur somptuosité.

Derrière la cathédrale, sur le Rocher-des-Doms, est un jardin public en amphithéâtre. On y jouit d'une vue splendide sur le Rhône et sur Villeneuve-lès-Avignon dont le fort Saint-André domine la colline ; c'est de là que nous avons contemplé le pont de Saint-Benézet, dont il ne reste plus que quatre arches avec la chapelle de Saint-Nicolas. En descendant, nous nous sommes arrêtés de-

vant l'ancien archevêché, bâti en 1314, et devant l'ancien hôtel des Monnaies, transformé en Conservatoire de musique.

A Lyon, où il nous a été donné de passer l'après-midi, nous avons été heureux de faire notre pèlerinage à Notre-Dame de Fourvières, sanctuaire célèbre, naguère bâti dans le *Forum Vetus*, par Pierre Bossana avec une vraie magnificence, quoique sans style déterminé.

Du sommet des tours, le regard embrasse toute la ville, le Rhône, la Saône, les monuments, le parc de la Tête-d'Or, voire même Dardilly, village où est né le saint curé d'Ars, Jean-Marie Vianney, etc.

La cathédrale Saint-Jean, entreprise au XIIe siècle et achevée au XVe, le cloître à la belle façade romane, servant aujourd'hui d'école apostolique, l'église à cinq nefs de Saint-Martin d'Ainay, ancien temple de Rome et Auguste, converti en chapelle au VIe siècle, rebâti après l'an mil et consacré par le pape Pascal II en 1106, l'église à trois nefs de Saint-Nizier, jadis épiscopale, datant des XVe et XVIe siècles, Saint-Bonaventure, également à trois nefs du XVe siècle, ont occupé les heures trop courtes qui nous restaient encore.

A huit heures et demie du soir, nous sommes partis.

Le Congrès et ses excursions ne nous ont laissé qu'un regret, celui d'avoir été trop précipités. Tout a passé comme une brillante féerie.

E. MOREL.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 17 mai 1907.

Présidence de M. PLESSIER, président.

MM. Benaut, Bias, Daussy, de Bréda, Delaidde, Dervillé, Desmarest, Mlle Deverson, Evilliot, Fleuret, Lambin, baron de La Motte, Leduc, Mme Le Féron, Mareuse, chanoine Morel, de Moussac, Paringaux, Plessier, de Roucy, Sonnier, abbé Thétard, et Vaesen assistent à la séance.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

M. le Président présente les excuses de MM. le baron de Bonnault, en ce moment à Vérone, Raymond Chevallier et chanoine Pihan, qui ne peuvent assister à la séance.

MM. Robida et Martel remercient la Société de leur admission comme membres titulaires.

A l'occasion du Concours qui aura lieu à Compiègne, les 9 et 10 juin prochain, la Société Compiégnoise de gymnastique demande à la Société historique l'offrande d'une médaille à décerner comme prix. Cette demande étant agréée, M. Laly s'entendra avec M. Plessier à ce sujet.

M. le Président pose la candidature, en qualité de membre titulaire, de M. Louis Allart, propriétaire, présentée par MM. Daussy et Plessier, et fait ensuite part de la perte de trois de nos confrères dans les termes suivants :

La mort semble, depuis quelque temps, s'abattre sur les membres de la Société historique. En moins d'un mois, en effet, nous

avons successivement perdu trois des nôtres : Madame veuve Séré, Monsieur Dutilleul et le zélé docteur Chevallier.

Madame Séré fut la première qui voulut bien conserver *effectivement* la mémoire et le nom de son regretté mari parmi nous, en lui succédant en qualité de membre titulaire. Monsieur Dutilleul était l'éminent homme d'Etat, l'habile financier qui parvint à libérer la France de sa terrible rançon et de l'occupation étrangère, après les jours sombres de l'année terrible. Son inscription, sur la liste de nos membres actifs, faisait le plus grand honneur à la Société historique.

Quant au docteur Chevallier, il était plus particulièrement encore des nôtres. Très assidu à nos séances et s'intéressant vivement à tous nos travaux, il nous devenait surtout précieux dans le choix et l'organisation des excursions archéologiques, qu'il animait toujours par sa présence et sa franche gaieté.

A ces différents titres, nous croyons donc être l'interprète de nos confrères et de la Société tout entière, en adressant aux familles si éprouvées de nos chers disparus, la respectueuse et bien cordiale expression de nos plus vives, de nos plus sincères condoléances.

Puis il dépose sur le Bureau les ouvrages suivants, offerts par les Sociétés correspondantes :

Mercure musical, 3e année, n° 4, avril 1907.

Mémoires de l'Académie nationale de Caen, 1906.

Rosati Picards : Statuts.

Rosati Picards : Les vieilles Pierres de la Somme, par A. Ponchon.

Bulletin de la Société littéraire, historique, etc., de Lyon, janvier-mars 1907.

Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie, tome XI, 1906, 4e fascicule.

Annales de la Société Archéologique de Namur, t. 25e, 3e livraison.

Publications de la Section historique de l'Institut G.-D. de Luxembourg, vol. 53.

Le Passage de Jeanne d'Arc dans le Vimeu, par A. Huguet (hommage de l'auteur).

Bulletin mensuel de la Société d'archéologie lorraine, 7e année, 1907, n° 4, avril 1907.

Le Manuscrit de l'histoire de l'Art de Seroux d'Agincourt, par Paul Saintenoy (hommage de l'auteur).

Mémoires et publications de la Société des Sciences, etc., du Hainaut, VIe série, tome 8, 58e vol.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2e série, 4e trim. 1906.

Revue Mabillon, 3e année, n° 9, mai 1907.

L'Eglise de Montigny-en-Chaussée (Oise), par A. Beaudry (hommage de l'auteur).

Conférences faites au musée Guimet, tome 20e.

Conférences faites au musée Guimet : *La Religion des anciens Egyptiens*, par E. Naville.

Conférences faites au musée Guimet : *Les Religions orientales dans le paganisme romain*, par F. Cumont.

Bulletin historique et philologique, année 1906, nos 1 et 2.

La Picardie historique et monumentale, tome 3, n° 3.

Album archéologique, 15e fascicule.

Un Portrait de Pontanus, par P. Saintenoy (envoi de l'auteur).

Après remerciements aux différents auteurs qui ont bien voulu faire hommage de leurs ouvrages, M. le Président attire l'attention sur un travail intéressant de M. Quignon (*Bulletin historique*, etc.), donnant la version du Siège de Beauvais en 1472, d'après le *Livre Velu*, manuscrit de la bibliothèque de M. de Troussures. A la suite, se

trouve une version d'une autre écriture, où la légende chrétienne vient s'allier à la relation purement historique. Mais, chose étrange et non signalée par M. Quignon, aucune de ces relations ne parle de l'intervention des femmes de Beauvais dans la défense de la ville, et surtout de Jeanne Fourquet (aujourd'hui Jeanne Hachette), qui enleva de ses propres mains un étendard aux Bourguignons.

Louvet, dans son récit, qu'il dit également « tiré d'un vieil manuscript n'aguère recouvert », est pourtant bien explicite à cet égard, ainsi que les différents historiens de Beauvais.

Il signale encore une étude très intéressante dans laquelle l'auteur, M. Ponchon, des *Rosati Picards*, passe en revue, sous le titre de « Vieilles Pierres », la plupart des monuments mégalithiques de la Somme.

Pareil travail, même sous forme de simple monographie ne dépassant pas le cadre de celle des *Rosati*, devrait être entreprise pour chaque département, afin de conserver, ne fût-ce que de souvenir, une série de monuments qui disparaissent de jour en jour.

La Commission des excursions propose trois projets pour le jeudi 30 mai courant :

1° Thourotte-Elincourt (voitures).

2° Verberie-Béthisy (voitures).

3° Villers-Cotterêts, Crépy-en-Valois et La Ferté-Milon (chemin de fer).

La Société donne la préférence au projet ayant Elincourt comme objectif principal.

Le départ des excursionnistes se fera de la place du Château le jeudi 30 mai, à 8 h. 1/4 du matin.

M. le Président rappelle que la visite de la Société française d'archéologie à Amiens aura lieu le 28 courant, à 9 heures du matin.

M. Edgar Mareuse, secrétaire de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, rappelle

également que cette Société et celles de Senlis et de Pontoise se réuniront, le 4 juin à Chantilly, pour aller à 9 heures du matin, visiter Luzarches et Royaumont.

Les touristes, partant de Paris, doivent prévenir M. Mareuse. Ceux qui partiraient de Compiègne devront en aviser M. Vatin, de Senlis.

L'ordre du jour appelle la lecture du travail de M. A. Bazin sur Compiègne au temps de Charles VIII. En l'absence de l'auteur, c'est M. le chanoine Morel qui donne l'énumération des principaux faits qui se sont déroulés dans la vie de la cité, pendant les années 1495 et 1496.

D'abord, à la date du 21 janvier 1495, nous voyons Laurence Louvet, femme de Robert Coffin, faire son testament en faveur de la Table-Dieu de Compiègne. Pour éviter un procès, les gouverneurs sont d'avis d'abandonner tous les biens de la succession au mari, à condition que celui-ci acquittera toutes les charges et paiera à la Table-Dieu, une fois pour toutes, une somme de 300 livres en « monnoye royale ».

Le 28 du même mois la ville achète, moyennant 6 livres, 1,500 pavés à Jehan Thierry, de Soissons, pour relever la chaussée de Venette.

Le 10 mai, des processions générales ont lieu à Notre-Dame de Bouquy et à Saint-Sauveur de Choisy, « pour la prospérité du roi et la salvation des biens de la terre. »

En juin, ce sont des « Egyptiens » qui rôdent autour de la ville et qui essaient vainement d'y entrer, grâce à l'énergique opposition des portiers. Les gouverneurs parviennent à les éloigner par un don de pain et d'une somme de 30 sols.

En juillet, Compiègne a dans ses murs l'amiral de Graville et Waleran de Sains. Les gouverneurs font présent à chacun d'eux d'une demi-queue de vin d'Orléans. C'est pendant ce temps que ledit amiral fit augmenter le matériel d'artillerie en ordonnant l'achat aux frères Bucquet, moyennant 100 sols, de dix coulevrines « tant de fer comme de fonte et aultre métail. »

Au commencement de 1496, les attournés achètent encore, pour 28 sols, deux coulevrines à Guillaume de Russoy, propriétaire de l'hôtel de l'Etoile, rue des Lombards.

Le 25 mars, les habitants procèdent, pour une période de 3 années à commencer à la Saint-Jean-Baptiste, à l'élection de 3 nouveaux gouverneurs attournés, Adrien Charmolue, Pierre Morel et Nicolle de Hénault, qui promettent de bien remplir leurs fonctions. Jehan Champion, marchand, est nommé receveur, en même temps que Jehan de Jouvengnes, Flourentin Mallot et Jehan le Plat, étaient désignés pour être. les deux premiers, gouverneurs, et le troisième receveur de la Table-Dieu.

Par lettres du 25 juin, le Roi, ayant besoin pressant d'argent, fait un emprunt de 6.300 livres sur Senlis, Beauvais, Clermont, Creil, Compiègne, Crépy, etc. La ville de Compiègne est taxée, pour sa part, à 600 livres.

Le 4 septembre a lieu une procession solennelle autour de la ville, afin de préserver le peuple de la peste qui sévissait fortement à l'époque.

Le 24, des feux de joie sont allumés dans tous les carrefours de la ville à la nouvelle de la naissance d'un second dauphin qui mourait le 3 octobre suivant.

La peste étend ses ravages ; le lieutenant du bailli de Senlis quitte la ville et va loger à l'abbaye de Royallieu. Le chirurgien, maître Jehan Minet, qui, malgré l'admonestation d'Adrien Charmolue, l'un des gouverneurs, n'avait voulu « aider ni subvenir aux habitans mallades », voit sa pension, qui consistait en 2 muids de blé et à la franchise des tailles, réduite, par une assemblée de la ville, à un muid seulement.

Puis, cette intéressante communication est terminée par une réclamation de 260 livres de cire faite, devant le bailli de Vermandois, par les religieux de la chartreuse du Mont-Renaud, près Noyon, aux gouverneurs attournés de Compiègne, en vertu du droit qui leur avait été accordé en

1308 par Philippe-Auguste sur la prévôté de Margny. Afin d'éviter un procès, toujours onéreux, et après plusieurs pourparlers, les gouverneurs Nicolle de Hénault et Adrien Charmolue réussirent à conclure avec eux un traité stipulant qu'au lieu de la cire en question, la ville leur paiera chaque année, pendant vingt ans, la somme de vingt livres parisis.

Ensuite, M. Francis de Roucy donne communication d'un volume intitulé « Les Nuits Sévillanes ou les Visions de Dom Francisco de Quevedo Villegas », traduites du portugais en français, augmentées de « La Relation du voyage de Calvin aux Champs-Elyséens et aux Enfers » par Dom Galeo (Bruxelles, chez Josse de Grieck, 1700). Volume in-12 de 208 pages, plus le Voyage de Calvin de 52 pages.

En fin de séance, le tome XII du Bulletin est distribué aux membres présents et M. Louis Allart est admis comme membre titulaire de la Société historique.

L'ordre du jour de la prochaine séance comportera les communications suivantes :

1° A Bazin. — Compiègne sous Charles VIII (fin).

2° Lambin — Un Compiégnois peu connu : Le général de Chamorin.

3° Compte rendu de l'excursion Thourotte-Elincourt.

Le Vice-Secrétaire, B.-A. Dervillé

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 21 juin 1907.

Présidence de M. PLESSIER, président,

MM. Allart, Benaut, de Bréda, R. Chevallier, Mme Deblangy, Dervillé, Desmarest, Fleuret, Lambin, Mme Le Féron d'Eterpigny, Martel, chanoine Morel, Moreau, de Moussac, Peiffer, Plessier, F. de Roucy et Vaesen, assistent à la séance.

Se sont excusés : MM. le baron de Bonnault, J. de Bréda et Cauchemé.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté, M. le Président fait part d'une lettre de M. Allart, remerciant la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres.

Sont ensuite présentés comme membres titulaires de la Société : MM. Corbie, propriétaire à Nanteuil-le-Haudouin, par MM. F. de Roucy et Plessier, et A. Prat, professeur au lycée Hoche, par MM. Benaut et Plessier. Il sera, suivant l'usage, statué sur ces présentations, en fin de séance.

M. le Président dépose sur le Bureau les ouvrages suivants, adressés par les Sociétés correspondantes ou offerts par leurs auteurs :

Bulletin trimestriel de la Société d'Emulation d'Abbeville, 1907, n° 1.

L'église de Saint-Leu-d'Esserent pendant la Révolution, par le chanoine Müller (don de l'auteur).

Mercure musical, 2e année, n° 5, mai 1907.

Procès-verbaux de la Commission municipale du Vieux Paris, année 1906, nos 8 et 9 et 1907,

n°s 1 et 2 et couverture, titre et table de l'année 1906.

Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes, 27e année, 3e série, 1er et 2e trimestres 1907.

Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France, 1906.

Mémoire de l'Académie des Sciences, des Lettres et des Arts d'Amiens, tome LIII, année 1906.

Bulletin de la Société d'Archéologie Lorraine, 7e année, 1907, n° 5, mai 1907.

Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, tome 14e, 1901, 1902, 1903, 1904 et 1905.

Bulletin de la Société française des Fouilles archéologiques, tome 2e, n° 1

Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientiques, année 1906, 3e livraison.

M. le Président donne lecture de la correspondance qu'il a échangée avec la Société française des fouilles archéologiques. Il annonce qu'à la suite des fêtes données l'année dernière à Champlieu, sous le patronage de cette Société, il est resté une certaine somme en caisse et que cet excédent a été attribué, pour 300 fr., aux Sociétés de secours mutuels de l'Oise, et que 900 fr. sont affectés à des fouilles à effectuer à Champlieu ou dans la forêt de Compiègne. La Société historique aurait la mission d'entreprendre et de conduire ces fouilles.

Après échange d'observations, cette mission est acceptée par la Société aux conditions suivantes : 1° Affiliation à la Société des Fouilles avec réciprocité, autant que possible ; 2° objets trouvés en terrains particuliers remis au musée de Compiègne, avec mention demandée et faculté, pour les musées nationaux, d'en faire prendre des moulages ; ceux trouvés en terrain de l'Etat remis aux musées nationaux, avec mention spéciale, et obligation d'offrir les moulages des plus intéressants au musée de Compiègne ; 3° direction et liberté abso-

lues dans l'exécution des fouilles, après entente préalable.

Sur la proposition de M. Plessier, MM. Bernard, Cauchemé, Corbie, Peiffer et Fr. de Roucy sont désignés pour faire partie de la Commission spéciale des fouilles.

En l'absence de M. A. Bazin, M. Fleuret est appelé à donner lecture de la suite de l'*Histoire de Compiègne sous Charles VIII*.

En janvier 1497, l'Oise déborde ; les berges sont complètement submergées, ainsi que le Port aux vins. Cette inondation occasionne des dommages importants au pont-levis du boulevard et à l'arche de la chaussée de Venette La réparation de celle-ci est faite par le maçon Jehan de Guignecourt, avec deux voitures de pierres que le marinier Mahiot, de Rosières, avait été chercher « dans sa marnoise en la ville de Berneuil ».

La peste sévit toujours, ainsi que la lèpre. Les chirurgiens Mathieu Gervais et Nicolle Broutin reçoivent de la ville un don de 12 sols pour avoir constaté un nouveau cas.

Puis, M. Bazin donne d'amples détails sur le fonctionnement du grenier à sel, situé alors au devant de la Cour du Roi.

Par traité, la Ville avait cédé à Guillaume Dorival, dit Favras, le droit de fournir le dit grenier et de vendre cette denrée à son profit pendant cinq années, à commencer au 12 mai 1492, moyennant une redevance à la ville de 7 livres tournois par chaque muid de sel vendu. Dans cette année, la ville vit, par ce fait, ses revenus augmentés de la somme de 371 livres 7 deniers.

Le roi ayant octroyé de nouveau ce même droit pour une période de dix années, la Ville traita encore avec Guillaume Dorival pour ce laps de temps. Mais cette fois, elle fixa à 7 livres 10 sols la redevance à verser entre les mains de son receveur, pour la vente d'un muid de sel.

Vers la fin de mai, plusieurs grands seigneurs, entre autres le sire de Ravestein, vinrent chasser en forêt de Cuise.

Le 29 juillet, au son des cloches de Saint-Corneille, Charles VIII faisait « sa nouvelle et joyeuse entrée » dans la bonne ville de Compiègne, sous un dais dont les supports avaient été façonnés par le vannier Arnaudin Vatin. Le cortège s'arrêta au coin de la rue Saint-Jean-le-Petit, pour assister à la représentation d'une « fiction ».

La ville offrit au souverain trois queues de vin de Beaune et une au cardinal de Saint-Malô, qui accompagnait le roi, Ce vin avait été acheté au tonnelier Gilles Poulletier, pour la somme de 54 livres. En signe de réjouissance, le soir, il y eut des feux de joie allumés aux carrefours de la ville, et des brocs de vin furent distribués à la population.

Neuf mois plus tard, le 7 avril 1498, la veille de « Pasques fleuries », l'infortuné Charles VIII, par suite d'accident, mourait au château d'Amboise, âgé de 27 ans 9 mois, après un règne de près de quinze années.

Avec lui finissait la ligne directe des Valois, qui avait duré 119 ans et avait donné 7 rois à la France.

M. Lambin donne lecture d'une étude historique et biographique sur le général baron Chamorin. Ce général, auquel un monument commémoratif a été élevé dans le cimetière de Margny-lès-Compiègne, commune longtemps habitée par sa famille, vit le jour le 16 août 1773 à Bonnelles, près de Mantes. D'une humble origine, il parvint, par son seul mérite, au grade de général de brigade et il avait été créé baron de l'Empire, n'étant encore que colonel. Il prit une part active aux batailles et campagnes suivantes : Le Boulon, Frosinone, Borga-Forte, Casteggio, Le Mincio, Marengo. Saint-Domingue, Austerlitz, Heilsberg, Eylau, Friedland, Tudela, Médelin, La Gibora, Badajoz et Campo-Mayor. C'est dans cette dernière affaire, le 25 mars 1811, qu'il périt, à peine âgé de 38 ans. Son nom figure sur l'Arc de Triomphe de l'Etoile.

Cette vie si courte et cependant si bien remplie de hauts faits et de brillantes actions, vie au cours de laquelle il reçut quatre blessures et assista à cent quarante-deux sièges, combats ou batailles

rangées, inspire à tous de vifs sentiments d'admiration, et on se sent involontairement attiré et pénétré de respect envers une époque si féconde en traits d'héroïsme.

M. le Président donne ensuite lecture du compte rendu de l'excursion du 30 mai, à Choisy-au-Bac, Le Plessis-Brion, Thourotte, Elincourt-Sainte-Marguerite, Bellenglise, Ressons-sur-Matz, et Baugy, à laquelle prirent part douze membres de la Société historique.

M. Plessier retrace avec sa précision ordinaire, agrémentée d'un certain humour, tous les détails de cette charmante excursion. Il nous fait l'historique, non seulement des édifices visités, mais encore des lieux parcourus.

Le premier arrêt est d'abord à Choisy-au-Bac, pour la visite de l'église, édifice de plusieurs époques, restauré par Z. Rendu, avec façade, clocher et nef du XIIe siècle. On admire aussi la croix du cimetière, du XIIIe siècle.

Au Plessis-Brion, les excursionnistes visitent le château en briques et pierres, datant du commencement du XVIe siècle, élevé par le grand maître de l'artillerie, Jean de Pommereul, seigneur du Plessis-Brion, et l'église avec clocher et bas-côtés modernes, mais n'offrant rien de remarquable.

A Thourotte, la visite de l'église est faite sous la conduite de l'abbé Hermant : Edifice avec façade, chœur et clocher du XIIe siècle, au riche mobilier ; rétable en bois sculpté, précieux produit de l'art flamand du XVIe siècle, si bien décrit par le chanoine Marsaux ; la chaire à prêcher, provenant de Minimes de Compiègne ; le maître-autel tombant de vétusté, et le banc-d'œuvre du XVIe siècle

Pressés par le temps, nos confrères ne font que passer à Machemont, où il leur est impossible de visiter les restes du prieuré de Saint-Amand dont l'historique a été fait par l'abbé Gordière.

A Elincourt, la visite de l'église est faite sous la direction de l'abbé Gallois. Cette église, une des plus importantes de la région, est un monument du XIIe siècle dont les bas-côtés ont été reconstruits

en 1755. Pour de plus amples détails, M. Plessier renvoie à l'historique du village, dû à la plume de M. Peyrecave.

Après le déjeuner et une visite au château de Bellenglise, les excursionnistes se remettent en route pour Baugy, avec un seul arrêt : Ressons-sur-Matz, où M. le chanoine Chrétien se met obligeamment à leur disposition, pour la visite de l'église, dont la nef et le chœur datent du XIIe siècle, mais avec façade et bas-côtés appartenant au style flamboyant.

Enfin, nos confrères arrivent au château de Baugy, « véritable musée, capable de concurrencer avantageusement beaucoup de collections publiques », et où, suivant l'expression du Président, ils ne savent ce qu'ils doivent le plus apprécier de la courtoise urbanité de M. le marquis de Thuisy, ou des merveilles qui s'étalent sous leurs yeux. Ils commencent par la visite des salons bondés de meubles et de bibelots rares ; puis l'aimable propriétaire les fait passer dans la salle à manger, où un lynch est préparé à leur intention. La visite se continue par les somptueuses décorations du vestibule, par les tapisseries des Indes et de Chine du grand escalier, par des séries de dessins originaux, de gravures de toute beauté, etc

Mais il faut interrompre cette charmante vision, car la nuit arrive à grands pas.

On remonte en voiture et les excursionnistes rentrent à Compiègne vers huit heures un quart du soir, enthousiasmés de leur délicieuse promenade.

Il est procédé à l'admission de MM. Corbie et Prat, en qualité de membres titulaires.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

M. le chanoine Morel : Comptes de l'Hôtel-Dieu de Compiègne et inventaire de son mobilier au XIIIe siècle.

M. Leduc : Compte rendu du Congrès d'Avallon.

Le Secrétaire adjoint, B.-A. Dervillé.

COMPTE RENDU

DE

L'EXCURSION DE THOUROTTE-ÉLINCOURT

Le 30 mai, dès huit heures du matin, un certain nombre de membres de la Société historique, faisant mentir le proverbe compiégnois, se trouvaient réunis sous les arceaux verdoyants de la place du Palais ; et, à huit heures un quart, après s'être installée dans un breack confortable de la maison Doctrinas, la caravane longeait les bâtiments du château pour atteindre bientôt, par la Porte-Chapelle, la magnifique avenue que forme la route de Soissons en forêt.

Prenaient part à cette intéressante promenade :

MM. Allart, Benaut, Cauchemé, Delaidde, Desmarest, Mlle Deverson, Leduc, Mme Le Féron d'Eterpigny, Pillon, Plessier et le comte du Puget.

D'autres confrères : MM. R. Chevallier, Mareuse, F. de Roucy, colonel de Seroux, etc., que des motifs impérieux avaient fait revenir sur une décision antérieure, avaient exprimé tous leurs regrets de ne pouvoir se joindre aux heureux excursionnistes.

La première étape fut la coquette bourgade qui ne devrait plus être Choisy-au-Bac, mais *Choisy-sur-Aisne* ou simplement *Choisy*, depuis que des ponts permettent à ses habitants de franchir l'Aisne, dans la direction de Compiègne, et l'Oise, dans celle de Clairoix et de Janville.

Ce lieu est fort ancien. Sa situation, vers la pointe du delta formé par deux rivières navigables, en fit un point stratégique dès l'origine. Poste avancé des *Véromandui ?...* [1] ou mieux des *Suessiones* [2], il devint ensuite un des endroits préférés de nos rois et conserva son importance jusqu'au démantèlement complet de son château-fort, sous Louis XI, et la destruction de son vieux pont sur l'Aisne, au seizième siècle.

Il posséda jadis une abbaye célèbre et plus tard un prieuré, remplacés aujourd'hui par une simple succursale.

Il fut également le centre d'une châtellenie comprenant une douzaine de localités plus ou

---

(1) GRAVES. — *Précis statistique sur le canton de Compiègne*, page 73.

Les statistiques cantonales de Graves ont naturellement été souvent mises à contribution, pour la rédaction de notre compte rendu ; mais, pour ne pas multiplier outre mesure les renvois ou références, nous avons *guillemété complètement* les passages empruntés à cet excellent auteur, tandis que ceux des autres auteurs, donnant lieu à références spéciales, sont munis simplement de guillemets au commencement et à la fin.

(2) ERN. DESJARDINS. — *Géographie de la Gaule romaine*, T. II, pag. 452.

moins voisines, le siège d'une prévôté foraine embrassant neuf villages, et le « chef-lieu de « la maîtrise de Laigue, dont les officiers « siégeaient à Compiègne ».

Choisy n'offre actuellement qu'un seul monument remarquable, au point de vue archéologique : c'est son église paroissiale, naguère restaurée (presque trop bien restaurée) par l'un de nos zélés confrères, l'architecte Z. Rendu.

Cet édifice appartient en grande partie à l'époque romane et il prévient tout d'abord en sa faveur, par son extérieur et le soin extrême avec lequel ses diverses parties sont entretenues.

Les soubassements eux-mêmes ont été l'objet d'une attention particulière, car des revers en pavés, munis de caniveaux, éloignant les eaux pluviales des fondations, en assurent la parfaite conservation.

Son portail, formé d'une arcade romane ornée de boudins et d'un cordon de violettes reposant sur des colonnettes latérales, contient, en outre, une grande fenêtre à trois divisions aux sommets arrondis, et, au-dessus, « trois arcades romanes simulées ».

Le chœur, flanqué de deux chapelles symétriques, est polygonal, à ouvertures ogivales primaires ; mais les fenêtres de la nef sont à plein-cintre et la corniche extérieure présente une suite de corbeaux en consoles à têtes variées, « dans le goût du roman ».

Un clocher trapu, central, carré, formant deux étages et terminé en bâtière, couronne très agréablement l'édifice.

Les bas-côtés, d'époque plus récente, n'offrent rien de particulier.

L'horloge serait, dit-on, celle de Saint-Corneille de Compiègne ; mais le peu de temps dont on dispose ne permet pas de vérifier cette assertion.

L'ancien cimetière, contigu à l'église, renferme une croix monumentale en pierre de haut intérêt. Chacune des quatre faces est ornée d'une arcade ogivale trilobée, que surmonte un fronton triangulaire fort élégant [1].

De Choisy au Plessis-Brion, la distance est vite parcourue en voiture. Après un rapide coup d'œil dans l'église paroissiale, qui n'offre rien de bien intéressant, nous pénétrons dans l'enceinte du château, actuellement habité par notre nouveau confrère, M. le comte Jean de Bréda.

Ce manoir, avec ses anciens fossés encore revêtus de murailles, présente un aspect tout particulier. Le bâtiment principal est construit en pierres et briques, ces dernières formant losanges dans le parement des façades, par des assises plus foncées. La tourelle polygonale, du côté de la cour, et son escalier décoré d'anciennes armoiries, sont très remarquables ; et nous ne pouvons que féliciter notre excellent confrère de son heureuse pensée de faire disparaître les lourds appentis masquant l'édifice jusqu'à mi-hauteur, pour les remplacer par une ou deux ailes en retour qui, dégageant la construction, donneront plus de lumière aux belles pièces du rez-de-chaussée.

La façade principale que nous admirons du

---

(1) Z. Rendu. — *Notice historique et archéologique sur le Palais, etc., de Choisy-au-Bac*, Compiègne, 1856, pet. in-4° de 35 pag. et pl.

dehors, en face de la grille d'honneur, est encore beaucoup plus imposante. Les grosses tours cylindriques qui flanquent ses extrémités ; leur large « corniche avec modillons en « consoles imitant des machicoulis » ; le cours supérieur des petites fenêtres semblant « sup- « porter le toit et qui, vues de loin, figurent des « créneaux » ; sa belle porte renaissance et les baies du corps de logis, à moulures prismatiques ; son grand comble et les toits aigus de ses tours et tourelle, donnent absolument l'illusion d'un *ancien* château-fort... datant de la première moitié du seizième siècle.

Après avoir franchi le pont suspendu de l'Oise et salué du regard, à une faible distance, l'emplacement de *La Motte-Brion*, près duquel fut assassiné Dagobert III en 716, l'église de Thourotte nous apparaît bientôt dans un bouquet d'arbres.

La Motte-Brion ou plutôt *La Motte*, comme on le sait, était autrefois une forteresse importante, tandis que *Le Plessis*, suivant l'avis le plus autorisé, ne devait former qu'un système de défenses secondaires et passagères, où fut construit le manoir seigneurial, après la ruine de la principale forteresse.

*
* *

Thourotte, comme Choisy-au-Bac, est un lieu très ancien. Au dixième siècle, son imposante forteresse, reliée probablement avec La Motte-Brion par l'ancien pont dit : « de la Barre », formait une véritable barrière à l'invasion du pays par le cours de l'Oise.

Cette forteresse, portant d'ailleurs le nom significatif de *La Motte de la Barre*, était

située au midi, près de l'église, et sur une éminence considérable, passant à juste titre pour une ancienne tombelle, puisque « des « ossements épars furent trouvés dans ses « décombres. »

Ce château-fort a dû constituer, dès le haut moyen-âge, une défense de premier ordre ; et peut-être devrait-on y voir, par affinité étymologique et en donnant au mot *castrum* son sens primitif [1], le fameux *castrum barrum*, que le savant Peigné-Delacourt place un peu plus en amont de la rivière, aux environs de Bellerive [2].

Thourotte posséda également une collégiale, ainsi qu'une prévôté spéciale dont ressortissaient une trentaine de villages ou fiefs et un hôtel dieu qui furent, plus tard, réunis à ceux de Compiègne.

Cette localité ne présente aujourd'hui un certain intérêt que par son église, édifice isolé du pays, situé entre la rivière et le canal latéral, et dont les abords ont été profondément modifiés par l'exécution des travaux de ce dernier.

Il faut, en effet, emprunter le chemin de contre-halage sur une certaine longueur, et braver parfois les *impedimenta* dés cordes et perches des bateaux, pour y parvenir ; mais ces inconvénients disparaissent bien vite par la vue et l'étude du monument.

---

(1) Rich. — *Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines*, traduction Chéruel, au mot Castrum.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, T. XVII, pag. 771-777 et pl.

M. l'abbé Hermant, curé de Longueil-Annel et desservant de Thourotte, nous y attend d'ailleurs et se met gracieusement à notre disposition pour notre visite.

L'église de Thourotte, par son ensemble et ses multiples détails, demanderait une véritable monographie. Mais, ne pouvant nous attarder à en décrire toutes les parties intéressantes, nous nous bornerons à examiner rapidement quelques pièces de son riche mobilier.

En première ligne, viendra naturellement le splendide retable en bois sculpté et doré, qui a été si bien décrit par notre savant et regretté confrère, le chanoine Marsaux [1]. C'est là un des précieux produits de l'art flamand au XVIe siècle ; et il importe de le conserver avec un soin d'autant plus jaloux, que beaucoup de ses semblables ont disparu, par suite de l'indifférence, sinon de la cupidité de leurs gardiens naturels. Aussi, malgré le léger inconvénient qui en résulte pour son étude et sa juste appréciation, voyons-nous avec plaisir les vitres de celui de Thourotte s'interposer entre les curieux personnages du retable et l'admiration de certains contemplateurs, admiration pouvant parfois dégénérer en convoitise, voire même encore en plus coupable tentation.

Les peintures des anciens volets, malgré d'inintelligentes restaurations, ne sont pas sans intérêt et nous ne pouvons, non plus, que féliciter M. l'abbé Hermant de les avoir

(1) Bulletin de la Société historique de Compiègne, T. IX, pag. 1-13 et pl.

mieux mises en valeur, tout en les préservant davantage de l'humidité.

La chaire à prêcher, provenant des Minimes de Compiègne, joint à une richesse d'ornementation toute particulière, le grand mérite d'être parfaitement conservée. Sous ce double rapport, c'est donc le joyau de l'église de Thourotte.

Quant au maître-autel, avec ses colonnes torses, ses nombreuses et délicates sculptures, ses fines peintures renaissance aux trois quarts effacées, il formerait encore un incomparable morceau de goût et d'art, s'il ne tombait littéralement en ruine. Le temps, en effet, et surtout l'humidité ont tellement exercé leurs ravages sur toutes ses parties et notamment sur son splendide tabernacle, que le moindre accident pourrait le réduire en miettes ou en poussière.

Un autre autel secondaire, de même style et souffrant des mêmes causes destructives, n'en demeure pas moins très intéressant, et le tableau qui le surmonte aurait également une réelle valeur artistique, si l'humidité n'y avait marqué son empreinte, au point d'en effacer plus d'à-demi les personnages.

Quant au banc-d'œuvre, datant aussi du XVI[e] siècle, il est des plus remarquables et relativement mieux conservé. Aussi, félicitons-nous chaudement M. le Curé, malgré les pressants besoins pécuniaires d'une église vraiment délabrée, d'avoir su naguère résister aux offres tentantes d'un riche amateur, demandant la cession de cette belle pièce de menuiserie contre la *forte somme* et un *pastiche* que l'industrie actuelle s'entend tellement à établir, que l'on peut souvent confon-

dre le faux avec le vrai, le moderne avec l'ancien !

Enfin, nous ne saurions sortir de l'édifice sans jeter un coup d'œil sur la gracieuse tourelle intérieure, à pans de bois, donnant accès à la tribune. En admirant, une fois de plus, les cordelettes, blasons ou autres motifs délicatement sculptés sur l'arête de l'un des poteaux, nous devons toutefois regretter que cette tourelle ait été badigeonnée d'une façon si uniforme. Quel autre aspect eût-elle conservé, si les bois de sa charpente avaient été maintenus dans leur état naturel, ou réchampis en couleur bois, et le grossier badigeon, ton pierre ou lait de chaux, appliqué seulement aux remplissages !

Les instants passent rapidement ; et il est plus de dix heures et demie quand les excursionnistes quittent M. l'abbé Hermant, en le remerciant à la fois de sa complaisance et de sa grande amabilité.

Par suite, leur est-il impossible de visiter, à Machemont, les restes du Prieuré de Saint-Amand, dont un zélé confrère, M. l'abbé Gordière, a écrit minutieusement l'histoire [1], et doivent-ils *brûler* au passage, l'église de Chevincourt, où leurs devanciers avaient remarqué, en 1869, entre autres choses intéressantes : « Un pied de calice avec émaux du quatorzième siècle, des ornements brodés, chape et étole, datés de 1609, et la chaire en bois sculpté, de 1681 [2] ».

---

(1) L.-A. Gordière. — *Le Prieuré de Saint-Amand*, Compiègne, 1886, in-8 jésus de 389 pag. et 16 pl.

(2) *Excursions de la Société historique de Compiègne*, T. I, pag. 19.

Ils se contentent également d'admirer en poste, parmi les collines et les croupes verdoyantes qui ferment l'horizon à leur droite, deux points qui s'imposent spécialement à leur souvenir : le *Clos des Moines*, qui fournit jadis à l'un de nos confrères, M. A. de Roucy, bien des objets intéressants, dans les fouilles d'un cimetière gallo-romain [1] ; et le *Mont de Noyon*, qui a donné lieu à tant de controverses, depuis que Peigné-Delacourt y a placé le *Noviodunum Suessionum* [2].

*
* *

Il est exactement onze heures et demie lorsque nous nous arrêtons à Elincourt-Sainte-Marguerite dont les maisons, étagées en amphithéâtre et baignées dans des flots de verdure, attirent depuis longtemps nos regards.

Notre excellent confrère, M. l'abbé Gallois, nous rejoint bientôt et notre première visite est pour son église, dont il nous fait les honneurs avec autant d'amabilité que grande compétence.

Cet édifice, par ses dimensions et sa belle ordonnance, est l'un des plus importants de la région. Son histoire, ainsi que celle du bourg lui-même, a été très habilement faite par l'un de nos anciens, M. Peyrecave [3]. C'est

---

(1) *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, T. VII, pag. 273-286 et pl.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, T. XIV, pag. 309-372, et T. XVII, pag. 1-106.

(3) A. Peyrecave. - *Notice historique et archéologique sur Elincourt-Sainte-Marguerite*, Compiègne, 1888, in-8 jésus de 142 pag. et pl.

pourquoi, ne rapporterons-nous ici que certaines particularités signalées par notre érudit cicerone.

M. l'abbé Gallois nous fait d'abord observer que le chœur actuel, à l'origine, devait être accompagné de deux bas-côtés symétriques, terminés en hémicycle, avec voûtes en cul-de-four. Avant le grand incendie de 1742, l'église, parfaitement homogène et de la belle époque romane, se composait donc, indépendamment du portail et d'un clocher central : de la nef principale, dont nous voyons encore la belle abside, et de deux collatéraux, ou nefs secondaires terminées par des absidioles de même style. Le pignon plat du bas-côté droit a dû, par conséquent, être établi à une époque bien postérieure, probablement en 1755, au moment où l'on a considérablement agrandi le bas-côté gauche, en le reconstruisant entièrement, de même que le clocher.

En outre, selon notre confrère, la grande nef, par ses dispositions et son caractère général, trahirait visiblement *l'influence clunisienne*.

Nous admirons enfin le « bel autel en marbre de l'époque Louis XV, les diverses pierres tombales, la grille du chœur datée de 1762 » etc., signalés dans le compte rendu de l'excursion du 31 juillet 1873 [1]; mais c'est en vain que nous cherchons les « bras-reliquaires en argent, ornés de filigranes » décrits par un de nos confrères, M. Aubert [2]. Ces objets

---

(1) *Excursions de la Société historique de Compiègne*, T. I, pag. 65.

(2) *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, T. II, pag. 347-354 et pl.

intéressants, dont les similaires ou à peu près existent encore au trésor de la cathédrale de Beauvais [1], avaient déjà disparu, au moment de l'arrivée du zélé pasteur actuel dans la paroisse d'Elincourt.

Du cimetière communal, contigu à l'église, l'on jouit d'un panorama réellement féerique. La vue domine et embrasse la riante et pittoresque vallée du Matz, jusque vers sa trouée sur l'Oise, avec les masses sombres des forêts se confondant avec la brume du ciel, à l'extrême arrière-plan. Plusieurs des excursionnistes sont encore en admiration devant ce tableau grandiose, que les autres ont déjà rejoint l'hôtel Caillet, où nous attend un déjeuner simple, mais réconfortant et bien servi, auquel tous font grand honneur.

Après le déjeuner, nous ne saurions, malgré notre vif désir, songer à visiter l'emplacement du château de *Beauvoir*, dans lequel, suivant certaine tradition, fut enfermée La Pucelle, ni les restes du prieuré de Sainte-Marguerite, sans risquer de compromettre la suite de notre excursion. Mais, nous considérons comme un devoir de nous rendre à *Bellenglise*, pour renouveler à la famille de notre très regretté confrère, M. Dutilleul, nos respectueuses et cordiales condoléances. Malheureusement, nous avons le regret de n'y rencontrer que la concierge, à laquelle le Président laisse un mot à l'inten-

---

(1) Les bras-reliquaires de la cathédrale de Beauvais ont fait l'objet, de la part du chanoine Barraud, d'une intéressante notice insérée dans les *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, T. VII, pag. 221 et suiv. avec pl.

tion de ses maîtres et les assurant des vifs sentiments de sympathie des membres de la Société historique.

Malgré ce contre-temps fâcheux, la permission de visiter intérieurement et extérieurement nous est facilement octroyée, et nous nous hâtons d'en profiter.

Cette vaste habitation, nombre de fois citée dans nos publications, a véritablement grand air, et elle en impose également par son impeccable tenue. La façade rappelle, jusqu'à un certain point, celle du château de Plessis-Brion, mais le côté de la cour en est bien autrement important. A noter spécialement, pour l'extérieur, les annexes récemment édifiées par l'intelligent architecte H. Bernard, notre confrère, et qui, lorsque le temps y aura mis sa patine, s'harmoniseront très agréablement avec les anciennes constructions.

A l'intérieur, notons également, au rez-de-chaussée : les restes de l'ancien manoir avec leurs belles voûtes en briques et leurs nervures de pierre en tiers-point, servant actuellement de cuisine ; des pièces somptueusement aménagées en salons, salle à manger, etc., dans les constructions de date intermédiaire ; et, au premier étage, une chambre à coucher, de style empire, dont la pendule est une pure merveille.

*
* *

Après avoir regagné Elincourt et pris affectueusement congé de notre confrère, M. l'abbé Gallois, notre retour s'effectue par Ressons-sur-Matz, en passant par Margny, dont nous serions heureux de visiter l'église.

Mais force nous est de parlementer inutilement avec une grille fermée, et c'est en vain qu'un de nos jeunes confrères, descendant de voiture, prononce à plusieurs reprises le : « Sésame, ouvre-toi. »

Dès notre arrivée à Ressons, l'excellent doyen, prévenu de notre présence, se met obligeamment à notre disposition et nous fait visiter son église en archéologue consommé.

Cet édifice, comme l'antique bourgade elle-même, a subi de nombreuses et bien dures vicissitudes et il s'en ressent étrangement. Son clocher énigmatique ; ses collatéraux dont un décollement ou une immense lézarde, vers le chœur, menace l'un d'une destruction plus ou moins prochaine ; ses voûtes en grande partie inachevées, etc., indiquent des restaurations et des agrandissements opérés à des époques successives, mais surtout au seizième siècle.

Le chœur et le transept nord, de l'époque romane, présentent beaucoup plus d'unité et par suite un plus vif intérêt. M. le chanoine Chrétien, en ouvrant l'une des boiseries, derrière l'autel, nous fait toutefois remarquer combien cette partie de l'église a été remblayée. Le niveau du sol actuel y affleure en effet la tablette d'une ancienne piscine et recouvre, jusqu'à mi-hauteur, les colonnettes des gracieuses arcades simulées du soubassement intérieur.

Les restes de vitraux peints du seizième siècle, signalés par la plupart des visiteurs, sont actuellement bien minimes, car ils se réduisent à quelques débris enchâssés dans les lobes supérieurs de la principale croisée de la façade.

L'extérieur, quoique aussi disparate mais plus achevé comme reconstruction, surtout dans les parties latérales, offre plus d'intérêt encore, et l'on en détaillerait avec plaisir les divers éléments [1].

Mais le soleil, ou plutôt l'aiguille du cadran du clocher a tourné si vite, que nous songeons à peine à quitter Ressons, que déjà notre distingué confrère, M. le marquis de Thuisy, doit nous attendre avec impatience à Baugy.

Aussi, à notre extrême regret et bien qu'elles figurent au programme, sommes-nous obligés, dans notre course précipitée, de sacrifier absolument les localités intermédiaires.

Nous franchissons successivement Marquéglise, Antheuil et Monchy-Humières, dont l'imposant et vaste château, avec ses grilles fermées, ses innombrables persiennes closes, semble mélancoliquement attendre qu'on vienne le réveiller de sa léthargie.

Parvenus enfin au domaine de Baugy, nous pénétrons sous les ombrages du splendide parc que notre grand retard, hélas ! nous fait craindre de ne pouvoir visiter, et, bientôt après, dans l'hospitalier manoir où nous est réservé le plus sympathique, le plus cordial accueil.

---

(1) Cette église est longuement décrite dans *Le Doyenné de Ressons-sur-Matz, en 1890*, pag. 84-89, et nous ne pouvons que renvoyer à cet ouvrage anonyme (dont M. le chanoine Chrétien serait l'un des discrets auteurs), pour les détails incompatibles avec un simple compte rendu d'excursion.

Notre premier devoir est de nous enquérir de l'état de Mme la marquise de Thuisy, qui est souffrante et alitée ; puis, nous ne savons alors, en vérité, ce que nous devons le plus admirer, de la courtoise et parfaite urbanité de notre excellent confrère, ou des merveilles qui s'étalent sous nos yeux.

Le château de Baugy, témoignant à la fois du goût élevé et de la grande intelligence de son heureux possesseur, forme en effet un véritable musée. capable de concurrencer avantageusement beaucoup de collections publiques. Toutes les pièces, notamment les salons, grands ou petits, la salle à manger, etc., sont littéralement bondées de meubles, tapisseries, tableaux, faïences et riches bibelots, aussi rares qu'intéressants, qu'il nous est impossible d'énumérer et encore moins de décrire isolément.

Lorsqu'il juge notre curiosité à moitié satisfaite, notre très aimable confrère nous fait passer dans la salle à manger, où nous est réservée l'agréable surprise d'un magnifique lunch préparé à notre intention. Et là, tout en croustillant quelques fines pâtisseries ou dégustant d'excellents crus, notre hôte, avec la verve et l'humour que chacun lui connaît, nous retrace spirituellement les difficultés qu'il a maintes fois rencontrées, les péripéties par lesquelles il a dû nombre de fois passer, les déboires qu'il a souvent éprouvés dans ses recherches artistiques, datant de plus d'un demi-siècle !

Nous examinons ensuite les somptueuses décorations du vestibule, de la cage monumentale de l'escalier, constituées par d'authentiques tapis des Indes, par des tapisseries

chinoises, tissées sur soies multicolores, lamées d'or ou d'argent et pouvant toutes être considérées comme hors de pair. Et la visite se continue par des séries de dessins originaux, de gravures, la plupart uniques, jusqu'à ce que les premières ombres du crépuscule viennent mettre un terme à notre insatiable curiosité.

Le temps ne nous permet pas, à notre extrême regret, de voir les beautés du parc ni la célèbre fontaine de « Le Nôtre » ; mais nous ne pouvons quitter Baugy sans jeter un coup d'œil sur les charmants vitraux du XVIe siècle qui ornent sa petite église, et qui sont si avantageusement mentionnés dans l'étude de M. l'abbé Gallois [1]. Nous sommes en outre très agréablement surpris de rencontrer sur l'autel, des « montrances » superbes, avec reliques authentiquées, et dans la sacristie, une gravure ancienne figurant un très grand Christ en croix, le tout dû à la générosité du principal bienfaiteur de cette église, qu'il nous paraît superflu de nommer.

Enfin, après avoir chaudement remercié notre excellent et trop aimable confrère, et l'avoir prié de vouloir bien offrir à Mme la marquise de Thuisy, nos plus respectueux hommages, en même temps que nos vœux les plus sincères pour sa prompte et complète guérison, nous reprenons définitivement la direction de Compiègne.

Notre retour s'effectue naturellement par la voie la plus courte, soit par la section de la

---

(1) *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, T. XI, pag. 90.

route nationale n° 35, comprise entre Compiègne et Baugy.

Après avoir franchi, cahin-caha, la rude montée du village vers la plaine, nous atteignons bientôt cet alignement monotone qui jalonne le faîte du versant droit de l'Aronde. Sa rectitude absolue, ses interminables plantations et un pavage des plus fatigants, rendraient véritablement ce parcours insupportable, même en plein jour, sans les magnifiques panoramas qui se déroulent de chaque côté, et notamment en face, en approchant de la descente de Margny.

Mais, à notre extrême regret, nous ne pouvons jouir de ce dernier coup d'œil, l'un des plus ravissants qu'offre notre département, si fécond en sites remarquables. Les ombres du soir se sont épaissies ; Compiègne et ses alentours se confondent sous nos regards et la ville ne se distingue plus guère que par ses innombrables becs de gaz, émergeant de l'obscurité ou se réfléchissant dans les eaux de l'Oise, tandis que sa forêt, formant une zone plus sombre, la sépare seule du ciel où scintillent une infinité de lumières plus vives et bien plus éclatantes.

Nous traversons enfin l'important village de Margny, en laissant à droite son église qui, malgré son exiguïté notoire, devra propablement suffire longtemps encore à une agglomération sans cesse grandissante, mais dont la vue nous rappelle les évangélistes délicatement sculptés sur les panneaux de sa chaire à prêcher et les vantaux « renaissance » de son modeste portail.

Et vers huit heures un quart du soir, soit exactement douze heures après notre départ,

nous quittons la voiture sur la place de l'Hôtel-de-Ville, à Compiègne, au moment où nos concitoyens se disposent à entendre les accords et les flonflons de la musique régimentaire, mais, quant à nous, heureux de rentrer au logis, pour nous y reposer, tout en nous remémorant les différentes phases d'une délicieuse excursion.

PLESSIER.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

Le Général Baron de CHAMORIN

Vitam impendere vero.

I

Faire revivre, grâce à notre récit, une époque glorieuse entre toutes, extraordinairement féconde en actes d'héroïsme, et la proposer en exemple à nos jeunes générations trop amollies par le bien-être, ou tout au moins troublées par les doctrines décevantes de la paix à tout prix, tel est le but que nous avons visé en consacrant ces quelques lignes à la mémoire d'un des nombreux héros du premier Empire : le général baron de Chamorin.

Appartenant à une famille essentiellement militaire, il nous a paru que s'il y avait des plumes plus autorisées que la nôtre pour célébrer les louanges d'un des immortels participants de l'épopée impériale, il n'en était pas qui fût plus sincère, et à l'instar de Michel Montaigne, le fameux auteur des *Essais*, nous nous bornerons à dire : ceci est un ouvrage écrit de bonne foi. Vital-Joachim Cha-

morin naquit à Bonnelles, dont le Conseil municipal vient de décider l'apposition d'une plaque commémorative sur la maison qui l'a vu naître, dans le département de Seine-et-Oise, le 16 août 1773 ; il était fils d'un valet de pied du duc d'Uzès; sa mère s'appelait Marie-Joanny de Cherchi. D'une humble extraction, sa famille le destinait à la carrière paisible du notariat. Ses goûts personnels, ainsi que le cours des événements l'entraînèrent irrésistiblement vers la carrière des armes; tout contribuait à l'y pousser, sa haute stature, sa force physique remarquable, la nature de son esprit et de son caractère. Aussi, dès l'âge de quinze ans, entrait-il au régiment de Champagne-Infanterie; ce régiment devint, plus tard, le 7e de ligne, et il y fut incorporé le 23 décembre 1788, quelques mois à peine avant l'ouverture des Etats-Généraux de 1789. Chamorin fut fait caporal dans ce même régiment, le 27 avril 1792, et fourrier le 27 mai suivant. Ses débuts furent donc modestes et n'eurent pas la rapidité foudroyante qui signala les origines de la vie militaire de quelques-uns de ses compagnons d'armes.

Sa première campagne est de la même année. Il faisait partie de l'armée du général Montesquiou, qui envahit la Savoie, alors partie intégrante du royaume de Sardaigne, et il fit ses premières armes à la prise de Nice et au combat de Sospello, les 27 septembre 1792 et 14 février 1793. Ce brillant début lui valut le grade d'adjudant au 6e bataillon de l'Hérault, le 17 juillet de cette même année. Envoyé à l'armée des Pyrénées Orientales, il eut pour chefs successivement les généraux Du-

gommier et Pérignon, et prit une part active au siège et à la prise de Campredon. En récompense de sa conduite, le grade de sous-lieutenant lui fut conféré le 27 vendémiaire an II ou 11 octobre 1793. Le 11 floréal suivant, il participa à l'affaire du Boulou et à la prise du camp retranché de ce nom. C'est là qu'il reçut sa première blessure, un coup de biscaïen à la jambe gauche, en pénétrant, le premier, dans la redoute dite de Montesquieu. Renversé du choc, il se relève aussitôt et suivi seulement de deux grenadiers, se précipite sur l'ennemi, s'empare des canons qui défendaient la redoute, les tourne et en dirige le feu sur les Espagnols qui s'enfuient en désordre, abandonnant une position considérée comme inexpugnable.

Pour prix de cette action héroïque, le général en chef Pérignon le nomme provisoirement capitaine sur le champ de bataille. Le 26 thermidor suivant, sa vaillance au combat de Saint-Laurent-de-la-Mouga le fait confirmer dans ce grade, et à partir du 28 de ce mois, il compte au 8e bataillon de la Côte-d'Or, devenu plus tard le 12e de ligne.

II

Bientôt après, Chamorin passe à l'armée du Rhin sous les ordres du général Meunier ; pendant le peu de temps qu'il y demeure, il trouve le moyen de se distinguer au siège de Mannheim et au combat sur la Primf. Nos revers dans le nord de l'Italie, où commandait Schérer, déterminent la création d'une nouvelle armée ; il quitte les bords du Rhin

pour franchir …
nouvelle armée …

Il culbute …
none et à Borgo- …
de Mantoue. …
ennemis de l'ext…
affaire à ceux de …
de prudence et …

Il faisait mieux …
civile ; il savait, …
modérée, en étouf…

C'est ainsi qu'en…
nal au 1er floréal …
rebelles de la Hau…
départ de son corp…
apaisa promptemen…
ration qui du Berr…
Vélay, sans combat …
de la persuasion.

En reconnaissan…
gouvernement le …
nadiers du 2e batail…
y avait alors dans …
pagnies d'élite de …

En Italie, ce fut …
Dallemagne qu'il …

Le 7 fructidor …
Forte dont les p…

A l'approch…
s'était porté en …
dait l'entrée …

Chamorin …
des tirailleu…
Girardon. …
sintéressem…
refuse le g…
est offert, …

nadiers. Les ponts de Ronco et d'Arcole où la douzième demi-brigade se couvrit de gloire, sous les ordres et sous les yeux du général en chef Bonaparte, furent encore témoins de sa bravoure.

En l'an VII, toujours sous les ordres du général Dallemagne, il entre dans Rome, et le 5 nivôse, non loin de là, avec cette intrépidité qui le caractérisa toujours, il franchit, à la tête des grenadiers polonais, les murs de la ville de Frosinone, prise d'assaut, et y entre le premier. Le général Girardon demande de nouveau pour lui le grade de chef de bataillon. Il suit à San-Germano, la brigade de ce général, et dans le trajet, s'empare d'un parc d'artillerie autrichien de quatre-vingts pièces de canon.

Puis, dans la campagne de Naples, à la prise du château de Saint-Elme, il bat les Lazzaroni et les refoule dans la place de Naples, où ils sont faits prisonniers. Devenant alors aide-de-camp du général Girardon, il quitte l'infanterie pour passer, avec son grade, au 6e hussards, le 1er messidor an VIII.

Peu de temps après, pour se remettre de ses blessures, le général Girardon est obligé de rentrer en France, et le général Sauret, commandant le territoire de Venise, le prend pour aide de camp le 7 mars 1800. Préférant le service des camps à un emploi sédentaire, il est attaché à l'état-major du général de division Watrin et va faire sous ses ordres une nouvelle campagne en Italie. Dans cette seconde série de victoires, Chamorin se distingue d'une manière toute particulière à la prise d'Ivée et au combat de Casteggio, village pris et repris trois fois et qui ne reste au pouvoir

des Français que quand les Autrichiens acculés au torrent de Coppo y sont précipités. Il est cité à l'ordre du jour par le général Malher et reçoit les félicitations du général Watrin.

Le 20 prairial an VIII, au combat de Montebello, il est blessé d'une balle à la hanche droite, et deux jours après, à Marengo, le 14 juin 1800, il a deux chevaux tués sous lui en portant les ordres de son général.

Au passage du Mincio, il est frappé d'une balle au côté droit de la poitrine, n'en reste pas moins à son poste toute la journée, traverse la rivière un des premiers, rejette les Autrichiens sur la rive opposée, et le soir se fait encore remarquer à la prise du moulin de la Volta.

Il est fait chef d'escadron, sur le champ de bataille, par le général en chef Brune et cité avec les plus grands éloges par les généraux Dupont et Watrin.

Passé, à cette date, au 11e hussards, il reste attaché à l'état-major du général Watrin et devient son aide de camp définitif par décision ministérielle du 1er nivôse an X.

Le gouvernement consulaire ayant jugé à propos de retirer son commandement au général Tharreau, le général Watrin alla le remplacer à l'île d'Elbe. Chamorin l'y suivit et y resta jusqu'à la reddition de Porto-Ferrajo.

Le 29 thermidor an IX, les Anglais font une descente dans la baie de Bagnaja. Chamorin les repousse et les chasse devant lui avec tant de courage qu'il manque d'être victime de son impétuosité. Entraîné par les fuyards, il est contraint de monter sur une de leurs chaloupes ; mais, tandis qu'ils sont occu-

pés à s'éloigner du bord, dont les batteries menacent de couler les embarcations, il se jette à la mer, et arrive sain et sauf à la plage malgré une grêle de balles.

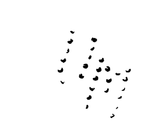
Le 27 fructidor, dans une seconde descente que tentent les Anglais vers Marciana, à la tête d'une vingtaine d'hommes, il repousse un bataillon ennemi auquel il fait 25 prisonniers. Murat le recommande alors dans les termes les plus bienveillants à la faveur du premier Consul en appelant sur lui toute sa sollicitude. Plus tard, il est chargé d'aller arrêter les termes de la capitulation de Porto-Ferrajo. Sur ces entrefaites, la signature de la paix d'Amiens, entre la France et l'Angleterre, évita au commandant anglais la douleur de se soumettre aux clauses de cette capitulation.

Il fit partie de l'expédition de Saint-Domingue contre les noirs révoltés ; cette expédition échoua bien plus par suite du climat que des difficultés stratégiques ; là comme partout notre héros se distingue entre tous.

A peine touche-t-il terre, qu'à la tête de 76 hommes, il chasse les insurgés de la ville du Cap haïtien, qu'ils venaient d'incendier, et il donne de nouveau la mesure de ses talents militaires, en les battant dans deux ou trois escarmouches.

III

La mort de son général, victime de la fièvre jaune, le force à rentrer en France, où il reçoit la croix de la Légion d'honneur qu'avait demandée pour lui le général Wa-



trin. Le 23 janvier 1804, il est nommé chef d'escadrons au 3e régiment de cuirassiers et se rend avec ce régiment au camp de Boulogne. Placé avec son grade dans les grenadiers à cheval de la garde impériale, le 5 septembre 1805, il va faire en Allemagne les campagnes de l'an XIII et de l'an XIV avec la grande armée.

A Austerlitz, il s'empare d'un convoi russe dont il sabre l'escorte et reçoit de l'empereur des éloges dont ce dernier n'était pas prodigue.

Aussi, le 14 mars 1806, le grade d'officier de la Légion d'honneur vient récompenser sa belle conduite depuis le commencement de la campagne. Il combat à Iéna, le 14 octobre 1806, puis à Hoff le 6 février 1807.

A la bataille si sanglante d'Eylau, le 8 février 1807, le maréchal Bessières, duc d'Istrie, lui annonce pendant l'action qu'il va être fait colonel. Sous les ordres du brave Lepic, il venait, avec son escadron, de traverser deux fois de suite trois lignes ennemies sans être atteint de la plus légère blessure.

Nos lecteurs recevront avec plaisir communication de la lettre ci-jointe, écrite le lendemain de la bataille, et sur le lieu même où il s'était illustré :

Preussich-Eylau, 9 février 1807, 7 h. du matin.

« Vous me demandez comment nous passons notre carnaval dans cette triste Pologne? Voici un épisode de nos divertissements qui vaudra bien tout ce que vous pourrez nous conter de vos plaisirs parisiens. Il est tout récent et ne date que d'hier. Vendredi dernier,

il y a eu bal à petit orchestre aux environs de Hof et à Hof. Les masques étaient les Russes avec lesquels nous n'étions pas d'accord. Ils voulaient la place, nous la voulions aussi et nous avons réussi à les en chasser.

« Hier, dimanche gras, grand bal à grandissime orchestre, sous la direction de S. M. l'Empereur, autour de la petite ville de Preussich-Eylau, qui a illuminé la fête. Ici la salle de danse était immensément plus grande et la querelle a été infiniment plus vive. Une plaine d'une étendue de quelques lieues, traversée de quelques légers ravins, entrecoupée de marais glacés et couverts d'une neige épaisse qui ne cessa de tomber pendant une partie de la journée : voici le théâtre de nos ébats. La neige qui nous fouettait le visage en énormes flocons, nous gêna beaucoup, mais ces fleurs d'une nature toute nouvelle en matière de décors ne seyaient pas mal à la saison ; et quelques grands sapins disséminés çà et là et couronnés des guirlandes les plus blanches, ne contribuaient pas peu, par leur sévère physionomie, à donner un singulier aspect à la fête qui a été terriblement bruyante. Bref, nous nous sommes battus toute la journée, et après une lutte des plus acharnées, où le terrain a été disputé pied à pied, les Russes ont fini par nous céder le champ de bataille. Ce matin, il est hideux à voir. Je montais ma bonne Charlotte qui franchissait les cadavres en bondissant avec une ardeur incroyable ; vous l'en aimerez davantage. Il ne m'est rien arrivé, quoique nous ayons été serrés de bien près par trois corps de l'armée russe que nous avons traversés deux fois, ayant en tête notre intrépide colo-

nel. Le pauvre Dahlemann, des chasseurs de la garde, a été tué. Je le connaissais depuis la campagne d'Italie ; c'est une grande perte.

« Ne me demandez pas si je pensais à vous ; cela est et sera toujours. Votre souvenir me semble le talisman qui me protège partout ; mais ici je l'avoue, ma pensée vous a été un instant infidèle ; il fallait sérieusement songer à se tirer de la bagarre. Elle a été rude et je ne crois pas qu'un seul d'entre nous ait pu penser à autre chose pendant près de deux heures, qu'à sabrer, pointer et parer.

« Nous sommes revenus comme par miracle et au grand étonnement de tous. Nos tirailleurs ne voulaient plus nous reconnaître, tant nous étions bien déguisés et, empêchés qu'ils étaient par la neige qui tombait toujours. Ils nous ont reçus à coup de fusils. Mon brave ami Vreuil a été blessé. Je n'ai pas eu une égratignure. Mon cheval en a été quitte pour une large entaille qui ne sera rien. Le maréchal Bessières m'a annoncé, quand nous avons rejoint le quartier général, que l'Empereur me faisait colonel. Sa Majesté n'a oublié personne et franchement nous méritions un peu qu'elle pense à nous : nous l'aimons assez pour cela ».

Colonel le 14 février 1807, Chamorin va commander le 26e dragons campé dans la vieille Prusse, sur les bords de la Passarge. Le 10 juin, il était blessé à Heilsberg, dès le début de l'affaire, et malgré sa blessure, à onze heures du soir, il dirigeait encore lui-même les charges de son régiment.

Placé dans la division du général Latour-Maubourg, il prend une vive part à la bataille

de Friedland (14 juin 1807), où le maréchal Bessières l'engage à moins s'exposer, et l'Empereur, après la paix de Tilsitt, en lui adressant les paroles les plus propres à flatter l'amour-propre d'un chef de corps, quand il passa à Châlons-sur-Marne la revue du corps d'armée qui se rendait en Espagne, lui accorda, pour son régiment, quarante croix de la Légion d'honneur, dont trois d'officier.

IV

Il nous reste à raconter la dernière partie de l'existence si courte et si bien remplie du général Chamorin ; elle s'écoula toute entière sur cette noble terre d'Espagne, qui devait être son tombeau.

Après la paix de Tilsitt, dirigé sur Bayonne, il passe la Bidassoa le 4 novembre 1808. Le 10, il combat sous les ordres du maréchal Lannes à Burgos, et le 22, il poursuit à Calahorra les troupes de Palafox, le futur et héroïque défenseur de Saragosse. Le 23, à Tudela, il attend dans un défilé une colonne espagnole forte de 8.000 fantassins, soutenue par de la cavalerie et de l'artillerie, il la charge, la met en fuite, lui prend quatre pièces de canon, ses caissons, et lui fait un grand nombre de prisonniers. Il passe alors momentanément sous les ordres du maréchal Ney et se distingue au combat de Calatayud.

Le 8 décembre 1808, après la prise de Madrid, l'Empereur, le félicitant pour sa belle conduite à Tudela, charge le général Lefebvre-Desnoëttes de lui annoncer qu'il le fait, suivant l'expression usitée alors, commandant

de la Légion d'honneur. Ce très grand et très rare honneur lui fut conféré le 11 janvier 1809.

Bientôt après, il rejoint sa division placée sous les ordres du duc de Bellune, division cantonnée à Tolède. Le 13 janvier 1809, il se distingue à Uclès, puis le 20 à Truxillo. Le 28 mars, il se signale à la bataille de Médelin, gagnée comme par enchantement par deux divisions de cavalerie contre une armée de 40.000 hommes.

Il écrivait après cette affaire : « Nous venons de remporter une victoire éclatante. J'ai fait plusieurs charges ; toutes ont été heureuses. Le 26e s'est couvert de gloire ; l'infanfanterie en a été émerveillée. Le maréchal et les généraux m'ont fait toutes sortes de bons compliments ; j'espère que le régiment ne sera pas oublié. Nous avons tué plus de dix mille hommes, tous sabrés par la cavalerie. Je n'exagère pas, nous avions mal au poignet. Le régiment a une très belle réputation, et sans trop d'amour-propre, il la mérite ».

Distinction bien rare parmi les colonels de l'Empire : il avait été créé baron le 10 février 1809, avec une dotation de 4.000 francs constituée sur les domaines du royaume de Westphalie.

Nous avons encore à le voir à la bataille de Talaveyra-de-la-Reina, après laquelle le général Latour-Maubourg demande pour lui au roi Joseph Bonaparte la croix d'officier de l'ordre du Mérite militaire d'Espagne ; à le suivre à Ocâna, où arrivant le soir après une marche forcée, il peut encore prendre part à l'action et enfoncer l'aile droite ennemie.

Nous le voyons encore, au cours des mois de mai et d'avril 1810, détruisant les bandes de guérillas qui désolaient la Sierra Morena et l'Estrémadure. Admirons-le ce soir, où, avec une incroyable audace, il met en fuite un corps d'armée d'insurgés, quand il eût dû être fait prisonnier. Il venait de poursuivre et de disperser un fort parti ennemi, la nuit tombait quand, arrivé à l'extrémité d'un défilé, il aperçoit les feux d'un bivouac.

Il ordonne le plus grand silence, fait mettre pied-à-terre aux dragons, puis commande un feu de peloton. Les Espagnols, se croyant surpris par une troupe considérable, s'enfuient en désordre, abandonnant tous leurs bagages, et Chamorin, pour ne pas s'en embarrasser, y fait mettre le feu. Le lieu de l'action était Ignojoza et ceci se passait le 25 avril 1810. Le général Latour-Maubourg le félicita en lui disant que nul autre n'eût pu s'acquitter avec plus de bonheur et d'intelligence de la mission difficile dont il venait d'être chargé.

Au commencement de mai, il vient, avec son régiment, se reposer à Cordoue. Vers la fin d'août, il recommence la guerre de partisans dans la Sierra Morena et l'Estrémadure et rentre à Cordoue le 15 novembre, après l'avoir menée avec le même succès qu'auparavant. Le 22 décembre, il reçoit l'ordre d'aller seconder le maréchal Soult dans l'investissement de la place de Badajoz. Sur sa route, il rencontre, le 31 décembre, à Azuaga, un parti espagnol trois fois plus fort que lui ; il l'attaque, le défait et termine l'année glorieusement en le faisant presque en entier prisonnier. Pendant les mois de

janvier et de février 1811, dont il passe quarante jours consécutifs au bivouac, par une pluie presque continuelle, il participe aux sièges d'Olivenza, d'Albuquerque et de Badajoz. Il poursuit et détruit les bandes du général La Romana, puis celles du général la Carrera, qui cherchait à s'introduire dans cette dernière place pour la ravitailler.

V

Voici en quels termes Chamorin raconte les péripéties de la bataille de la Gebora, où il se couvrit de gloire : « Depuis notre départ de Cordoue, nous avons eu de très belles affaires. Après la prise d'Olivenza, nous sommes venus, le 26 janvier, faire l'investissement de Badajoz. Nous avons passé la Guadiana, le 27, et nous avons pris position alternativement entre Elvas, Campo-Mayor et Badajoz. Le 6 février, toute la cavalerie espagnole et portugaise, au nombre de 1,500 chevaux, avait fait repasser la Gébora à 200 hommes de cavalerie que nous avions de l'autre côté. Cette troupe, commandée par le général La Carrera, qui tentait de s'introduire dans la place, avait avec elle une bonne artillerie et occupait une position difficile à attaquer. Cependant nous l'avons chargée, culbutée et, outre son matériel de guerre qu'elle a perdu, nous lui avons enlevé quatre obusiers et fait trois cents prisonniers.

« Le 9, l'ennemi a voulu prendre sa revanche et, pour nous faire repasser la Gébora, il lui a fallu 8,000 hommes d'infanterie, de l'ar-

tillerie et toute sa cavalerie. Nous avons fait la plus belle retraite.

« L'ennemi marchait sur trois colonnes et, malgré sa supériorité numérique, il lui a fallu plus de quatre heures pour nous faire reculer d'un quart de lieue sans jamais oser entreprendre de charger sur nous. Nous sommes ainsi restés derrière la Gébora que nous venions de repasser, lui, occupant le pont qu'il a de suite coupé et garnissant la montagne de son infanterie qui y reste campée. Sa position était d'autant plus forte qu'elle était appuyée au fort San-Christoval. Le maréchal, après l'avoir reconnue, résolut de l'en chasser.

« Le 19, l'attaque a eu lieu, les eaux de la Gébora s'étant un peu retirées. A quatre heures du matin, toute la cavalerie, composée des 2e et 10e hussards, 2e chasseurs, 14e et 26e dragons, passa la rivière à gué un peu au-dessous du pont coupé, gagna la gauche de l'ennemi pour l'amuser, pendant que l'infanterie la passait au-dessus et se dirigeait sur la montagne pour manœuvrer, entre l'ennemi et le fort San-Christoval.

« Cette manœuvre avait pour but de lui enlever la retraite sur Badajoz, tandis que nous lui coupions celle de Campo-Mayor. Tous les mouvements ordonnés par le maréchal ont été parfaitement exécutés Le général Latour-Maubourg nous a divinement fait manœuvrer, toujours à portée de la fusillade.

« L'ennemi s'était formé en plusieurs carrés ; l'un d'eux, composé d'environ 3,000 hommes, nous semblait destiné ; nous manœuvrions constamment autour de lui. Notre infanterie était derrière. Nous reçûmes l'ordre de faire peloton à gauche et de nous por-

ter rapidement de son côté pour nous lier à son mouvement. Cette manœuvre nous donna la tête de la colonne, en marchant par la gauche.

« Arrivé devant l'angle du carré, je m'aperçus que trois obus et quelques boulets d'une batterie établie derrière nous venaient d'y arriver et y avaient mis un peu de désordre ; j'en profitai, je chargeai. L'enfoncer, le traverser, fut l'affaire d'un clin d'œil.

« Nous le fîmes prisonnier et sans nous arrêter, nous courûmes sur cinq pièces d'artillerie ; nous en prîmes de suite quatre et deux obusiers, la cinquième fut prise, au milieu d'un escadron ennemi, avec un général et son aide de camp. Le désordre était à son comble ; le centre mis à découvert par la prise du carré ne soutint pas notre choc : il entraîna dans sa déroute ce qui tenait encore de l'aile droite, et tout fut fini.

« C'est une fort belle affaire, et cette bataille de la Gébora est vraiment étonnante. Nous y avons pris toutes les anciennes troupes de La Romana avec lesquelles nous nous étions déjà rencontrés dans le Nord, et que nous avions si bien battues.

« J'ai été très heureux, quoique j'ai failli être roué sous un caisson, en arrivant sur les pièces d'artillerie. Mon cheval, embarrassé dans les traits, s'est abattu, le caisson a été culbuté et j'ai été un peu froissé ; cela ne m'a pas empêché de remonter aussitôt à cheval et de continuer ma course. Les généraux ont été très contents de moi et j'ai reçu un compliment bien flatteur de la part du maréchal duc de Dalmatie, à qui on avait rapporté que j'avais été blessé. Il me témoigna la plus vive satisfac-

tion, quand il vit qu'il n'en était rien. Il me vint trouver de suite après l'affaire ; je causais avec le général Latour-Maubourg et en présence de tout son état-major, il m'a fait les plus grands éloges sur l'à-propos de ma manœuvre et la manière dont nous avons travaillé les pèlerins.

« Voici textuellement les paroles prononcées par le maréchal Soult : « Ah ! vous voilà, colonel Chamorin, on m'a dit que vous aviez été blessé ». Sur sa réponse négative : « Tant mieux, j'en aurais été vivement affecté. L'armée a besoin de vos services et vous lui avez montré aujourd'hui combien ils peuvent lui être utiles. Vous avez été, comme toujours, brave et habile, et votre beau régiment vous a vaillamment secondé. Votre manœuvre, secondée et exécutée à propos, nous vaut une belle victoire ; j'en informerai l'Empereur ». « Je suis bien content d'avoir fait cette belle campagne, nous n'avons pas démenti notre bonne réputation. N'est-ce pas, mon cher Bessodes, écrit-il à un de ses amis, major du 26e dragons. à cette époque à Cordoue, qu'il est bien beau d'avoir pris en deux mois de temps vingt mille hommes, trois cent vingt-six bouches à feu et cinq places fortes : Olivenza, Badajoz, Campo-Mayor, Albuquerque et Valenzia de Alcantara ; ces deux dernières par les dragons tout seuls ».

VI

Après cette héroïque victoire de la Gébora, les maréchaux ducs de Dalmatie et de Trévise demandèrent de nouveau pour Chamorin le grade de général de brigade. Un décret du

5 mars 1811 l'élevait à cette dignité; il était ainsi motivé : M. le colonel Chamorin remplira avec une égale distinction le grade de général de brigade qui est demandé pour lui. Cet officier, qui joint à une bravoure signalée un mérite réel et des connaissances étendues, est un des meilleurs de l'armée. Le 24, son brevet de général arrivait à l'état-major, et le 25 la mort le frappait dans les plaines de Campo-Mayor, sans qu'il ait pu voir ce dernier sourire de la fortune.

A l'approche du général Lord Béresford qui, par l'ordre du duc de Wellington, venait avec des forces considérables reprendre la place de Campo-Mayor, le général Latour-Maubourg la fit démanteler et forma un convoi de toute l'artillerie qu'elle renfermait pour l'évacuer sur Badajoz. Chamorin, avec 500 chevaux et un bataillon du 100e de ligne. dont le reste flanquait le convoi, fut chargé de protéger la retraite ; avec ces faibles ressources, il arrêta, pendant près de huit heures, la marche de l'ennemi, fort de 7,000 fantassins et de 5 à 6,000 chevaux, lui fit environ une centaine de prisonniers et permit au convoi de gagner Badajoz.

Depuis le matin, il avait opéré plusieurs charges avec succès ; mais au moment de se replier définitivement sur Badajoz, il veut tenter encore une fois la chance des combats ; il charge en tête de la compagnie d'élite de son brave régiment, mais ici le bonheur lui fait défaut. Emporté par sa fougue habituelle, il pénètre trop avant dans les rangs anglais, se trouve séparé des siens, puis démonté et combattant à pied après avoir perdu son casque dont le turban avait

été coupé dans une des charges du matin, il périt au milieu des cadavres de ceux qu'il avait abattus.

Les Anglais, qui admirent son courage, lui crient en vain de se rendre. Fidèle à son serment, lui qui avait écrit à ses amis : « Si l'on vous dit jamais que je suis prisonnier des Anglais, n'en croyez rien, c'est que je ne serai plus, il ne m'auront que sans vie », il répond par des coups de sabre aux diverses sommations qui lui sont faites et, dans ce moment où il y va de sa vie, il frappe d'un coup mortel un jeune dragon anglais, fils de famille, confié à la tutelle d'un vieux soldat.

Ce fut le signal de sa mort ; car, au moment même où tombe sa victime, le vieux surveillant du jeune gentilhomme se précipite sur lui et, d'un coup de sabre, lui sépare la tête en deux. En apprenant sa mort glorieuse, le maréchal Soult dit, en présence de plusieurs généraux et officiers supérieurs : « Je le regrette sincèrement, c'est un brave que je perds ; c'était l'un de mes meilleurs officiers d'avant-garde ».

Sa tombe s'ouvrit au milieu même de sa victoire, et l'on peut dire de lui, comme d'un illustre soldat, qu'il mourut sur un lit de cadavres. Il fut enterré sur le champ de bataille, au lieu où il était tombé, par les soins du général anglais Béresford, avec tous les honneurs de la guerre, en présence d'une députation de sous-officiers et soldats qui avaient été réclamer son corps. Le général Latour-Maubourg reçut le lendemain une lettre du général ennemi qui rendait un témoignage éclatant de l'héroïsme de Chamorin, et dans laquelle il disait que l'officier

tué la veille sur le champ de bataille de Campo-Mayor avait, avec sa petite troupe, opposé une résistance au-dessus de tout éloge.

VII

Voici, pour compléter sa biographie, ce que le général Latour-Maubourg écrivait à son fils qui lui demandait, en 1839, une copie de la lettre du général anglais :

« Dammarie-les-Lys, 18 octobre 1839.

« Je regrette vivement de ne pouvoir mettre entre vos mains le témoignage que vous me demandez et qui prouve l'estime qu'avaient pour votre père les ennemis que nous combattîmes ensemble pendant si longtemps. Je ne retrouve plus la lettre de Lord Béresford. Néanmoins, vivez en repos ; il y a assez de faits qui proclament son mérite pour que sa réputation puisse se passer de l'assertion que vous désirez, mais qui, je l'avoue, est des plus honorables. Et puisque, par cette circonstance toute fortuite, je suis amené à vous parler de lui, je ne terminerai pas ma lettre sans vous exprimer combien sa mort, toute glorieuse qu'elle ait été, fut vivement ressentie dans cette partie de l'armée française qui, à cette époque, se trouvait en Andalousie, par ma division qui avait su l'apprécier, par son régiment qui l'aimait jusqu'à l'adoration et par moi particulièrement qui perdis en lui un officier supérieur, plein de zèle et d'activité, de courage et de talent et un bon et sincère ami.

« Certes, le général Béresford, en m'écri-

vant pour me dire tous les éloges qu'avait mérités le commandant de l'arrière-garde française pendant toute la durée de l'affaire de Campo-Mayor, où nous perdîmes, vous, le meilleur des pères, moi un des plus braves officiers de ma division, ne m'apprit rien que je ne susse aussi bien, et je crois même mieux que lui. Mais sa lettre, témoignage éclatant de l'estime et de la haute réputation que s'était acquises dans l'esprit des ennemis auxquels nous étions opposés, depuis si longtemps, le brave officier, dont nos rangs venaient d'être privés, a contribué seulement à nous faire mieux sentir, en admettant que cela fût possible, l'étendue de la perte que l'armée venait de faire et la justice des regrets dont elle était suivie.

« Ils étaient bien sincères, je puis vous l'assurer, de la part de nous tous, ces regrets qui attestaient de notre estime pour un homme qu'une mort glorieuse venait si tôt ravir à une belle destinée et à de nombreux amis ; car vous le savez déjà, votre père, par l'amitié, la franchise, la bonté de son caractère, la grande bienveillance qui lui était naturelle, comme par l'éclat de sa valeur et le nombre de ses brillantes actions, avait su se concilier l'amitié de tous ceux avec lesquels il avait vécu, s'était acquis d'une manière aussi solide que durable l'affection des officiers de tout grade avec lesquels il avait servi et avait dignement mérité, par l'intérêt et l'attachement qu'il leur portait, la vénération des soldats qu'il avait sous ses ordres et qu'il commanda longtemps et dans toutes circonstances avec une bien réelle et bien louable distinction. »

Il n'y a rien à ajouter à un tel éloge. Chamorin avait à peine trente-huit ans au moment où il fut frappé à mort et il avait assisté à 142 sièges ou batailles, avait été blessé quatre fois et avait suivi partout l'étendard de la République et l'aigle impériale. Une pension de trois mille francs fut accordée à sa veuve ; en mémoire de tant d'éclatantes actions, d'une vie dévouée tout entière à son pays, son nom, d'abord omis, car il n'avait exercé que peu de temps les fonctions d'officier général, fut, sur la réclamation de sa famille, inscrit en 1842 sur l'Arc de Triomphe de l'Etoile. Il figure également sur les tables de bronze du palais de Versailles.

Quand on parcourt le petit cimetière de Margny-lez-Compiègne, on aperçoit sur la gauche, en montant, et à peu près au milieu, un monument qui a été élevé par les soins de la famille du général qui a longtemps habité la localité. Il se compose d'une colonne commémorative élevée à la mémoire du général Chamorin ; il a la forme d'une stèle et sur les côtés, outre les armoiries conférées au baron de l'Empire, sont gravées les campagnes auxquelles il prit part : le Boulou, Frosinone, Borgo-Forte, Casteggio, le Mincio, Marengo, Marciana, Saint-Domingue, Austerlitz. Heilsberg, Eylau, Friedland, Tudela, Médelin, Ocâna, La Gebora, Badajoz et Campo-Mayor. C'est un cénotaphe, car le corps du général ne fut jamais rapporté d'Espagne. A ses côtés repose sa mère, Marie Joanny de Cherchi qui eut la douleur de lui survivre et ne mourut que le 13 avril 1834, à l'âge de

90 ans et 9 mois. Il est entouré comme d'une garde d'honneur, de ses trois frères, morts tous les trois au service de la France.

Le premier, Vital Chamorin, commandant de gendarmerie, chevalier de la Légion d'honneur, mourut en 1823. Le second, Vital-Joachim, qui faisait partie des gardes d'honneur, fut tué à la bataille de Leipzig, le 18 octobre 1813. Le troisième, Auguste-Constant, qui appartenait à la garde municipale de Paris, périt également dans une des émeutes qui ensanglantèrent la capitale en 1832. Ajoutons qu'à la défense de Compiègne, en 1814, défense dirigée par le major Othenin, dont une des rues de notre ville porte encore le nom, figurait aussi un Chamorin qui, criblé de blessures, alla mourir à l'hôpital de Compiègne.

Tous les membres de la famille également ont donc largement payé leur dette à la Patrie et pratiqué ces vertus guerrières qui ont inspiré à Alfred de Vigny son bel ouvrage de *Servitude et Grandeur Militaires*.

Le héros de notre histoire peut être proposé comme modèle aux générations actuelles et on peut lui appliquer à juste titre la maxime décernée à M. Thiers, l'éminent libérateur du territoire : *patriam dilexit, veritatem coluit.*

Il offre à notre admiration un heureux mélange des qualités et des défauts qui ont fondé la vieille France ; c'est sur ce mélange que repose la trinité, pour nous indissoluble, de l'Armée, de la Religion et de la Patrie.

PAUL LAMBIN.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Présidence de M. PLESSIER, président.

Séance du 19 juillet 1907.

Sont présents : MM. Allart, Benaut, Bias, J. de Breda, Cauchemé, Corbie, Daussy, Mme Deblangy, Mlle Deverson, MM. Dervillé, abbé Gallois, baron de La Motte, Moreau, chanoine Morel, chanoine Pihan, Plessier, Restoux, F. de Roucy et Vaesen.

MM. le baron de Bonnault, Peiffer, R. Chevallier et Fleuret, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Président annonce la perte faite depuis la dernière séance par la Société, par suite de la mort de M. Foubert-Cazé, ancien juge au Tribunal de commerce. La Société se joint à M. Plessier pour exprimer à la famille de M. Foubert, la cordiale expression de ses bien vives et respectueuses condoléances.

Ensuite, M. le Président procède à la présentation, comme membres titulaires, de M. Robert Chevallier, lieutenant au 8e bataillon de chasseurs à Amiens, par MM. R. Chevallier et Plessier ;

M. Fournier Sarlovèze, vice-président de la Société des Amis des Arts, 11, rue Marignan, à Paris, par MM. F. de Roucy et Plessier ;

Et de M. Eugène Albertini, agrégé de l'Université, par MM. Fleuret et Dervillé.

M. le Vice-Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

A propos de la dernière lecture de M. Lambin, sur le général Chamorin, M. Plessier communique une note de M. Blu, rappelant qu'un don a été fait

au musée Vivenel, en 1845, par le baron N.-A. Chamorin, de Margny-les-Compiègne. Ce sont deux pastels dont il est l'auteur, et mesurant 0m86 sur 1m16. L'un représente une « Entrée de la forêt de Parroy, près de Lunéville », et l'autre un « Chemin creux, près de Saint-Gorgon (Vosges) ». Ces œuvres sont classées sous les nos 216 et 217 du catalogue.

M. Plessier dépose sur le Bureau les ouvrages suivants, reçus des Sociétés correspondantes :

Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, 1906, 30e volume.

Annales de la Société archéologique de Nivelles, tome VIII, 3e et 4e livraisons.

Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie, 221e livraison, tome XII, année 1907, 1er fascicule.

Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes, 26e année, 3e série, n° 22, deuxième trimestre 1907.

Mercure musical, 3e année, n° 6, juin 1907.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Morinie, tome XXVIII.

Conférences des Rosati picards, XXVII, Remparts anciens de la Picardie, par A. Rostand, *et XXVIII, La Garde nationale d'Amiens*, par Ch. Lamy.

Bulletin mensuel de la Société d'archéologie Lorraine, 7e année, 1907, n° 6, juin 1907.

Bulletin de la Société archéologique de Sens, tome XXII, année 1906.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 3e série, tome 1, premier trimestre de 1907.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, année 1907 (juillet), 162e livraison.

Bulletin de la Société archéologique, etc., de Soissons, tome XII, 3e série, 1903-1904.

Revue Mabillon, 3e année, n° 9, mai 1907.

Après avoir signalé, dans ces diverses publica-

tions, les travaux pouvant plus particulièrement intéresser la Société historique, M. le Président donne la parole aux Membres inscrits à l'ordre du jour, pour différentes lectures.

L'Inventaire que nous énumère M. le chanoine Morel du mobilier de l'Hôtel-Dieu de Compiègne est doublement intéressant Nous y trouvons tout le détail de ce que possédait alors cette maison, d'abord en provisions de toutes sortes : blé, orge, avoine, pois, vin, huile, sel, porc salé, saindoux, etc.; puis, en objets mobiliers proprement dits : cuillers d'argent, coupes d'argent avec ou sans pied, coupes en fluorine, matelas, traversins, courte-pointes doublées de soie, couvertures doublées de petit gris, de peaux d'écureuil, de lapin, de renard, de chat ; et enfin, en bétail : 590 brebis, 194 agneaux, 29 vaches, 7 veaux, 87 porcs et 5 chevaux. Des meubles meublants, il n'est pas question.

Outre cette curieuse énumération, le document analysé par M. le chanoine Morel nous fait connaître des objets assez rares, comme les vases *murrhins* ou coupes en *murrhe*, c'est-à-dire en chaux fluatée ou fluorine ; des termes tombés en désuétude, comme le *bacon* ou flèche de lard salé, *l'alne* ou cuir à faire des chaussures.

A quelle époque remonte cet inventaire ? I est daté du 3 avril 1264. Il a été rédigé par Richard, prieur de l'Hôtel-Dieu, quand Saint Louis voulut confier cet établissement aux Trinitaires.

D'autres renseignements nous sont encore fournis par trois pièces de la même époque, jadis conservées aux archives de Saint-Corneille.

Ce sont d'abord deux autres inventaires, l'un, du mobilier livré au prieuré de Saint-Pierre, dont l'église sert aujourd'hui de salle de gymnastique ; et l'autre, du mobilier que l'abbaye de Compiègne donna pour sa ferme de Romigny-en-Tardenois. C'est ensuite le tarif des droits que percevaient les religieux sur les marchandises et denrées arrivant par eau à Compiègne ou y passant.

Grâce aux patientes recherches de M. le chanoine Morel, presque tous les objets énoncés dans ces diverses pièces ont été clairement définis.

Au lieu d'un document promis, il nous en a donc été apporté quatre.

C'est une excellente contribution à l'histoire du mobilier et de l'alimentation au XIII[e] siècle.

M. Leduc, qui a bien voulu se charger du compte rendu du Congrès de la Société française d'archéologie tenu à Avallon, « une des plus coquettes sous-préfectures de France », nous présente un travail remarquable par son exactitude et la précision des détails.

Il nous fait d'abord admirer, à Avallon : l'ancienne Collégiale du XI[e] siècle, devenue l'église Saint-Lazare, consacrée en partie, en 1106, par le pape Pascal II ;

L'ancien prieuré de Saint-Martin d'Autun, converti en établissement industriel ;

Et la Tour de l'Horloge, datant de 1456, devenue un musée préhistorique.

Le lendemain, les congressistes visitent, à Pontaubert, l'ancienne Commanderie du Temple, édifiée au XII[e] siècle, où se remarquent l'Assomption et l'Adoration des Mages ;

L'église de Saint-Père, « un des joyaux de l'art ogival bourguignon » ; les restes de la célèbre abbaye de Vezelay, fondée en 864 par Gérard de Roussillon, dans laquelle saint Bernard, par son éloquence, décida Louis le Jeune à prendre la croix ;

Et l'église de la Madeleine, restaurée par Viollet-le-Duc, un des monuments les plus précieux que possède la France.

A Semur, il nous fait admirer l'église Notre-Dame, fondée au XI[e] siècle, reconstruite au XIII[e] et réparée en 1450, avec cette particularité que la nef, longue de 52 mètres, ne mesure que 5 mètres de largeur.

La quatrième journée est consacrée à la visite de l'ancien prieuré de Saint Jean-les-Bonshommes, fondé en 1210 ; de l'église de Montréal,

ancienne collégiale construite en 1145, un des types les plus purs du style ogival.

Elle est terminée par la visite du château de Thésy, construit au XIIIe siècle, et de l'église de Saint-Antoche de Saulieu, du XIe siècle.

La journée suivante est employée à la visite d'Autun, cité remarquable par ses restes d'antiquités romaines et surtout par sa cathédrale, achevée en 1178, remaniée au XVe siècle, l'un des meilleurs types du style roman bourguignon.

Après la visite des belles ruines du Château des comtes d'Auxerre, à Drayes, les congressistes se rendent à Auxerre. Saint-Germain, la cathédrale, commencée en 1215 et terminée vers le XVIe siècle, la Préfecture, « un des plus beaux morceaux de l'architecture romane du XIIe siècle ; Saint-Eusèbe, sont, tour à tour, visités et admirés.

Enfin, la dernière journée est consacrée à Sens et à sa magnifique cathédrale, admirable vaisseau de 111 mètres de longueur, une des plus anciennes de France, avec la basilique de Saint-Denis.

M. Leduc, en terminant, remercie M. Lefèvre-Pontalis qui, par sa savante érudition, leur a fait non seulement admirer ces superbes monuments, mais a surtout su les leur faire aimer. « Car, comme le dit si bien l'aimable rapporteur, aimer ces vénérables Cathédrales, c'est aimer ses ancêtres, son pays, son histoire ; c'est aimer notre France ».

A la fin de la séance, est proclamée l'admission de MM. Robert Chevallier, Fournier Sarlovèze et Eugène Albertini en qualité de membres titulaires de la Société.

M. le Président rappelle aux membres non résidant que leurs volumes sont déposés chez M. Bias, libraire, où ils peuvent les réclamer.

Puis, les membres se rendent à la salle du Conseil municipal, où ils admirent les magnifiques toiles rappelant les principales phases de l'histoire de la cité. Ils sont heureux, en cette circonstance, de pouvoir adresser à l'auteur, M. Fournier Sarlovèze, devenu leur collègue, un hommage et des

félicitations bien mérités pour le talent dont il a fait preuve dans la composition et dans la parfaite exécution de ces œuvres remarquables.

La Société entrant en vacances jusqu'au troisième vendredi de novembre, l'ordre du jour de la prochaine séance sera fixé ultérieurement.

Le Vice-Secrétaire : B.-A. Dervillé

COMPTE RENDU

DU

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE D'AVALLON

Une indisposition ayant empêché M. le baron de Bonnault de faire le compte rendu du Congrès d'Avallon, pardonnez-moi d'oser le remplacer ; nous en aurons tous double regret : celui de le savoir souffrant et celui de ne pas entendre son récit toujours si vivant par son charme littéraire et scientifique.

Melun nous apparaît ; à peine un lointain coup d'œil est-il jeté sur Saint-Aspais et sur le château de Vaux-le-Pénil, que nous voici déjà en forêt de Fontainebleau, traversant à toute allure l'immense sylve.

Moret avec son énorme donjon carré, la silhouette charmante de son église gothique, sa campagne si chère aux peintres, fuit également....

A Montereau, nous cherchons des yeux le fameux pont où fut traîtreusement occis Jean-sans-Peur ; Sens nous apparaît au loin, aussitôt apparue, aussitôt disparue ; notre train roule avec une énorme vitesse ; la poussière qu'il soulève nous cache Joigny.

De Laroche à Avallon, nous traversons un

Lu à la Société historique, le 19 juillet 1907.

pays enchanteur ; les villages y sont nombreux et opulents ; leurs maisons bien blanches se serrent autour des belles églises, tout cela à demi caché au fond de vallons plantés de vignes. La charmante Cure y serpente après avoir creusé de nombreuses grottes dans la falaise.. . Le ravissement des yeux est de la voir franchir bien légèrement, avec des airs de grande colère, les pierres qui embarrassent sa route.

Voici Avallon toute pavoisée.

Etant en avance d'une journée. nous en profitons pour parcourir cette ville si pittoresque où rien n'annonce, à l'arrivée, une des plus coquettes sous-préfectures de France.

La statue de Vauban couronne une de ses belles promenades ; celle des petits Terreaux est une large terrasse établie presqu'à pic et dressée en amphithéâtre ; la vue s'y étend sur un vaste horizon boisé ; au pied de l'escarpement, le Cousin se déroule en cascatelles.

De cet endroit, on peut voir les restes de fortifications : grosses tours rondes avec leurs toits en poivrières ; courtines avec leurs échauguettes, et des remparts d'une prodigieuse élévation.

*
* *

L'ouverture du Congrès eut lieu à l'Hôtel de Ville, dans la grande salle des fêtes ; la municipalité nous y attendait pour nous souhaiter la bienvenue. Cette bienvenue souhaitée, nous nous rendons au musée, où nous trouvons de nombreux portraits d'illustrations locales. En sortant, nous remarquons de chaque côté de la porte, deux canons en fer

forgé, munis de leurs anneaux et datant du xve siècle.

L'église Saint-Lazare, ancienne collégiale dédiée à Notre-Dame, fut, au début du xie siècle, placée sous l'invocation de Saint Lazare. Les reliques du Saint ayant attiré les fidèles, l'église fut agrandie.

En 1106, le pape Pascal II en consacrait une partie : c'était le chœur avec les absidioles qui subsistent encore. On y ajouta, dans le courant du xiie siècle, la nef actuelle, ses collatéraux et les portails.

Au grand portail, on remarque de chaque côté trois colonnettes à chapiteaux corinthiens, celle du milieu ornée de cannelures en hélice, les deux autres droites ; ce portail était autrefois décoré de statues.

Le tympan représentait le Christ bénissant, entouré de deux anges et des symboles des quatre évangélistes. Au linteau, étaient figurés la cène et le crucifiement. Ces bas-reliefs ont été détruits en 1793.

Le petit portail présente une disposition analogue : de chaque côté se dressent des colonnettes dont les bases ont leurs tores inférieurs couverts d'ornements.

Les bas-reliefs du linteau et du tympan sont très mutilés ; ils devaient représenter les Saintes femmes au tombeau et le Christ descendant aux limbes pour délivrer Adam et Eve.

A l'intérieur, la nef comprend six travées voûtées d'arêtes ; ses piles aux arêtes abattues sont flanquées de quatre colonnes engagées qui supportent les grandes arcades, les doubleaux des grandes voûtes et ceux des bas-côtés.

Des feuilles d'acanthe très découpées ornent les chapiteaux.

Les collatéraux, de largeur inégale, sont également voûtés d'arêtes ; le chœur et les absidioles sont voûtés en cul-de-four ; quatre baies en plein cintre éclairent le chevet.

A l'abside, des têtes grimaçantes et des animaux divers se détachent sur les corbeaux.

De Saint-Lazare, nous nous rendons à Saint-Martin-du-Bourg, autrefois prieuré de Saint-Martin-d'Autun, aujourd'hui minoterie. Cette église est de la moitié du XIIe siècle ; le chœur est voûté d'ogives, les colonnes en marbre veiné semblent venir d'un édifice romain.

La tour de l'horloge, aujourd'hui musée préhistorique, fut bâtie en 1456 ; les échevins y tinrent leurs séances jusqu'en 1770.

Le lendemain, à 7 heures, nous traversions les faubourgs de Cousin-la-Roche et de Cousin-le-Pont, où nous nous engagions dans une étroite vallée qui semble plutôt une gorge, car la route passe au pied d'énormes falaises de granit que les érosions ont découpées d'une façon bizarre. Le Cousin y coule en sautant de roche en roche ; mais voici !..... Pontaubert dont l'église, ancienne commanderie des Templiers, fut édifiée vers le XIIe siècle. Le portail en plein cintre, du XIIIe, est encadré par des colonnettes ; au tympan, soutenu par un trumeau, nous remarquons l'Assomption et l'Adoration des mages.

Nous quittons les rives du Cousin pour les rives de la Cure, où nous trouvons Saint-Père dont l'église est un joyau de l'art ogival bourguignon. La nef et les bas-côtés sont du XIIIe siècle ; ils sont précédés par un joli porche, véritable dentelle de pierre ajourée du XIVe siècle. L'ouverture centrale est ornée

d'un tympan représentant le jugement dernier ; à droite, en entrant, un bas-relief représente, croit-on, les fondateurs de Vezelay, le comte Gérard de Roussillon et sa femme Berthe.

Le clocher est un des plus élégants que l'on puisse voir. Il a la forme d'une tour carrée à sa base ; le sommet est octogonal ; chaque étage est percé d'arcades et décoré de colonnes formant un ensemble admirable de grâce et de légèreté.

De Saint-Père à Vezelay, la route remonte la Cure dont les eaux de teinte rouillée bruissent sur les cailloux ; la vallée s'épanouit, telle une immense corbeille de verdure ; au fond apparaît l'éperon hardi sur lequel se dresse, majestueuse, la masse superbe de la basilique de Vezelay.

Cette église, reste d'une célèbre abbaye, fut fondée en 864 par Gérard de Roussillon.

Peu d'édifices religieux durent produire une sensation comparable à celle que devait inspirer la basilique au temps de sa splendeur ; sous les voûtes que venaient d'édifier les bénédictins, aidés par toute la chrétienté, Saint Bernard fit retentir son éloquence et décida Louis-le-Jeune à prendre la croix ; dans la vaste nef, se passèrent en partie les scènes mémorables de l'affranchissement des communes.

C'est dans ses murs que se réunirent Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion, avant leur départ pour la troisième croisade ; Saint Louis y vint une première fois, en 1267, pour y assister à la révélation des reliques de Sainte Madeleine, et une deuxième fois, en 1270, avant son départ pour la croisade.

Philippe-le-Hardi prit cette abbaye sous sa protection et entoura la ville de remparts ; désolée par les guerres de religion, elle fut supprimée en 1790.

L'église de la Madeleine est un des monuments les plus précieux que possède la France. Restaurée au XIX[e] siècle, par Viollet-le-Duc, elle mesure 120 mètres de long et se divise en trois parties bien distinctes : le narthex, la nef et le chœur. Le narthex, long de 22 mètres, fut ajouté à l'église, de 1128 à 1132 ; la façade en est très riche, le tympan central représente le jugement dernier et des scènes de la vie de Saint Lazare, de Sainte Marthe et de Sainte Madeleine.

Les trois portes de la nef sont plus riches encore que celles de la façade ; les tympans représentent la Nativité, une scène de la Résurrection, le Christ répandant le Saint-Esprit sur ses apôtres.

Quand les portes du narthex sur l'intérieur de l'église sont ouvertes, l'effet produit est vraiment grandiose.

Dans l'intérieur de l'église, les chapiteaux des colonnes représentent des scènes symboliques variées et traitées avec verve.

Le chœur offre un beau spécimen de l'art ogival primitif, contrastant avec la nef romane qu'il surpasse en hauteur et en largeur ; sous le chœur, se trouve la crypte où sont renfermées les reliques de Sainte Marie-Madeleine.

Les murs sont encore recouverts de peintures de l'époque de Saint Louis.

Vezelay conserve en grande partie ses anciens remparts ; on y voit encore plusieurs tours des XIV[e] et XV[e] siècles, flanquées de deux grosses tours à bossages.

A Flavigny, pour parvenir à l'ancienne abbaye, aujourd'hui fabrique de bonbons anisés, nous nous hissons à travers un dédale de petites rues bordées de maisons dont l'aspect, par la foule de détails et de motifs d'architecture romans, gothiques, ou de la renaissance, révèle une ancienne grandeur provinciale ; de l'abbaye, il ne reste plus qu'une crypte du VIIIe siècle.

L'église Saint-Genès, entièrement restaurée, offre peu d'intérêt, sauf pourtant son jubé, jeté au XVe siècle sur toute la largeur de la dernière travée de la nef.

Le spectacle rare et frappant d'une ville du moyen-âge se présente à nos regards, à notre arrivée à Semur. Bâtie sur une colline granitique de la rive droite de l'Armançon, elle apparaît avec ses quatre tours et ses murailles comme une citadelle inaccessible.

A l'intérieur, l'aspect est moins pittoresque ; on y rencontre pourtant : de vieilles maisons, la belle porte de Sauvigny, un joli puits avec son armature en fer forgé.

La promenade des remparts, dominant la gorge profonde où coule l'Armançon, nous offre des vues charmantes, qu'il faut quitter pour notre visite à Notre-Dame.

Cette église, avec son porche du XIVe siècle, est une des plus minces, des plus fluettes des églises gothiques : elle doit cette originalité à une inégalité remarquable dans ses dimensions. La nef, longue de 52 mètres, ne mesure que 5 mètres de largeur ; cette disproportion, qu'on ne rencontre pas ailleurs, est du plus gracieux effet.

Fondée au XIe siècle, cette église fut reconstruite au XIIIe, et réparée en 1450 ; c'est un

des meilleurs types du style ogival bourguignon.

A l'intérieur, nous admirons la magnifique verrière de la confrérie des drapiers et des bouchers ; sur un des bas-côtés, un superbe tabernacle en pierre ajourée, surmonté d'un clocheton haut de cinq mètres et délicatement sculpté, dans lequel on renfermait les Saintes Huiles ; dans la chapelle des fonts, un retable renaissance, et plus loin, une mise au tombeau d'un travail délicieux.

Notre visite se termine par le musée où nous trouvons des antiquités locales, préhistoriques et gallo-romaines.

*
* *

La quatrième journée de notre Congrès commence par la visite du prieuré de Saint-Jean-les-Bonhommes, ancien monastère fondé en 1210 par Anserie de Montréal ; les religieux y étaient connus sous le nom de bons-hommes.

La chapelle, du XIIIe siècle, comprend une nef terminée par une abside en hémicycle, et la voûte en berceau brisé de la nef est construite en briques. ... Cette construction en briques ne daterait que du XVIIIe siècle.

Dans le cloître, existent encore trois arcades romanes qui s'ouvraient sur la salle capitulaire.

Montréal est une petite ville, ancienne résidence de Brunehaut ; elle eût fort à souffrir de la guerre de cent ans et des guerres de religion.

Nous y remarquons les murailles d'une triple enceinte, des portes du XIIIe siècle, de vieilles maisons à tourelles des XIVe, XVe et XVIe siècles.

L'église, ancienne collégiale construite en 1145 par Anserie de Montréal, est un type très pur de style ogival. La porte d'en haut, qui se trouve à côté, lui sert de clocher ; le portail en plein cintre encadre un tympan nu ; au-dessus de la porte, une jolie rosace.

La nef est du XIIe siècle et ne fut terminée que vers le commencement du XIIIe.

Nous y admirons les magnifiques stalles en chêne, sculptées avec une verve quelque peu malicieuse ; un superbe lutrin, un précieux retable en albâtre, œuvre du XVe siècle, représentant la vie de la Vierge ; la messe de Saint Grégoire-le-Grand, Saint Etienne et Saint Laurent.

La visite au château de Thésy termine notre journée. Construit au XIIIe siècle par les abbés de Mouthiers, ce château, transformé en habitation moderne, présente encore un aspect imposant ; on y voit de belles caves divisées en travées d'ogives.

La nef, les tours romanes de Saint Antoche de Saulieu forment un type remarquable de l'architecture bourguignonne du XIe siècle ; le tombeau de Saint Antoche, monument du Ve siècle, y est restauré avec des symboles moitié païens, moitié chrétiens.

. ... Nous voici parmi les débris de l'ancienne et impériale cité romaine d'*Augustodunum*, qui remplaça Bibracte, aujourd'hui Autun.

Les murailles de la riche cité sont encore debout ; elles y dessinent un quadrilatère irrégulier de près de 6,000 mètres ; mais pourtant les murs sont découronnés de la plupart de leurs tours et les nombreuses portes ont en partie disparu, sauf pourtant celles

d'Arroux et de Saint-André qui, presque intactes, sont parvenues jusqu'à nous.

Les autres édifices romains sont de lamentables ruines, bien que l'un d'eux, baptisé temple de Janus, soit encore d'un effet grandiose ; l'amphithéâtre, envahi par les vases de l'Arroux, ne se distingue guère des campagnes voisines ; le théâtre, non moins dégradé, a cependant été restauré en partie et ses substructions dégagées montrent encore la disposition des gradins.

Dans le musée lapidaire, établi dans une ancienne chapelle du XIIe siècle, nous trouvons les débris du tombeau de Brunehaut.

La cathédrale achevée en 1178, est encore, malgré les remaniements qu'elle a subis au XVe siècle, un des meilleurs types du style roman bourguignon.

La façade, précédée d'un porche et flanquée de deux lourdes tours romanes, se compose de trois portails, celui du milieu en plein cintre, les deux autres en arc brisé ; six colonnes les séparent.

Le tympan principal est décoré d'un bas-relief représentant le jugement dernier ; à l'intérieur, la nef est voûtée en berceau, le chœur ne possède pas de collatéraux. On remarque, dans les chapelles des bas-côtés, des colonnes corinthiennes, des pilastres et des placages de marbres précieux enlevés aux ruines de quelque antique monument romain.

Je ne vous parlerai pas de notre visite au palais épiscopal, devenu un lieu de tristesse, la demeure des évêques d'Autun est vide !...

*
* *

Nous quittons ensuite Avallon pour nous diriger sur Auxerre, et notre première étape est Vermenton.

Nous visitons son église, dont la façade et les deux premières travées sont de la moitié du XIIe siècle ; le reste est postérieur d'une centaine d'années. La façade possède deux tours romanes dont l'une est en partie moderne; la tour sud est du XIIe siècle; le portail roman est très riche, mais mutilé.

L'église Saint-Martin de Clamecy est des premières années du XIIIe siècle ; de l'ancienne collégiale fondée, en 1075, sous l'épiscopat de Geoffroy de Champollement, évêque d'Auxerre, il ne reste rien.

Le portail forme presque porche, l'archivolte en arc brisé est composée de quatre voussures où se détachent les scènes de la vie de Saint Martin.

Le galbe qui surmontait la façade est détruit au niveau de la galerie ; une très belle rose et des arcs-boutants à galeries ajourées terminent cette façade.

Notre visite se termina par un déjeuner qui eut lieu dans le chœur de la chapelle de l'ancien évêché, aujourd'hui transformé en hôtel.

A Drayes, nous visitons les belles ruines du château des comtes d'Auxerre ; c'est dans cette demeure seigneuriale que fut jurée, en 1223, l'affranchissement octroyé la même année, par la comtesse Mathilde, aux habitants d'Auxerre.

L'église de Drayes est flanquée d'une tour de défense du XVIe siècle ; le portail en plein cintre est encadré par quatre colonnettes ; la nef en berceau semble être du XIIe siècle.

Notre journée, déjà si bien employée, fut clôturée par une réception que nous offrit la municipalité d'Auxerre ; rien n'y fut oublié :

concert, buffet somptueux et surtout amabilité charmante.

A Auxerre, Saint-Germain eut notre première visite. Sa tour, autrefois rattachée à ce qui reste de l'église, est un des plus beaux spécimens du style roman ; la date de sa construction est de 1130.

L'église abbatiale qui subsiste encore fut commencée en 1227 et terminée à la fin du XVe siècle ; les cryptes constituent la partie la plus curieuse de l'édifice : elles datent du IXe siècle et elles renferment plusieurs sarcophages de pierre, notamment celui de Saint Germain.

La cathédrale, une des plus belles églises de France, a été commencée en 1215, continuée pendant les XIVe et XVe siècles, et terminée vers le XVIe.

Une des tours est inachevée ; l'autre s'élève à 60 mètres de hauteur.

Les bas-reliefs des portails représentent les différentes scènes de l'écriture et sont d'une délicatesse de ciseau, d'une variété d'expressions, d'attitudes, de costumes, tout à fait remarquables.

A l'intérieur, les colonnades sont d'une élégance et d'une hardiesse extraordinaires ; la hauteur des voûtes de la nef au-dessus du sol est de 33 mètres ; la longueur du monument en est de 112 ; les voûtes remarquables de la chapelle de la Vierge viennent s'appuyer sur deux colonnes isolées de 6^{m}60 de haut et de 0^{m}24 centimètres de diamètre, qui supportent en même temps la retombée des voûtes des bas-côtés.

Les verrières du grand portail et celles des hautes fenêtres du chœur sont merveilleuses

par la douceur des teintes et l'harmonie des couleurs ; enfin les cryptes restes de l'église qui avait précédé la cathédrale, datent du XIe siècle.

La préfecture occupe les bâtiments de l'ancien évêché. Le grand pignon qui, en entrant, frappe les yeux est de la fin du XIIIe siècle ; la partie la plus curieuse est certes la galerie romane qui fait face au jardin ; c'est un des plus beaux morceaux de l'architecture romane du XII siècle.

Saint-Eusèbe est le reste d'un prieuré fondé en 630 par Saint Pallade ; la nef extérieure est du XIIe siècle et sa tour romane ogivale servit de beffroi aux habitants de la ville ; le portail est du XIIIe siècle. A l'intérieur, Saint-Eusèbe offre un beau spécimen de l'architecture du moyen-âge, surtout la chapelle de la Vierge, remarquable par le système de ses voûtes.

Saint-Pierre présente dans sa façade un type excellent de l'art architectural du commencement du XVIIe siècle ; le clocher en fut construit aux frais des habitants.

Enfin, la tour de l'Horloge est un des édifices les plus intéressants de la ville ; elle est établie sur le mur même de l'enceinte gallo-romaine et date du XVe siècle.

*
* *

A Pontigny, commence la dernière journée de nos excursions. L'ancienne abbaye cistercienne fut fondée par Hugues Ier, comte de Champagne ; elle fut terminée vers 1165. L'église actuelle, commencée au milieu du XIIe siècle, est fort remarquable ; elle est de style roman de transition où domine déjà le

style ogival ; l'extérieur est simple d'aspect, mais l'intérieur est admirable ; le chœur renferme des stalles fort belles ; une châsse du XVIIe siècle contient le corps de Saint Edme, archevêque de Cantorbéry ; les dimensions de cette église sont considérables : elle a 108 mètres de long sur 22 mètres de large ; les voûtes ont également une élévation de 22 mètres.

..... Mais bientôt nous voyons surgir au milieu d'une grande étendue de maisons un énorme édifice gothique dont la masse puissante est encore dominée par une haute tour sculptée portant une tourelle élégante à l'un de ses angles. C'est la vénérable cathédrale de Sens, la première en date avec la basilique de Saint-Denis.

L'édifice est énorme ; à ses pieds la ville se blottit, comme écrasée !

La cathédrale fit l'importance et la richesse de la cité, jusqu'à la révolution ; la présence d'archevêques, ayant le titre de prélats des Gaules et de Germanie, donnait à Sens une suprématie réelle. Cet édifice produit une impression profonde : l'art gothique à ses débuts est bien un peu gauche, mais déjà l'architecte a donné à ses hautes fenêtres, à ses verrières, à ses roses, une grandeur que d'autres ne parviendront pas à dépasser.

Cet admirable vaisseau, long de 111 mètres, ne saurait être décrit en quelques lignes, tant sont nombreuses les œuvres d'art qu'il renferme, œuvres cependant de mérite inégal. Si le retable de l'autel Salazar, les verrières et les chapiteaux frappent par leur beauté, on reste froid devant le mausolée trop correct, que Guillaume Coustou a sculpté pour le dauphin, père de Louis XVI.

Plus dignes d'attention sont les débris du tombeau du cardinal Duprat, et surtout un groupe sculpté représentant le martyre de Saint Savinien.

Les façades latérales offrent d'admirables portails au-dessus desquels s'arrondissent les grandes roses, où les artistes verriers ont placé des centaines de figures. L'une d'elles représente un concert céleste ; tous les instruments de musique du xve siècle sont là, aux mains ou à la bouche des anges. L'autre est consacrée au jugement dernier ; le portail qu'elle surmonte, s'ouvre sur une cour admirablement encadrée par le palais archiépiscopal et un précieux édifice : l'officialité, qui servait de tribunal ecclésiastique et au-dessus duquel se trouve la salle synodale.

Officialité et archevêché complètent, avec la cathédrale, un merveilleux coin de cité religieuse.

Ici se termine la dernière étape de notre Congrès. Les magiques féeries d'Avallon, de Vezelay, d'Auxerre et de Sens ont disparu.

Combien nous remercions les organisateurs de nos joies : M. Raymond Chevallier, qui sut nous éviter tous les ennuis d'un voyage hélas ! trop court ; M. Lefèvre-Pontalis, notre directeur, qui, par son grand savoir, sa brillante érudition, sut nous faire admirer les superbes monuments du Morvan et de la basse Bourgogne. Combien je le remercie surtout de nous les avoir su faire aimer.

Car, aimer ces vieilles églises, ces vénérables cathédrales, c'est aimer ses ancêtres, c'est aimer son pays, son histoire ; c'est aimer notre France.

E. Leduc.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Présidence de M. PLESSIER, président

Séance du 15 Novembre 1907.

MM. Allart, Bias, le baron de Bonnault, R. Chevallier, le baron Creuzé de Lesser, Daussy, Mme Deblangy, Mlle Deverson, MM. Delaidde, Dervillé, Desmarest, Fleuret, de France, Lambin, Moreau, de Moussac, les chanoines Morel et Pihan, Peiffer, Plessier, le comte du Puget, le colonel de Seroux, de Roucy, l'abbé Thétard, assistent à la séance.

Se sont excusés, MM. Benaut, Cauchemé et l'abbé Martin.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté, M. le Président annonce la mort de deux de nos confrères, MM. J. Vaësen et Poissonnier. Récemment fixé dans notre Ville en qualité de bibliothécaire - archiviste, M. Vaësen avait entrepris l'inventaire de nos archives communales, laissé incomplet par H. de l'Epinois, et que la Société se proposait de publier. Le classement préparatoire était terminé, mais il est à craindre que ce travail ne soit perdu et à nos regrets, s'ajoute celui de nous voir privés d'un savant de valeur qui aurait pu être pour nous un collaborateur précieux. M. Poissonnier, fils du distingué président de la Société de Chauny, a été trop absorbé par les devoirs de sa charge pour continuer la tradition paternelle ; il nous est enlevé au moment, où, dans un repos bien mérité, il aurait pu suivre l'exemple de son père.

M. le Président félicite, en notre nom, deux de nos confrères, M. Dervillé, nommé officier de l'Ins-

truction publique, et le docteur Loin, officier d'Académie.

Il annonce que cette année le Congrès des Sociétés Savantes se réunira à la Sorbonne et la Société désigne pour la représenter, MM. de Bonnault, Morel et Plessier.

A l'occasion des fouilles projetées et déjà commencées à Champlieu, il nous annonce l'autorisation donnée par le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, et la Société se montre reconnaissante envers M. le Ministre et M. le sous-secrétaire d'Etat Dujardin-Beaumetz.

M. Plessier nous communique également un projet de *Musée de la parole*, dont l'exposé ingénieux obtient nos sympathies, mais dont l'objet s'écarte trop du cadre de nos travaux pour que nous puissions y aider par une subvention.

Le Secrétaire dépose sur le bureau une partie des volumes reçus depuis notre dernière réunion, et signale les articles les plus intéressants pour nous.

Bulletin de la Société Académique de Chauny, tomes III, IV, V, VI, VII.

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, année 1907.

Bulletin des Antiquaires de France, 7e série, tome 6e, 1906.

Mémoires de la Société archéologique et historique de Clermont, fasc 2, 1907.

Bulletin de la Société archéologique et historique de Clermont, 1906, 2e livraison.

Mémoires de la Société archéologique de Pontoise et du Vexin, 1907.

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 34e année, 1907.

Bulletin trimestriel de la Société des Antiquaires de Picardie, 1er trim. 1907.

Bulletin trimestriel de la Société d'Emulation d'Abbeville, 2e trim. 1907.

Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie, tome 12e, 1907.

Bulletin de la Société Académique de Laon, tome 32e, 1907.

Revue Mabillon, 3e année, n° 10, année 1907.

L'Abbaye de Saint-Martin-aux-Bois, par le chanoine Morel, 1907.

Daniel de Rebergues, sieur de Mérennes, par Amédée Beaudry, 1907.

M. Lambin communique un médaillon en cuivre à l'effigie de la reine Marie Tudor, qualifiée reine d'Angleterre, de France et d'Ecosse, et défenseur de la foi. Il insiste sur la physionomie énergique bien conforme à ce qu'on sait du caractère de cette princesse, qui mourut de dépit d'avoir perdu Calais. Le Président félicite notre confrère d'avoir trouvé cette pièce à Compiègne et le remercie de sa communication.

M. le chanoine Pihan nous présente, avec beaucoup de charme, la description de l'église de Lachelle, au point de vue de son architecture et surtout de ses vitraux. Sa connaissance des Saintes-Ecritures lui fait éviter la sécheresse où tombent trop souvent les archéologues actuels.

Une dépression de terrain, qui cache le village et l'église, augmente la surprise du visiteur, et quand après avoir franchi un perron de dix marches, il pénètre dans l'intérieur, il est agréablement frappé par les proportions heureuses, quoique restreintes, de cet édifice du XVIe siècle, et invinciblement attiré vers les trois belles fenêtres absidales.

Avant de les décrire, notre confrère nous signale la cloche la plus ancienne du canton, 1543, un vieux lutrin, les fonts baptismaux très frustes, la boiserie du chœur, le tabernacle du XVIIIe siècle, une vierge en pierre du XVIe.

Nous ne pouvons analyser la minutieuse description des trois vitraux ; bornons-nous à signaler « leur style d'une gravité et d'une piété naïve qui n'est pas sans charme », l'absence d'indication des artistes auxquels nous en sommes redevables, la date de 1541 sur le vitrail de gauche, et enfin

la prédominence du jaune. Notre confrère attribue à cette couleur un mauvais renom et explique ainsi son emploi dans les scènes où le Christ est bafoué par les Juifs. C'est peut-être pousser loin la recherche du symbolisme. Les artistes de la Renaissance ont tous une prédilection marquée pour cette couleur à cause de sa richesse et des tons chauds qu'elle donne aux pierres de l'intérieur.

M. le Président remercie l'auteur de sa savante description agrémentée de comparaisons avec d'autres verrières analogues conservées dans notre région, et vivifiée par de nombreuses citations qui en précisent le sens religieux.

Il lit, en l'absence de M. Benaut, l'acte d'abjuration d'un calviniste en l'église Saint Jacques de Compiègne, le 19 avril 1721. Le personnage, François Aubertin, originaire d'Alsace, est de médiocre condition, compagnon bonnetier, âgé de 30 ans et complètement illettré. Détourné de l'erreur calviniste par un de ses compagnons, catholique, en but aux mauvais traitements de sa famille, réfugié en France pour les éviter et exécuter son projet de conversion, il tombe malade à Compiègne, est soigné à l'Hôtel-Dieu, demande un prêtre et est instruit par le père-gardien du couvent des Capucins.

Après les questions d'usage, le nouveau converti est introduit dans l'église et à genoux, un cierge à la main, prononce la formule d'abjuration en présence du curé et du vicaire de Saint-Jacques et de trois exempts aux gardes du corps du roi.

M. Raymond Chevallier invite les membres de la Société, au nom de celle de Clermont, à assister en cette ville à la conférence que donnera mardi prochain, M. Lefebvre-Pontalis sur l'*habitation au moyen âge*.

M. de Bonnault suit pendant trois siècles les vicissitudes d'une maison qui avant de devenir le Mess des Officiers en garnison à Compiègne, a appartenu aux familles Bruignart, Bontemps, Charpentier, Constant, Esmangart de Beauval et de Frézals. Il s'efforce de tirer de ces vieux actes,

qualifiés de papiers inutiles, tous les renseignements propres à nous éclairer sur la vie de nos pères ou simplement susceptibles d'intéresser les amateurs d'histoire locale. C'est ainsi qu'il fixe l'emplacement d'une rue inconnue, celle de la Chaine. Les notaires qui ont rédigé les actes ne songeaient guère à nous fournir les indications que nous en tirons, et qui sont en quelque sorte en marge de leurs actes. Le résultat est modeste, mais il aura l'avantage d'être à la portée de tous, et peut-être déterminera-t-il nos confrères à secouer la poussière qui recouvre leurs titres de propriété et à nous apporter le fruit de leurs découvertes.

A la fin de la séance, l'Assemblée vote l'admission des membres présentés au début, comme membres titulaires :

M. Gleyze, de Clermont, par MM. R. Chevalllier et Plessier.

M. Paul Escard, par MM. Fournier Sarlovèze et Fleuret.

Sont également nommés membres correspondants :

M. Babelon, membre de l'Institut, conservateur du cabinet des médailles à la Bibliothèque Nationale.

M. Dieulafoy, membre de l'Institut, secrétaire général de la Société française des Fouilles archéologiques.

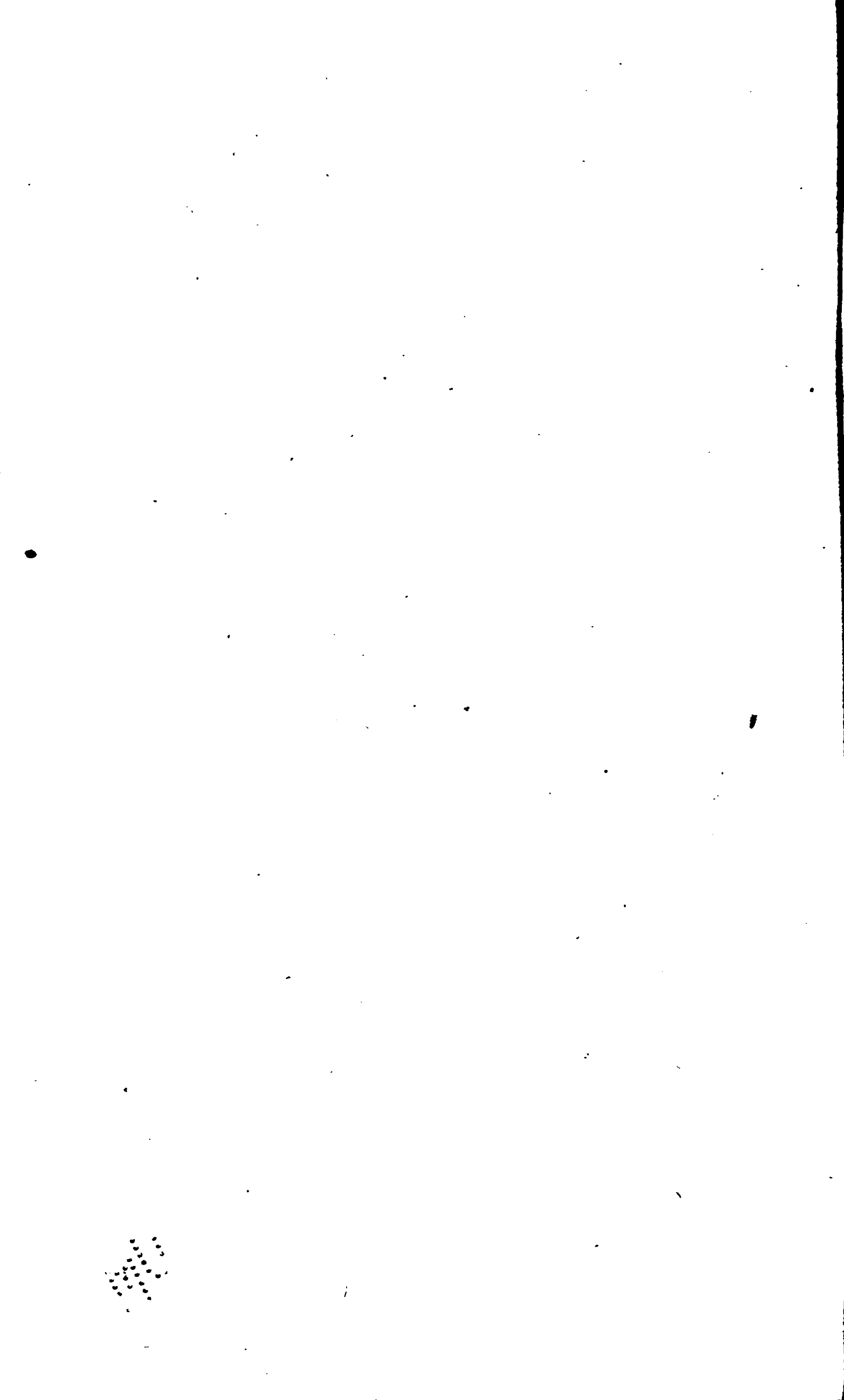
M. P. Dubois, président des Antiquaires de Picardie.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

M. Benaut : Dotation de jeunes époux à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne en 1752.

M. le chanoine Morel : Nouveaux documents sur J.-François de la Roque, seigneur de Roberval.

Le Secrétaire, Baron de Bonnault.



UNE ABJURATION A COMPIÈGNE

AU XVIII[e] SIÈCLE

En recherchant vainement dans les *Registres paroissiaux* de la Ville de Compiègne, le témoignage de l'abjuration d'un juif sous Louis XIV (1), nous avons rencontré l'acte suivant dans ceux de l'église Saint-Jacques (2). Cet acte, concernant un protestant, est beaucoup plus récent, mais il paraît offrir, dans le même ordre d'idées, un certain intérêt

Le 19[e] jour d'avril de l'année mil sept cent vingt un, sur les trois heures de relevée François Aubertin compagnon bonnetier fils de Dominique Aubertin et de Jeanne Falot son épouse, âgé de trente ans ou environ, natif d'Abené, proche Montbeliar, au comté de Béfor en Alsace s'est présenté à nous, et nous a dit qu'il avait été baptisé, que son parrain s'appeloit M. Falot et sa maraine M[me] Grandjean, qu'il avoit été élevé jusqu'à présent dans le calvi-

---

(1) A défaut d'abjuration, M. Plessier, président de la Société, a communiqué, dans la séance du 17 février 1905 (*Procès-Verbaux*, etc., tom. XIV, pag 23), l'acte de baptême, 2 juin 1656, du juif Tahil (*Arch. de Compiègne*, GG 10, pag. 151), dont « le parin a esté Louis de Bourbon, quatorzième du nom, Roy de France et de Navarre, la maraine Anne d'Autriche, Reyne de France et de Navarre, mère dudit Seigneur » et qui, en raison du prénom de l'illustre parrain et du lieu du baptême, porta le nom de *Louis de Compiègne*, au moins jusqu'au moment où d'autres circonstances et une nouvelle conversion l'eussent fait protestant.

(2) *Arch. de Compiègne*, Reg. des baptêmes, mariages, etc., année 1721, f[os] 13 v°, 14 r° v° et 15 r°.

nisme, mais que s'étant trouvé dans son païs avec un autre compagnon bonnetier catholique de profession qui luy avoit fait voir les abus et les erreurs de la fausse relligion de Calvin, il s'étoit senti peu à peu porté à l'abbandonner malgré les mauvais traitemens de ses parens qui s'y opposoient, que pour y parvenir et exécutter son louable et pieux dessein, il était venû en France et que s'étant trouvé dans cette ville de Compiègne à dessein d'y travailler de son métier, il étoit tombé malade à l'Hôtel-Dieu de cette ville, il avoit alors demandé un confesseur pour l'instruire et l'aider à faire sa conversion, lequel confesseur étoit le père Gardien des Capucins qui en avoit pris soin l'ayant instruit et catéchisé.

Nous avons demandé au dit François Aubertin en présence du dit père Gardien et autres ecclésiastiques à ce présens, s'il voulloit sincèrement se convertir à Dieu et abbandonner sa fausse relligion, si il ny étoit point attiré, forcé et poussé par crainte, menaces, promesses ou engagemens d'intérest et autres choses. Il nous a répondû que non, qu'il s'y sentoit porté de cœur et d'affection, qu'il prioit Dieu tous les jours depuis qu'il avoit compris les vérités de notre relligion, de luy faire la grâce de se convertir. Nous, après lui avoir fait sentir et connoître le déplorable état dans lequel il étoit hors de l'église sans laquelle il n'y a pas de salut, il a répondû qu'il connoissoit bien la différence de sa fausse relligion à la nôtre, seule et véritable. Nous, le voyans dans pareils sentimens, luy avons fait voir la nécessité du salut, expliqué les vérités de l'Evangile et autres à ce nécessaires. Nous l'avons interrogé sur les principaux mystères de notre relligion contenus dans le symbole des apôtres, sur les vertus théologales, sur les sept sacremens en général sçavoir le Baptême, la Confirmation. la Pénitence, l'Eucharistie, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage, et en particulier sur la nécessité du Baptême sans lequel on ne peut absolument être sauvé, sur la nécessité de la pénitence sans laquelle on ne peut recevoir la rémission des péchés.

quand on a eu le malheur d'offenser Dieu depuis qu'on a receu le baptême, sur la grandeur et l'excellence de l'Eucharistie dans laquelle on reçoit réellement le corps et le sang de Jésus-Christ l'autheur de la grâce et de tous les sacremens et sur lequel nous l'avons entièrement détrompé et désabusé des erreurs grossières du Calvinisme, il s'est rendû à ces vérités avec soumission, et enfin sur les Commandemens de Dieu et de l'Eglise que nous luy avons expliqués, à quoy il nous a répondû sçavoir et bien entendre tout ce que nous luy avons proposé et demandé, qu'ainsi il souhaitoit et voulloit, de sa propre volonté, embrasser et professer la relligion catholique, apostolique et romaine, y persévérer, vivre et mourir au péril même de sa vie.

A ces causes Nous, après avoir bien et duement examiné le dit François Aubertin, l'avoir trouvé suffisamment instruit des vérités cy dessus énoncées, et avoir eu une parfaite notion que le jour précédent il a approché du tribunal de la pénitence et confessé ses péchés au dit père gardien des Capucins à cet effet de nous approuvé ; l'avons introduit dans l'Eglise, où étant à genoux un cierge à la main avons suivi les cérémonies ordinaires marquées dans le rituel de ce diocèse, luy avons fait faire entre nos mains son abjuration publique devant Dieu et à la fasce de ses autels, et la main sur les saints évangiles il a à haute et intelligible voix dit et fait sa profession de foy en ces termes.

Je François Aubertin promets, voue et jure sur ces saints évangiles de percister entièrement et inviolablement jusqu'au dernier soupir de ma vie moyennant la grâce de Dieu en cette foy catholique, hors laquelle il n'y a point de salut et le reste contenû dans le rituel folio 120 ; ensuite l'avons pris par la main et fait entrer dans le chœur de l'Eglise où étant à genoux au premier degré de l'autel, l'avons absous des censures portées par l'Eglise, l'avons receu et mis dans le troupeau des fidelles.

Nous avons rendû grâces à Dieu de ce qu'il a plû à sa divine miséricorde ramener cette brebis

égarée dans son troupeau, et avons à même tems exhorté ceux et celles qui étoient présens à cet œuvre de piété, d'offrir à ce Dieu tout puissant leurs prières affin qu'il luy plaise ogmenter de plus en plus la foy de ce nouveau converti et l'affermir dans la voye du salut.

Lecture faitte audit François Aubertin du présent acte a déclaré le bien entendre et s'y soumettre et a déclaré ne sçavoir signer de ce enquis, il a seulement fait la marque cy-dessus. Ce qui a été en présence de Mr Thomas Leparquier curé de cette paroisse, Claude Lemaire, vicaire de la dite paroisse, messire Claude de Cresolles, exemt des gardes du roi, messire Anthoine Perticoz exempt des gardes du roi, Jean de Houdan messire sieur des Landes, exempt des gardes du roi ; Me Henry de Polignac, exempt des gardes du roy, témoins à ce requis et appelés.

Signé au registre : Leparquier, Lemaire, de Cresolles, Perticoz, Pernelle pour M. Deslandes, Henry de Polignac et Estienne-Joseph de la Fare, intendant général de Soissons.

Telle est cette pièce qui, sans se rapporter à un personnage de premier ordre, a pour nous le mérite de retracer, dans un cadre essentiellement local, la série des formalités spéciales usitées dans les cérémonies de l'abjuration. Nous avons pensé, qu'à ce titre au moins, le document en question avait quelque droit à notre attention et pouvait ainsi figurer utilement dans nos annales.

A. BENAUT,

Archiviste de la Société historique.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 20 décembre 1907.

Présidence de M. Plessier, président.

MM. Allart, Benaut, le baron de Bonnault, le comte Jean de Breda, R. Chevallier, Colin, Mme Deblangy, Mlle Deverson, MM. Daussy, Delaidde, Dervillé, Desmarest, Dubloc, Escard, Evilliot, Flamant, Fleuret, Mme Le Féron d'Eterpigny, MM. Gleyze, Lambin, Mareuse, les chanoines Morel, Müller et Pihan, Plessier, Restoux, de Roucy, de Trémisot assistent à la séance.

M. le Président ouvre la séance générale par la lecture du compte financier de l'exercice 1907, qui est satisfaisant et mérite les remerciements de l'assemblée au Trésorier et aux Membres de la Commission des finances.

L'assemblée procède ensuite à la nomination du Comité de douze membres chargés, aux termes des statuts, de la nomination du bureau, et qui sont rééligibles. Tous sont renommés, et M. Raymond Chevallier remplace le regretté comte de Lambertye.

La séance ordinaire commence alors par la lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Le Président annonce la mort de M. Fessart, ancien inspecteur des Eaux et Forêts, qui fut des nôtres presque depuis notre fondation, et adresse à sa famille l'expression de notre douloureuse condoléance.

Il nous communique une note de M. Bernard rendant compte des fouilles commencées à Champlieu. Trois tranchées ouvertes n'ont fait que con-

firmer le plan dressé par M. Cauchemé sur les indications de M de Roucy. La seconde seule a mis au jour un peu de cendres et des débris de poteries Les fouilles doivent être reprises à la belle saison et, portant cette fois sur les terrains couverts par la forêt, notre confrère estime qu'elles doivent être plus fructueuses

Pour ménager autant que possible les fonds mis gracieusement à notre disposition, le Président propose de n'imputer sur ces crédits que les dépenses exclusivement nécessitées par les fouilles de Champlieu, en laissant à la charge de la Société historique les frais accessoires de direction, plans, dessins, etc., etc. Cette proposition est adoptée par un vote unanime de l'assemblée.

Le Secrétaire dépose une partie des ouvrages reçus des Sociétés correspondantes et se borne à signaler les articles les plus susceptibles de se rattacher à nos travaux, notamment une étude du chanoine Müller sur Saint-Leu-d'Esserent pendant la Révolution et dans l'Académie royale de Belgique le discours du Président, consacré à Seroux d'Agincourt.

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, section des sciences économiques et sociales, année 1906.

Bulletin du Congrès des Sociétés savantes, année 1906.

Académie royale d'archéologie de Belgique, bulletin 1907, 1 et 2.

— *Annales*, tome IX, 1 et 2.

Société d'Etudes de Cambrai, bulletin 1906 et 1907, 1, 2, 3.

Société d'Etudes de Cambrai, mémoires, tome XI, 1 et 2 ; XII, 1, 2, 3 ; XIII, 1, 2, 3.

Bulletin archéologique et historique de Tarn-et-Garonne, 1906.

Annales de la Société des Vosges, 1907, 1re et 2e parties.

Société des Hautes-Alpes, bulletin 1907, 3e trimestre.

Académie delphinale, 1906.
Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, bulletin XIV, 1re livraison.
Bulletin d'archéologie lorraine, juillet-octobre.
Société d'émulation du Doubs, table 1841-1905.
Société des Alpes-Maritimes, tome XX.
Société des Antiquaires de l'Ouest, mémoires, 1906.
Société des Antiquaires de l'Ouest, bulletin 1907. 2e trimestre.
Saint-Leu-d'Esserent pendant la Révolution, par le chanoine Müller.

M. Benaut utilise de curieuses additions faites aux registres de catholicité, pour nous édifier sur les libéralités distribuées à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne, frère aîné de Louis XVI. Ces registres ne sont pas tenus alors avec la rigidité que la loi impose à nos actes d'état civil, et il cite de nombreux ménages unis, soit à Saint-Jacques, soit à Saint-Antoine et favorisés pour la circonstance de la munificence royale.

Le Président remercie notre confrère et invite chacun des membres de la Société, les notaires surtout, à utiliser, pour le profit de tous, les vieux actes dont ils ont le libre accès.

M. le chanoine Morel revient sur un sujet qu'il avait traité jadis pour le Congrès d'Huelva, tenu à l'occasion du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique. Il avait alors retracé la vie de François de la Rocque, seigneur de Roberval, vice-roi du Canada. J'avoue qu'avec un travailleur aussi consciencieux que le chanoine Morel, je croyais le sujet épuisé. Mais, depuis lors, il a découvert, grâce à l'obligeance de M. Macon, conservateur du musée de Chantilly, un portrait de Roberval attribué à Clouet. L'étude de cette physionomie lui permet de pénétrer plus avant dans le caractère du hardi coureur d'aventures, digne de

rivaliser avec les Conquistadores d'outre-monts.

Malgré les privilèges et les libéralités accordés par le roi François Ier, Roberval fut loin de faire fortune au Nouveau-Monde ; il n'en rapporta point de quoi dégager les nombreuses seigneuries qu'il avait dû aliéner avec faculté de rachat. La mort seule lui fut clémente et lui épargna la douleur et la honte de voir vendre tous ses biens à la requête de ses créanciers.

La nécessité de réunir les membres de la Commission pour la nomination du bureau ne permettant pas d'entendre la lecture de M. Bazin sur Compiègne pendant le règne de Louis XII, elle est remise à la prochaine séance.

Le Secrétaire :

Baron DE BONNAULT.

Sont alors nommés pour 1908-1909 :

Président	MM.	le baron de Bonnault.
Vice-Président....		Francis de Roucy.
Secrétaire		le chanoine Morel.
Vice-Secrétaire....		Dervillé.
Trésorier		Flamant.
Archiviste		Benaut.
Vice-Archiviste....		Cauchemé.

NOTE

SUR LES FOUILLES DE CHAMPLIEU

Les recherches entreprises à l'automne de 1907 dans la plaine, aux abords du théâtre, n'ont donné que des résultats douteux et ne permettant pas de se former une opinion sur la nature des substructions mises à jour. Les quelques parties de murs en fondation découvertes avaient été reconnues et signalées déjà par nos devanciers; et, en superposant le plan dressé à la suite des dernières fouilles à celui précédemment relevé par notre confrère, M. Cauchemé, qui l'a mis obligeamment à ma disposition, on remarque que les murs récemment découverts coïncident avec ceux déjà indiqués au plan de M. Cauchemé

Quelques sondages exécutés à proximité de ces substructions, en se rapprochant de la voie romaine, ont fait constater l'existence de béton et des traces de cendre; mais on ne peut, sur des données aussi vagues, fonder de suppositions plausibles.

L'effort principal des fouilles a porté sur la dépression de terrain qui se trouve au sud du théâtre et dans laquelle on a ouvert diverses tranchées descendues jusqu'au sol vierge.

Dans la première, percée en prolongement de la haie formant la clôture des bains, on

n'a trouvé aucune trace de construction ; mais au fond de cette fouille, l'on a recueilli une pièce de monnaie romaine, présumée de l'époque de Trajan.

Dans la seconde, ouverte à l'ouest de la première, on a rencontré à l'extrémité nord les traces d'un mur, et à la profondeur de un mètre, une monnaie de cuivre du XVIIe siècle.

Dans l'une comme dans l'autre, l'épaisseur des terres enlevées atteint, au point le plus bas, près de trois mètres, et le remblai est formé de terre végétale régulièrement tassée, mélangée de débris d'ossements et de poteries.

Dans la troisième tranchée, à l'ouest encore des précédentes, on a retrouvé les fondations de murs déjà reconnus par M. Cauchemé.

Enfin, une quatrième tranchée, ouverte perpendiculairement aux précédentes, n'a donné aucun résultat.

Les pentes très allongées des versants du fossé ainsi indiqué par les fouilles et sa longueur insolite ne donnent pas à croire que l'on se trouve en présence d'un ouvrage de défense ; et l'on serait plus porté à supposer que cette excavation a été pratiquée pour en extraire le craon destiné à former l'assiette des groupes de constructions élevées sur le plateau — hypothèse à vérifier d'ailleurs.

Quant aux recherches en forêt, elles n'ont été qu'ébauchées entre la lisière du bois bordée par la voie romaine et la route du Cor ; il sera intéressant, lorsque la saison permettra de les reprendre, de les poursuivre en se rapprochant de celles faites autrefois par M. de Roucy et qui ont amené la découverte d'un

certain nombre de caves et du *Sacellum* que fera connaître la prochaine publication de M. Cauchemé. C'est de ce côté, dans les terrains préservés par le bois et encore inexplorés, qu'il semble que les chances de réussite sont plus certaines.

L'Architecte, directeur des fouilles,

H. BERNARD.

BUREAU

DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE

Pour les années 1908-1909.

Président	MM. BONNAULT D'HOUET (baron de), ✠.
Vice-Président......	ROUCY (F. de).
Secrétaire	MOREL (chanoine), 🙰, ✠.
Vice-Secrétaire.....	DERVILLÉ (B.-A.), O. 🙰.
Trésorier	FLAMANT (Victorien).
Trésorier honoraire..	DEHESDIN (Octave).
Archiviste...........	BENAUT (L.-A.), 🙰.
Archiviste adjoint...	CAUCHEMÉ (Victor), 🙰.

Commission de Publications.

MM. CAUCHEMÉ, 🙰, MOREAU, ✻ et PLESSIER.

Commission des Finances.

MM. CAUCHEMÉ, 🙰, R. CHEVALLIER et PLESSIER.

Commission des Excursions.

MM. CAUCHEMÉ, 🙰, R. CHEVALLIER et PLESSIER.

TABLE

224 Compiègne. — Imp. du « Progrès de l'Oise »

PROCÈS-VERBAUX

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

XVII

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

PROCÈS-VERBAUX

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

XVII

1908

COMPIÈGNE
IMPRIMERIE DU PROGRÈS DE L'OISE
17, Rue Pierre-Sauvage, 17

1909

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE

Pendant l'année 1907 (1)

Mesdames, Messieurs,

« La bouquetière Glycéra, au dire de saint François de Sales, savait si proprement diversifier la disposition et le mélange des fleurs, qu'avec les mêmes fleurs, elle faisait une grande variété de bouquets ; de sorte que le peintre Pausias demeura court, voulant contrefaire à l'envi cette diversité d'ouvrages ; car il ne sut changer sa peinture en tant de façons comme Glycéra faisait ses bouquets ».

Vos secrétaires ont été jusqu'ici plus habiles que Pausias. Du bouquet de notices et communications diverses que notre Société Historique a formé d'année en année, ils ont toujours su faire une peinture animée et pleine de charme, bien que les sujets traités aient eu entre eux une grande analogie et que les fleurs assemblées aient été cueillies dans les mêmes jardins. Comment suis-je appelé à leur succéder ? Je n'ai ni la science qu'ils ont acquise à l'Ecole des Chartes, ni surtout leur

(1) Lu à la séance du 17 janvier 1908.

belle littérature. Le peu que je sais, c'est justice de le dire, je le tiens d'eux.

M. le comte de Marsy m'a enseigné à lire et à mettre en ordre les chartes et documents. De M. le baron de Bonnault, j'ai appris à me tenir en garde contre les propositions hasardées, les idées préconçues et les conclusions trop affirmatives. L'un et l'autre m'ont rendu de réels services. Je me plais à le reconnaître. Je n'en sens que plus vivement mon infériorité. Si je ne m'élève pas à leur hauteur, vous voudrez bien m'excuser.

Ma tâche aujourd'hui est de vous remettre en mémoire les travaux présentés à nos séances depuis un an.

A tout seigneur tout honneur. Je commence par l'excursion que nous a fait faire notre ancien Président, si dévoué, dans le domaine préhistorique qui lui est familier. Il nous a fait voir comment, à l'époque néolithique, on procédait à la perforation du silex, notamment du galet, au moyen d'un taraud quadrangulaire, taillé lui-même dans un autre silex. Ce fut pour lui une bonne fortune de trouver presque à côté l'un de l'autre les éléments de sa démonstration, qu'il a complétée au moyen d'un moulage.

D'après ce principe que les extrêmes se touchent, comme ils se sont effectivement touchés, immédiatement après la dissertation de M. Plessier sur la perforation du silex, nous avons eu la lecture d'une pièce bien moderne, que nous a commentée avec humour M. le comte Jacques de Bréda. Cette page est une réclame fort prétentieuse adressée par un accordeur de piano, M. Stehlin, à Madame de Bréda, née de Ladmirault de Noircourt,

petite-fille du chevalier de Lancry. La mode n'était pas encore aux réclames. L'artiste Stehlin a donc été un précurseur.

Cette digression faite, suivons l'ordre chronologique.

Au XIIIe siècle, doit s'inscrire mon fragment de généalogie des seigneurs de Tricot.

Nous avons au Musée Vivenel la matrice du sceau de Gile, dame de Tricot. N'était-ce pas un motif pour interroger les chartes sur cette dame et sa parenté ?

Le sceau du Musée Vivenel a fourni à M. Fleuret l'occasion de nous rappeler, qu'aux Archives nationales, on conserve un sceau de la commune de Compiègne, sur lequel figurent le maire et les jurés avec la date de 1254.

Au XIIIe siècle encore appartiennent les inventaires du mobilier de l'Hôtel-Dieu et du prieuré de Saint-Pierre de Compiègne, de la grange de Romigny-en-Tardenois, propriété de l'abbaye de Saint-Corneille, comme le tarif des droits de transit que devaient payer aux bénédictins les diverses marchandises et denrées passant par bateau à Compiègne.

Vous avez bien voulu m'aider à préciser la nature de chacun des objets, énumérés dans ces pièces. Je suis très heureux d'avoir à vous en remercier.

M. Bazin, à qui nous devons déjà *Compiègne sous Louis XI*, publié dans le dernier volume de notre Bulletin, distribué au mois de mai dernier, a dépouillé consciencieusement les registres des délibérations et les livres de comptes de l'Hôtel de Ville, en vue de nous donner *Compiègne sous Charles VIII*. Le chroniqueur Jean de Venette ne le désa-

vouerait pas, car à l'exemple du bon religieux, il nous a raconté par le menu, en véritable annaliste, tout ce qui s'est passé d'intéressant de 1483 à 1498, comme il l'a fait précédemment de 1461 a 1483. Grâce à lui nous connaissons Pierre de Ruissel, clerc de la ville, qui, pendant trente ans, en rédigea les actes, et le peintre Pierre Drouard, un primitif, dont il nous plairait de retrouver la Crucifixion à la chapelle du Saint-Signe. L élection des attournés, les achats faits pour la défense de la ville, l'établissement d'un magasin à blé, la fixation de la taxe du pain, la réparation du grand pont et celle de la chaussée de Venette, les dons faits à la Table-Dieu, que remplace aujourd'hui le Fourneau économique ,le fonctionnement du grenier à sel, les protestations contre le droit que s'arrogeait, comme princesse royale, la duchesse d'Angoulême, de faire passer en franchise, sur l'Oise, jusqu'à soixante-dix-sept pipes de vin déclarées pour sa consommation, l'expulsion des Egyptiens ou Bohémiens qui pillaient le pays, les débordements de l'Oise en 1497, les ravages de la peste et de la lèpre, les processions faites à Notre-Dame de Bouquy et à Saint-Sauveur de Choisy, soit pour implorer la cessation des fléaux, soit pour appeler la bénédiction du ciel sur les biens de la terre, etc., sont autant de faits particuliers qui caractérisent l'époque et nous en révèlent les mœurs, les habitudes et les préoccupations.

M. Bazin n'a pas oublié les grands événements du règne de Charles VIII, la guerre civile en Bretagne, la guerre étrangère en Flandre, le mariage du roi avec la duchesse Anne de Bretagne, le 6 décembre 1491, la

naissance d'un dauphin, l'entrée solennelle du roi et de la reine en Bretagne, le 1er avril 1493, après un retard causé par la peste qui régnait dans cette province, la visite de Charles VIII à Compiègne, le 29 juillet 1497, et la pompeuse réception qui lui fut faite, enfin sa mort par accident, au château d'Amboise, le 7 avril 1498. Certains événements ne nous sont qu'imparfaitement connus. On arrive à s'en faire une juste idée, grâce aux détails consignés par les contemporains dans leurs registres.

La conquête du royaume de Naples ne profita guère à la France, puisqu'il fallut l'abandonner, malgré la *furia francese* de Fornovo. Le projet que conçut Charles VIII de porter ses armes à Constantinople et à Jérusalem est resté à l'état de rêve.

Madame Le Féron d'Eterpigny, dont les papiers de famille renferment tant de documents précieux, nous a retracé la vie de Jean Le Féron, l'héraldiste, né à Compiègne vers 1504, auteur d'un ouvrage sur les maires du palais, les maréchaux et les prévôts. C'était le cas de parler de la *Belle Féronnière*. Elle n'y a pas manqué. Madame Le Féron est en mesure de nous donner bien d'autres biographies du même genre. Ses communications, elle n'en saurait douter, seront toujours accueillies avec la plus grande faveur.

Votre nouveau secrétaire, dont l'étude sur Jean-François de la Rocque, seigneur de Roberval, a eu les honneurs du congrès des Américanistes à Huelva, vous a apporté le portrait de cet explorateur infortuné, mort criblé de dettes, sans avoir pu rien fonder au Canada. Saura-t-on jamais à quelle date et comment est décédé le seigneur de Roberval?

C'est de l'histoire proprement dite et non pas seulement de simples annales que nous devons à M. le baron de Bonnault. Sans doute c'est notre région qu'il a spécialement en vue, mais sa *Ligue à Compiègne* n'en met pas moins partout en scène Henri IV. C'est vers ce prince que converge tout le récit, soit qu'il allume le feu de Saint-Jean sur la place de l'Hôtel-de-Ville, en 1592, qu'il parte précipitamment de Compiègne, en janvier 1593, pour échapper au coup de main hardi tenté contre lui par les cavaliers du duc d'Aumale, soit qu'en sept jours, au mois de mars suivant, il franchisse la distance de Tours à Compiègne, avec l'espoir de délivrer Noyon, investi par l'armée de Mansfeld, soit enfin qu'il annonce, le 26 avril, sa résolution de se convertir et fasse, le 25 juillet, selon sa pittoresque expression, « le saut périlleux », en abjurant le protestantisme et en donnant l'assurance qu'il agira désormais en roi catholique.

La reddition de Crépy au duc de Mayenne, le 1er septembre 1592, la capitulation de Noyon, le 30 mars 1593, la captivité de Rieux pris à Vieux-Moulin, échangé, repris et finalement condamné à être pendu, attestent avec cent autres incidents de même sorte, les troubles profonds causés par la Ligue en notre pays. Nous nous plaignons à bon droit des amertumes du temps présent. Les siècles passés n'ont pas souvent donné pleine satisfaction à nos ancêtres.

L'histoire de la Ligue réveille naturellement le souvenir de l'hérésie qui l'a motivée. C'est ce qui a suggéré à M. de Roucy l'idée de nous lire une facétie très originale, imprimée

à Bruxelles en 1700, et intitulée « La Relation du voyage de Calvin aux Champs-Elysées et aux Enfers ». Calvin est notre compatriote et la facétie ne manque pas de saveur. On y voit quelle mémoire exécrée a laissée le farouche hérésiarque, élevé aux frais de Monseigneur Charles de Hangest, évêque de Noyon, et pourvu, en 1529, de la cure de Pont-l'Evêque, sans avoir jamais reçu les ordres.

Mon excellent ami, M. le chanoine Pihan, nous a donné sur l'église de Lachelle une monographie très soignée. Après une description minutieuse de l'église, il nous a fait admirer les vitraux, datés de 1541 et renfermant encore, malgré les ravages du temps, des parties dignes de fixer l'attention, tant au point de vue artistique, qu'au point de vue biblique et à celui des traditions liturgiques, notamment l'arbre de Jessé et les saints patrons du lieu. S'il voulait bien rédiger une monographie semblable sur les fragments de vitraux de même époque que possède l'église de Francières, nous aurions une étude complète sur les verrières historiées du canton d'Estrées, car j'ai moi-même, en ce temps-là, écrit une notice sur les vitraux de Chevrières, qui sont de 1545.

C'est au XVI[e] siècle aussi qu'il faut attribuer la médaille de Marie Tudor, présentée par M. Paul Lambin. Marie Tudor y est qualifiée reine d'Angleterre, de France et d'Ecosse. C'est cette princesse qui disait en mourant : « Si l'on ouvrait mon cœur, on y lirait le nom de Calais », tant la perte de Calais lui avait été sensible.

Des registres de catholicité de Saint-Jacques et de Saint-Antoine de Compiègne, M. Benaut

a extrait quelques actes particulièrement curieux. C'est d'abord l'abjuration d'un calviniste alsacien, François Aubertin, âgé de 30 ans, faite le 19 avril 1721, à la suite d'une maladie, pendant laquelle il se fit instruire par le père gardien des Capucins. Ce sont ensuite des mariages, favorisés des libéralités municipales, à raison de leur coïncidence avec la naissance du duc de Bourgogne, frère aîné de Louis XVI. Si les actes religieux d'alors avaient eu la rigidité de nos actes civils, tous ces faits seraient restés ensevelis dans l'oubli.

Avec M. Lambin nous arrivons aux temps modernes. Le général baron de Chamorin, dont il nous a décrit la glorieuse carrière, nous était si peu connu que chacun se demandait : Quel peut bien être ce général de Chamorin ? Ce personnage n'est pas né à Compiègne, mais à Bonnelles en Hurepoix, le 16 août 1773. Il est mort, le 25 mars 1811, en combattant dans les plaines de Campo-Mayor près Badajoz, en Espagne. Toutefois, sa famille a habité Margny. Les restes de sa mère et de ses trois frères ont été déposés au cimetière du village et lui-même y a un cénotaphe.

Destiné au notariat, Chamorin a, par goût, suivi la carrière militaire. Les guerres de Savoie lui ont fourni l'occasion de montrer sa valeur. C'est au siège de Campredon qu'il est nommé capitaine. Il passe à l'armée du Rhin, revient en Italie, combat à Lodi sous le général d'Allemagne, assiste à la prise du château de Saint-Elme, près Naples, prend part à l'expédition de Saint-Domingue contre les noirs révoltés, et marche avec la Grande Armée dans les campagnes de l'an XIII et de l'an XIV. Il est fait chevalier de la Légion

d'honneur à la bataille d'Austerlitz, colonel à Eylau et général de brigade après la bataille de la Gébora. C'est une belle figure de guerrier. Il faut savoir gré à M. Lambin de nous l'avoir fait connaître. A propos de cette biographie, une note de M. Blu nous a rappelé qu'au Musée Vivenel sont deux pastels offerts en 1845 par leur auteur, le baron N.-A. Chamorin, de Margny-lès-Compiègne.

La Société Historique a été représentée, la semaine de Pâques, au Congrès des Sociétés Savantes tenu à Montpellier, par MM. Daussy et le chanoine Morel qui nous en a donné le compte-rendu, après y avoir lu une étude sur « les Anciens Calendriers liturgiques ». Les organisateurs de ce Congrès l'ont fait suivre d'excursions fort attrayantes à Saint-Guilhem-du-Désert, Aigues-Mortes, Saint-Gilles, Nîmes, etc. Aux beautés parfois sauvages de la nature ont succédé pour nous les splendides monuments de la période romaine et les chefs-d'œuvres du XIe siècle et des siècles postérieurs. Les arènes d'Arles et de Nîmes nous ont rappelé le Colysée dont ils paraissent n'être qu'une réduction. Aigues-Mortes n'est, dit-on, qu'une copie de Damiette à l'époque où Saint-Louis s'en empara

La Société française d'Archéologie nous avait conviés à son Congrès annuel, tenu cette année à Avallon, du 11 au 19 juin. Le programme était des plus séduisants. Pourquoi faut-il que M. le baron de Bonnault, subitement indisposé, mais par bonheur bien guéri aujourd'hui, n'ait pu nous communiquer ses impressions ? M. Leduc a bien voulu le suppléer. Il nous a décrit, en un style très imagé, « les magiques féeries d'Avallon, de

Vézelay, d'Auxerre et de Sens », et rappelé avec beaucoup d'à-propos, dans notre siècle de dénigrement, « qu'aimer les vieilles églises, les vieilles cathédrales, c'est aimer ses ancêtres. c'est aimer la France ». Ne sont-ce pas là les œuvres de nos pères ? On peut nous les enlever. Les pierres elles-mêmes crieront au voleur.

Au Congrès de la Fédération belge, tenu à Gand du 2 au 7 août, ont assisté, comme délégués de la Société Historique, MM. Raymond Chevalier, les chanoines Pihan et Morel. Gand et les villes voisines Bruges, Audenarde, possèdent des édifices d'une rare magnificence qui rivalisent avec nos plus beaux monuments français. Les tableaux des grands maîtres y abondent, surtout les Memling, les Van Eyck, les Pourbus, les Gérard David, les Craiers. les Jordaens.

En dehors des grandes excursions des Congrès, nous en avons eu deux autres dans notre voisinage. La première est celle du 4 juin à Luzarches et Royaumont, à laquelle nous avons été invités par la Société de l'Histoire de Paris et de l'Histoire de France et le Comité Archéologique de Senlis.

La seconde est notre excursion particulière du 30 mai à Choisy-au-Bac, Plessis-Brion, Thourotte, Elincourt, Baugy, que M. Plessier s'est chargé de nous raconter en tous ses détails, en y joignant ses judicieuses observations. Grâce à lui encore, la Société Historique a reçu de la *Société Française des Fouilles archéologiques*, la mission de continuer à Champlieu et dans la forêt de Compiègne les fouilles faites jadis en cette région.

Une Commission spéciale a été nommée

pour en diriger les travaux. Les projets ont été soumis à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts qui les a pleinement approuvés.

Déjà M. Bernard, architecte, s'est mis à l'œuvre. A l'automne dernier, il a fait exécuter des sondages, ouvrir des tranchées qui lui ont permis de reconnaître les substructions précédemment mises au jour et signalées par M. Cauchemé. Au printemps prochain, les recherches se poursuivront en forêt, dans les endroits préservés par le bois et encore inexplorés. Il y a tout lieu d'espérer qu'elles donneront des résultats aussi satisfaisants que ceux obtenus jadis.

Vingt membres nouveaux sont venus grossir nos rangs et nous nous en félicitons. Mais, hélas ! il nous faut aussi compter ceux que la mort nous a ravis. C'est, tout d'abord, M. le chanoine Marsaux, vicaire général, dont les monographies sur les primitifs, les broderies, les rétables et le mobilier de nos églises, en général, ont été justement appréciées ; M. le comte de Lamberty, l'un de nos premiers présidents, toujours si assidu à nos réunions ; Mme Séré, qui tint à conserver parmi nous la place qu'avait occupée son regretté mari ; M. Dutilleul, notre ancien député, qui, après nos désastres de 1870, a rendu tant de services à la France ; M. le docteur Chevallier, toujours fidèle à nos séances, très empressé à organiser nos excursions qu'il égayait de sa belle humeur ; M. Foubert-Cazé, ancien juge au Tribunal de Commerce ; M. Vaesen, bibliothécaire-archiviste de la ville, que nous avons admis il y a juste un an et sur lequel nous comptions pour l'inventaire des Archives communales, dont il faisait le classement avec

zèle ; M. Poissonnier, notaire, venu à nous pour continuer les traditions de son père, mort président de la Société de Chauny ; enfin M. Fessart, ancien inspecteur des Eaux et Forêts, membre de notre Société depuis 1870.

Jadis, M. le président Sorel, auquel nous devons tant de travaux de haute valeur, se plaisait à nous dire : que chacun fasse l'histoire de sa maison et les renseignements sur le vieux Compiègne nous arriveront par milliers. C'est aussi vrai en pratique qu'en théorie. M. le baron de Bonnault s'est plu à le prouver une fois de plus. Ce n'est pas précisément l'histoire de sa maison qu'il a rédigée ; mais en nous racontant les vicissitudes du Mess actuel des officiers, il nous a fait connaître les diverses familles qui l'ont possédé ; il nous a montré quelles ressources peuvent nous offrir les actes notariés, pour les généalogies à reconstituer, la topographie à établir et les mœurs et coutumes à remettre en lumière.

C'est d'un bon exemple.

Nous ne pouvons pas tous faire des travaux de longue haleine ; mais il est loisible à chacun de nous de recueillir des notes, soit d'après le dire des anciens, soit d'après ses titres de propriété, et d'en faire une gerbe qui aura son importance et se grossira de tous les renseignements qu'elle provoquera.

Ainsi nous sauverons de l'oubli bien des faits, dont s'éclairera l'histoire générale, et nous contribuerons, indirectement sans doute, mais d'une manière efficace, à faire mieux connaître, apprécier et aimer notre pays.

E. MOREL

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 17 janvier 1908.

Présidence de M. le baron DE BONNAULT, président.

MM. Allart, Benaut, Bias, le baron de Bonnault, le comte Jacques de Bréda, Brulé, Cauchemé, Chevallier, Mme Deblangy, Mlle Deverson, MM. Dervillé, Desmarest, Mme Le Féron d'Eterpigny, MM. Fleuret, Leduc, de Magnienville, le chanoine Morel, Plessier, le comte du Puget, Restoux, de Romiszowski, de Roucy, Sonnier, le docteur Théry, assistent à la séance.

Se sont excusés : MM. Brière, Escard, l'abbé Martin, les chanoines Müller et Pihan.

A l'ouverture de la séance, M. Plessier, ancien président, adresse un cordial merci à l'Assemblée, dont il vient de présider les réunions pendant quatre ans, la plus longue période qu'autorise le règlement. Il constate avec satisfaction que l'état de la Société historique est des plus prospères.

Ses adhérents sont de jour en jour plus nombreux et ses finances ne laissent rien à désirer. Dans sa modestie, M. Plessier attribue cette prospérité aux savants travaux de ses confrères, comme si les siens n'y avaient point contribué pour une large part.

Notre nouveau Président, M. le baron de Bonnault, prend à son tour la parole. Tout d'abord, il loue le dévouement, le zèle, l'activité et le commerce agréable de son prédécesseur. Puis, passant en revue la liste de tous les hommes distingués qui ont, avant lui, dirigé la Société historique, il a pour chacun d'eux un mot aimable et caractéristique, notamment

pour les défunts, M. Woillez, l'auteur du *Répertoire archéologique du Département de l'Oise ;* M. Albert de Roucy, que l'Empereur Napoléon III chargea de fouiller la forêt en vue de recueillir des documents pour la vie de César ; M. le baron de Bicquilley, dont les *Recherches sur le Vieux Compiègne* ont été imprimées en partie ; M. Méresse, à qui toutes les pierres de la ville étaient familières comme de vieux amis ; et surtout l'incomparable M. Sorel qui, par sa vaste érudition, son style châtié, son élocution pure et facile, a été le modèle des présidents.

Ce discours est chaleureusement applaudi.

Lecture est ensuite faite du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Sont alors présentés, pour obtenir le titre de membres titulaires :

M. Hussey-Walsh, duc de la Mothe-Houdancourt, par MM. de Bonnault et le Chanoine Morel ;

M. Chereau, notaire, par MM. Paringaux et Plessier.

M. le Président dépose sur le bureau les ouvrages reçus des Sociétés correspondantes et signale les articles les plus capables d'intéresser son auditoire, spécialement *la Madone d'Auvillers*, par M. le Chanoine Marsaux, où se trouve une page digne d'attirer l'attention sur l'extase des anges devant la Vierge Mère ; — les notes recueillies par M. de Grouchy dans les études de notaires et insérées par ordre chronologique dans les *Annales de la Société historique du Gâtinais ;* — une étude sur la popularité de Jeanne d'Arc en Allemagne, publiée par la *Société historique et archéologique de l'Orléanais*, avec des documents sur la sainte héroïne que M. Noël Valois a découverts aux archives de Vienne ; — un mémoire de M. Quignon, sur le célèbre cardinal de Châtillon, paru dans le *Bulletin de la Société d'études historiques et scientifiques de l'Oise*, 1906 ; — un mémoire, dans les *Anti-*

quaires de France, sur le château de Béarn, habité par l'électeur de Bavière, avec un autre sur les hôtelleries, où figurent des noms célèbres, comme celui de Madame Rolland cherchant à faire anoblir son mari.

Antiquaires de France, Mettensiæ. V.
Histoire de Versailles, Revue 1907, février, mai, août, novembre.
Mémoires de la Société de l'Orléanais, 1907.
Bulletin de la Société de l'Orléanais, 1907.
Annales de la Société de Saint-Malo, 1907.
Bulletin de la Société d'Etudes historiques et scientifiques de l'Oise, 1906, 3.
Robert Bourgeois, *la Boucherie dans l'Oise.*
Bulletin de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 1907, 3 et 4,
Chanoine Marsaux, *la Madone d'Auvillers*
Revue historique et archéologique du Maine, t. 60 et 61.
Comte de Caix de Saint-Aymour, *le Temple d'Halatte*.
Pierre Dubois. *Rétables flamands dans l'Oise et la Somme.*
Congrès des Sociétés savantes à Montpellier, discours.
Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais, 1907, 2.
Commission des antiquités et des arts, Seine-et-Oise, t XXVII.
Mercure musical, 3e année. 7, 9, 10, 11, 12.
Académie de Stockholm, 1903, 1905 et 1906.
Société historique et archéologique de Bâle, VII.
Société de Leeuwarden (Hollande), 1905-1906.

Le Secrétaire présente le compte-rendu des travaux de la Société, pendant l'année 1907. Les sujets les plus variés ont été traités, depuis la perforation du silex jusqu'à l'emploi de la réclame. Si nous avons le droit d'être fiers de nos recrues, nos pertes ne nous sont pas moins sensibles. Sans doute, vingt membres nouveaux sont venus grossir

nos rangs, et nous nous en applaudissons ; mais la mort nous en a enlevé neuf, dont plusieurs fort laborieux.

M. Fleuret lit, au nom de M. Bazin, le commencement d'une étude relative à *Compiègne sous Louis XII*, allant de 1498 à 1500.

Dès son avènement, le nouveau roi est sollicité de confirmer les franchises et libertés de la ville. C'est à Meaux que le rencontre la députation, chargée, le 18 mai 1498, de lui présenter la requête des Compiégnois. Elle reçoit le meilleur accueil, grâce à la recommandation de l'abbé de Saint-Corneille, Antoine de la Haye, dit Passavant, neveu de François d'Orléans, comte de Dunois. A son retour du sacre, qui doit avoir lieu à Reims, le 27 mai, le roi passera par Compiègne. Une assemblée, tenue le 28 mai, règle les préparatifs nécessaires pour le bien recevoir. Il était temps. Le 29 mai, arrivent les fourriers du roi. On nettoie les rues de la ville, on orne de tentures celle par laquelle passera le cortège. On y plante des arbustes. On décore la porte de Pierrefonds de tapisseries empruntées aux Cordeliers.

L'entrée du roi a lieu le jeudi 7 juin. Une magnifique cavalcade, des mystères et autres représentations théâtrales, dans lesquelles se signalent les Jacobins, donnent un grand éclat à cette réception triomphale. Quatre poinçons de vin servent à régaler les archers et la foule. Le roi lui-même reçoit quatre queues de vin de Beaune, qui lui sont offertes le dimanche 10 juin. Il part pour Senlis le samedi suivant, 16 juin.

Le dimanche 29 juillet 1498, Philippe de Barbançon apporte à l'Hôtel de Ville des lettres de Louis XII, datées du 24 juillet, annonçant la paix, signée entre lui, le roi d'Angleterre et l'archiduc Philippe, comte de Flandre, et prescrivant des feux de joie pour fêter cet heureux événement.

Viennent ensuite deux chicanes : l'une des religieuses de Poissy, réclamant le payement d'une rente de 120 livres qu'on leur devait sur la pré-

vôté de Margny et qu'on ne leur servait guère ; l'autre des officiers du Valois prétendant contraindre à venir à leur barre à Pierrefonds, les sujets de l'exemption de Pierrefonds ressortissants à Compiègne.

Les droits de transit pour les vins sont sujets à de nombreuses contestations. Tantôt, c'est Pierre Parent, seigneur d'Ansacq, trésorier de France, qui entend s'en affranchir, tantôt c'est le seigneur de Bertheaucourt, c'est encore l'évêque de Noyon.

Le 28 janvier 1499, les habitants de Saint-Germain demandent l'exonération des arrérages qu'ils doivent à la ville. On leur fait remise de dix livres, qu'ils consacreront à la réparation de leur église.

Le 7 octobre de la même année, l'abbé de Saint-Corneille, Antoine de la Haye, est élu abbé de Saint-Denis. Cette nouvelle contrarie fort les administrateurs de la ville. L'abbé avait promis d'employer tout le revenu de l'abbaye à la restauration de l'église du monastère.

Le 7 janvier 1500, on convient de faire porter au roi une demande de maintien de l'abbé à Saint-Corneille. La réponse, paraît-il, fut favorable. Le sous-prieur, le trésorier et deux autres moines n'en intentèrent pas moins, au mois d'août suivant, un procès à Antoine de la Haye, pour l'obliger à faire à leur église les réparations promises, et prièrent les gouverneurs de la ville de se joindre à eux, ce qui leur fut refusé.

Le 23 février de cette même année 1500, on annonce la visite de la princesse Marguerite d'Autriche qui devra être reçue comme une reine. Toutes les cloches de Saint-Corneille sonnent à son passage.

La peste reparaît. On va chercher un médecin à Vic-sur-Aisne et l'on fait brûler un gros cierge à Saint-Corneille devant le Saint Suaire. On implore le secours du ciel, en même temps qu'on fait appel à la science pour détourner le fléau.

Le 28 août 1500, arrivent des lettres du roi relatives à une victoire remportée dans le Mila-

nais sur Ludovic Sforza, le 10 avril précédent. Compiègne s'en réjouit et en rend grâces à Dieu.

Hélas ! cette victoire était due à une trahison. Sforza n'était, il est vrai, qu'un usurpateur. Enfermé au mois de juin 1500, au château de Loches, il devait y mourir dix ans après.

Plusieurs membres font observer que les longs travaux seraient mieux goûtés, s'ils étaient donnés par fragments. Toute la Société se range à cet avis. Il est alors décidé que désormais les lectures seront restreintes à de justes proportions.

A la fin de la séance, on vote suivant l'usage sur l'admission des nouveaux membres, qui sont reçus à l'unanimité.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

M. le comte Jacques DE BRÉDA. Les errata d'un romancier à propos de Compiègne.

M. PLESSIER. Mercure et sa parèdre chez les Suessions.

M. le baron DE BONNAULT. La ligue depuis la conversion d'Henri IV.

Le Secrétaire, E. MOREL

ALLOCUTION

PRONONCÉE

Par M. PLESSIER, Président sortant,

dans la Séance du 17 Janvier 1908.

MESDAMES, MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Vos statuts sont sagement inexorables, et, le premier d'ailleurs, j'ai tenu à ne pas les enfreindre, en essayant de prolonger ma présidence au-delà des périodes réglementaires. Toutefois, avant de céder ce fauteuil à un plus digne, permettez-moi de vous adresser quelques mots de bien cordial remerciement.

A défaut des brillantes qualités et de l'autorité de vos anciens Présidents, je ne pus, il y a quatre ans, que vous assurer « de mon zèle « et de mon entier dévouement ».

Ai-je satisfait à cette simple promesse et répondu à vos légitimes désirs ?... Je n'ose l'espérer, tout en ayant conscience d'avoir fait tout mon possible.

Quoi qu'il en soit, j'ai constaté, avec certaine satisfaction, que nos séances restaient des plus suivies, nos relations extérieures des plus intenses, et que les savants travaux de plusieurs de nos confrères maintenaient vaillamment le beau renom de notre Société dans les différents Congrès. D'un autre côté, le nombre de nos adhérents s'accroît sans cesse et notre dernier bilan se solde, en notre faveur,

par des réserves s'élevant à une trentaine de mille francs, en chiffre rond.

Ce ne sont certes pas là des signes ou indices de décadence. Mais, si nous avons pu suivre, au-dedans, cette marche toujours ascendante et, au dehors, assurer à la Société historique une place de plus en plus honorable, c'est surtout grâce à votre sympathique concours et à vos constants efforts.

Merci donc à tous, et particulièrement aux excellents confrères du Bureau, de ce généreux concours, de cette communauté d'idées et de vues, sans lesquels les Sociétés, quelles qu'elles soient, ne peuvent que péricliter, sinon disparaître. Je ne doute pas, d'ailleurs, qu'en les accordant au nouveau président qui a reconquis les suffrages de votre Comité, la prospérité de notre Association ne s'accroisse encore.

Je n'insisterai pas ici sur ses aptitudes, ses mérites tout spéciaux : sa grande modestie se refuserait même à un semblant d'amical éloge. Qu'il me suffise de vous affirmer que sa vaste érudition, ses solides qualités, ses travaux aussi remarquables que justement appréciés, qualifiaient, d'avance, et plus qu'aucun autre, M. le baron de Bonnault, pour la direction de notre Compagnie.

Quant à moi, mes chers confrères, en rentrant simplement dans le rang, je serai toujours heureux de concourir, par l'expérience acquise et mes modestes travaux, à l'augmentation du patrimoine commun et, par suite, à la prospérité constante de notre chère Société.

ALLOCUTION

PRONONCÉE

Par M. le Baron DE BONNAULT,

Nouveau Président,

dans la Séance du 17 Janvier 1908.

MESDAMES, MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Vous pardonnerez à votre nouveau Président, si sa première parole vous témoigne moins de gratitude que de regrets. On ne brise pas aisément des habitudes que le temps rend chaque jour plus chères. Je m'étais si bien fait à l'idée de suivre le Président que je remplace ; la tâche était si aisée avec un confrère aussi dévoué, aussi actif, si bien informé de nos besoins, d'un esprit si juste et si précis, d'un commerce aussi facile... Hélas, j'avais oublié les inflexibles rigueurs du règlement qui rendent à ses études préhistoriques et autres, l'homme qui nous consacrait tous ses loisirs. Quelque peu effrayé d'une telle succession, j'ai eu recours à nos archives pour demander à vos anciens présidents un réconfort, des exemples et des conseils. Mon âge m'a permis de les connaître presque tous, car voici trente ans que je suis des vôtres. Du reste, en feuilletant ces volumes, où ils ont laissé une bonne part de leur âme, celle qui nous appartient en propre, il semble que les inconnus eux-mêmes nous deviennent amis, les absents se rapprochent

et les morts ressuscitent. On ne peut les quitter sans un adieu où se mêle l'espérance d'un au revoir, et, pour tromper la tristesse de la séparation, on voudrait garder d'eux quelque chose qui fut, comme ces photographies des absents, soigneusement rangées dans le coin le plus intime du foyer.

Au rez-de-chaussée de cet Hôtel de Ville, un peintre d'imagination féconde, qui se qualifie modestement d'amateur, sans doute parce qu'il aime passionnément les arts, vient de retracer les pages les plus glorieuses de notre histoire locale Me serait-il possible de faire revivre, avec la discrétion qui convient et la simplicité que m'impose la sécheresse de ma plume, les physionomies de mes prédécesseurs. Les exemples abondent et, *si licet parva componere magnis*, à Venise, dans cette salle incomparable, où d'immenses toiles sont consacrées à la gloire de la République, n'a-t-on pas placé au-dessus, en de petits médaillons, la longue série des doges. Chez nous, du moins, nulle place à cacher d'un voile noir. Ce signe de deuil ne convient qu'à nos morts dont nous garderons pieusement le souvenir.

Par une heureuse fortune nous possédons encore notre premier président, M. du Lac, et mon prédécesseur, M. Plessier, aimait à vous rappeler que c'est à la première séance présidée par lui, qu'il avait fait sa première lecture sur *la Pierre Tourniche*, il y a quarante ans ! Depuis lors, l'âge et les infirmités tiennent éloigné de nous notre vénéré doyen, mais l'intérêt qu'il nous garde et sa modestie bien connue brident singulièrement l'expression de ma pensée. J'ai le droit de dire cepen-

dant, que nul n'était mieux qualifié pour présider à la naissance d'une société comme la nôtre : Compiégnois de vieille souche, magistrat tel qu'on se représente nos parlémentaires de l'ancien régime, d'esprit pondéré et d'humeur courtoise se reflétant sur sa physionomie grave et sereine, lettré fortement nourri de nos vieux classiques latins et français, écrivain à la plume élégante et sobre, bibliophile à la recherche des livres locaux ou ne leur faisant infidélité que pour réunir également les plaquettes rares de son siècle préféré, celui de Louis XIV, numismate surtout, cherchant dans cette minutieuse étude une contribution à l'histoire et la manifestation d'un art difficile... Que de traits je pourrais ajouter s'il m'était permis de parler de l'homme juste, aimable et bon, mais il me reprocherait d'abuser d'une vieille amitié.

A l'origine, nos présidents n'étaient nommés que pour un an, et s'il y avait quelque inconvénient pour la bonne administration de la Société, elle semblait ainsi témoigner d'une sève plus féconde et ne laisser que l'embarras du choix. Aussi, quitte à revenir au fauteuil en 1880 et en 1885, M. du Lac, au bout d'une année, laissa la place à M. Woillez.

C'était un étranger au pays, que sa carrière avait depuis longtemps familiarisé avec notre région par d'incessantes promenades à travers les départements de l'Oise et de la Somme. L'inspecteur des contributions indirectes inspectait aussi nos richesses archéologiques, et des notes et croquis pris un peu partout devaient sortir le dictionnaire topographique que M. Plessier a la bonne pensée de publier et surtout *Le Répertoire archéo-*

logique du Département de l'Oise, grand ouvrage qu'on consulte toujours avec plaisir et fruit, malgré les incontestables progrès de l'archéologie.

C'était alors moins une science qu'un flair délicat et éclairé, et aussi presque une religion nouvelle communiquant à ses adeptes l'ardeur du néophyte et la flamme de l'apostolat. Woillez appartenait à cette pléiade d'hommes, suscités par Arcisse de Caumont, pour répandre dans toutes les provinces de France le souci de nos vieux monuments et venger le moyen âge d'un injuste dédain. Il n'est pas étonnant qu'on puisse relever chez les archéologues de cette époque de nombreuses erreurs, surtout de fortes exagérations et une âpreté de discussion qui nous font sourire, défauts inhérents à leur qualité d'apôtres.

A ce titre, nous voyons, dès 1841, M. Woillez tenter à Compiègne la création d'une filiale des Antiquaires de Picardie, en compagnie de MM. de Cayrol, de Crouy et de Bréda, tentative avortée bientôt, mais où notre Société a le droit de reconnaître sa première origine. Plus tard, M. Woillez se laissa prendre comme tant d'autres au charme enveloppant qui retient tous ceux qui viennent à Compiègne ; il y prit sa retraite laborieuse, classant le musée Vivenel, dessinant les principaux objets, révisant ses anciens travaux.

Je dois être sobre sur son successeur M. Albert de Roucy. Un aimable voisinage me le rappellerait au besoin. C'est, du reste, une personnalité si fortement accentuée, qu'on ne saurait l'oublier. Jamais, je crois, intelligence plus nette n'eut à son service une parole plus

claire et une enveloppe plus nerveuse. Chargé par l'empereur Napoléon III de fouiller la forêt en vue d'y recueillir des documents pour la vie de César, il montra une remarquable perspicacité.

Ce qui dans une comédie d'un de ses compatriotes voulait être de l'ironie, était bien la plus étonnante faculté : le président de Roucy sentait le romain. Malheureusement, entraîné par sa passion de la découverte et trop détaché de toute vanité personnelle, il négligea de consigner par écrit le résultat de ses trouvailles, et, quand le fruit de ses fouilles nous eut été enlevé, rien n'aurait survécu de tant de labeurs, si son fidèle collaborateur n'avait enfin triomphé de sa modestie pour élever à l'honneur de son maître un monument digne de tous deux.

M. de Roucy avait fouillé la forêt, son successeur, le baron de Bicquilley, fouilla la ville. Par patriotisme local, l'ancien officier d'artillerie se fit archéologue et, avec une ardeur qui lui rendait une seconde jeunesse, visita toutes les caves et les moindres substructions pour déterminer l'emplacement des constructions gallo-romaines, franques, carlovingiennes que devait remplacer le Compiègne du moyen âge et des temps modernes. Le moindre vestige éclairé par les chroniques de Dom Grenier, dont il offrit un exemplaire à la ville copié sur les extraits de M. de Cayrol, prenait sous sa plume une importance extraordinaire, car l'ancien polytechnicien n'avait rien de la sécheresse habituelle de ses confrères, mais la foi ardente du néophyte. Il avait trop présumé de ses forces, et ses *Recherches sur Compiègne* restèrent ina-

chevées et en partie seulement imprimées. Du moins, cet homme de cœur avait-il eu la joie de retrouver chez lui les fondements du palais de saint Louis, partie du cloître des Jacobins, les tombes des Beaumanoir et de rattacher à son domaine la Grosse Tour que nous n'avons pas su protéger. Sa sollicitude pour les choses n'oubliait pas les hommes, et le plus illustre enfant de Compiègne, le cardinal Pierre d'Ailly, lui doit le monument élevé à Saint-Antoine.

Nul cependant ne connut mieux Compiègne que M. Méresse. Par bénéfice professionnel, toutes les pierres de la cité lui étaient familières comme de vieux amis d'enfance, et pour compléter ses souvenirs, il recueillait avec passion plaquettes et manuscrits, au point que dans cette masse énorme de documents, l'ordre devenait difficile à maintenir et même tout classement manquait ; mais quelle riche mine toujours ouverte aux travailleurs et que nul ne savait mieux exploiter que Sorel.

Ce nom n'évoque-t-il pas pour vous l'idéal du président ? C'est qu'il avait tous les dons requis : habitude prise au tribunal, vaste érudition tirée de la variété de ses lectures, rédaction brillante et facile acquise dans le journalisme, humour piquant de pur sang gaulois. Doublé d'un secrétaire comme Marsy, il a donné à notre Société une importance hors de proportion avec celle de notre ville et il a laissé son nom en garde à deux groupes de femmes héroïques, dont la mémoire consacrée par l'Eglise sera immortelle, Jeanne d'Arc et les Carmélites de Compiègne.

Aussi pendant 25 ans, Alexandre Sorel

semble avoir été notre président, soit en exercice, soit en expectative quand le règlement nous obligeait à lui donner un successeur. Durant ce que j'appellerai ses inter-présidences, il serait injuste d'oublier les hommes dévoués qui eurent la lourde tâche d'occuper sa place : M. Aubrelicque, auquel nous devons une bonne étude sur les rues et les maisons du vieux Compiègne; M. Bottier qui présidait votre Société quand elle reçut si aimablement les membres du Congrès archéologique de Senlis, dont j'avais l'honneur de faire partie. Excusez ce souvenir trop personnel. Je ne devais pas tarder à vérifier moi-même l'exactitude du proverbe : « Nul ne vient à Compiègne qui volontiers n'y revienne. » L'année suivante, vous choisissiez comme président un prêtre qui se recommandait à vous par son esprit aimable, ses goûts littéraires et sa prodigieuse facilité. Déjà il avait commencé à étudier le vieux chroniqueur Jean de Venette. Mais les grandeurs vous l'ont pris trop vite et par une ironie du sort, la légende du pittoresque saint Accroupi rappellera seule dans vos mémoires le nom de celui qui est devenu le cardinal Lécot.

Pour ne pas vous retenir trop longtemps, citons simplement un médecin, le docteur Lesguillon, chercheur avisé et souvent heureux ; un architecte, M. Zacharie Rendu, dont je me reprocherais d'oublier l'utile concours, lorsqu'il s'agit de conserver les boiseries de l'Hôtel-Dieu ; un officier, M. Souhart, auteur d'une remarquable bibliographie des ouvrages sur la chasse ; l'abbé Gordière, curé de Saint-Antoine comme l'abbé Lécot, doué d'un sens artistique très sûr, auteur d'un cartulaire de

Saint-Amand et de bien d'autres travaux ; le comte de Lambertye, qui seul s'étonna d'être appelé à la présidence, et y montra tant d'esprit et de bonne grâce, que sa nomination parut une réponse aux mauvaises langues qui nous traitent de savants pour nous réputer ennuyeux ; l'abbé Vattier, venu de Senlis avec un important bagage historique, modeste cependant autant qu'aimable, et qui devait laisser inachevée l'Histoire de l'Hôtel-Dieu, déjà entreprise avant lui. Nous en resterons là pour ne point parler des présents.

Comme vous avez pu le remarquer, notre Société, à l'exemple de notre Ville, fait bon accueil aux étrangers, et elle a choisi la plupart de ses présidents parmi ses fils adoptifs, sans souci de leurs origines et de leurs professions : trois prêtres, trois magistrats, deux officiers, un médecin, un architecte, un entrepreneur, divers fonctionnaires et un archiviste-paléographe, auquel il reste à s'excuser de vous avoir retenu aussi longtemps et qui s'efforcera de vous témoigner sa gratitude mieux que par des paroles, en vous apportant tout son dévouement.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 21 Février 1908.

Présidence de Monseigneur Douais, Evêque de Beauvais, membre d'honneur.

MM. Allart, le comte d'Argentré, Benaut, Bias, le baron de Bonnault, Boudousquié, le comte Jacques de Bréda, le comte Jean de Bréda, Cauchemé, Chevalier, Desmarest, Mlle Deverson, M. Escard, Mme Le Féron d'Eterpigny, MM. Fleuret, de France, Glayze, Guynemer, Lambin, les chanoines Morel et Müller, Pasquier, l'archiprêtre Philippet, le chanoine Pihan, Plessier, le comte du Puget, Restoux, Francis de Roucy, l'abbé Roy, l'abbé Thétard et de Trémisot assistent à la séance.

Se sont excusés Mme de Blangy et M. de Moussac.

M. le baron de Bonnault, président en exercice, remercie Monseigneur Douais d'être venu tenir une ancienne promesse et le prie d'accepter le fauteuil de la présidence.

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

La Société historique a eu la douleur de perdre M. le chanoine Mazeran, décédé le 22 janvier. Que sa famille veuille bien agréer l'expression de nos condoléances.

On été présentés pour obtenir le titre de membres titulaires :

M. Jean Béreux, élève de l'Ecole des Chartes, par MM. Lara et Fleuret;

M. le chanoine Broissard, curé de Saint-Antoine, par MM. les chanoines Philippet et Müller ;

Mme la vicomtesse de France, par son fils et Mme Le Féron d'Eterpigny;

M. Maurice Langlois, ingénieur, par MM. Anatole Langlois et le chanoine Morel.

M. de Bonnault passe en revue les publications envoyées à la Société en mentionnant les travaux offrant le plus d'analogie avec les nôtres. Dans les *Mémoires des Antiquaires de la Morinie*, il signale les *Régestes des Evêques de Thérouanne*, publiés par l'abbé Bled, où figure le démembrement, en 1559, du diocèse de Thérouanne, pour en former les diocèses de Boulogne, de Saint-Omer et d'Ypres, dont les territoires faisaient jadis partie de la province de Reims ; les entrées à Saint-Omer des souverains et des comtes d'Artois ; — dans les *Mémoires des Antiquaires de Picardie*, le Repas du Ver, qui devait être la fête du Printemps ; — dans les *Mémoires de l'Académie nationale de Reims*, une étude comparative entre les cathédrales de Reims, d'Amiens et de Beauvais ; — dans les *Mémoires de la Société archéologique et historique de Clermont*, une notice sur Jean Cassini ; — dans le *Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, l'emploi de la pierre de foudre pour guérir les maladies et l'exposé de l'opinion du cardinal Pierre d'Ailly à ce sujet ; — dans les *Mémoires de Saint-Quentin*, le budget de la ville avant et après la bataille de Saint-Laurent (1557), ainsi que les souffrances des victimes de la Révolution, exilées et internées à Nointel, avec leur passage à Compiègne, au nombre de cent quinze, en quinze chariots.

Le chanoine Ledouble. — *Les cloches de Soissons enlevées en 1793.*

Le chanoine Müller. — *L'Ancienne Bibliothèque du Chapitre de Notre-Dame de Senlis.*

M. le chanoine Müller, dont il est superflu de louer les talents variés, nous offre les photographies qu'il a faites à l'occasion de notre excursion à Royaumont. Des remerciements lui sont votés.

A M. Debelle sont adressés des compliments,

pour l'exemplaire du *Tourisme Compiégnois* qu'il a fait remettre à la Société Historique.

Monseigneur Douais nous annonce qu'il a entre les mains toute la correspondance de l'évêque de Marseille, plus tard évêque de Beauvais, Toussaint de Forbin-Janson. Cette correspondance comprend 12 volumes, dont l'un est tout entier consacré aux lettres relatives à la Pologne C'est ce volume qui permet au prélat de nous décrire, sur documents authentiques, la part prépondérante prise par Forbin-Janson à l'élection de Jean Sobieski au trône du malheureux pays aujourd'hui morcelé.

Depuis 1573, la Pologne n'avait plus que des rois électifs Son dernier roi, Michel Koributh, était mort le 10 novembre 1673. Etant donnée la rivalité de la France et de l'Autriche, l'élection de son successeur préoccupa grandement la cour de Louis XIV. Monseigneur de Forbin-Janson s'était signalé par le tact et la prudence avec lesquels il travailla à la réconciliation du grand duc de Toscane avec sa femme. C'est lui que le roi de France résolut d'envoyer comme ambassadeur à Varsovie.

Le 3 mars 1674, on tient conseil à ce sujet. Le 4 mars, la décision est prise. Il faut se hâter. La diète relative à l'élection du roi de Pologne peut être convoquée à bref délai. Janson fait ses préparatifs et commande ses provisions; une grosse somme d'argent lui est donnée.

Le 31 mars tout est prêt. Le départ est fixé au 2 avril. Le 3 l'ambassadeur est à Amiens, le 4 à Abbeville, le 6 à Montreuil. le 7 à Calais, le 8 il s'embarque. passe devant la Zélande, le Texel, arrive à Hambourg le 17, visite la ville qu'il quitte le 18. Stettin le salue de six coups de canon. De Dantzig où il s'arrête le 30 avril, il ne met que huit jours pour se rendre à Varsovie. Son voyage lui a demandé 36 jours seulement.

Sa mission est de faire élire un prince ami de la France. Louis XIV ne s'oppose pas à l'élection du prince de Condé, le héros de Chantilly ; mais son candidat préféré est Philippe de Neubourg, le fils du vieux duc de ce nom. A tout prix, il faut écarter

Charles de Lorraine. C'est l'ennemi personnel de Louis XIV.

Janson nous rend compte de ses négociations jour par jour. Il multiplie ses visites au grand Maréchal de la Cour, Jean Sobieski, qui avait épousé une française, Marie d'Arquien. Condé ne leur agrée pas. Il est vieux. Neubourg est trop jeune, il n'a que quatorze ans. Encore faudrait-il le décider à épouser la veuve du roi Koributh, l'autrichienne Eléonore. L'ambassadeur souscrit à cette combinaison. Eléonore refuse. Avis en est aussitôt donné en France. On est au 19 mai. C'est le 20 que s'ouvre la diète. Si l'élection n'est favorable ni à Condé, ni à Neubourg, observe la grande Maréchale, pourquoi se refuserait-on à élire mon mari. Cette idée fit surgir plus d'une objection. Le grand Maréchal, disait-on, n'a pas de fortune. Avec lui la guerre contre les Turcs ne finira jamais. La femme du grand Maréchal est d'une origine qui ne plaît guère. Janson venait d'acheter un somptueux carrosse à Dantzig. Il se rend en grand équipage auprès de tous les dignitaires, leur expose le danger de la situation et leur fait voir quelle paix et quelle tranquillité s'assurera la Pologne en élisant un roi tel que Sobieski, le héros naguère acclamé par la nation pour sa belle victoire de Chocim. L'Autriche ne désespérait pas encore de l'emporter en recourant aux moyens ordinaires de séduction, mais ce fut en vain. Bientôt de tous les candidats, Sobieski émergea seul.

Le dimanche 20 mai on l'acclame, mais les Lithuaniens se retirent mécontents. Sobieski se refuse à accepter la couronne. Il lui faut l'adhésion de toute la Pologne, sinon l'élection ne lui semble pas valide. La proclamation est renvoyée au lundi 21. Ce jour-là l'adhésion est complète. Sobieski seul n'adhère pas. Janson finit par vaincre sa résistance et la Pologne eut un roi.

Louis XIV fit savoir à son ambassadeur la satisfaction qu'il en éprouvait Sobieski demanda le chapeau de cardinal pour l'habile diplomate. L'Autriche y fit opposition pendant dix-sept ans.

Elle ne pardonnait pas à Janson d'avoir déjoué sa tactique.

Cette magistrale étude a valu à Monseigneur Douais de chauds applaudissements. D'un style très élevé, quoique sobre et sans apprêt, elle n'en a que mieux captivé l'auditoire. M. de Bonnault s'en fait l'interprète et remercie le prélat en l'assurant que mieux que ses paroles le nombre inusité de nos confrères témoigne de l'intérêt qui s'attache à ses savants travaux.

Monseigneur l'Evêque a donné quelques explications complémentaires sur la carrière de Forbin-Janson. C'est M. de Pomponne qui a fait valoir ses talents auprès du roi. Janson fut, en 1679, nommé évêque de Beauvais, afin de rester dans l'orbite de Versailles. Le chapeau de Cardinal lui fut enfin donné le 25 février 1690. Louis XIV et Madame de Maintenon en eurent une grande reconnaissance envers le pape. C'est même à cette occasion que le grand roi fit rapporter les quatre articles de 1682.

Monseigneur Douais nous a promis de nous entretenir de cette question une autre fois. Nous y comptons.

Le sujet qu'aborde ensuite M. le Comte Jacques de Bréda sort un peu du domaine de l'histoire, bien qu'il y confine par quelque endroit. Un romancier en vogue, M. Maurice Montégut, n'a-t-il pas eu l'idée d'écrire un roman pseudo-historique, *le Roi sans Trône*, en lui donnant Compiègne pour théâtre et Louis XVII pour héros. Le rendez-vous de ses personnages est à la « Cloche d'Or ». Vous devinez qu'il s'agit de l'Hôtel de la Cloche. Le chevalier de Grand-Lys, c'est le fils de Louis XVI, évadé du Temple. Il vient à Compiègne, non pas en prétendant, mais envoyé d'Italie par Pauline Borghèse, dont il s'est épris, pour se présenter à l'Impératrice Joséphine et obtenir par elle un brevet de lieutenant au régiment de la Tour d'Auvergne. Plus tard, il dévoilera son origine, si Napoléon n'a pas d'héritier. C'est de haute fantaisie. Ce pourrait être plus invraisemblable.

Aussi, M. de Bréda nous dit-il avec une grande bonhomie, mêlée d'un peu de malice : « Sous le patronage d'un écrivain de génie, ce personnage, le Chevalier de Grand-Lys, pourrait bien, un jour, s'inscrire à côté du « Masque de Fer » et de « Guillaume Tell », dans cette phalange de héros hypothétiques qui constituent la légion étrangère de l'histoire. »

Mais pourquoi le romancier n'a-t-il pas conservé à sa fiction son cadre véritable ? Qu'avait-il besoin de défigurer les noms en parlant du Vieux-Moulin et des Rethondes où se rend son héros, auquel il fait franchir l'Aisne sur un pont, alors qu'on passait la rivière en bac ? Pourquoi gâte-t-il ainsi à plaisir l'illusion qu'il cherche à nous donner ?

Si on l'en croyait, les nombreux châteaux voisins de la ville n'auraient été, sous l'Empire, que des foyers de conspirations royalistes. Le chevalier de Lancry, dont la famille habitait depuis longtemps le château de Rimberlieu, n'avait-il donc pas reçu des mains de l'empereur l'écharpe de maire de Compiègne ? Les frères de l'Aigle, notamment le marquis Lespérance de l'Aigle, ont-ils jamais songé à faire la moindre opposition aux divers gouvernements qui se sont succédés en France ?

La description de la forêt, loin de cadrer avec les données historiques, n'est qu'un tissu d'erreur. En regard de ces énormités, M. de Breda place les renseignements précis que lui a fournis un curieux petit volume intitulé : *Description de Compiègne avec le Guide de la Forêt.*

Quoi qu'il en soit de son réquisitoire contre M. Montégut, il réclame l'indulgence en sa faveur, à raison du plaisir que lui a procuré la critique qu'il vient d'en faire. Il se plaît avec l'auteur du Petit Guide à comparer Compiègne à l'Hélicon, en lui donnant la préférence. Il n'y manque qu'une fontaine donnant de bonne eau. Son dernier mot est cette gracieuse invitation adressée à Monseigneur Douais : Nous espérons, Monseigneur, que

votre Grandeur n'attendra pas l'arrivée dans nos murs d'un nouveau Moïse, pour donner raison à notre vieux proverbe :

Nul ne vient à Compiègne
Qui souvent n'y revienne.

Le château de Rimberlieu dont il vient d'être question était-il situé sur la crête de la montagne ou dans la vallée ? Monseigneur Douais désirerait le savoir. M. Cauchemé lui répond que les fouilles pratiquées sur les hauteurs n'ont amené la découverte d'aucune substruction. On ne peut donc affirmer qu'il y ait jamais eu aucune habitation en cet endroit.

M. Plessier, continuant son étude sur les trouvailles faites à Condren (Aisne), dans l'ancien lit de l'Oise, nous fait la description d'un petit monument hiératique, en calcaire grossier, haut de 23 centimètres sur 16 centimètres de large. Sous une arcade surbaissée, se tiennent debout un homme et une femme, dont les attributs semblent être ceux de Mercure et de sa parèdre l'Abondance ou Rosmerta. Le monument, assez effrité, accuse un art relativement barbare. Les représentations de Mercure n'étaient pas rares dans notre pays, à l'époque gallo-romaine. Le musée de Saint-Germain-en-Laye en possède trois d'origine compiégnoise, qui viennent des fouilles de M. de Roucy. Il s'en trouve jusque dans le Midi de la France. C'est en comparant sa stèle détériorée avec ces divers types, que M. Plessier a pu réussir à l'identifier.

Pensez-vous que ce soit un type national, demande Monseigneur Douais ? A quel époque remonte-t-il ? On n'y remarque plus le fini du travail romain, lui est-il répondu, ce ne peut être qu'un monument gaulois du IIIe siècle ou du IVe.

La séance prend fin avec le vote sur l'admission des nouveaux membres, qui sont reçus à l'unanimité.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

M. Escard : Marmontel à Compiègne vers 1756.

M. le baron de Bonnault : La Ligue après la conversion d'Henri IV.

Le *Secrétaire* : E. Morel.

A PROPOS D'UN ROMAN

QUI SE PASSE A COMPIÈGNE[1]

MONSEIGNEUR,

MESDAMES,

MESSIEURS.

A notre dernière séance, j'avais porté plainte devant vous contre un de nos romanciers les plus en vogue. Chaque jour, sous les yeux d'un nombreux public, cet écrivain se permettait, au rez-de-chaussée du *Petit Journal*, des libertés excessives envers notre histoire locale, objet de notre culte passionné.

Sans pousser plus loin l'instruction de la cause, vous avez décidé que l'affaire viendrait devant votre tribunal à la prochaine audience, et vous m'avez désigné pour prononcer le réquisitoire.

Trois jours plus tard, l'inculpé — en l'espèce, M. Maurice Montégut — retirait sa candidature à la succession du poète Sully-Prudhomme à l'Académie Française.

Nous n'aurons pas le mauvais goût d'insister.

Cependant, avant d'entamer l'accusation, je suis pris d'un scrupule. L'auteur d'un roman historique (ou, pour être plus juste, pseudo-historique), n'a-t-il pas des privilèges dont le public ne peut s'offusquer ? La ques-

---

(1) Lu à la séance du 21 février 1908.

tion fut posée un jour devant Alexandre Dumas père. L'auteur des *Trois Mousquetaires* répondit sans hésiter : « Il est toujours permis de violer l'histoire à condition de lui faire un enfant. »

La métaphore est hardie. Mais peut-on reprocher cette comparaison entre un séducteur et le romancier historique au plus séduisant de tous les conteurs ? Tout au plus lui observerions-nous : « Vous êtes orfèvre, M. Josse. » — Observation de pure forme, car nous ne ferons aucune difficulté d'adopter la jurisprudence établie par cet arrêt. D'abord, parce qu'il est unique en la matière ; de plus, les limites qu'il fixe à la fantaisie de ses imitateurs nous semblent, si étroites que nous serions tentés plutôt de les élargir.

Faire un enfant à l'histoire, ou — pour parler un langage moins imagé et moins scabreux, — créer une légende si vraisemblable, si bien adaptée aux temps et aux lieux que les historiens la reproduisent comme authentique, c'est là un tour de force que l'on ne saurait imposer aux romanciers. Nous ne leur en demandons pas tant. Ce que nous exigeons par contre, c'est qu'ils ne gâtent pas à plaisir l'illusion qu'ils cherchent à nous procurer par des inexactitudes trop manifestes.

Sur ce point, du reste, Alexandre Dumas leur a donné l'exemple. Avec quel soin. il habille les enfants de son imagination suivant la mode du temps, observant les usages de leur classe, de leur rang, de leur état. Leurs manières, leurs langages sont identiquement ceux de leurs contemporains. Le milieu où ils évoluent, les personnages qu'ils fréquentent

ou rencontrent, les pays où ils séjournent ou qu'ils traversent, sont exactement tels que nous les montrent les documents authentiques, — si bien que non seulement le lecteur, même instruit, se laisse abuser, mais que l'auteur se figure sincèrement que ses héros sont de vrais enfants de l'histoire.

Au premier abord, la donnée du roman *Le Roi sans Trône*, nous avait tout à fait séduit.

Sous le patronage d'un écrivain de génie, ce personnage pourrait un jour s'inscrire à côté du *Masque de Fer* et de *Guillaume Tell*, dans cette phalange de héros hypothétiques qui constituent comme la légion étrangère de l'histoire.

Le *Roi sans Trône*, c'est Louis XVII, évadé du Temple. Encore un, dira-t-on ? Pourquoi pas ? Puisque aucun de ceux qui se sont présentés jusqu'ici n'ont réussi à obtenir de l'Histoire la reconnaissance officielle de leur état-civil. Celui de M. Montégut a sur ses prédécesseurs l'avantage de ressembler par plus d'un trait au plus français de nos rois, a celui qui sut conquérir son royaume en hardi et galant capitaine d'aventures avant de le gouverner en grand politique.

Méconnu par ses oncles, traqué par leurs espions, il erre à travers l'Europe sous le nom de Chevalier de Grand-Lys. Pendant les derniers mois de 1805, le hasard de ses courses vagabondes l'amène en Italie et le met en présence de Pauline Borghèse. Il a vingt ans, il est beau et ardent comme l'amour ; la princesse est aussi belle qu'il soit possible de l'être. Le résultat d'une telle rencontre était fatal. Le fils de Louis XVI tombe aux pieds de

la Vénus de l'Olympe napoléonien : elle le reçoit dans ses bras. Et comme un amoureux sincère ne peut avoir de secrets pour l'idole de son âme, le prétendant révèle à la sœur de l'Empereur sa naissance, les persécutions dont il est l'objet, ses luttes et ses espérances. Touchée de tant d'amour et de tant d'infortune, Pauline n'impose à son royal amant qu'une seule condition pour être toute à lui : que jamais il n'entreprenne rien contre l'Empereur. Qu'il entre dans les armées impériales, elle l'y aidera et le protègera en respectant son incognito. Il est brave, il acquerra de la gloire, et, si un jour, les prédictions pessimistes de l'impératrice Lætitia viennent à se réaliser, si « cela ne doure pas », alors le général de Grand-Lys, après avoir brillamment combattu pour son pays, pourra sans crainte révéler sa naissance aux Français, qui n'hésiteront plus à reconnaître en ce vaillant le vrai sang du Béarnais.

C'est pour se présenter à Joséphine et obtenir par elle un brevet de lieutenant au régiment de La Tour d'Auvergne, que notre héros vient à Compiègne.

Jusqu'à ce moment du récit, nous avions pu croire que l'auteur avait découvert la clef de l'énigme, qu'il nous apprenait enfin *la Vérité sur Louis XVII*. Je ne serais pas étonné si, au cours de la publication des premiers chapitres, le journal *La Légitimité* n'avait eu à souffrir de nombreux désabonnements. Mais à présent, les Naundorf doivent être rassurés. Grand-Lys cesse d'être pour eux un compétiteur sérieux. Ce n'est plus l'héritier des Bourbons, c'est le prince Charmant des Contes de fée, égaré sous un nou-

veau déguisement à travers les légendes de l'épopée impériale.

Cela devient évident pour les moins avertis, dès qu'il met le pied dans notre ville. Non seulement nos concitoyens, mais les nombreux touristes, les milliers de visiteurs que nous amènent chaque dimanche les trains de plaisir, connaissent l'*Hôtel de la Cloche*. C'est là que, depuis plusieurs siècles déjà, sont descendus – soit pour y loger, soit pour y prendre leurs repas — tous les voyageurs de marque, tels les Trois Mousquetaires, le Comte de Monte-Christo et, plus récemment, le Maréchal de Mac-Mahon.

Le Chevalier lui, s'arrête à la *Cloche d'Or*, une maison qui n'a rien de commun avec notre vieille hostellerie, que le nom et la proximité de l'Hôtel de Ville. Pour y dîner sans attirer l'attention, les conspirateurs et les policiers y viennent déguisés en garde-chasse, en laboureurs, que sais-je ? En un mot, ils s'affublent de costumes qui les signaleraient de suite comme suspects aux commensaux habituels de l'aristocratique hôtel. Un autre, pour passer inaperçu, s'est transformé en marchand de grains de Belgique, venu tout exprès à Compiègne pour le jour du marché. Aujourd'hui encore, malgré les facilités des transports et de la circulation, la présence d'un négociant étranger sur notre marché exciterait une certaine curiosité.

Ce jour-là, la place Saint-Jacques est encombrée de carrioles bâchées de vert à un cheval. Mais alors, où pouvait-on ranger les sacs de blé, d'orge et d'avoine et les lourdes charrettes qui les avaient apportés ? On ne vendait pourtant pas ses grains sur échantillons en 1806 !

Mais voilà Grand-Lys chevauchant dans les environs. Il appelle Vieux-Moulin, *le* Vieux Moulin, — et Rethondes, *les* Rethondes ; — légères inexactitudes excusables chez ce chevalier errant, circulant dans nos parages pour la première fois. Mais, ce qui est plus étonnant, c'est qu'à cette époque il ait pu traverser l'Aisne sur le pont de Rethondes. Il existe certainement encore aujourd'hui dans ce village des habitants qui se souviennent du temps où, moins privilégiés que le lieutenant du régiment d'Auvergne, ils n'avaient d'autre ressource, pour passer sur la rive gauche, que de prendre le bac. Ce sont là erreurs de détails qu'il serait aisé de faire disparaître. Malheureusement, le romancier n'est pas plus heureux quand il nous décrit la physionomie générale de la ville, de la forêt et des environs tant au physique qu'au moral.

Ainsi, il nous représente les châteaux voisins, très nombreux autour de la ville, comme ayant été sous l'Empire autant de foyers de conspirations royalistes. L'un d'eux est même le repaire d'une bande de brigands vendéens déterminés à assassiner l'usurpateur.

Or, la ville était alors administrée par le chevalier de Lancry, dont la famille habitait depuis de longues années le château de Rimberlieu. Ancien lieutenant du Roy pour la ville de Compiègne, il n'avait pas hésité à accepter des mains de l'Empereur l'écharpe de Maire. Parmi les plus notables châtelains des environs, il est juste de citer les de l'Aigle. Cette famille était alors représentée par deux frères que plusieurs de nous ont pu connaître. — Quelle avait été leur attitude lorsque Napoléon perçait sous Bonaparte ?

L'aîné, le Marquis, s'appelait : *Lespérance de l'Aigle.*

On pourrait ajouter, comme l'Agamemnon de la *Belle Hélène* :

> Ce nom seul me dispense
> D'en dire plus long ;
> J'en ai dit assez, je pense,
> En disant son nom.

La plupart des mémoires du temps signalent les exploits cynégétiques des deux frères, et leurs succès à la cour. Quand s'éteignirent les lustres de Trianon sous le souffle de la Révolution, ils consacrèrent toute leur ardeur au culte exclusif de Saint Hubert. A l'automne 1792, ils furent arrêtés au milieu d'une chasse, et allèrent rejoindre la noblesse des environs à la prison de Chantilly, première étape vers la guillotine. S'ils purent recouvrer leur liberté avant de pousser plus loin la lugubre route, ils ne le durent qu'à la chute de Robespierre. Aussi, quand les Merveilleuses ouvrirent leurs salons, ils crurent s'acquitter d'un devoir de reconnaissance en se montrant parmi les plus empressés dans les temples où régnait Notre-Dame de Thermidor. On les cita parmi les Incroyables les plus à la mode Lorsque Bonaparte voulut introduire à la Malmaison les habitudes de l'ancienne cour, les de l'Aigle s'empressèrent de lui offrir le concours de leur expérience. Naturellement, ils suivirent aux Tuileries le Premier Consul devenu Empereur.

Certes, beaucoup d'autres châtelains étaient loin de montrer autant d'enthousiasme pour le nouveau régime. On le boudait : on s'abstenait de paraître aux chasses et aux fêtes de

M. de Buonaparte. Mais, en somme, l'opposition des plus acharnés se bornait à former pour le retour des Lys des vœux aussi discrets que stériles. Si timide était leur résistance que jamais ils n'osèrent contre l'Empire la manifestation anodine par laquelle vingt-cinq ans plus tard ils témoignaient annuellement de leur hostilité envers le régime de 1830. On sait en quoi elle consistait.

Lorsque le Roi-Citoyen faisait son entrée dans sa bonne ville de Compiègne, pour se rendre directement au château de ses pères (ou, plus exactement, de ses aînés), les voitures, après avoir traversé la place de l'Hôpital, suivaient dans toute sa longueur la rue des Domeliers. Or, à peine s'étaient-elles engagées dans cette voie aristocratique que les fenêtres des vieux hôtels, demeurées jusque-là ouvertes, se refermaient une à une à mesure que s'avançait le royal cortège, l'accompagnant d'un bout à l'autre et jusqu'à la rue du Paon, du bruit sec des volets claqués avec violence.

Jamais complot aussi criminel ne fut tramé contre la Majesté impériale par les royalistes de Compiègne et des environs. Bien mieux : dans beaucoup de familles, même les plus hostiles à l'Ogre de Corse, il s'est trouvé des jeunes gens qui combattirent vaillamment sous le drapeau tricolore, non dans des corps spéciaux comme les héros de M. Montégut, mais dans les régiments réguliers, voire dans la Garde impériale.

J'ai encore connu, dans mon enfance, la survivante d'une de ces familles ennemies irréconciliables de l'Usurpateur, ma grand'tante, Bibiane de Donéval. Tout ce qui touchait à l'Empire lui était en si grande horreur, que

malgré sa dévotion, malgré sa ferveur toute spéciale pour Notre-Dame de Bon-Secours, elle ne voulut plus mettre les pieds dans la Chapelle conservée au culte par sa famille à partir du jour où, dans une des niches de la façade, elle aperçut la statue de saint Jean. Songez donc : l'Evangéliste est représenté accompagné d'un aigle ! L'aigle ! le signe de l'Anté-Christ ! Car, pour elle, l'auteur du Concordat n'était rien moins que l'Anté-Christ. Cependant son neveu, le fils de sa propre sœur, qui ne professait guère au dire de mes parents, un plus grand attachement au Bonapartisme, son neveu de Monchy entra à quinze ans comme sous-lieutenant dans la garde impériale et y fit toute les campagnes depuis 1807 jusqu'à 1815.

On pourrait citer bien d'autres exemples. Je défie, par contre, de nommer une seule famille de la ville ou des environs qui ait, à cette époque, entretenu des relations avec des conspirateurs royalistes de Vendée ou d'ailleurs.

Que la société compiégnoise ait fait à l'Empire une opposition moins active encore qu'aux d'Orléans, c'est ce que j'ai toujours entendu affirmer par les contemporains de ces deux époques. C'est ce qui explique une réponse bien caractéristique du marquis Lespérance de l'Aigle au comte de Béthune. Au cours de l'automne 1830, ce dernier reprochait à l'ancien danseur de Marie-Antoinette de suivre les chasses du nouveau Roi. — « Pou'quoi pas ? répondit l'ancien muscadin avec le langage affecté du Directoire qu'il conserva jusqu'à ses dernières paroles, pou' quoi pas ? Ai chassé avè Louis Sei., chassé avè Ba.a, chassé avè Bonapa'te, chassé avè

les P'inces, pou'quoi pas chassé aussi avè d'O'léans ? »

Sous sa forme bizarre, cette réponse ne manquait pas de justesse, puisque la société n'avait pas tenu rigueur aux anciens habitués de Trianon, de se livrer à leur passion cynégétique avec les membres du Directoire, encore moins par la suite avec le soldat de fortune qui, en usurpant le trône, avait rétabli l'ordre, la tranquillité, le respect de la propriété et la sécurité des existences.

Mais, à tout prendre, quels que fussent les sentiments de la noblesse compiégnoise à l'égard de l'Empereur, leur eût-il été possible de devenir des conspirateurs ? Il faut un terrain spécial pour faire germer les complots. On conspire dans une grande ville où l'on est perdu dans la foule, ou dans une demeure isolée, d'accès difficile, éloignée de toute surveillance.

Notre auteur le sait bien, et cela ne l'embarrasse pas. Il entoure de tous côtés notre ville, sur la rive droite comme sur la rive gauche, de bois impénétrables. Quant à la forêt proprement dite, beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui, elle était, paraît-il, complètement inculte. « En dehors des trente chemins forestiers tracés sous les trois derniers règnes », il n'existait pour circuler à travers les fourrés inextricables des *taillis*, que quelques sentiers, véritables cloaques où l'on risquait de s'embourber à chaque pas. D'ailleurs peu d'hommes étaient assez audacieux pour s'y aventurer ; car elle était peuplée de bandits de toute sorte, politiques ou autres.

Quant aux manoirs des redoutables châte-

lains, ils étaient bâtis en pleine forêt domaniale. Le plus inabordable, d'après les indications de l'auteur, paraît situé aux environs du Berne, puisqu'il est sur la rive gauche de l'Aisne. non loin de la route qu'une servante de l'auberge de Rethondes indique à Grandlys comme la plus courte pour rentrer à Compiègne. C'est vraiment bien près du Palais impérial, de la garnison, des gendarmes et de la police secrète, pour y recevoir en sûreté quarante Vendéens à cheval et armés jusqu'aux dents ! C'est également bien près de la grand'route impériale de Soissons pour échapper à la surveillance !

Ce qui nous a frappé surtout, c'est l'état général de la forêt : les terrains de la rive droite de l'Oise, couverts de bois au commencement du XIXe siècle, et rendus seulement depuis à l'agriculture ! Si peu considérables qu'aient été dans ces parages les reboisements pendant ces cent dernières années, ils doivent certainement égaler, sinon dépasser, les défrichements. Comment la forêt qui comptait en 1765, 27.000 arpents, pouvait-elle en 1806 couvrir des terrains cultivés aujourd'hui, alors que cette même forêt a une superficie de 15.000 hectares ?

Une forêt de l'Etat inculte ! Une des principales opérations de la culture forestière est de celles que l'Etat ne néglige jamais, et qu'il pratique même plus largement quand ses finances sont obérées : c'est la coupe annuelle. Il est vrai que le transport des bois exige des chemins carrossables et que Grand lys n'y compte que trente chemins forestiers.

Les archives de l'Inspection nous donneraient des renseignements certains sur l'état

de la voirie forestière à l'époque qui nous occupe ; mais notre aimable Président m'a communiqué un très curieux petit volume que beaucoup d'entre vous connaissent d'ailleurs, et qui m'a fourni des documents plus que suffisants. Il est intitulé : « *Description de Compiègne, avec le guide de la forêt* ». M. Pellassy l'attribue à Louis XVI, alors âgé de 11 ans, sous la direction du sieur Denis, géographe des enfants de France La première édition parut en 1765 ; l'exemplaire que j'ai eu entre les mains est de la seconde, parue en 1769.

J'y vois qu'à cette époque, la forêt était percée de 339 routes, sans compter 27 routes cavalières, les grands chemins de Paris, Crépy, Pierrefonds et Soissons, les 8 pans du grand octogone et ceux du petit octogone. Ajoutez que Louis XV avait « fait faire au surplus beaucoup de chemins et routes tournantes, pour monter et descendre aisément en calèche sur les montagnes ». Cela suffit amplement pour constater que Grandlys avait pris pour la forêt de Compiègne quelque forêt magique de Brocéliande ou de la Belle au Bois Dormant.

Deux autres personnages du roman se dirigeant de Vieux-Moulin vers Soissons, se croient obligés de gagner cette ville pour trouver un relai de poste. Ils doivent passer précisément devant le relai de Jaulzy au moment où ils font cette réflexion, qu'à dix lieues à la ronde il n'en existe pas en dehors de Soissons et de Compiègne.

Cette forêt dangereuse pour les honnêtes gens, si propice aux malandrins, où des conjurés manœuvrent par escadrons, est

néanmoins sillonnée de patrouilles de gendarmes et de dragons (1). Mais le romancier supprime complètement les gardes et les postes forestiers.

Quant aux taillis dont aurait été couvert le domaine de l'Etat, il est étrange qu'ils aient pu en quelques années donner naissance aux hautes futaies que nous y admirions déjà, il y a, hélas! plus d'un demi-siècle.

Mon guide princier me donne encore à cet égard un renseignement positif. En 1769, la forêt de Compiègne se composait de 24.000 arpents de futaie et de 3.000 seulement de taillis, landes, prairies et clairières. Ces clairières n'étaient certainement pas plantées de sapins comme celle où notre auteur place le hameau du Vieux-Moulin.

Mais si, en dehors de ces arbres verts, il ne voit que du taillis dans la forêt, par contre, il nous montre le parc planté d'arbres séculaires. Or, en 1769, d'après le dauphin, à coup sûr bien renseigné sur ce point, l'intérieur du « Nouveau Jardin », commencé en 1755, à l'entrée de « La Plaine » qui s'étendait entre le Château et la forêt, n'était pas encore terminé. Néanmoins, « on y a placé, dit-il, sur des terrasses de beaux quinconces de tilleuls qui ont sept allées de largeur sur une longueur considérable ». Ce sont ces tilleuls qui ornent encore les deux terrasses latérales du Parc : ils paraissent, en effet, beaucoup plus vieux que les arbres disséminés dans les bosquets. Cependant, même ces doyens du parc

(1) A cette époque, en effet, le 5e dragons, commandé par le prince Louis Bonaparte, tenait garnison à Compiègne.

étaient tout juste quinquagénaires lorsque Grandlys les vit pour la première fois. Ce fut Louis XVI qui acheva de planter « la Plaine ». Ainsi, les arbres du grand parc étaient de 25 ans moins séculaires encore que ceux de l'ex- « Nouveau-Jardin ».

Nous ne saurions passer sous silence l'étonnante équipée que notre romancier fait accomplir à l'une des dames d'honneur de Joséphine, Louise de Castelet. Vêtue suivant la mode adoptée à la cour de l'indolente créole, chaussée de bas de soie à jour et d'escarpins si fragiles qu'ils auraient demandé grâce au bout d'une demi-heure de promenade dans les allées les mieux entretenues, — elle traverse tout l'enclos des deux parcs, en sort et s'enfonce dans cette forêt inculte où les chemins ne sont que des sentiers coupés de fondrières. Elle s'en va droit au carrefour du Chêne-Vert .. à droite des Beaux-Monts ? A droite de la Grande Vue des Beaux-Monts, soit ; mais M. Montégut nous a dit lui-même que cette vaste déroulée ne fut percée que quelques années plus tard à l'intention de Marie-Louise. Il ne s'agit donc pas de l'allée, mais de la colline même. En ce cas, l'indication est fausse : les Beaux-Monts ne commencent à s'élever qu'à 300 mètres environ au-delà du Chêne-Vert, et s'étendent vers la droite jusqu'à Saint-Corneille. Mais peu importe ! Nous sommes trop heureux de voir la belle dame d'honneur arriver saine et sauve, elle et ses escarpins, au milieu de cette forêt sauvage. Du reste, elle a tous les bonheurs : au pied de l' « arbre qui a donné son nom au carrefour (?) », elle trouve un beau banc de pierre où elle peut s'asseoir sans tacher sa

robe de linon blanc. Elle n'y est en but à d'autres attaques qu'aux innocentes taquineries d'écureuils qui la bombardent de glands *à peine mûrs* (?), je crois bien : on est au 15 juillet ?

Il est assez bizarre que cette femme, qui est une habile et subtile policière et qui connaît si bien la forêt, ait choisi, pour s'y entrenir secrètement avec un agent de Fouché, le voisinage immédiat du poste des Vineux. Car si certains murs ont des oreilles, ceux de l'habitation d'un garde doivent en avoir de particulièrement fines et attentives. Comment se fait-il, d'ailleurs, que ce carrefour existât quand la forêt ne comptait que 30 routes, puisqu'en 1765, — alors que 339 chemins s'y croisaient déjà, — on n'y rencontrait pas encore de carrefour de ce nom ?

Quoi qu'il en soit, tout se passe pour le mieux : l'agent vient au rendez-vous et, — le conciliabule terminé — la jolie policière s'en retourne d'un trait jusqu'au Palais et vient reprendre sa place au salon de l'impératrice, sans que personne se soit aperçu de son absence. La fine chaussure, les bas de soie à jour ne gardent aucune trace de cette expédition à travers des fourrés sans chemins.

M. Montégut nous dit que les appartements de Joséphine étaient ceux occupés autrefois par Marie-Antoinette. Ils étaient donc situés dans cette partie du palais qui donne sur la place et sur la haute terrasse qui s'élève en face de la rue d'Alger (alors rue du Paon). Ce fut sous Napoléon III l'appartement dit des Princes. C'était certes un logement très agréable ; mais, si de ses fenêtres Joséphine voyait

(comme l'affirme M. Montégut) les pelouses du Parc se dérouler en face d'elle jusqu'à la forêt, on ne s'étonne plus des plaintes des sœurs de Napoléon accusant l'impératrice de les regarder de travers.

Et maintenant, je conclus.

Messieurs de la cour,
Messieurs les Jurés,

Quelle que soit l'horreur qu'inspire à vos âmes éprises de vérité l'énormité de pareilles fautes, je réclame l'indulgence en faveur de leur auteur. Aussi bien, le seul lésé en cette affaire, c'est le chevalier de Grandlys dont l'origine se trouve définitivement fixée au royaume de *Fantaisie*. La cause ne relève donc nullement du tribunal de l'Histoire. D'ailleurs, personnellement, j'aurais mauvaise grâce à maintenir ma plainte. C'est, en effet, aux erreurs de l'inculpé que je dois d'avoir fait connaissance avec le petit livre dont je vous ai déjà entretenu. J'y ai fait d'intéressantes découvertes et j'y ai trouvé, entre autres observations curieuses, cette réflexion encore pleine d'actualité — dont l'auteur fait suivre une séduisante description de Compiègne.

« Il ne manque à cette ville qu'une fontaine qui donne de bonne eau à boire. Si quelque citoyen, assez zélé pour le bien public, procuroit cet avantage à la Ville de Compiègne, ce seroit pour lors un séjour délicieux et P. Lagnerius (sçavant Professeur de Toulouse, natif de Compiègne) diroit avec plus de raison, *que si Jupiter ou Apollon, jaloux de notre bonheur retournoit en ce monde accompagné de ses Muses, il quitteroit le*

séjour de l'Hélicon pour choisir celui de Compiègne ».

On sait que, malgré cette restriction sur les charmes de notre cité, Louis XVI n'en fit pas moins un de ses séjours favoris.

Nous espérons donc, Monseigneur, qu'à l'exemple du royal écrivain, Votre Grandeur n'attendra pas l'arrivée dans nos murs, d'un nouveau Moïse, pour donner raison à notre vieux proverbe :

Nul ne vient à Compiègne
Qui souvent n'y revienne.

Comte JACQUES DE BRÉDA.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 20 mars 1908.

Présidence de M. le baron de Bonnault, président.

MM. Allart, Benaut, Bias, le baron de Bonnault, le comte Jacques de Bréda, le comte Jean de Bréda, Daussy, Mme Deblangy, MM. Desmarest, Escard, Mme Le Féron d'Eterpigny, MM. Fleuret, Gleyze, Guynemer, Lambin, les chanoines Morel, Müller, Pihan, Plessier, le comte du Puget, de Roucy et Sabatier assistent à la séance.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

A été présenté, pour obtenir le titre de membre titulaire : M. le docteur Clainquart, du Grand-Fresnoy, par MM. les chanoines Pihan et Morel.

M. le Président nous raconte la visite qu'il a faite, le 29 février dernier, à l'église abbatiale de Saint-Denis, avec les membres de la Société française d'archéologie, sous la direction de MM. Lefèvre-Pontalis et Vitry. M. Lefèvre-Pontalis a fait l'histoire du monument avec sa précision ordinaire. De la basilique carolingienne, il ne reste que les fondations. De la construction à laquelle présida Suger, on peut encore admirer le portail. La majeure partie de l'édifice appartient au XIIIe siècle. M. Paul Vitry, disciple de Courajod, a passé en revue les tombeaux dont il a décrit les infortunes. La Révolution en a fait un monceau de ruines. M. Al. Lenoir les a recueillis, en a fait un musée de monuments français et y a ajouté d'au-

tres tombes ornées de cuivre ou garnies d'émaux, venant de Royaumont et d'autres abbayes. Grâce à lui, les tombeaux de Saint-Denis ont pu être reconstitués.

M. de Bonnault annonce que, le samedi 28 mars, une conférence sera faite au Musée de sculpture du Trocadéro, par M. Pierre Dubois, président de la Société des Antiquaires de Picardie.

M. le comte Jacques de Bréda, à son tour, nous fait savoir l'intention qu'a M. le général de Beylié, du Comité technique des troupes coloniales, membre du Comité central de la Société française des Fouilles archéologiques, de donner, le même samedi 20 mars, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, une conférence avec projections, sur : *Voyage archéologique en Birmanie et en Mésopotamie* (Prome et Samara).

M. de Roucy présente le premier numéro d'une revue intitulée *Jeanne d'Arc* et dirigée par M. Drapeau.

M. le Président énumère les publications offertes à la Société et appelle notre attention sur certains travaux présentant un intérêt particulier.

Dans le *Bulletin archéologique* du Comité des Travaux historiques figure la description avec phototypie d'une plaque votive du XV[e] siècle conservée au Musée Historique de Bâle. Cette plaque était destinée à commémorer la fondation de deux messes par jour, faite par Isabelle de Portugal, troisième femme de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, à la Chartreuse du Petit-Bâle en 1433. La Chartreuse du Mont-Renaud, près Noyon, fut aussi, à la même date, l'objet des libéralités de la duchesse Isabelle. Dans ce même *Bulletin*, on trouve l'inventaire du mobilier d'Estève Thibaut, bourgeois de Périgueux, en septembre 1428. Les détails curieux y abondent.

Le Bulletin de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon donne un récit sensationnel. Il s'agit d'un bandit qui s'est emparé de 600.000 livres à Lyon, en 1785.

Le Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique nous apprend comment, à Termonde, on a imaginé de protéger des fresques au moyen de volets, comme on le fait pour certains rétables.

Les Mémoires du Comité archéologique de Senlis renferment deux études soignées de M. Macon, l'une sur *Canevile* et son cartulaire, l'autre sur les *Jardins de Betz*.

Dans le *Bulletin d'Archéologie Lorraine* est décrit le tombeau du duc de Lesdiguières.

Dans les *Annales du Gâtinais*, on lira avec profit une étude sur Etampes.

Société d'Emulation d'Abbeville, Bulletin 1907, 3 et 4.

Rosati Picards, XXIX et XXX.

Pouillé du Diocèse de Noyon, second fascicule ;

Mémoires de l'Académie de Caen, 1907.

Commission du vieux Paris, mars-juin, 1907.

Société de l'Histoire de France, Annuaire-bulletin, 1906.

Revue Mabillon, novembre 1907, février 1908.

Comité des Travaux historiques, Bulletin historique, 1906. 3, 4.

Société d'Archéologie Lorraine, bulletin 1907, nov. et déc., et 1908, janvier, février.

Société littéraire de Lyon, Bulletin 1907, août-septembre, octobre, novembre, décembre.

Bulletin de la Diana, XV, 4, 5, 6, 7.

Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, nov. et déc. 1907.

Société des Hautes-Alpes, Bulletin 1907, 4e trimestre, et 1908, 1er trimestre.

Société de la Drôme, Bulletin 1908, janvier.

Commission archéologique de Narbonne, 1908.

Annales de la Société de Namur, t. XV, 4e liv.

Annuaire de la Société d'Archéologie de Bruxelles, t. XVIII, 1907.

Société d'Aix-la-Chapelle, t. XXIX, 1907.

Revue de l'Avranchin, t. XII, 1907.

Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs, 1906.

Mémoires de l'Académie d'Arras, 2e série, t. XXXVIII.

Bulletin de la Société internationale de Musique, 4e année, n° 1.

Annales du Musée Guimet, 4e vol.

Bulletin des Architectes Portugais, t. XI, n° 4.

Congrès de Carcassonne et de Perpignan.

Bulletin trimestriel de la Société des Antiquaires de Picardie, 1907, 2 et 3.

H. Bataille. *Le Mausolée du cardinal de Forbin-Janson.*

H. Bataille. *Histoire Philathélique de l'Allemagne.*

Paul Tremblay. *Statue de Cassini.*

A. Houlé. *Recherches et découvertes archéologiques dans l'Oise.*

Mgr Douais. *La Mission de M. de Forbin-Janson.*

L'Abbé Meister. *Billets de confiance.*

M. Paul Escard nous remet en mémoire les principaux événements de la vie de Marmontel, afin de préciser à quelle époque ce littérateur vint à Compiègne et ce qu'il y fit.

Né à Bort (Corrèze), le 11 juillet 1723, de petits commerçants, Marmontel était destiné à l'état ecclésiastique. Les lettres eurent pour lui un grand attrait. Ses succès à l'*Académie des Jeux floraux* appelèrent l'attention. Il vint à Paris. Voltaire le prit en amitié. Dès 1748, *Denys le tyran*, sa première tragédie, lui donna du renom. En 1749, *Aristomène* lui ouvrit les salons de la Popelinière et de Mme Geoffrin. Un poème sur l'*Ecole militaire*, fondée par Mme de Pompadour, le fit nommer secrétaire des bâtiments avec résidence à Versailles. Sa vie dès lors se passa au milieu des fêtes.

C'est entre 1753 et 1758 qu'il a dû venir à Compiègne. Il dit dans ses *Mémoires* :

« Je n'ai guère eu de meilleur temps en ma vie que les cinq années que je passai à Versailles. J'avais peu de livres à moi, mais la bibliothèque royale m'en fournissait en abondance. J'en faisais bonne provision pour les voyages de la cour, où je suivais M. de Marigny ; et les bois de Marly, les forêts de Compiègne et de Fontainebleau étaient mes cabinets d'étude.

« Cependant, pour moi, les voyages ne se ressemblaient pas : à Marly, à Compiègne je vivais solitaire et sombre. Il m'arriva une fois, à Compiègne, d'être six semaines au lait, pour mon plaisir et en pleine santé. Jamais mon âme n'a été plus calme, plus paisible, que durant ce régime. Mes jours s'écoulaient dans l'étude avec une égalité inaltérable ; mes nuits n'étaient qu'un doux sommeil, et après m'être éveillé, le matin, pour avaler une ample jatte de lait écumant de ma vache noire, je refermais les yeux pour sommeiller encore. La discorde aurait bouleversé le monde. Je ne m'en serais point ému. »

Les *Eléments de Littérature* que Marmontel écrivit pour l'*Encyclopédie* grandirent encore sa réputation. *Bélisaire*, avec son chapitre sur *la Tolérance* (1767-1768), suscita bien des polémiques. Une épigramme contre M. d'Aumont valut au littérateur de faire connaissance avec la Bastille. Il n'était pourtant pas révolutionnaire. Pendant la Terreur, il vivait tranquille en Normandie, où il avait épousé en 1777, malgré ses 54 ans, la jeune nièce de l'abbé Morellet. Il y mourut le 31 décembre 1799.

S'il est des gens heureux parmi les épicuriens, Marmontel fut du nombre.

M. le baron de Bonnault raconte ensuite ce que fut la Ligue pour les Compiégnois, après la conversion d'Henri IV. Son souci de l'exactitude l'a fait entrer dans les plus minutieux détails.

La Ligue perdit sa raison d'être le jour où le Béarnais fit son abjuration. Tous les ligueurs ne déposèrent pas immédiatement les armes. Beaucoup d'entre eux, pour croire à la sincérité du

prince. attendaient que Rome l'eut absout de l'hérésie. Henri IV envoya des ambassadeurs au pape, et pour répondre aux vœux de Gabrielle, sollicita en même temps l'annulation de son mariage. Rome temporisa si bien que son intervention devint inutile.

La soumission de Meaux, à laquelle contribua le gouverneur de Compiègne, Charles d'Humières, calma l'ardeur des partisans de la Ligue. Le duc de Mayenne à Soissons et Antoine de Rieux à Laon n'en continuaient pas moins la lutte. Aussi Henri IV recommanda-t-il à plusieurs reprises aux Compiégnois de se tenir prêts à soutenir un siège. Il alla jusqu'à les prier de lui envoyer des charrettes pour le transport des vivres de son armée avec un canon et une coulevrine. La Ferté-Milon dont il faisait le siège lui ouvrait le chemin de Soissons et de Reims. L'arrivée du duc Charles de Mansfeld le contraignit à se retirer. Humières se multiplia, battit le baron de Conan, tenta de s'emparer de Vailly, passa l'Aisne à Jaulzy et rentra à Compiègne sans perdre un seul homme.

Roye fut pris par les royalistes, le 21 janvier 1594. Montdidier aurait eu le même sort, grâce à la bravoure d'Humières et de son beau-frère la Boissière, si l'alerte n'avait pas été donnée par un père bénédictin.

Lyon se soumet le 9 février.

Le 27 le roi se fait sacrer à Chartres. Partout ont lieu des processions en actions de grâces. Partout s'allument des feux de joie. Compiègne reste toujours dans l'inquiétude. Mansfeld inspire la terreur. Henri IV en est informé. Il promet d'arriver pour le 15 mars.

Toujours maître de Pierrefonds, Rieux, le gouverneur de Laon, fait des expéditions en forêt, puis essaie de passer l'Aisne pour se rendre à sa maison de Rethondes. Mal lui en prend. Une trentaine d'arquebusiers Compiégnois le font prisonnier. Parmi ses agresseurs il reconnaît un parent. En vain le supplie-t-il d'avoir pitié de lui. On l'emmène à Compiègne. Le 11 mars, on le

condamne à être pendu et le même jour il est exécuté, après avoir été dégradé de sa noblesse.

Le père Léger, franciscain, a pu, le dimanche 13 mars, faire à Laon l'oraison funèbre du gouverneur, et le classer parmi les martyrs, la potence avait fait justice des trop nombreux crimes du fougueux ligueur.

Le 19 mars, Henri IV appelle Humières à Senlis, laissant croire qu'il va surprendre les Espagnols. Brusquement il se dirige vers Saint-Denis. Le 22, il pénètre dans Paris de bon matin, et à 8 heures, il est à Notre-Dame pour rendre grâce à Dieu. C'est de lui que les Compiégnois apprennent l'heureux événement. Leur fidélité méritait bien cette attention.

M. le comte Jacques de Bréda lit un facétieux mémoire de peinture, attribué à Jacques Tosquin. M. le chanoine Müller en signale un autre non moins divertissant. Plusieurs charges de ce genre ont été imprimées.

On vote sur l'admission du nouveau membre présenté, qui recueille l'unanimité des suffrages.

A l'ordre du jour de la prochaine séance figureront :

Mme Le Féron d'Eterpigny : Hiérosme Le Féron, prévôt de Paris, et Mme la prévôte ;

M. le comte Jacques de Bréda : le Mercure musical.

Il est décidé que la séance d'avril aura lieu le deuxième vendredi, 10 avril, au lieu du troisième, qui est le Vendredi-Saint.

Le Secrétaire : E. Morel.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 10 avril 1908.

Présidence de M. le Baron DE BONNAULT, président.

MM. Allart, Benaut, Mme la comtesse de Bertier, MM. le baron de Bonnault, Brulé, Mme Deblangy, MM. Delaidde, Desmarest, Mlle Deverson, MM. Dubloc, Escard, Mme Le Féron d'Eterpigny, MM. Fleuret, le vicomte de France, Mme la vicomtesse de France, MM. Guynemer, Lambin, de Magnienville, le chanoine Morel, le baron de La Motte, de Moussac, Paringaux, le chanoine Pihan, de Roucy, le colonel de Seroux, Mme Ludovic de Seroux, assistent à la séance.

Se sont excusés : MM. le comte Jacques de Bréda et Raymond Chevallier.

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

A été présentée, pour obtenir le titre de membre titulaire, Mme la comtesse de Bertier, par MM. le comte de Bertier et le baron de Bonnault.

M. le Président annonce qu'il a été convoqué à la séance que tiendra, le 13 avril, la Société Française des Fouilles archéologiques et qu'il lui remettra le produit de la conférence donnée par M. le général de Beylié à l'Hôtel de Ville, sur la Birmanie et la Mésopotamie.

Dans les publications envoyées à la Société historique, certains travaux sont à noter.

Dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, 4e série, t. V, 1908, est une

étude sur les Apothicaires d'Amiens, avec gravures du XVIIIe siècle. Les stalles de la cathédrale où figurent les apothicaires y ont leur place. Dans ce même volume a été publiée une notice sur les chapelains de la cathédrale d'Amiens.

Dans le *Bulletin de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 1907, 5 et 6, M. Dufour déplore la destruction du donjon de Corbeil, bâti par Louis le Gros, ainsi que la destruction des restes de la chapelle de Saint-Louis. M. Coyecque y donne de nouveaux détails sur la maison de Robespierre.

Dans le *Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, t V, 1907, a été inséré, à propos de l'exposition de la Toison d'Or à Bruges, en 1907, un aperçu des motifs qui ont porté Philippe le Bon à créer cet ordre. On a prétendu que le duc de Bourgogne l'avait fait par galanterie pour une de ses maîtresses. Le motif le plus plausible, c'est le désir qu'il eut de rattacher les unes aux autres les diverses provinces de ses Etats.

Dans le *Bulletin de la Société d'Archéologie lorraine*, M. Germain de Maidy a décrit le tabernacle de Saint-Mihiel et fait observer qu'il a fallu un indult pour conserver simultanément dans la même église l'usage de la pyxide et du tabernacle, comme à la cathédrale d'Amiens celui de la colombe et du tabernacle

Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne.

Bulletin des Antiquaires de l'Ouest, 3e et 4e trimestre, 1907.

En même temps qu'elle nous raconte la vie de Jérôme Le Féron, prévôt des marchands de la ville de Paris, Mme Le Féron d'Etergigny nous en présente le portrait gravé par Montcornet. Nous y lisons :

« Messire HIÉROSME LE FÉRON, seigneur d'Orville et de Louvres-en-Parisis, conseiller du roi en ses conseils d'Etat et privé, de sa cour de Parlement, président des enquêtes, prévôt des marchands de la ville de Paris ».

Jérôme Le Féron était l'un des six enfants de Raoul Le Féron, secrétaire particulier de la reine et d'Elisabeth Hennequin, sa seconde femme. Marguerite de Gallard, qu'il épousa en septembre 1632, était la fille de Claude Gallard, conseiller, notaire et secrétaire du roi. Il n'avait pas encore quarante ans lorsqu'il devint prévôt des marchands, le 26 février 1646, à la suite de la résignation de cette charge en sa faveur par son frère Oudard. La chambre aménagée pour le prévôt à l'Hôtel de Ville fut occupée par lui pour la première fois. Ses fonctions ne lui permettaient pas de s'absenter longtemps de Paris. S'il alla souvent à sa terre de Louvres, il n'y coucha jamais.

Le jeune roi Louis XIV, ayant manifesté le désir d'allumer le feu de la Saint-Jean sur la place de Grève, le 23 juin 1648, tous les préparatifs de la cérémonie se firent sous la surveillance du prévôt. Dans la grande salle de l'Hôtel de Ville fut établi une estrade surmonté d'un splendide dais. C'est là, qu'après les compliments d'usage, Jérôme Le Féron offrit au roi un bouquet, une couronne et une écharpe de fleurs d'oranger. Louis XIV vint ensuite mettre le feu au bûcher avec une torche blanche que lui présenta le prévôt. Puis on remonta à l'Hôtel de Ville où fut servie une collation. Une table à trois couverts attendait le roi, la reine régente et le duc d'Anjou. Les princesses eurent une autre table de quarante couverts.

Madame Le Féron n'a pas manqué de nous donner le menu de cette collation où figuraient un rocher de confitures haut d'un mètre et demi, des poissons d'énormes grandeur. les fruits les plus rares et une fontaine d'eau de fleurs d'orangers. La prévôte avait tenu à se signaler.

A l'automne de 1648, Jérôme Le Féron fit rétablir les conduites d'eau de Belleville qui alimentaient Paris. En 1649, il fut parrain du fils de la Duchesse de Longueville. On fit, en cette même année, d'importants travaux à la porte Saint-Denis, sous sa direction.

Le 5 septembre, une fête devait être donnée à Louis XIV pour célébrer son entrée dans sa onzième année. Il était né à Saint-Germain-en-Laye, le 5 septembre 1638. Le roi avait proposé cette fête pour sceller sa réconciliation avec la population de Paris, car il lui avait fallu fuir devant l'émeute. Le 4 janvier, il était parti pour Saint-Germain-en-Laye où il resta jusqu'au 2? avril ; puis il se rendit à Compiègne où il séjourna quatre mois. Son retour à Paris fut décidé le 12 août. Le 17, il coucha à Senlis et le lendemain dîna au Bourget. Le duc de Montbazon, gouverneur de Paris, et le prévôt des marchands vinrent à sa rencontre accompagnés des échevins, des officiers et des conseillers de la ville, tous à cheval et en habit de cérémonie. Le cortège compta, en outre, sept à huit cents gentilshommes. Le roi fut très touché de ces attentions notamment de la harangue que lui fit le prévôt Le Féron. Il fut, sur le champ, arrêté que la fête du 5 septembre aurait un éclat inaccoutumé. Il était dans l'intention du prévôt et de la prévôté de se surpasser. Madame de Montbazon dérangea tous leurs plans La collation offerte au roi n'eut pas toute l'ampleur d'abord projetée. Il faut en lire le détail tel que l'a donné Madame Le Féron, pour juger de cette réception féérique.

Si la généalogie des Le Féron occupe une large place dans cette étude, les prérogatives des anciens prévôts y sont longuement décrites d'après les mémoires du temps.

Avec M. Guynemer nous allons parcourir le monde à la recherche du culte *totémique* pratiqué par toutes les races dans les temps les plus reculés. Le *Totem* unique qui figure à l'origine des siècles. est le redoutable *Cobra Capella*. On l'appelait *Naga*, du mot sanscrit qui signifie serpent, et les hommes qui l'adoraient se donnaient le même nom, car ils croyaient en descendre. Le totémisme est l'alliance entre la tribu homme et une tribu animale ou végétale. Les Scythes se disaient fils d'une femme serpent, les Thibétains

se croyaient issus d'une chienne ; les animaux sacrés de l'Égypte, la louve de Romulus, les ours de Berne n'ont pas d'autre origine. Il semble bien que la forme animale ait précédé la forme humaine des dieux

Les Nagas sont des génies aquatiques dont le buste humain se termine en queue de serpent. Le front des Nagas renferme une pierre talisman de forme oblongue. Leur puissance est extraordinaire. Ils sont les maîtres des étangs, des sources, des cours d'eau. Des trésors considérables sont confiés à leur garde. Ils ont le pouvoir surnaturel de se transformer à leur guise et de s'unir sous une forme humaine aux enfants des hommes. Les peuplades Nagas ont constitué sur le Gange des états bien organisés. Elles ont lutté longtemps contre les tribus Aryennes, puis contre le Bouddisme. Ce dernier a fini par l'emporter, mais après sa victoire il n'en conserva pas moins les *Cobras*, leurs emblèmes, à l'entrée de ses temples.

La légende des Nagas, suivant M. Guynemer, s'est répandue en Italie aux environs de Cumes, mais ne tarda pas à se confondre avec celle de la Sybille. La reine Sybille n'est-elle pas obligée, ainsi que ses compagnes, de reprendre pendant vingt-quatre heures la forme de couleuvre ou de serpent ?

Au Poitou, c'est la fée Mélusine qui subit le même sort. Comme la reine Sybille, elle disparaît en déchirant l'air d'un cri strident.

La légende du Naga s'est singulièrement modifiée dans ses pérégrinations. Pourtant, on y retrouve toujours les mêmes données essentielles, la pièce d'eau, la montagne, les trésors, et le génie serpent.

Le style de M. Guynemer est des plus séduisants. Ses récits seront toujours écoutés avec plaisir.

M. le baron de Bonnault poursuit son *Histoire de la Ligue à Compiègne* en nous décrivant les

exploits et la mort tragique de Charles d'Humières.

Rentré à Paris, le 22 mars 1594, Henri IV songe à y rétablir l'ordre. Mais la Capelle est assiégée, il y court. Déjà, hélas, la ville a capitulé. Pour réparer cet échec, il médite de s'emparer de Laon. Le 25 mai, il est maître des faubourgs. Deux mois cependant s'écouleront encore avant qu'il ne pénètre dans la place. Son camp est sur la route de Laon à La Fère. Humières veille aux approvisionnements. Compiègne est fortement mis à contribution. C'est Humières qui fait prisonnier le ligueur Descluseau, gouverneur de Noyon, venu au secours des assiégés. Il ne lui rend la liberté qu'après lui avoir fait promettre la soumission de Noyon.

Laon capitule enfin le 22 juillet. Henri IV y entra le 3 août. Sollicités par Charles d'Humière, Amiens se rend le 14 août et Beauvais le 22. Compiègne chante le *Te Deum*. Pierrefonds est mis à prix par Gouy d'Arcy, oncle d'Hélène de Sermoise, veuve d'Antoine de Rieux. Antoine de Saint-Chamand, sieur du Pescher, apprend ce marchandage, s'empare de la forteresse et la vend à Louis Potier, seigneur de Gesvres, soixante mille écus. Au bout de sept ou huit mois, Potier de Gesvres la remet à Antoine d'Estrées, père de Gabrielle. La Ferté-Milon et Château-Thierry sont achetés pareillement. Mayenne est immobilisé à Soissons. Ham est au duc d'Aumale, mais le duc a permis aux Espagnols de s'y installer. La citadelle seule lui reste.

Humières fait fondre à Compiègne trois pièces d'artillerie nommées *bastardes*, en prévision de nouveaux combats. La guerre n'est pas terminée. Elle durera encore quatre ans. Les Espagnols jusque là considérés comme les alliés des ligueurs sont, à partir du 17 janvier 1595, traités en ennemis déclarés. Charles de Humières est invité par le roi à tenir en respect la garnison de Soissons et à fortifier dans ce but Vic-sur-Aisne. Poncenac, gouverneur de Soissons, n'en multiplie pas moins ses

sorties. Hédouville, se rendant le 15 février à sa garnison de Vailly, aurait été pris, sans l'alerte donnée par le guetteur du clocher de Saint-Thomas de Crépy. Le Bouteiller de Moussy fit un grand carnage des ligueurs, sur la route de Villers-Cotterêts. Soissons n'inspira plus de craintes. L'Artois, la Franche-Comté sont envahies. Beaune est prise le 15 mars, Autun se rend ; l'armée royale entre à Dijon le 1er mai. La Bourgogne, gouvernement de Mayenne, se soumet à son tour. Henri IV hésite encore à quitter Paris. Le 7 juin, cependant, il marche à la rencontre de l'ennemi à Fontaine-Française. Sa folle témérité pouvait être un désastre. Grâce à la trop grande circonspection du général espagnol, il remporta une victoire d'une importance exceptionnelle.

Restait à prendre la place de Ham, pour être à même de secourir Cambrai, menacé par le comte de Fuentès.

Au conseil de guerre de Saint-Quentin, Humières se déclare pour l'attaque immédiate. Orvillers occupait la citadelle au nom de la ligue pour son beau-frère, Louis de Moy de Gomeron, gouverneur en titre. A la suite d'intrigues, Gomeron et ses deux frères étaient aux mains du comte de Fuentès qui exigeait la reddition de la citadelle, sinon il enverrait à la dame de Moy, restée dans cette citadelle, les têtes de ses fils. Orvillers, très perplexe se résigna à seconder les royalistes dans leurs desseins. Ces derniers pénètrent dans la ville vers minuit. Les Espagnols avertis se retranchent derrière quatre barricades. Charles de Humières, avec une bravoure qui va jusqu'à la témérité, sans casque pour être mieux vu des siens, renverse tous les obstacles L'incendie lui-même ne l'arrête pas. Trois barricades sont enlevées, quand une balle le frappe à la tête et l'étend raide mort à midi, le 20 juin 1595.

Le portrait du gouverneur de Compiègne que trace M. le baron de Bonnault, d'après les contemporains, fait justice des ineptes récits qualifiant notre héros de *boucher* de la Picardie.

La légende, suivant laquelle deux beaux-frères, le comte de Chaulnes et le duc de Humières, auraient fait périr leurs femmes presque à la même heure par jalousie, n'est pas mieux fondée. Il est avéré que Jean Charmolue, receveur de Compiègne, fit condamner, le 27 octobre 1597, Anne de Humières à lui rembourser les avances faites par lui à son frère. Cette survivance donne un formel démenti au roman.

Après ce récit dont l'intérêt a toujours été croissant on a discuté plusieurs projets d'excursion.

On a enfin voté sur l'admission du nouveau membre qui a été reçu à l'unanimité.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

M. le comte Jacques DE BRÉDA. — Le Mercure Musical.

M. le comte Jean DE BRÉDA — Les Seigneurs du Plessis-Brion. Vie de Château au XVIIIe siècle.

Le Secrétaire, E. MOREL.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 15 mai 1908.

Présidence de M. le baron DE BONNAULT président.

MM. Allart, Benaut, le baron de Bonnault, le comte Jean de Bréda, Raymond Chevallier, le docteur Clainquart. Mme Deblangy, M. Desmarest, Mlle Deverson, Mme Le Féron d'Eterpigny. MM. Fleuret, Glayze, Guynemer, Leduc, de Magnienville, Mareuse, les chanoines Morel, Müller et Pihan, Plessier, le comte du Puget et Francis de Roucy assistent à la séance.

S'est excusé : M. le comte Jacques de Bréda.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté

Une discussion s'engage entre M. Mareuse et Mme Le Féron d'Eterpigny, au sujet des travaux exécutés à la porte Saint-Denis en 1649. La question sera étudiée.

M. Guynemer ajoute un mot relativement au *Naga* qui, d'après lui, n'avait rien de démoniaque.

M. le Président énumère les publications envoyées à la Société :

Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, contenant la *Bibliographie du Département de la Somme*, par M. Henri Macqueron, in-4°, t. II, et les planches des t. I et II de cette même bibliographie.

Album archéologique de la même Société des Antiquaires de Picardie, XVIe fascicule, où se

trouve la Picardie à l'exposition des primitifs français, III.

La Picardie historique et monumentale, t. IV, n° 1, canton de Gamaches.

M. le chanoine PIHAN. — *Notice sur M. le chanoine Marsaux.*

M. THIOT. — *Portiez de l'Oise* ; — *Cérémonies et Fêtes populaires* ; — *Le Mémétisme.*

Ces trois monographies sont extraites des *Mémoires de la Société académique de l'Oise.*

M. le chanoine Pihan présente un volume de philosophie renfermant *la Logique, la Science générale et la Physique, expliquées en tables* par Louis de Lesclache. Ce volume in-4° est une épave de la bibliothèque de Saint-Corneille dont il porte l'*ex libris* aux armes de l'abbaye : deux crosses tournées en dehors, séparées par une croix, le tout d'argent sur champ d'azur, l'écu posé sur un cartouche figurant un aigle à deux têtes, aux ailes éployées ; derrière le cartouche, une mitre et une crosse, au sommet un bonnet fleurdelisé, au bas sur un phylactère, ces mots : *Livre de Saint-Corneille.*

Le Secrétaire lit son compte rendu du Congrès des Sociétés savantes, tenu à la Sorbonne, la semaine de Pâques. Les travaux dont les auteurs sont en relation avec la Société historique, ou dont les sujets rentrent dans le cadre de nos études, ont particulièrement appelé son attention. Il y a toujours grand profit à assister aux Congrès, non pas seulement à cause des amitiés qu'on y entretient, mais surtout à raison des précieux renseignements qu'on en rapporte.

En attendant qu'il lui soit donné de rédiger une note sur les bulles d'intronisations abbatiales ou épiscopales, M. le chanoine Morel fait voir à la Société historique une bulle d'Urbain VIII, en faveur d'Henri Arnauld, instituée par ce pape abbé commendataire de Saint-Nicolas d'Angers, le 20 novembre 1623. Henri Arnauld est le frère d'Antoine Arnauld, dit le grand Arnauld, l'oracle du jansénisme, et d'Angélique Arnauld, abbesse

de Port-Royal. Envoyé extraordinaire de France à Rome de 1645 à 1648, il s'acquit une grande réputation sous le nom d'abbé de Saint-Nicolas. Nommé évêque d'Angers, le 30 janvier 1649, il fut l'un des quatre prélats qui, en 1665, firent leurs réserves, au moment de signer le formulaire d'Alexandre VII, sur la doctrine de la grâce. Les autres prélats étaient les évêques de Beauvais, de Pamiers et d'Aleth.

M. le baron de Bonnault continue son *Histoire de la Ligue à Compiègne*. Sa plume alerte sait si bien mettre en relief tous les détails dignes d'intérêt, qu'on croit assister aux événements qu'elle retrace.

La prise de Ham par les troupes d'Henri IV a mis Fuentès en fureur. Il se venge en faisant périr Gomeron. L'arbre de Gomeron à Estouilly évoquait naguère encore le souvenir de cette cruauté Le Catelet et Doullens sont pris par les Espagnols. Cambrai, dont Balagny a exaspéré les habitants par ses exactions, se rend le 2 octobre 1595.

Un nouveau gouverneur, Claude de Harville, seigneur de Palaiseau, arrive à Compiègne. Il est reçu avec honneur ; ses armoiries, celles de la ville et des chapeaux de triomphe en lierre sont portés devant lui. On lui offre un poinçon de vin. Les bourgeois cependant ne montrent pas d'enthousiasme.

Sur ces entrefaites, un moine, Henri de Savreux, cousin de Rieux, au moyen d'une échelle de cordes, que lui tend un traître. pénètre dans Pierrefonds, qu'il livre à l'ennemi. Tout le voisinage est dévasté. Les pillards vendent ensuite le château à d'Estrées, 3,500 écus, le 29 octobre 1595.

Henri IV avait reçu l'absolution du Pape le 17 septembre. Le duc de Mayenne fit sa soumission le 23. Pour réparer la perte de Cambrai, le béarnais envoie bloquer La Fère. Il fallait des munitions. Les Compiégnois envoient, le 18 novembre, quinze muids de blé. Le 12 janvier 1596, on leur en demande quarante autres, ainsi que des pionniers. Henri IV espérait qu'en inondant la

ville avec les eaux de la Somme, on l'obligerait à se rendre. Les niveaux furent mal pris Les assiégeants se trouvèrent plus incommodés que les assiégés. La Fère finit par capituler, le 16 mai, mais avec des conditions honorables. Elle avait encore des vivres pour deux mois.

Marseille s'était rendue le 18 février. Henri IV avait fait chanter un *Te Deum* à Saint-Corneille à cette occasion. Par contre, Calais nous fut enlevé le 25 avril et Ardres le 23 mai. L'année 1596 fut particulièrement désastreuse. La disette, la peste qui fit quinze cents victimes à Amiens en quinze jours, les passages des troupes, l'arrivée des paysans émigrés de La Fère, causèrent une grande désolation. Henri IV en fit à Sully un récit navrant. A Compiègne, se devait tenir une Assemblée des notables pour aviser à de nouveaux impôts. La peste fit transférer à Rouen cette réunion, qui eut lieu le 1er novembre. Cédant à son humeur joviale, le béarnais n'en encourageait pas moins les fêtes qu'on lui voulait donner. L'ennemi ne tarda pas à le rappeler au devoir. Amiens succomba le 11 mars 1597. « Assez fait le roi de France, dit Henri IV, allons faire le roi de Navarre. » La maladie l'obligea de quitter l'armée, mais ne l'empêcha pas de veiller à tous les préparatifs du siège d'Amiens. Compiègne fut largement mis à contribution. Dix-neuf pionniers lui sont demandés pour les lignes de circonvallation. Sur une nouvelle réquisition, elle envoie, le 13 juillet, cent paires de draps et cinquante paillasses, pour les malades. Puis elle équipe cent hommes de pied. Aussi, est-ce à Compiègne que le roi fait parvenir, au milieu de difficultés sans nombre, les sommes destinées à la solde des troupes. Les assiégés ne capitulèrent que le 17 septembre. Le 25 les Espagnols quittèrent Amiens qu'ils occupaient depuis le 11 mars.

Comme intermède après ce captivant récit, vient la discussion d'un projet d'excursion à Ermenonville avec visite de la Victoire près Senlis et de Chaalis. Il est décidé que l'excursion aura lieu le jeudi 21 mai.

M. le chanoine Müller commence à résumer, avec documents photographiques à l'appui, les remarques qu'il a recueillies dans ses courses archéologiques et surtout dans l'étude au Musée Condé de Chantilly, de plaques de couvertures de livres, de miniatures, etc., concernant la figuration du Christ depuis le VIe ou VIIe siècle, jusqu'au XIVe. Dans un premier chapitre, il rappelle ou décrit entre autres le Christ imberbe, dont les sculpteurs du XIe ou XIIe siècle ont ramené le type archaïque et quelque peu maladroit sur une des faces des fonts de Montdidier.

Dans un second chapitre, le sagace chercheur indique les caractères dont la présence semble autoriser cette appellation : CHRIST EN MAJESTÉ, *in sede majestatis suæ,* savoir le trône d'honneur, l'escabeau, l'auréole, le nimbe, etc. Les remarques de détail abondent sur le visage imberbe ou barbu, sur le nimbe simple ou crucifère, sur le tétramorphe, sur le symbolisme qu'il convient d'y reconnaître.

Des photographies soignées ou des dessins faits d'après les reliquaires du Coudray-Saint-Germer, les miniatures du Psautier de Saint-Louis, la reliure de l'Evangéliaire de Saint-Ludger, etc.., éclairent la discussion. Notre cher collègue nous promet la continuation de ce travail. Il traitera de la figuration du Christ crucifié, ressuscitant, etc.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

M. GUYNEMER : Le symbole du coq.

M. le chanoine MULLER : Remarques sur la représentation du Christ.

M. le baron DE BONNAULT : La paix de Vervins.

Le Secrétaire, E. MOREL.

LE CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

A PARIS

du 21 au 24 Avril 1908

Les congrès tenus à Paris n'ont pas, comme ceux de la province, l'attrait des paysages et des monuments nouveaux. Mais Paris est si riche en édifices somptueux, en œuvres d'art, en bibliothèques, qu'on ne peut jamais se flatter d'y avoir tout visité. N'y eut-il d'ailleurs aucun monument à voir, aucun tableau à admirer, aucun volume rare, aucun manuscrit à compulser, les travaux soumis au congrès des Sociétés savantes offriraient encore un intérêt de premier ordre. Aussi bien est-on heureux d'y rencontrer des figures amies toujours les mêmes. Quel charme ne trouve-t-on pas à se raconter mutuellement ses découvertes, à échanger ses vues sur les questions controversées, à s'interroger sur les usages d'autrefois et sur l'interprétation à donner à certains termes tombés en désuétude !

Le programme du congrès est presque toujours le même et pourtant les travaux les plus variés y sont présentés. Ce sont ces travanx que je vais essayer de vous faire connaître en les classant par ordre de matières.

I. — L'instruction publique avant la Révolution comptait déjà de nombreuses mono-

graphies. Chaque année en apporte de nouvelles.

M. l'abbé Baraud, de la Société d'émulation de la Vendée, vient de l'étudier dans le Bas-Poitou. Son enquête lui a permis d'établir, sur documents authentiques, que, de vieille date, cette région était abondamment pourvue de grandes et de petites écoles, de collèges de filles et de garçons. Il est ainsi prouvé une fois de plus que grâce à la sollicitude de l'Eglise, l'instruction n'a jamais fait défaut dans les campagnes, encore moins dans les villes. Peut-on oublier que le presbytère au XVIe siècle était un petit monastère et que l'église s'appelait souvent le moûtier ?

La petite commune de Castelmoron-d'Albret (Gironde), comprenant trente-cinq maisons, a été pendant deux cent cinquante ans le siège d'une sénéchaussée. Il s'y trouvait une jurade, dont les registres contiennent de nombreux documents sur l'enseignement public, à partir du XVIIe siècle. Pourquoi, dans un si petit pays, y avait-il deux régents ? M. Paul Caraman, de la Société des Archives de la Gironde, va nous le dire, en citant la jurade : « Le régent français a de quarante à quarante-cinq élèves de Castelmoron ou des environs, qui suffisent bien à l'occuper, et le régent latin en a dix-sept de quatre classes différentes. Un régent latin est absolument nécessaire dans une ville, où il y a un sénéchal et une justice ordinaire ». Les habitants de Castelmoron se piquaient d'amour-propre.

La création d'un collège à la Charité-sur-Loire (Nièvre), projetée en 1649, réalisée en 1712, sur les instances de l'évêque d'Auxerre,

ses tribulations en 1793, les subventions données aux maîtres, le régime de la maison, l'uniforme des élèves et enfin l'aliénation des bâtiments en 1830, font l'objet d'un long mémoire de M. Edmond Duminy, de la Société littéraire Nivernaise.

Le collège d'Orange (Vaucluse), fondé en 1573, par le comte Louis de Nassau, au nom de son frère Guillaume le Taciturne, a son historien dans M. A. Yrondelle, professeur de philosophie, qui entre dans les plus minutieux détails sur le personnel, les classes, l'enseignement et les succès.

II. — La Révolution, elle aussi, a été beaucoup étudiée.

M. Veuclin présente les cahiers du Tiers-Etat dans l'Eure en 1789.

M. Gabriel Fleury, de la Société historique et archéologique du Maine, décrit le régime de la séparation de l'Église et de l'Etat dans le district de Mamers (Sarthe), de 1794 à 1802. Il passe en revue l'organisation du clergé, tant constitutionnel que réfractaire, la destruction des signes extérieurs du culte, les poursuites contre les prêtres non assermentés, et conclut en disant que le Concordat fut accueilli comme une délivrance par les populations qui en avaient assez du régime de la séparation.

M. le docteur Cornillon, de Vichy, nous renseigne sur la vente des biens nationaux, biens du clergé, bien des émigrés, à Yzeure, près Moulins (Allier), sur la défiance des amateurs, pourtant peu scrupuleux, sur la somme produite par ces aliénations qui atteignit presqu'un million.

M. Galland, professeur au lycée de Cherbourg (Manche), nous fait assister aux réunions de la Société Populaire de Cherbourg, dont le culte de la déesse Raison provoqua bientôt la désertion.

M. Thiot, secrétaire de la Société académique de l'Oise, raconte les métamorphoses de la Société des Amis de la Constitution, séante à Beauvais, dissoute le 20 août 1793, reconstituée le 29 août, sous le nom de Société Populaire Révolutionnaire, épurée par plusieurs scrutins éliminatoires, même avant l'arrivée des instructions du Comité de Salut public, empressée à fêter l'Etre suprême, puis la déesse Raison, ardente à déchristianiser la ville sous la direction du représentant du peuple, André Dumont, zélée à détruire les sculptures des églises, les statues des saints, les châsses, avec l'aide des sans-culottes, se modelant en tout d'ailleurs sur la Société des Jacobins, dont elle eut la brutale intolérance.

Une autre Société populaire, celle de Honfleur, sut se préserver de certains excès, grâce à la circonspection de Louis-Joseph Taveau, député du Calvados à la Convention nationale, qui se préoccupa avant tout des intérêts communaux, mais n'en vota pas moins la mort de Louis XVI, avec sursis il est vrai. M. Blossier, professeur au collège de Honfleur, n'est pas loin d'admirer ce conventionnel timoré.

A Grenade-sur-Garonne (Haute-Garonne), une Société des Amis de la Constitution compta quatre-vingt-dix membres présents à sa première séance, le 15 novembre 1790. Elle s'affilia aux clubs de Toulouse, Paris,

Auch, et prit une part active à la création du Comité central de Toulouse. Ses idées révolutionnaires ne tardèrent pas à lui aliéner la plupart de ses membres fondateurs. Aussi sa dernière séance eut-elle lieu le 17 avril 1793. C'est à M. Rumeau, de la Société de Géographie de Toulouse, que nous devons ces rengnements.

M. Cheylud, de la Société des Sciences, Lettres et Arts, dite la Haute-Garonne, apporte sur l'école centrale du Cantal des documents qui nous éclairent sur le nombre des élèves, les livres classiques, les laboratoires de physique, de chimie et d'histoire naturelle. Cette création de la première République a eu le même sort que toutes les autres.

III. — L'étude des Cartulaires et des Obituaires offre toujours un grand intérêt.

M. Hector Quignon, professeur au lycée de Beauvais, a signalé quatre obituaires de l'Hôtel-Dieu de Beauvais, l'un terminé en 1282, contenant plus de huit cents noms, un autre achevé en 1380, relatant la reconstruction de l'Hôtel-Dieu, ruiné au cours des guerres de 1346, un troisième datant de 1677 et le dernier fini en 1756. Les deux premiers sont actuellement aux Archives de l'Oise avec un cartulaire mutilé qui, néanmoins, renferme encore cent chartes.

L'Hôtel-Dieu de Compiègne ne paraît pas avoir conservé ses anciens obituaires, mais il possède encore plusieurs fragments de cartulaire, précieux pour son histoire.

Le *Livre à cinq clous* des Archives municipales de Beauvais a fourni à M. Quignon la matière d'une seconde communication. Ce

manuscrit renferme le *Conseil de Pierre de Fontaines*, mort en 1289, les *Etablissements de Saint-Louis*, le *Traité des moralités et philosophies*, et enfin huit chartes dont quatre sont de la même main que les trois ouvrages précédents et les quatre autres d'une écriture différente. C'est vers 1288, d'après M. Quignon, qu'aurait été rédigé le *Livre à cinq clous*.

Disons tout de suite que M. Quignon a encore présenté au Congrès un mémoire sur l'introduction à Beauvais de la saieterie, ou fabrication des étoffes à côtes, velours, etc. Cette industrie était venue d'Arras à Amiens en 1472. C'est d'Amiens qu'elle vint à Beauvais en 1525.

IV. — Les registres paroissiaux ont appelé l'attention de M. Jules Finot, archiviste du Nord, qui en a extrait des notes d'un réel intérêt, pour l'histoire des Pays-Bas et des guerres du XVIe siècle, sans compter les faits locaux, incendies, pestes, intempéries des saisons, baptêmes de cloches, etc.

Le tableau que nous a tracé, d'après les chroniqueurs de Flandre, M. le docteur H. Coulon, de la Société d'émulation de Cambrai, de toutes les épidémies qui sévirent à Cambrai, est vraiment effrayant. Du Xe siècle au XVIe siècle, la lèpre atteignit un si grand nombre d'habitants qu'il fallut fonder plusieurs asiles pour les recevoir.

Nous avons dans la description, que nous a faite M. Coquelle, de la maladrerie de Janval, près Dieppe, un aperçu de ce qu'étaient ces refuges où l'on entrait sans espoir d'en sortir.

La peste, nous dit M. Coulon, a semé l'épouvante et la mort à Cambrai à plusieurs reprises, notammment en 1036, où l'histoire la mentionne pour la première fois, en 1094, où elle fit dix-huit mille victimes, et en 1129, où le chiffre des victimes atteignit encore quinze mille.

Les diverses phases d'un tremblement de terre, qui s'est fait sentir de Beauvais à Vitry-le-François, du 18 au 30 mai 1756, ont été exposées tout au long par M. Thiot, secrétaire de la Société académique de l'Oise. A Bonvillers, près Breteuil, les maisons furent secouées d'une façon épouvantable. On eut dit que la terre bondissait.

Après avoir parlé des épidémies, venons aux crieurs ou recommandeurs des morts, appelés encore réveilleurs, clocheteurs et cloqueteux en Picardie. Leur rôle consistait à parcourir les rues, la nuit, en agitant une clochette et en psalmodiant d'une voix lugubre :

Réveillez-vous, gens qui dormez,
Priez Dieu pour les trépassés.
Pensez à la mort.

Les cloqueteux, nous dit M. Paul Flobert, secrétaire général de la Société du Vieux papier, les cloqueteux remontent au XII[e] siècle. Jusqu'au XVII[e], chaque ville avait le sien. La frayeur qu'il inspirait l'a fait peu à peu supprimer.

V. — Les trouvères, chroniqueurs et célébrités de tous genres ont eu leurs biographes au congrès.

M. Guesnon, à qui l'on doit de nombreux

mémoires sur l'Artois, nous a fait connaître Courtois d'Arras, auquel on attribue *la Parabole de l'Enfant Prodigue*, dramatisée et adaptée à des personnages artésiens, vers 1228 ; l'excellent musicien poète, Perrin d'Angicourt, vraisemblablement originaire de l'Oise ; Cardon de Croisilles, qui écrivait ses poésies galantes de 1234 à 1239 ; Jean de Neuville, vivant en 1242 ; Oède de la Couroierie, parisien, clerc du comte d'Artois, décédé en 1294.

M. Lesort, archiviste d'Ille-et-Vilaine, a précisé quelques dates de la vie du chroniqueur Enguerrand de Monstrelet, échevin de Cambrai en 1436, se disant écuyer en 1447, prévôt de Cambrai en 1449. Le 11 mai 1450, Monstrelet arrivait de Rome, où il était allé pour les affaires de la ville. Il avait alors cinquante ans.

Les funérailles d'Henri II d'Orléans, duc de Longueville, mort le 17 mai 1663, ont été décrites par M. Etienne Deville, de la Société libre de l'Eure, d'après un manuscrit de la Bibliothèque Mazarine. C'était le fils d'Henri Ier, dont M. le baron de Bonnault nous a narré si finement les aventures.

De M. Joseph Durieux, de la Société historique et archéologique de Périgord, nous avons eu de fort curieux documents sur Gabriel-Jacques de Salignac-Fénelon, marquis de Fénelon, petit-neveu de l'archevêque de Cambrai, auprès duquel se passa son enfance.

M. le comte de Saint-Saud, de la même Société historique du Périgord, analysant les archives de trois familles, les Donissan de Cibran (Bordelais), les La Roussie de la

Pouyade (Périgord), les du Vergier de La Roche-Jacquelein (Poitou), nous a montré, une fois de plus, quelles ressources offraient les archives seigneuriales pour l'histoire de France.

Certains historiens ont avancé, qu'avant de se fixer à Genève, Calvin avait séjourné dans le Vexin aux environs de Magny et qu'il y avait écrit son *Institution Chrétienne* et fait de nombreux prosélytes. M. E. Graves, de Mantes, qui a suivi Calvin à la trace, de Noyon à Genève, en passant par l'Agénois et l'Angoumois, n'a pas trouvé place pour un séjour du farouche réformateur dans le Vexin, entre le 1er novembre 1503 et le commencement de 1533, date de son arrivée en Suisse.

Les *Mémoires de Madame de Mornay* lui ont démontré que la réforme ne fut introduite dans le Vexin qu'à partir de 1556, par la famille du Bec-Crépin, venue de la Brie, et installée à Bourry, par Georges du Bec-Crépin, seigneur du lieu, et à Buhy par sa sœur Françoise, femme de Jacques de Mornay, père de du Plessis.

VI. — Toutes ces notes biographiques n'ont qu'une importance secondaire à côté de deux études très soignées de M. Joseph Depoin, membre correspondant de notre Société ; la première traite de l'origine des Comtes du Vexin, d'Amiens et de Valois, issus de Gautier Ier, fils de Liégarde de Vermandois, et la seconde de la famille de Robert-le-Fort. Des mémoires de ce genre ne s'analysent pas. Il faudrait les reproduire en entier.

Une notice fort intéressante et très documentée est celle qu'a présentée M. l'abbé Meister, curé d'Halloy, sur la confrérie de Saint-Jean l'Evangéliste, fondée dans l'église Saint-Pierre de Beauvais en 1275, sous l'épiscopat de Renaud de Nanteuil, au lendemain de l'inauguration du chœur de la nouvelle cathédrale. M. l'abbé Meister en donne les statuts, en suppute les revenus, en expose l'organisation et le fonctionnement au XIVe siècle. Hélas ! tout, ici-bas, tend à la décrépitude. La confrérie de Saint-Jean était bien déchue de sa splendeur, quand la Révolution l'a supprimée.

A côté de si beaux travaux, ma note sur une élection d'évêque à Laon, à la fin XIIIe siècle, devait paraître bien modeste. Les dates qu'elle précise ont cependant fait plaisir à M. Delisle. Il a trouvé que la moindre rectification apportée aux listes de la *Gallia Christiana* méritait des remerciements.

M. l'abbé Arnaud d'Agnel a donné, sur la politique du roi René envers les juifs de Provence, des renseignements qui ne manquent pas de piquant. La tolérance et la bonté, dont ce prince fit preuve envers les enfants d'Israël, avaient leur raison d'être, au point de vue économique. Les juifs étaient les facteurs obligatoires des grands négociants chrétiens et les banquiers des cultivateurs toujours à court d'argent.

Grâce à un mandement de François Ier, qui ne figure pas dans le catalogue des actes de ce monarque, M. Etienne Deville nous renseigne sur les origines du Havre. Ce mandement, donné à Amboise, le 1er mai

1518, a trait à une donation de 7,000 livres tournois, prélevées sur les sommes recueillies des communautés des villes du pays normand et destinées à la construction du grand port commerçant à l'embouchure de la Seine.

VII. — Il y a maintenant une sous-section de linguistique à la section de Géographie. M. Gellée, de la Société Académique de l'Oise, y a fait une communication sur le vocabulaire de la commune de Mureaumont, canton de Formerie.

M. le chanoine Corblet a bien rédigé un dictionnaire du patois picard, mais beaucoup trop de mots lui ont échappé, chaque village ayant son idiome.

La Société de Graphologie a voulu, elle aussi, attester son existence. C'est Madame Blanche Rey qui l'a représentée. Elle a montré, d'après les écritures de Mesdames de Sévigné, de Maintenon, du Chastellet, Rolland et de Charlotte Corday, la ressemblance que l'intelligence, l'esprit et le charme donnent à ces graphismes et la différence que chaque caractère distinctif et particulier imprime dans l'écriture. La méthode ne manque pas d'originalité. Reste à savoir si l'on peut s'y fier. Les idées préconçues jouent un si grand rôle dans les appréciations.

VIII. — L'archéologie offre plus de garanties, surtout lorsqu'elle s'appuie sur des documents authentiques.

Au cimetière de Muids (Eure), la monnaie la plus récente qui ait été trouvée est de Gordien le Pieux. M. Augerand, de la Société

d'études de Louviers, en conclut que, Gordien ayant été assassiné l'an 243 de notre ère, ce doit être vers cette date qu'a été détruite la villa de Muids.

Une chasuble, provenant de l'abbaye de Chelles, a été attribuée par M. l'abbé Bonno, de la Société d'histoire et d'archéologie de Provins, à la fin du xve siècle, d'après les données de l'art décoratif.

Le bas-relief qu'a décrit M. le chanoine François Durand, de l'Académie de Nîmes, représente saint Léonard délivrant un prisonnier du nom de Gaspar. Ce bas-relief est daté de 1333.

Le culte de sainte Clotilde aux Andelys, dont nous a entretenus M. Léon Coutil, remonte à la fondation d'un monastère de la sainte reine en cette ville. On en suit l'histoire à travers les âges.

Le sarcophage de sainte Quitterie, sur lequel M. de Montégut apporte une notice, est conservé dans la crypte du Mas-d'Aire (Landes) Cette sainte, à côté de laquelle figure un chien, sur un diptyque d'ivoire, passait pour guérir la rage.

M. le comte de Saint-Saud a relevé les inscriptions de pierres tombales du xvie siècle et du xviie venant de l'ancienne église du Boismé (Deux-Sèvres). C'est une bonne contribution à l'histoire à raison des noms et des dates qui y sont consignés. Il faut en dire autant des inscriptions du moyen-âge et des temps modernes que M. l'abbé Nicolas, de la Société d'Archéologie lorraine, a recueillies à Juvigny (Meuse) et aux environs, notamment dans les églises d'Avioth et Montmédy.

M. le docteur le Blond, président de la Société Académique de l'Oise, a fait part de ses observations sur une centaine de monnaies gauloises provenant de trois centres de trouvailles dans l'Oise, le Mont-César de Bailleul-sur-Thérain, Saint-Maur-en-Chaussée et Montjavoult. La comparaison de ces monnaies avec celles qu'a livrées la forêt de Compiègne, permet de préciser les types les plus fréquents du pays des Bellovaques et de les distinguer des monnaies des peuples voisins, Suessions, Ambiens, Vellocasses.

Mme Louis de Sarrau d'Allard, de la Société de la Haute-Auvergne, a communiqué au Congrès une ordonnance datée du 27 mai 1525 et relative à une prise de corps contre Charles Conches (d'Aurillac). Conches avait été condamné à être pendu, pour avoir dérobé deux marcs six onces d'argent à la châsse de saint Géraud. En attendant l'exécution de la sentence, on l'avait gardé dans les prisons de l'abbaye de Saint-Géraud, d'où il venait de s'évader. On ne l'aurait pas traité plus sévèrement s'il avait volé la châsse entière. Aujourd'hui on lui ferait grâce.

Le congrès touchait à sa fin, lorsque notre ancien président, si laborieux et si dévoué, est venu offrir ses deux dernières études, l'une concernant le mercure de Condren (Aisne), et l'autre la perforation du silex. Ces deux mémoires, dont nous avons apprécié l'importance, ont valu à leur auteur de particulières félicitations.

Beaucoup d'autres travaux seraient à signaler. J'ai dû me borner à ceux qui rentrent dans le cadre de nos recherches ou qui intéressent spécialement notre région.

Cette énumération, déjà bien longue, fait assez ressortir les avantages et les satisfactions que procure par lui-même le congrès des Sociétés savantes. Si la politique en est bannie, l'histoire y enregistre des conquêtes et les plus agréables relations y sont entretenues.

E. MOREL.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 19 Juin 1908.

Présidence de M. le baron DE BONNAULT, président.

MM. Allart, le baron de Bonnault, Cauchemé, le docteur Clainquart, Colin, Daussy, Delaidde, Desmarest, Mlle Deverson, M. Escard, Mme Le Féron d'Eterpigny, MM. Fleuret, le capitaine de France, Mme la vicomtesse de France, MM. Gleyze, Guynemer, Leduc, de Magnienville, Mareuse, Moreau, de Moussac, les chanoines Morel, Müller et Pihan, le comte du Puget et Francis de Roucy assistent à la séance.

Se sont excusés MM. le comte Jean de Bréda et Plessier.

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

M. le Président passe en revue les publications envoyées à la Société historique :

Bulletin des Antiquaires de France, 1907.

Rosati picards, XXXI et XXXII.

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 1907, fin, 1908, 1. On y trouve une note sur les illustrations ajoutées par Saint-Aubin à un exemplaire de Piganiol de la Force ; le récit de la conversion du sieur de la Petitière avec l'histoire du voleur par qui il se laisse d'abord dépouiller, pour suivre le conseil évangélique : si quelqu'un veut vous prendre votre vêtement, abandonnez-lui votre manteau, voleur qu'il rosse ensuite pour lui apprendre à respecter

le bien d'autrui ; une lettre de Merrenne, datée de Paris, 14 mars 1648, relative à un aéroplane.

Bulletin des Antiquaires de Picardie, 1907, 4e trimestre, où figure une description du bas-relief de Saint-Martin à Saint-Martin-aux-Bois. C'est à la suite d'une mauvaise lecture, que la date de 1315 a été assignée à ce marbre, au lieu de 1344, car il porte bien *quater undeno* quarante-quatre et non *quindeno* quinze.

Documents inédits de la Société des Antiquaires de Picardie, t. XVII, le Bailliage d'Amiens (1296-1412).

Académie d'Amiens, t. XIV, 1907, dans lequel est une étude sur Camille et Lucie Desmoulins, avec des documents tirés des papiers de M. de Marsy.

Bulletin des Fouilles archéologiques, 1908.

Mémoires du Comité archéologique de Senlis, 1895, 1899.

Bulletin de la Société archéol., histor. et scientifique de Soissons, 1905-1906, t. XIII.

Bulletin de la Société de l'Orléanais, n° 189, et *Mémoires*, 32.

Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme, n° 165.

Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, 1907, et *Annuaire*, 1908

Bulletin de l'Académie de Belgique, 1908, I

Bulletin de la Société de Seine-et-Marne, 1905, 1906.

Bulletin historique des Antiquaires de la Morinie, 1908, 1.

Bulletin de l'Auvergne, 1908, 2, 3, 4

Bulletin de la Société d'archéologie lorraine, 1908, 4, 5.

Revue Mabillon, mai 1908.

Revue de l'Avranchin, 1908, 1.

Revue histor. et archéol. du Maine, 1907, 2e semestre ; la monographie du canton de Sainte-Suzanne comprend une étude sur la Chouannerie, par Robert Triger qui a annoté les mémoires du général Tercier, publiés par M. de la Chanonie.

Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, renfermant une note sur la répugnance des premiers chrétiens à figurer le Christ en croix, avec le dessin de curieux chapitaux ; une description des mains rouges, dessin dans une caverne, relatif au préhistorique.
Le Mercure Musical, avril et mai 1908.
Société de Borda, 1907, 4e trimestre.
Grand Duché de Luxembourg, section historique, vol. 55.
Société de Bâle, 1908, VII.
Architectes Canadiens, 1907.
Société de Leeuwarden, 1906-1907.

M. Guynemer lit un mémoire très étudié sur le symbole du coq.

L'auteur divise l'histoire du coq en deux parties : celle du coq religieux et celle du coq gaulois.

Après nous avoir montré le rôle du coq dans divers pays asiatiques, en Grèce, à Rome et sur les abraxas des gnostiques, il passe en revue les diverses significations, revêtues par l'oiseau symbolique, aux catacombes et dans le monde chrétien.

Si le coq a pris tant d'importance dans la Gaule chrétienne, c'est qu'il jouissait déjà d'une grande notoriété religieuse dans le monde celtique, où on l'associait au dieu appelé Mercure Gaulois.

L'auteur, se basant sur plusieurs bas-reliefs, suppose même que le symbole était de nature solaire. Il ajoute que les anciens, croyant à l'unité du feu céleste, identifiaient celui du soleil et celui de la foudre : aussi, de même que les gens primitifs clouaient des aigles en guise de parafoudre sur les frontons de leurs temples, les Celtes placèrent-ils des coqs sur leurs premiers clochers. Le coq des clochers est donc un produit du territoire celtique, où son rôle a été préparé par la tradition.

Mais le même symbole avait été utilisé dans le

paganisme, ce que l'Eglise commémore en lui attribuant une physionomie démoniaque sous la forme du basilic, jadis serpent. puis au moyen-âge serpent à tête de coq et emblème de luxure.

L'oiseau des augures se perpétua également et devint celui des sorciers.

Le coq dit Gaulois a reçu ce nom fort improprement. Son origine est dans un calembour romain, créé et remis plus tard en vigueur par nos ennemis.

L'auteur nous cite des gravures contemporaines du traité de Crespy. Les exemples se multiplient. Enfin, sous Louis XIV, le coq devient en quelque sorte officiel, mais tend à représenter la nation en face de la royauté et cette nuance s'accentue de plus en plus jusqu'à la période révolutionnaire Il paraît avoir servi d'emblème à des Sociétés secrètes, disparaît à chaque restauration ; enfin, ce n'est qu'en 1830 qu'il figure réellement les armes de la France et après une nouvelle éclipse sous le second Empire, la troisième République le consacrè définitivement.

M. le chanoine Müller communique de nombreux dessins ou photographies représentant le Christ en croix. le Christ mis au tombeau, le Christ ressuscité. Il les compare, nous soumet ses judicieuses observations, et nous donne ainsi la preuve que le *Christ en majesté*, dont il nous a précédemment entretenus, était bien la figuration préférée des artistes du XII[e] siècle et du XIII[e].

M. le baron de Bonnault achève son *Histoire de la Ligue à Compiègne* en nous racontant les espérances et les déceptions des Compiégnois depuis la reprise d'Amiens sur les Espagnols, jusqu'à la paix de Vervins. La ville eut à payer des sommes considérables comme frais de guerre. Elle avait donné l'hospitalité à des gens contre lesquels il fallut sévir, à cause de leurs méfaits, notamment contre Jacques Renouville, qui vola un ciboire et un crucifix en or à Saint-Corneille, et contre les frère Rohaut, accusés de conspiration.

Chacun soupirait après la fin des hostilités, malgré les grands travaux exécutés aux fortifications. en vue de la défense. Aussi, le passage de deux ambassadeurs. chargés d'aller traiter de la paix avec Henri IV, fut-il salué avec joie. Le 24 juin 1597, ce fut un cordelier italien, Bonaventure Catalagironne qui faillit périr en deux embuscades à Péronne et à Doullens. Henri IV l'aboucha avec Richardot et, dès le début des négociations, il fut convenu qu'on prendrait pour base le traité de Cateau-Cambrésis.

Arrive ensuite à Compiègne, le 20 octobre, le légat Alexandre de Médicis, cardinal de Florence, neveu de Léon X, le futur Léon XI, qui visite Saint-Corneille et Saint-Jacques et de là se rend à Saint-Quentin. L'Espagne souhaitait la paix. Les alliés se montraient intraitables. Les pourparlers n'aboutissaient pas. Nicolas Brulart de Sillery passe à Compiègne le 5 novembre, se dirigeant vers Moy, près Saint-Quentin. On le revoit le premier février 1598, allant encore à Saint-Quentin accompagné de Pomponne de Bellièvre. Enfin, le traité de paix est signé à Vervins, le 2 mai. La France garde ses anciennes limites.

C'est Compiègne qu'Henri IV choisit pour la proclamation de cet heureux événement. Là se réuniront les grands personnages qui ont pris part aux négociations. Là seront reçus les ôtages. Le connétable de Montmorency en informe le gouverneur et le maire de Compiègne, le 3 juin. Le 9 juin une lettre du roi en donne l'avis officiel. On se hâte de faire les préparatifs que nécessite une telle réception. Le 12 juin, tout est décommandé. La ville paraît trop petite pour recevoir tant de monde. La proclamation de la paix se fera à Paris. Elle eut lieu, en effet, le 18 juin.

Compiègne fit sonner ce jour-là toutes ses cloches. Une grande procession d'actions de grâces s'organisa à Saint-Corneille. Le soir, un feu de joie, alimenté par cent bourrées, s'alluma sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Mais le désappointement des Compiégnois n'en

était pas moins complet. La visite des nombreux personnages qui s'arrêtèrent dans leurs murs, en allant à Paris, n'atténua guère leur chagrin. C'était la troisième fois en dix ans que semblable déception leur arrivait. Ils avaient compté sur les Etats qui se réunirent à Blois en octobre 1588 et sur l'Assemblée de notables qui se tint à Rouen, en novembre 1596.

M. de Bonnault ajoute un mot sur l'édit de Nantes par lequel Henri IV mécontenta tout le monde, faute de satisfaire les prétentions de chacun et pourtant conduisit la France à un degré de prospérité sans précédent, lui assurant la paix religieuse en même temps que la paix civile et politique.

Il n'est que trop juste de remercier notre président de l'importante étude qu'il vient de nous donner sur la Ligue à Compiègne. Son travail, fruit de consciencieuses recherches, constitue de véritables annales auxquelles chacun voudra se reporter pour connaître à fond l'histoire de cette époque.

Plusieurs membres de la Société Historique font remarquer que la porte de la Chapelle Saint-Nicolas tend à se détériorer, faute d'une couche de peinture ou de vernis qui en protégerait les sculptures. Tous font des vœux pour que la municipalité y apporte un remède convenable. Le secrétaire est prié de transmettre ces vœux à M. le Maire.

Avant de quitter la présidence, M. Plessier a fait réimprimer le *Valois Royal* de Bergeron, dont les exemplaires sont devenus introuvables. Cette publication a été distribuée à tous les membres présents.

M. Francis de Roucy appelle l'attention de l'assistance sur l'excursion projetée à Laon et à Marchais, le jeudi 25 juin, et demande aux adhérents de vouloir bien donner leurs noms.

M. Paul Escard, bibliothécaire de la Ville, s'est offert à rédiger une table des publications de notre Société, depuis sa fondation jusqu'à présent. Le

bureau lui a remis à cette fin les douze volumes du Bulletin et les seize fascicules des procès-verbaux.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

M. Francis de Roucy. Compte-rendu de l'excursion de la Victoire, Chaalis et Ermenonville.

Le Secrétaire, E. Morel.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 17 juillet 1908.

Présidence de M. le baron de BONNAULT, président.

MM. Allart, Benaut, le baron de Bonnault, Cauchemé, Daussy, Mme Deblangy, MM. Dervillé, Desmarest, Mlle Deverson, M. Escard, Mme Le Féron d'Eterpigny, MM. Guynemer, Lambin, Lara, les chanoines Morel, Müller et Piban, Peiffer, le comte du Puget, Fr. de Roucy, Sonnier et de Trémisot assistent à la séance.

S'est excusé M. de Magnienville.

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté. Il communique la réponse faite par M. le Maire de Compiègne à la lettre qu'il a été chargé de lui écrire au sujet de la chapelle Saint-Nicolas, dont les sculptures tendent à se détériorer. L'architecte de la ville va prendre à l'égard de cette porte les mesures de conservation qu'elle réclame.

M. du Crest, capitaine au 54e régiment d'infanterie et membre de notre Société, a été fait chevalier de la Légion d'honneur, le 14 juillet dernier. Des félicitations lui sont votées.

M. Francis de Roucy rend compte de l'excursion faite, le 14 mai dernier, à la Victoire près Senlis, Borest, Ermenonville, Chaalis et Montépilloy. Il agrémente son récit de curieux renseignements, puisés dans les auteurs qui ont décrit cette région.

Fontaine-les-Cornu a fourni matière à une discussion orthographique. Au XIIIe siècle les sei-

gneurs de Fontaine avaient le surnom de Cornu. Thomas de Fontaine, dit Cornu, *Thomas de Fontanis, dictus cornutus*, figure avec Pétronille ou Perronelle, sa femme, dans des titres du chapitre de Notre-Dame de Senlis, en 1256 et 1263. Leur fils Guillaume, dit Cornu de Fontaine, faisait un échange de terres avec l'abbaye de Chaalis, en novembre 1287. C'est évidemment leur surnom qui a été ajouté au nom de Fontaine, pour en faire Fontaine-les-Cornu. C'est donc à tort qu'on écrit maintenant Fontaine-les-Corps-Nuds.

A propos du rachat d'un office, M. le baron de Bonnault nous conduit dans une étude de notaire, détenue à Compiègne, pendant plus d'un siècle, par la famille Poulletier.

Le 8 novembre 1705, tous les membres de l'élection de Compiègne dont la charge est de répartir les aides et d'asseoir la taille, s'y trouvent réunis avec Denis de Crouy, sieur de Sainte-Christine. Louis XIV, pour se procurer l'argent dont il a besoin dans la guerre de la succession d'Espagne, vient de créer un office de second président dans tous les bureaux de finances, à l'exception de celui de Paris, avec attribution de 2,000 livres de gages à chacun des nouveaux officiers. Cette opération doit lui rapporter près d'un million. Les dix élus de Compiègne, le procureur du roi, le commissaire examinateur et le greffier, persuadés que le nouvel office est préjudiciable à leurs intérêts aussi bien qu'à ceux du peuple et de l'Etat, se sont décidés à le racheter. Il leur faut 3,000 livres. Denis de Crouy les leur prête, moyennant une rente de 150 livres qu'ils lui constituent. La part de rente à payer par chacun sera de 12 livres 10 sous Elle est rachetable à 250 livres. On ne fait que douze parts, le commissaire et le greffier ne comptant que pour un.

Avec M. de Bonnault, nous saluons le notaire Louis Poulletier, grave personnage, fort content de sa charge héréditaire, nous faisons connaissance avec les treize membres de l'élection et nous apprenons quelles sont leurs attributions. Tous

les usages de l'époque nous sont remis en mémoire en un fort beau style et l'envie nous est donnée de faire une étude du même genre sur les contrats que chacun de nous peut posséder.

C'est au mois de novembre qu'aura lieu la prochaine séance. L'ordre du jour en sera fixé en temps opportun.

Le Secrétaire, E. Morel.

EXCURSION DU 14 MAI 1908

—

La Victoire, Borest, Ermenonville, Chaalis, Montépilloy.

Parler d'Ermenonville et de Chaalis après l'intéressante notice que le regretté Président Sorel leur a consacrée, le 13 juin 1892, n'est point chose facile. Mieux vaut le répéter en partie ; « *Non nova sed nove* » n'est guère applicable ici. Toutefois, nous avons légèrement modifié l'itinéraire de 1892 en passant par Borest et en revenant par Montépilloy.

Partis de Compiègne, en gare, à huit heures, au nombre de vingt environ, nous arrivons à neuf heures à Crépy par la vallée d'Automne.

Un trop court espace de vingt-cinq minutes nous permet, bien juste, de visiter les ruines de la collégiale de Saint-Thomas, sans nous laisser le temps même d'apercevoir le vieux château et les anciens remparts, c'est-à-dire la partie vraiment intéressante de l'ancienne petite capitale du Valois. Les abords de la gare animés, depuis une vingtaine d'années, par le voisinage d'usines ne permettent plus d'appliquer à Crépy l'expression de *Ville morte du Valois* que lui donnait, en 1875, à trop juste titre, M. de Marsy.

Voici, d'après Graves, l'histoire abrégée de cette collégiale. Le chapitre de Saint-Thomas

fut fondé, dans la deuxième moitié du XII[e] siècle, par Philippe d'Alsace, comte de Flandre, et Elisabeth, dame de Valois, sa femme. Ils projetèrent d'abord l'établissement d'une église en l'honneur de saint Etienne, sous les murs de Crépy, vers le sud-est, dans le lieu qu'on appelait alors le fief des Bordes. On élevait l'édifice lorsque Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, réfugié en France, vint à Crépy, dont le comte le reçut avec distinction.

On rapporte qu'il demanda sous quelle invocation on devait dédier l'autel ? Philippe lui ayant répondu : au nom du premier martyr ; il répliqua : est-ce celui qui a été ou celui qui sera ? Quelques années après, l'archevêque Becket ayant été assassiné, en Angleterre, puis canonisé, le comte se souvint de sa réponse et voulut que le chapitre prît ce nouveau martyr Thomas pour patron.

Quoique la construction ne fût pas encore à moitié, on dédia l'église, en 1182, sous le nom de Saint-Thomas de Cantorbery.

Henri, évêque de Senlis, procéda à la consécration en présence du cardinal d'Albano, légat du pape, de l'abbé de Cluny et d'un concours considérable de seigneurs et de peuple. On lut ensuite la charte qui instituait une collégiale composée de dix chanoines, à la nomination du comte de Crépy, qui assignait leurs revenus et réglait l'ordre intérieur de la maison sous l'autorité d'un doyen.

Vers 1215, Philippe-Auguste donna le patronage de Saint-Thomas à l'illustre Guérin, évêque de Senlis.

Cent ans après, le doyen Nicolas de La Ferté-Milon fit mettre sous la réserve tous les

revenus casuels pour être employés à l'achèvement de l'église.

La collégiale fut pillée, rançonnée et la grande tour démolie lors de la prise de la ville par les Anglais. Le doyen Jean Le Fusiller, voulant réparer les désastres de la guerre, réclama, le vingt-un octobre 1740, de Simon Bonnet, évêque de Senlis, la permission de porter processionnellement les reliques de saint Thomas dans l'étendue du diocèse, en quêtant pour obtenir les secours des âmes pieuses, expédient ancien dont l'application fut profitable, car on réunit les sommes nécessaires à la consolidation des gros murs et au rétablissement des voûtes. Ensuite on procéda à une nouvelle consécration de l'église et l'on y transféra peu après, la Confrérie-aux-Prêtres, qui existait déjà dans la ville.

Quittant Crépy, nous gagnons du temps en descendant à Barbery à dix heures. De cette station, nous apercevons le clocher de Rully (Reguliacum) où Régulus, saint Rieul, premier évêque de Senlis, imposa silence aux murmures des payens, ainsi qu'à des grenouilles trop bruyantes, et mourut vénéré de toute la région vers la fin du 1er ou du 2e siècle ?

A Barbery nous attend le break d'un loueur de Senlis, traîné par trois ci-devant chevaux de cavalerie, aux épaules plus tendres que les jambes. Un attelage de cinq n'eût pas été de trop, sans, même de loin, prétendre à la rapidité du char d'Achille conduit par Automédon. Pour le touriste de bonne humeur, ces incidents de route restent au second plan. Nous filons donc, très lentement (*festina lente*), sur La Victoire, sans nous arrêter à

l'église de Mont-l'Evêque, déjà visitée et décrite en 1892.

L'abbaye de la Victoire, propriété de la famille Boula de Coulombier, ne présente plus que d'intéressants débris, sur le lieu on elle s'élevait.

Alexis Martin, dans ses *Promenades aux environs de Paris*, reproduit, avec moins de réserve que l'abbé Müller dans son bel ouvrage sur *Senlis*, la légende des deux courriers qui se rencontrèrent en 1214. Le premier était envoyé par Philippe-Auguste vers le prince Louis, son fils, pour lui annoncer la défaite des Allemands et des Flamands à Bouvines (27 juillet 1214) ; le second courrier était chargé par le prince Louis d'informer Philippe, son père, de la victoire remportée à Chinon sur les Anglais et de la pacification prochaine de l'Anjou et du Poitou.

Ces deux succès assuraient l'indépendance de la France et la consolidation de sa monarchie.

Philippe-Auguste voulut que les souvenirs de la rencontre et de l'affermissement de son trône fussent consacrés par une fondation pieuse. A cette fin, il fonda, le 8 mars 1222, une abbaye qu'il dédia à Notre-Dame, mais qui fut toujours connue sous le nom d' « Abbaye de la Victoire ».

En 1472, Louis XI dut rebâtir l'église du monastère ; cette reconstruction exigea de longues années et ce n'est qu'en mai 1519 que Jean Calveau put consacrer derechef l'édifice.

Après bien des vicissitudes et notamment le passage étrange des *Processions blanches* de la Ligue, elle fut supprimée en 1783 par l'évêque de Senlis qui fit démolir la plus

grande partie des bâtiments, à la demande de l'archevêque de Reims, Talleyrand-Périgord. Aussi n'y retrouve-t-on plus que des fragments du chœur, quelques statues du xve siècle, des piliers qui datent du XIIIe et des débris de sculptures surajoutées aux fenêtres au xve siècle.

C'est sur le territoire de Mont-l'Evêque que fut donnée et gagnée le 17 mai 1589. la bataille qui contraignit les Ligueurs à lever le siège de Senlis. L'armée venue de Compiègne et commandée par La Noue était inférieure des trois quarts à celle des assiégeants.

Graves indique en quels termes Vaultier, témoin oculaire, rapporte cet événement mémorable.

Sur les conseils de l'abbé Müller, nous avions songé à allonger le chemin en passant par Baron où s'arrêta Jeanne-d'Arc le 14 août 1429, avant d'attaquer Saint-Denis ; mais cet itinéraire nous éloignant trop, nous n'allongeons que par Borest, dont la plaine est coupée en deux par la Nonette. Assis sur la déclivité d'un côteau, Borest (de *Borreto* 1182), ancien bourg fortifié, était enfermé dans une muraille d'enceinte dont on aperçoit encore quelques traces. Au bord de la route de Senlis et fort près du cimetière, nous rencontrons un grès druidique, si l'on veut? que la tradition désigne sous le nom pittoresque de « *Queusse de Gargantua* ». table ou plaque de grès, haute de trois mètres, épaisse de trente centimètres, enfoncée d'un mètre et demi en terre et large de plus de deux mètres dans la base. Longtemps réputée borne de la forêt de Retz, elle est considérée, par d'autres, comme provenant d'un tombeau gaulois. Le

citoyen Cambry l'estimait trop large pour constituer un véritable monument. En tout cas, l'on trouva, en 1755, à vingt mètres de cette pierre, dans une butte de terre, les ossements de trois grands squelettes, la tête tournée vers la grande pierre et les pieds à l'Orient. Parfois, la charrue exhume des champs environnants des instruments de silex, marteaux, haches, ciseaux et grattoirs.

L'église en croix, avec bas-côtés ajoutés, porte l'empreinte de plusieurs époques et n'a de remarquable que son petit portail, en cintre roman orné de colonnettes à chapiteaux formés de lions fantaisistes. Une statue de Notre-Dame de Pitié, du XVI[e] siècle, occupe ce tympan.

Ce détour accessoire, peut-être, par un temps orageux, nous laissait néanmoins arriver pour midi, à Ermenonville (*Hermenovilla* 1136, *Hermenoldvilla* 1182). Les estomacs criaient famine. Ils firent honneur au simple mais très suffisant menu de l'hôtel Tollin.

A une heure et demie, commençait la visite du domaine d'Ermenonville.

La seigneurie en appartint sans interruption à la famille Le Bouteiller de Senlis, depuis 990 jusqu'en 1351. A cette époque Guillaume Le Bouteiller vendit le domaine à Robert de Lorris ; Marguerite de Lorris l'apporta, en 1383, à son mari Philippe de Villiers.

Louis XI y reçut l'hospitalité en 1471... Puis il passa aux mains des : L'Orfèvre, des Ursins, et des Vic en 1603.

Sous Louis XV, on construisit le château actuel et M. de Girardin qui en devint propriétaire en 1763, transforma en un parc les larris

sablonneux qui l'entouraient. Actuellement la propriété appartient au prince Radziwill. Parmi les objets d'art curieux ou intéressants, l'on peut citer un magnifique buste de la princesse Radziwill, signé Cordier ; un combat de taureaux de Verboeckhoven ; des portraits de Lœtitia, de Jérôme et de Joseph Bonaparte, de Napoléon, de Joséphine, de Marie-Louise et du maréchal Ney par Gérard ; une bataille de la Moskowa par Bellangé, puis des panneaux de Wouverman, de Franck-le-Vieux, d'Eckhout, de Watteau, de Gudin, de Fichel ; une charmante statuette d'enfant de Baffranti, et de fort belles tapisseries de Beauvais.

Dans le tome II de nos *Excursions*, M. Sorel rappelle qu'au mois de mai 1778, Jean-Jacques Rousseau y reçut l'hospitalité et qu'il y mourut le 3 juillet suivant. Ses restes reposèrent dans le tombeau que nous voyons, jusqu'au 14 octobre 1794, époque où ils furent transportés au Panthéon. Sa fin subite laisse croire à plusieurs que son esprit mal équilibré, atrabilaire, harcelé de cauchemars perpétuels, l'avait poussé à un acte de désespoir. En face de l'incertain, nous rappelant le *nihil de mortuis nisi bene* et la réserve que l'on doit à ceux qui ne peuvent plus répondre, nous laisserons à de plus curieux le goût d'étudier cette question, non encore élucidée. Nous ne répéterons pas, avec les adversaires du séduisant Jean-Jacques, que le grand saint de sa secte n'est qu'un suicidé.

Les parodoxes philosophiques les plus utopiques pourraient, peut-être, justifier une médisance, mais non pas même excuser une calomnie.

Pressés par le temps, nous négligeons l'église que nous avions visitée en 1892.

Les célèbres parcs d'Ermenonville ont joué un rôle considérable dans la pacifique révolution qui s'est accomplie en France au XVIIIe siècle dans l'*Art de composer des Paysages*, en opposition à la manière solennelle de Le Nôtre. Ils devinrent, par les soins de leur possesseur et créateur, le marquis de Girardin, le triomphe de l'Ecole de l'*Embellissement de la Nature*. à l'époque où le fameux philosophe qui mourut dans cette hospitalière retraite avait mis la nature à la mode

Sur les pentes qui entourent l'étang et la petite île, où subsiste le tombeau de l'auteur d'*Emile*, tombeau dessiné par P. Robert et sculpté par J.-P. Lesueur, nous remarquons le *Temple de la Philosophie*, édifice circulaire ruiné, dédié à Montaigne. Chaque colonne devait honorer un philosophe, cher au constructeur : Rousseau. Montesquieu, Voltaire, Descartes, Newton y avaient la leur. L'avenir devait se charger de dédier les autres.

L'arrivée, presque à la même heure, de S. A. le prince Radziwill, venu pour visiter une installation d éclairage électrique, nous empêcha d'être reçus au château.

Malheureusement une atmosphère orageuse et quelques grondements lointains nous avertissent que la journée ne finira pas sans pluie. Nous passons donc la région du « Désert » et nous gagnons le petit hameau de Chaalis éloigné de deux kilomètres.

A Chaalis, le roi Louis le Gros avait fondé, en 1136, un monastère, qui longtemps fut un des plus considérables de l'ordre de Citeaux.

L'abbaye, en commende, depuis 1541, ne renfermait plus que quatre religieux en 1790.

L'église de Chaalis, consacrée le 20 octobre 1219, fut démolie pendant la Révolution. Des vastes bâtiments de cette abbaye, de notables parties ont disparu. Toutefois, il reste encore des pans de murailles de l'église dédiée en 1219, avec ses arcades ogivales et une partie des croisillons ; mais surtout, un petit bijou du XIIIe siècle, la chapelle de l'abbé dont quelques fresques fort belles ont été attribuées (un peu facilement peut-être) au Primatice et depuis restaurées par M. Balze.

On remarque actuellement à l'intérieur, une série de blasons peints sur les murs ; ce sont les armoiries des anciens abbés.

On prétend que le Tasse séjourna pendant un certain temps à l'abbaye de Chaalis et qu'il y aurait composé, en partie, son poëme de la « Jérusalem délivrée. »

Les bâtiments de l'abbaye qui ont subi une grande réparation au XVIIe siècle, forment aujourd'hui une très belle habitation. Ce domaine, passé des mains de la baronne Bourdon de Vatry à son neveu, M. Hainguerlot, appartient maintenant à Mme Edouard André, l'artiste bien connue, née Nélie Jacquemart.

L'on devait terminer la promenade par les ruines du château-fort de Montépilloy, illustré, dit-on, par le passage de la Pucelle. « Charles de France et le duc de Bethfort — « dit Monstrelet — se rencontrèrent l'un « l'autre le 15 août 1429, vers le Mont Espil- « loy ».

On repasse à Fontaine-les-Corps-Nuds, dont le nom bizarre intrigue, facilement, les amateurs d'étymologie. Il y a là une orthographe

altérée qui ne permet plus de reconnaître le surnom de Cornu que portaient les seigneurs de Fontaine en 1256.

Mais voici qu'arrivés au Fourcheret (Fulcherei 1166), ancienne ferme jadis fortifiée, où l'on remarque les restes d'une très belle grange du treizième siècle partagée en sept travées et trois nefs par des piliers carrés, éclate l'orage trop attendu. Nos pauvres chevaux en subissent plus que nous les inconvénients ; ils hésitent à gravir la côte de Montépilloy (*Mons expeliericus* 1075, *Mons speculatorius* 1182, *Mons speculatorum* 1211, de *Spicula* ou *Splicla*, hauteurs fortifiées). Avec temps et patience, nous arrivons au sommet du tertre au moment même où la pluie s'arrête. Cette éclaircie rapide nous permet d'apercevoir le haut de la tour et quelques machicoulis du donjon ; mais la majorité des touristes éprouve le regret de ne pouvoir faire une visite à pied d'œuvre.

Là encore, les Bouteiller furent seigneurs, puis les d'Orgemont, les Lorris et les Montmorency.

Ce qui subsiste du château indique un premier ouvrage du XIIe siècle avec chemise et étagement supérieur ajouté au XIVe par Louis d'Orléans, le grand bâtisseur de Pierrefonds. Fossé, enceinte de médiocre étendue, entrée défendue par deux tours demi-cylindriques, murailles d'enceinte d'un bel appareil, donjon carré avec tour de quarante-cinq mètres de haut.

Cette tour, partie la plus intéressante, a été bien étudiée par l'abbé Müller. Au XIVe siècle, elle fut surélevée d'une plate-forme avec crénelages et machicoulis.

Vraisemblablement Louis d'Orléans, frère de Charles VI et duc de Valois, voulait que ses châteaux pussent correspondre par signaux : Montépilloy, Crépy, Béthisy, Vez, Pierrefonds. Après maintes vicissitudes de revers et de gloire, Montépilloy fut démantelé après l'entrée d'Henri IV à Paris.

Notre crainte de ne pas arriver à temps à Barbery pour reprendre le train de Crépy était exagérée. Une grande demi-heure restait à notre disposition ; et, tous y compris nos aimables compagnes d'excursion, nous en profitâmes pour absorber quelques rafraîchissements, moins raffinés que nécessaires.

Nous étions rentrés en gare de Compiègne à huit heures, après être repassés à Crépy sans avoir pu nous y arrêter plus de quelques minutes.

FR. DE ROUCY.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 20 novembre 1908.

Présidence de M. le baron DE BONNAULT, président.

MM. Allart, Benaut, le baron de Bonnault, le lieutenant Chevallier, le Dr Clainquart, Collin, le baron Creuzé de Lesser, Mme Deblangy, MM. Delaidde, Dervillé, Desmarest, Mlle Deverson, MM. Fleuret, Escard, Evilliot, Mme Le Féron d'Eterpigny, MM. Guynemer, Lambin, Leduc, de Magnienville, de Moussac, les chanoines Morel, Müller et Pihan, Peiffer, Plessier, Fr. de Roucy, assistent à la séance.

Se sont excusés : MM. le comte Jacques de Bréda et le comte Jean de Bréda.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière séance, lequel est adopté.

M. le Président passe en revue les publications offertes à la Société historique et appelle l'attention sur les mémoires les plus intéressants.

Au *Bulletin historique et philologigue du Comité des Travaux historiques* se remarquent un fragment d'une vie de saint Honorat, abbé de Lérins, et le cérémonial de la séparation des lépreux, cérémonial analogue à celui que nous ont conservé les missels et rituels en usage dans nos pays jusqu'au XVIIe siècle.

Bulletin archéologique du Ministère de l'Instruction publique, 1908, 1 et 3.

Les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1907, renferment des études particulièrement soignées sur les enceintes antiques de Ville-

neuve-Saint-Germain et Muret, Aisne, par M. O, Vauvillé ; — trente signatures de miniaturistes, relevées par M. F. de Mély ; — les tombeaux des Goths en Crimée, par M. le baron de Baye, où furent trouvés des boucles d'oreilles, des boucles et des plaques de ceinturons, des fibules, des grains de collier en cornaline, etc. ; — la Volupté et la Mort se faisant pendants, par M. Enlart ; — la voie romaine de Theveste à Thelepte (Algérie et Tunisie) avec bornes milliaires, textes funéraires, par le commandant Donau ; — les broderies du Musée de Tulle, dans lesquelles M. René Fage voit des parements d'Aube, tels qu'on les fit à partir du milieu du XIIIe siècle et avant l'usage de la dentelle ; — les dernières monnaies pseudo-autonomes d'Antioche et de Nicomédie, émises vers l'an 305, par M. A. Dieudonné ; — diverses douilles en bronze de l'époque romaine, trouvées en Gaule ou conservées dans des musées français, par M. Héron de Villefosse.

Des *Antiquaires de France*, nous avons encore les *Metiensia*, t. V.

Discours prononcés au Congrès des Sociétés savantes à Paris, en avril 1908.

Bulletin de la Société française des Fouilles archéologiques, t. II, dans lequel figure un fragment de Ménandre trouvé en Egypte, et où M. le général de Beylié fait connaître les fouilles de Prome, abandonné au IXe ou Xe siècle.

Société d'Anthropologie de Paris, extrait envoyé, avec une lettre, par M. Edouard Cuyer, président de cette Société, pour nous mettre au courant des démarches faites par elle, en vue de la préservation et de la conservation des fouilles.

Bulletin de la Société de Paris et de l'Ile-de-France, contenant un mémoire sur la Roquette, cet ancien fief de la Grande Chambrerie, qui fut successivement occupé par la famille du chancelier Hurault de Cheverny et les religieuses hospitalières de la Charité-Notre-Dame, mais dont le passé s'efface devant le lugubre souvenir de la guillotine.

Bulletin de la Société de Leuwarden.

Comité historique et archéologique de Noyon. Mémoires, t. XXI, renfermant une précieuse liste d'évêques de Vermand et de Noyon, découverte au Vatican par Mgr Douais ; une notice historique sur Babœuf, par M le chanoine Tassus, dans laquelle sont racontés le pèlerinage des habitants de Babœuf à Saint-Claude, les délibérations de l'Assemblée cantonale de Babœuf, l'élection de son premier juge de paix, Nicolas Mannier, les relations de Péronne de Pisseleu, femme de Michel de Barbençon, avec l'hérésiarque Calvin, etc.

Le *Bulletin* de la Société archéologique et historique de Clermont, 1907, renferme une notice sur le prieuré bénédictin de Saint-Jean-du-Vivier, près Mouy, et une autre sur le couvent franciscain de Notre-Dame de la Garde à La Neuville-en-Hez.

Les *Annales du Musée Guimet*, où l'on disserte sur le Népol, le calendrier égyptien, etc.

Paul Bordeaux. Pièces en métal de cloches, distribuées dans le district de Compiègne pendant les années 1792 et 1793 ; extrait de la *Revue numismatique française*, octobre 1908, offert par M. le lieutenant Aubey, à qui sont dus les renseignements consignés dans le mémoire.

M. le Président communique une lettre de M. Dujardin-Beaumetz, relative aux fouilles de Champlieu, à laquelle a répondu à l'avance une note fournie jadis par M. H. Bernard avec plan à l'appui, note insérée à la suite de nos procès-verbaux de 1907.

M. Paul Lambin décrit les grandes manœuvres qui eurent lieu devant Compiègne à la fin d'août et au commencement de septembre de l'année 1698, sous le commandement du maréchal de Boufflers. Soixante mille hommes y prirent part. Tous les ambassadeurs et toute la noblesse y firent escorte à Louis XIV et au roi d'Angleterre, Jacques II.

Au premier rang des spectateurs se trouvaient Mme de Maintenon, la duchesse de Bourgogne, la

princesse de Conti, la duchesse du Lude, etc. Ces manœuvres ne furent qu'un continuel festin. Sur l'ordre du roi, on simula le siège de Compiègne. L'assaut fut donné le 13 septembre.

Le côté facétieux de ces belliqueuses journées ne pouvait manquer d'exciter la verve du malicieux et caustique Saint-Simon. Aussi M. Lambin lui a-t-il fait un large emprunt.

Le Mémoire que nous lit ensuite M. Guynemer a un caractère plus pacifique. Il lui a donné pour titre : *Essai sur l'origine de quelques vieilles images*.

L'auteur fait observer que, si la fantaisie, présidant à l'ornementation des cathédrales, nous ouvre un jour utile sur la mentalité de nos pères, il en est de même pour les enluminures des *livres d'heures*, et il cherche l'origine de la *Truie-qui-file*. Passant rapidement en revue les divers mythes fileurs, il les montre, comme le sanglier, en connexion avec l'Aurore. Plusieurs origines ont été imaginées pour la Truie-qui-file, mais aucune ne présente la consistance voulue, et l'auteur recherche les conditions que devrait remplir une légende pour donner naissance au type de la Truie-qui-file. On est ainsi amené à reconstruire une histoire qui subsiste au Thibet. C'est celle de Marici, la déesse de l'Aurore. Marici est figurée avec trois têtes, dont une à face de truie et, comme toutes ses assistantes, tient entre ses mains un fil et une aiguille. C'est cette même déesse, ou un mythe semblable de l'Asie, qui a servi aussi de prototype au compagnon de saint Antoine, et peut-être au porte-bonheur déjà cité par Plaute. Quant à la tentation, elle provient d'un mythe datant des temps védiques, devenu d'abord légende et tombé ensuite à l'état de conte populaire, suivant la progression habituelle. Il s'agit en réalité du combat livré chaque matin au dieu-soleil par les démons des ténèbres. C'est une ancienne conception poétique de l'Aurore.

La publication du *Cartulaire de Saint-Corneille* a fourni à M. le chanoine Morel l'occasion de

faire ample connaissance avec dom Gilleson, l'un des historiens de la ville de Compiègne. Les tribulations n'ont pas fait défaut au laborieux bénédictin. Ses lettres en font foi. Elles ont permis d'écrire sa biographie, dont les premières pages seulement ont été lues.

La suite le sera à la prochaine séance, dont l'ordre du jour comprendra en outre :

M. le chanoine MULLER : Les pèlerins de Senlis à Saint-Jacques de Compostelle. Chansons qui leur sont attribuées.

Le Secrétaire : E. MOREL.

MARMONTEL A COMPIÈGNE [1]

MESDAMES, MESSIEURS,

C'est avec la pleine conscience de mon infériorité que je vous demande aujourd'hui votre indulgente attention ; et cela pour un double motif. A peine admis parmi vous, mais à même déjà de connaître le ton sérieux de vos travaux, comment osé je y mêler la petite note de mon inexpérience ? Aussi bien n'est-ce point de l'archéologie, du reste, que je me réclame ici ; ce sont simplement quelques pages, voire quelques lignes d'autobiographie, que je me permettrai de relire avec vous. Et pour ce second point — le titre même de mon sujet, — j'ai plus encore raison de m'excuser, car il promet plus qu'il ne tiendra peut-être.

« Marmontel à Compiègne », en effet, se réduit à un extrait des *Mémoires d'un père pour servir à l'histoire de ses enfants* (2). Feuilletant, il y a quelques semaines, un ou-

(1) Lu à la séance du 20 Mars 1908.

(2) Parmi les livres qu'il recommande, Sainte-Beuve « n'hésite pas à conseiller les Mémoires. Hâtez-vous, le convoi s'apprête, déjà la machine chauffe, la vapeur fume, notre voyageur n'a qu'un instant. Dites-lui bien vite le titre de ces volumes qui méritent que l'on s'en souvienne et qu'on les lise — Vous avez nommé Marmontel : mais quel ouvrage de Marmontel ? — Les Mémoires, rien que les Mémoires ».

vrage relativement nouveau sur cet « homme de lettres du XVIII[e] siècle » (1), le nom de Compiègne m'y frappa. Je lus la page (2) où se trouvait signalée notre chère ville, puis me reportai au passage correspondant des *Mémoires*, et me promenai ensuite parmi les « Souvenirs » des contemporains, — pensant, aux mots de Marmontel et de Compiègne, rencontrer dans les tables alphabétiques quelques détails plus circonstanciés sur les rapports existants entre ces deux objets de ma curiosité... En vain ! Les duc de Luynes, les d'Argenson, les Richelieu et les Madame du Hausset narraient bien des anecdotes sur Compiègne, d'une part, et sur Marmontel, de l'autre, mais ne me disaient rien sur l'un *chez* l'autre. Et voilà comment, après vous avoir annoncé de traiter le sujet, je m'en vais vous décevoir, et m'y dérober. Vous le voyez, Mesdames et Messieurs, j'ai besoin, et grand besoin, de votre pardon.

Je ne désespère point, toutefois, de vous intéresser. Car, si « Marmontel à Compiègne » est une matière très restreinte, Marmontel à lui seul mérite qu'au moins d'une façon rapide et comme à vol d'oiseau, l'on s'arrête quelques instants à réexaminer son attrayante physionomie et sa carrière extrêmement remplie, ses goûts et ses relations ; — toutes choses qui, prenant place jusqu'après 1789, nous éclaireront d'une manière concrète sur la mentalité — si contrefaite par les histo-

---

(1) S. Lenel. *Un homme de lettres au XVIII[e] siècle, Marmontel* ; Paris, Hachette, 1902 (1 vol. in-8° de 572 pages).

(2) Ibid., p. 120.

riens de ces cinquante dernières années — des hommes qui virent et même préparèrent, quelques-uns sans le savoir, la Révolution française.

Au petit tableau champêtre du Compiègne de Marmontel, je prendrai donc la liberté d'ajouter le cadre plus large de la France au XVIII[e] siècle, ou plutôt, ce qui revient presque au même, de la vie entière de Marmontel.

*
* *

Né, en effet, à Bort, dans le volcanique Limousin, le 11 juillet 1723, Jean-François Marmontel (1), — comme s'il eût tenu la gageure de ne pas franchir les limites du siècle où il avait commencé de vivre, mais qu'il voulait achever tout entier, — mourut le dernier jour de 1799, le 31 décembre...je ne sais si ce fut exactement à minuit ! Il est donc bien de cette époque, qu'il remplit, à partir de sa vingt-deuxième année, de ses œuvres les plus diverses, et dont il a les qualités et les défauts (2). Doué d'une sympathique « bénignité », il « use des lettres comme d'un moyen de fortune », grâce à sa facilité extrême à tout faire (3). « En tout, il fait preuve

---

(1) Son homonyme du XIX[e] siècle, le professeur au Conservatoire national de Musique, est son propre petit-neveu.

(2) Outre LENEL, *op, cit.*, consulter : SAINTE-BEUVE, *Causeries du Lundi*, t IV (15 Sept. 1851), pp 392-411 ; et BRUNETIÈRE, *Memoires d'un Homme heureux* (*Revue des Deux-Mondes*, 1[er] Juillet 1891, pp. 207-219).

(3) « A l'Académie, nul n'improvisait plus rapidement que lui quelque discours en vers » (SAINTE-BEUVE, *op. cit.*) ; et, on eut souvent recours à lui pour la réception solennelle des grands personnages sous la Coupole.

de la même aimable, agréable et redoutable médiocrité (1). » Ce sont bien, en ce *représentative man*, les traits communs aux littérateurs du XVIII[e] siècle finissant.

Fils de petits artisans établis en Corrèze, il reçut une éducation toute religieuse, apprit les premiers rudiments des langues mortes avec l'abbé Vaissière, étudia ensuite au collège des Jésuites de Mauriac où il fut très brillant, puis à Clermont-Ferrand où il porta l'habit ecclésiastique. Sans l'opposition de sa mère, il serait entré dans les ordres, les Pères lui ayant fait des avances, vu ses qualités intellectuelles déjà remarquables. Il professa d'ailleurs, dans plusieurs institutions congréganistes, — chez les Barnabites de Toulouse, entre autres, — le répétitorat procurant des ressources nécessaires à sa pauvreté.

A vingt ans (1743), il envoya, aux Jeux Floraux de Toulouse, sa première œuvre littéraire (2), une ode sur l'Invention de la Poudre ; refusé, et... croyant peut-être qu'effectivement il l'avait inventée lui-même, il en appela à Voltaire qui, en réponse, lui fit adresser sur le champ toutes ses œuvres, et devint désormais son protecteur et son ami. Deux années plus tard, en 1745, celui-ci le mande à Paris pour le faire entrer chez le contrôleur général Orry (3). A son arrivée

---

(1) Brunetière, *art. cit.*

(2) Mais cet échec ne le découragea pas, et peu de temps après il obtint trois prix de poésie aux mêmes Jeux Floraux, et un autre à l'Académie de Montauban.

(3) En diligence, Marmontel voyagea de Toulouse à Paris avec un « jeune fat », qui fut fort étonné — lui qui avait traité de haut son compagnon de route, —

dans la capitale,le jeune Jean-François trouve Orry disgrâcié. Mais si Madame de Pompadour, instigatrice de cette défaveur, retarda ainsi indirectement la fortune de Marmontel, elle devait dans la suite l'en dédommager, et largement. Car, « de tous les gens de lettres que protégea la marquise, écrit Campardon, ce fut à lui à qui elle paraît s'être le plus intéressée » (1). Nous le verrons bientôt.

Pour l'instant, notre Limousin tâche à Paris de vivre de sa plume, fondant un follicule *L'Observateur*, voisinant, petite rue du Paon, avec le marquis de Vauvenargues, et faisant demeure et table communes avec le brave Beauvin presque aussi miséreux que lui (2). Entre temps, il devenait précepteur dans la maison d'un directeur de la Compagnie des Indes. Mais il n'oubliait pas pour cela la poésie, et remportait deux prix à l'Académie Française en 1746 et 1747 (3).

---

de le voir reçu avec grande sympathie, lors de l'arrivée dans la capitale, par le dieu du jour, M de Voltaire. Marmontel s'en amuse bien, en ses Mémoires (éd. 1819, t. 1er, pp. 107-111).

(1) Em. Campardon, *Madame de Pompadour et la Cour de Louis XV*, p. 277 : Paris, Plon, 1867.

(2) « La fruitière chez qui je loge a une chambre à vous louer, lui dit un soir son confrère du café Procope ; en vivant à frais communs, nous dépenserons beaucoup moins. » Et, en effet ! « Mais notre aubergiste avait grande répugnance à nous faire crédit Le boulanger et la fruitière voulaient bien nous fournir encore l'un du pain, l'autre du fromage : c'étaient là nos soupers ; quant au dîner, d'un jour à l'autre, il courait risque de nous manquer » ; et les deux camarades durent supplier maintes fois la fruitière d' « élargir un peu *l'angle aigu du fromage* qu'elle leur donnait à souper ». (*Mémoires*, t. Ier, pp. 116-119, *passim*).

(3) C'était un romantique avant la lettre ; et Sainte-

Encouragé par Voltaire, qui le poussa dans la voie de l'art dramatique, il composa successivement deux tragédies, *Denys le Tyran* et *Aristomène* qui,en février 1748 et avril 1749, firent fureur, grâce à l'amitié du grand homme, et au concours de la célèbre actrice Mlle Clairon. « L'auteur, dit Sainte-Beuve, fut traîné en triomphe sur le théâtre : il fut, du premier jour, à la mode ». Désormais, et dès cet âge de vingt-six ans, il connaît le succès... et les bonnes fortunes.

Les financiers fastueux qui se piquaient de goût, tels que M. de la Popelinière, ne voulurent plus qu'il quittât leur salon ; et en 1749-1750, Marmontel y vit, à Passy, défiler tout le monde qui s'amuse. Les femmes qui se piquaient d'aimer la gloire, telles que Mlle de Navarre, fille du receveur des tailles à Soissons et admiratrice de son théâtre, le voulurent à l'instant chez elles (1) ; Mme Geoffrin qui l'hébergeait, l'avait ainsi à tous ses dîners d'artistes et de gens de lettres et même à ses petits soupers mystérieux, où il lira ses Contes moraux dans leur primeur. Entre temps, il était bien accueilli de Mlle de Verrières, autre jeune et jolie actrice, interprète de ses œuvres de théâtre, non moins que de Mme de Séran.

« C'était, on le voit, une particularité du caractère de Marmontel que d'aimer peu à loger chez lui. Il se trouvait sans doute mieux

---

Beuve prétend qu'il « voyait les choses autrement qu'elles ne sont, et les peignait avec un certain coloris bienveillant » ; bref qu'il aimait à « *marmontéliser* la nature. »

(1) Sainte-Beuve écrit : « ....*dans leur alcôve* ».

chez les autres, et subsidiairement chez les dames... », remarque M. Brunetière. Et pourtant son chez lui n'était pas si négligeable que cela : c'était tout simplement le Louvre et Versailles !

En effet, après l'échec de deux pièces, *Cléopâtre* (1750) et *Les Héraclides* (1752), et par l'influence de Mme de Pompadour (1), il fut nommé secrétaire des Bâtiments, sous M. de Marigny frère de la marquise. Dès lors, il habita Versailles. « Et pendant cinq années, de 1753 à 1758, il vécut pêle-mêle avec les intendants des menus plaisirs, travaillant à sa guise, étudiant à ses heures », dit Sainte-Beuve, et ajouterons-nous, se reposant aussi à la campagne quand il le jugeait bon.

C'est ainsi qu'il vint à Compiègne, durant cette période. Nos Archives municipales ne relatent aucun fait à son nom, et ne laissent aucune trace de son passage ici en ces années. Mais lui-même nous a donné, en ses *Mémoires*, un récit du séjour qu'il fit alors dans notre Ville.

Voici ce passage :

« Je n'ai guère eu de meilleur temps en « ma vie que les cinq années que je passai à « Versailles. J'avais peu de livres à moi, « mais la bibliothèque royale m'en fournissait « en abondance. J'en faisais bonne provision « pour les voyages de la cour, où je suivais « M. de Marigny ; et les bois de Marly, les

---

(1) Il devait lui adresser un poème sur l'Ecole militaire fondée par elle et Pâris Duverney en 1751-1756 ; d'autre part, la favorite joua elle-même et monta plusieurs de ses œuvres pour les spectacles de ses Petits Cabinets.

« forêts de Compiègne et de Fontainebleau
« étaient mes cabinets d'étude.

« Cependant, pour moi, les voyages ne se « ressemblaient pas : à Marly, à Compiègne, « je vivais solitaire et sombre. Il m'arriva « une fois à Compiègne, d'être six semaines « au lait, pour mon plaisir et en pleine santé. « Jamais mon âme n'a été plus calme, plus « paisible, que durant ce régime. Mes jours « s'écoulaient dans l'étude avec une inégalité « inaltérable ; mes nuits n'étaient qu'un « doux sommeil, et après m'être éveillé, le « matin, pour avaler une ample jatte du lait « écumant de ma vache noire, je refermais « les yeux pour sommeiller encore. La dis- « corde aurait bouleversé le monde, je ne « m'en serais point ému » (1)

Au pays des légendaires Dormeurs, le lait, bien que d'un quadrupède à robe sombre, ne donna pas d'idées noires — au contraire, on le voit, — à notre écrivain un peu « soupeur » de Versailles et de Paris. Et Compiègne doit être fière de ce témoignage. Car, c'est en 1753 et 1756 que parurent dans l'*Encyclopédie* les articles recueillis ensuite par lui-même et rangés par ordre alphabétique sous le titre d'*Eléments de Littérature*. Or, cet ouvrage est d'après le critique avisé des *Causeries du Lundi*, ce que Marmontel a de « mieux écrit ».

*
* *

En 1756, il obtint le privilège du Mercure

---

(1) Œuvres complètes de Marmontel...., *Mémoires*, Livre V, t. Ier, pp. 238-239. Paris, Amable Costes et Cie, 1819.

de France et quitta Versailles pour Paris. Mais du Louvre, où d'ailleurs, il ne résidait pas, préférant la demeure d'autrui, il passa bientôt — toujours chez le roi ! — à la Bastille. Un M. de Cury, intendant des Menus, avait composé sous l'anonymat, une parodie de *Cinna*, contenant une satire mordante contre le duc d'Aumont : Marmontel s'était amusé à la réciter chez Madame Geoffrin, et, ne voulant pas en dénoncer l'auteur véritable, il en était résulté pour le beau diseur, onze jours de pension « chez Sa Majesté », du 28 décembre 1759 au 7 Janvier 1760. Il faut relire à cette occasion le livre de M. Frantz Funck-Brentano, *Légendes et Archives de la Bastille*, qui, tout comme la préface de M. Victorien Sardou et les *Origines de la France contemporaine*, de Taine, réduisent à néant les on-dit mensongers des Michelet, Quinet et autres apologistes de la Révolution (1). *Les Mémoires* de Marmontel (2), renferment aussi une amusante page sur son arrivée en ce terrible repaire de la tyrannie !!

L'enjoué prisonnier y raconte que le gouverneur, M. d'Abadie, lui avait fait préparer sa chambre pour lui et son domestique nommé Bury. On y avait même allumé du feu et modifié la literie, sur le désir du détenu ; un écritoire, et le catalogue de la bibliothèque (car il y avait une bibliothèque dans cet antre

---

(1) Pour Marmontel spécialement, V. FUNCK-BRENTANO, *op. cit.*, pp. 143-149 (Paris, Hachette, 7e éd., 1904), et aussi ; Gaston MAUGAN, *Les Comédiens hors la Loi*, pp. 239-242 (Paris, 1887).

(2) *Mémoires*..., t. II, pp. 172-181.

de l'obscurantisme) avait été remis en outre, à Marmontel. Il put ainsi commencer à loisir la traduction de *la Pharsale*, de Lucain, qu'il publia dans la suite.

Quant au repas qu'on lui servit ce premier jour, un vendredi, il lui parut fort acceptable. Ecoutons-le plutôt :

« Au surplus, je trouvai que l'on dînait fort bien en prison ».

Or, c'était le repas maigre de Bury qu'avait apprécié Marmontel.

— « Monsieur, me dit Bury, vous venez de manger mon dîner, vous trouverez bon qu'à mon tour, je mange le vôtre.

— « Cela est juste, lui répondis-je, et les murs de la chambre furent, je crois, bien étonnés d'entendre rire »

Ce dîner était gras ; en voici le détail : un potage, une tranche de bœuf succulent, une cuisse de chapon bouilli ruisselant de graisse et fondant ; un petit plat d'artichauts frits en marinade ; un d'épinards ; une très belle poire de crésane (1), du raisin frais ; une bouteille de vin vieux de Bourgogne et du meilleur café de moka.

« Ce fut le dîner de Bury, à l'exception du café et du fruit qu'il voulut bien me réserver... Le gouverneur, M. d'Abadie, m'assura qu'il aurait soin lui-même de couper mes morceaux et que personne que lui n'y toucherait. Tous les jours j'avais sa visite et il me quittait en me disant : « Adieu, je m'en vais consoler des gens plus malheureux que vous. »

Comme l'abbé Morellet (embastillé, lui

(1) Ou « crassane » : bergamote d'hiver, ronde e fondante, qui mûrit en Novembre et Décembre.

aussi, et dont il épousa plus tard la nièce), il aurait pu dire : « J'y passai si agréablement le temps, qu'à présent j'en ris encore ; mais j'en étais même ravi. Je voyais quelque gloire littéraire éclairer les murs de ma prison ; persécuté, j'allais être plus connu... Ces six mois de la Bastille seraient une excellente recommandation et feraient infailliblement ma fortune (1). » Et les espérances dont il s'était bercé, n'ont point été trompées. « Que n'avons-nous encore une Bastille, ajoute M. Funck-Brentano, pour faciliter la carrière des écrivains de talent ! »

En tout cas, Marmontel en bénéficia ; mais ce qui mit le comble à sa réputation, ce fut *Bélisaire*, récit philosophique et historique à la fois, dont le XV[e] chapitre sur la tolérance suscita en 1767 et 1768 une sorte de guerre, comparable par son acuité à la célèbre querelle du Cid. Censuré par la Sorbonne, condamné par Beaumont, archevêque de Paris, ce livre fut défendu par Voltaire et traduit dans la plupart des langues de l'Europe. Catherine II donna elle-même la version en russe du chapitre XV, — de la Tolérance, — qui avait provoqué les anathèmes de la Sorbonne (2).

---

(1) *Mémoires* de l'abbé Morellet, éd. de 1821. Il devait prononcer l'éloge de son neveu par alliance, à la séance publique de l'Académie française, le 31 juillet 1805 (cf ce discours en tête des Œuvres complètes de Marmontel, éd. de 1819, citée plus haut, t. I[er]. pp. II-XXVIII).

(2) Et tandis que l'ouvrage même n'a que 170 pages dans l'édition de 1819, la censure et la correspondance avec Riballier, syndic de la Faculté de théologie, avec Voltaire et avec la reine de Prusse, l'impératrice de Russie et la reine de Suède, y ajoutent 207 pages, doublant ains l'importance du volume.

Et, pourtant, Marmontel n'est pas un révolutionnaire et un athée. Lorsque trente ans plus tard, en Germinal an V (avril 1797), âgé de 71 ans et retiré à son hameau d'Abloville, il fut nommé membre du Conseil des Anciens pour le département de l'Eure, il composa un beau discours sur le *Libre exercice des cultes*, en particulier celui de la religion catholique alors proscrite. Noble commentaire du chapitre XV de *Bélisaire* !

D'ailleurs, il n'admit pas la Révolution. En voyant les hommes devenir tout à coup furieux et méchants, il eut le courage de dire non au mal quand il le vit en face. Nommé par le Tiers Etat de la commune de Paris, électeur en 1789, avec Bailly, Target, Guillotin, etc., il eut, le 8 mai, l'énergie de protester contre la liberté illimitée de la presse et de se lever seul comme votant *contre*.

Une conversation avec Chamfort l'éclaira, quelques jours avant le 10 août, et sans parler de Grignon, il eut le temps d'aller s'abriter à Saint-Germain, près d'Evreux, puis à Couvincourt, non loin de Gaillon. C'est là qu'il passe la tempête avant d'être nommé au Conseil des Anciens.

Sans être arriviste au sens péjoratif du mot, il ne repousse pas la faveur. Celle de Madame de Pompadour et la dédicace de sa *Poétique* au roi l'avaient fait entrer à l'Académie française en 1763, malgré les préventions dont il était l'objet. Il en devint secrétaire perpétuel en 1783. Par ailleurs il était historiographe de France et historiographe des bâtiments. Bref, vers 1777, époque à laquelle, malgré ses cinquante-quatre ans et sa vie d'aventures galantes, il épousa la jeune et

jolie Mademoiselle de Montigny, — il avait 22.000 livres de rentes viagères et un renom bien assis.

Aussi, M. Brunetière le qualifie-t-il avec raison du nom d'« homme heureux ». Il fut bonhomme, bon vivant, ne dédaignant ni les bons plats, ni les soirées de plaisir ; mais encore, esprit encyclopédique, autant qu'Encyclopédiste, poète épique, dramatique, didactique, érotique, conteur, grammairien, critique et journaliste. Ainsi que Voltaire, son maître et protecteur et polygraphe comme lui, il personnifie donc assez bien, n'est-ce pas, ces cinq décades de vie française mondaine et nonchalante. Et, si nous avons pu trouver quelque charme à suivre sa facile et fleurie existence, peut-être aimerons-nous encore à revivre en d'autres personnalités ce gracieux et galant XVIII[e] siècle, où Compiègne tient une place si choisie à en croire les Journaux intimes, les Mémoires et les Souvenirs du temps.

Paul ESCARD.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 18 décembre 1908.

Présidence de M. le Baron DE BONNAULT, président.

Assistent à la séance : MM. Allart, Béreux, le baron de Bonnault, le comte Jacques de Bréda, le comte Jean de Bréda, Cauchemé, le lieutenant Robert Chevallier, Mme Deblangy, MM. Dervillé, Desmarest, Mlle Deverson, MM. Dubloc, Escard, Fleuret, Guynemer, Leduc, les chanoines Morel, Müller et Pihan, Plessier, Restoux, F. de Roucy et l'abbé Thétard.

S'est excusé : M. Benaut.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

M. le Président passe en revue les publications offertes à la Société historique :

Dans les *Mémoires de la Société d'études de Cambrai*, t. XIV, 1 et 2, sont des généalogies lilloises.

Bulletin de la Société de Cambrai, t. X, 8 fasc. ; t. XI, 2 fasc.

Dans les *Mémoires de le Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, sont à voir les fouilles d'Alésia, — une vierge bourguignonne du milieu du XIVe siècle, — et la mention du fragment de poterie que nous a si savamment et si minutieusement décrit M. le chanoine Müller, fragment trouvé par M. Corbie à Silly-le-Long et non à Clermont-Ferrand, comme l'a dit à tort l'auteur de la communication.

Dans les *Rosati Picards*, il faut lire l'imagerie

populaire, — en Laonnois, — et la description du *Livre noir* d'Amiens, curieux par les renseignements qu'il donne sur les corps de métier.

Le *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 1908, 1er fasc., raconte comment le bréviaire du diocèse fut d'abord imprimé à Paris en 1518, puis réimprimé à Anvers en 1549.

Au *Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique*, 1908, 2, 3, les coups d'œil et coups de plume sont de petits modèles à imiter.

Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, t. X, 1, 2, 3.

Annales de la Société archéologique de Nivelles, t. IX, 1re liv.

Bulletin de l'Académie Delphinale. 1907.

Dans le *Bulletin de la Diana*, t. XVI, 1, a été inséré l'éloge du comte de Meaux, gendre de M. de Montalembert.

Les *Annales de l'Académie de Tournai*, t. XI, publient un mémoire sur Gilbert de Choiseul, évêque de Tournai.

Au *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1908, 1, 2. 3, se trouve une gravure de la prise de Saint-Valéry, à l'époque de la Ligue.

Bulletin d'Archéologie lorraine, 7, 8, 9, 11.

Au *Bulletin de l'Orléanais*, 1908, t. 2, sont exprimés des regrets au sujet de la destruction d'une maison qu'habita Jeanne d'Arc. A propos du pont d'Orléans, orné d'une croix et de statues, il est raconté que Pigalle y voulait ériger une statue de Jeanne d'Arc, costumée en Pallas, mais que son projet n'eut pas de succès.

Les *Mémoires de l'Académie de Reims*, 120 et 121, contiennent une étude de M. Jadart sur les *Livres de raison*, aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

Dans les *Annales de la Société Archéologique de Bruxelles*, 1908, 1, 2, sont décrites cinq ou six tapisseries de haute valeur, conservées au tribunal civil de Montdidier. Ces tapisseries,

œuvres de Reydams (1675) ont pu être identifiées avec celles de Chartres. Elles ont été faites d'après les cartons de Raphaël pour la ville de Douai. Au bout de 70 ans environ, elles sont allées au château de Ferrières. Elles ont été achetées enfin pour Montdidier.

Dans les *Annales de Château-Thierry*, 1908, est narrée la succession de Jean Thierry, de Venise.

Dans *La Thiérache, Bulletin de la Société académique de Vervins*, t. XXI, M. le docteur Pernant, profitant du Cartulaire de Saint-Corneille, a donné l'analyse de toutes les chartes relatives à Estraon et Hary, et indiqué l'emplacement d'Estraon, dont il ne reste plus qu'une petite partie, connue sous le nom de *Rue d'Hary*.

Dans le *Bulletin archéologique de Tarn-et-Garonne*, 1907, sont les mémoires de l'abbé Guibert, réfugié en Espagne en 1793, puis aux Iles Baléares, tristes pages mais fort instructives.

La *Revue Mabillon* renferme une étude sur la réforme bénédictine proposée par l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, ponr mettre fin aux trop nombreuses permissions qui semblaient abroger la règle de saint Benoit. Les religieux des Blancs-Manteaux firent échouer le projet en le dénonçant comme un attentat contre l'état monastique. Les moines de Compiègne s'étaient rangés à l'avis de leurs confrères de Saint-Germain-des-Prés.

Le *Mercure musical de la Société internationale de Musique*, juillet, août 1908.

Bulletin de la Société des Hautes-Alpes, 1908, 2, 3.

Société historique et archéologique de l'Orne, t. XXVII.

Société du Bourbonnais, 1908, 1, 2, 3.

Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, n° 37.

Table de l'Album de Caranda.

M. R. DU LAC. *Le général comte de Précy*, sa

vie militaire, son commandement au siège de Lyon. Son émigration.

Le Congrès des Sociétés savantes aura lieu en 1909 à Rennes. Le programme en est mis à la disposition des membres de la Société historique.

M. le Président appelle l'attention sur l'ouvrage de M. Bernhart, *Londres et la vie à Londres*, qui vient d'obtenir un prix de l'Académie.

Une lettre de M. Albert Poidevin nous annonce qu'il a demandé au ministre des Beaux-Arts de nouvelles instructions pour les fouilles à pratiquer dans le massif qui supportait le petit temple de Champlieu.

Il nous est communiqué une note du *Comité des Sites et Monuments pittoresques*, protestant contre les enseignes et les affiches qui tendent à défigurer une vieille maison en bois sculpté, située au numéro 18 de la rue Solferino.

M. le chanoine Müller nous entretient des pèlerinages des habitants de Senlis à Saint-Jacques de Compostelle, à Notre-Dame de Montserrat et autres sanctuaires illustres. Les pèlerins formaient entre eux une véritable confrérie, dont le registre est religieusement conservé dans la bibliothèque de M. Margry, vice-président du Comité archéologique de Senlis. Ce registre ne donne pas que les noms des pèlerins. Il fait connaître toutes les cérémonies qui accompagnaient le départ et le retour de chacun d'eux, les cotisations qu'ils avaient à verser, les secours ou passades qu'on accordait aux pèlerins des autres pays, à leur passage à Senlis, les divers itinéraires que pouvaient suivre les pèlerins, les sanctuaires qu'il leur était loisible de visiter, tant en Espagne, qu'en France et ailleurs, et les chansons dans lesquelles se trouvaient consignés leurs sentiments.

Les observations curieuses y abondent. M. le chanoine Müller les a si bien fait valoir que sa narration a pris les proportions d'une vérita-

ble histoire. M. le baron de Bonnault y a ajouté ses remarques sur les pèlerins de Vendôme et ceux d'Amiens. Nous sommes restés sous le charme de ces récits. La séance ne pouvait être plus agréablement remplie.

Avant de nous séparer, il a été demandé de voter sur l'admission, comme membre titulaire, de M. le capitaine Keller, présenté par MM. le baron de Bonnault et le chanoine Morel. L'unanimité des suffrages lui a été acquise.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

M. le chanoine MOREL. Compte-rendu des travaux de l'année 1908.

M. le comte Jacques DE BRÉDA. Analyse de l'Histoire du Général comte de Précy, par M. R. DU LAC.

M. le comte Jean DE BRÉDA. Les Seigneurs du Plessis-Brion. La vie de château au XVIIIe siècle.

Le Secrétaire, E. MOREL.

LES FAVORITES ROYALES

Aux Grandes Manœuvres

à Compiègne (1698) [1].

C'était en 1698. L'Europe venait enfin de sortir de longues guerres. Tout était à la paix. Dans ce concert de joie reposante, Louis XIV craignit une éclipse de sa puissance. Et puis, ce roi de soixante ans aimait encore ; il était sous la domination de cœur et d'esprit de Madame de Maintenon, à qui soixante-trois hivers n'avaient enlevé ni la grâce ni le charme. Louis XIV voulait plaire à son épouse secrète. Il lui offrit donc, en hommage, le courage et l'endurance de tous les soldats de France. Tous les soldats de France, ceux qui, dix ans auparavant, avaient conquis le Palatinat, qui, il y avait six ans, s'étaient emparés de Namur, qui avaient vaincu à Fleurus, à Steinkerque et l'année suivante, à Nerwinde, qui avaient étonné le monde entier par leur vaillance, évoluèrent pour la seule curiosité de celle qui, au temps de sa plus fraîche jeunesse, partageait le lit de Ninon de Lenclos, et qui, dans la fameuse chambre jaune de la célèbre courtisane, acceptait de galants rendez-vous.

1. Lu à la séance du 20 novembre 1908.

Les grandes manœuvres de 1698 eurent lieu à Compiègne, sous le commandement du maréchal de Boufflers : il y avait soixante mille hommes. Comme Louis XIV avait fait comprendre qu'il serait heureux que tout se passât magnifiquement, tout fut donc apprêté comme pour une fête. Les officiers revêtirent les plus beaux costumes. Chacun voulut se surpasser. Il ne fut pas jusqu'aux simples capitaines qui ne tinssent tables abondantes et délicates.

Le maréchal de Boufflers fit étonnamment les choses. Il savait que toutes les dames de la Cour, depuis Madame de Maintenon, la duchesse de Bourgogne, la princesse de Conti, la duchesse du Lude, jusqu'aux filles naturelles du roi, les princesses bâtardes, et aussi tous les ambassadeurs, et le roi d'Angleterre Jacques II lui-même, assisteraient à la belliqueuse parade. Pour loger tout ce monde-là, il fit installer des tentes et des maisons de bois. Toutes ces habitations furent meublées avec le goût le plus exquis et ornées avec les attentions les plus galantes. Le maréchal de Boufflers fit des grandes manœuvres un continuel festin. Il dépensa sans compter pour les soins de la table. Le gibier et le poisson furent à profusion et aussi toutes les liqueurs possibles, les plus rares, chaudes, ou froides, toutes les sortes de vins de France ou de l'étranger. Tout le monde enfin, de quelque condition qu'il fût, pouvait s'approcher des tables et manger à sa faim. Boufflers avait tout ordonné et ordonnait sans cesse tan-

dis qu'il ne paraissait occupé que des soins du commandement de l'armée.

C'est le jeudi 28 août 1698 que commença l'exode de la Cour de Versailles vers Compiègne. Louis XIV y arriva le samedi, après avoir couché à Chantilly. Alors il s'amusa fort à voir et à faire voir les troupes aux dames, leurs distributions, en un mot, tous les détails d'un camp. Mais cela n'était que la préparation à la bataille ; ce n'était pas la bataille elle-même. Ni Madame de Maintenon, ni les autres dames de la Cour, n'avaient encore vu ce qui se faisait vraiment à la guerre, Louis XIV décida de leur en offrir le spectacle ; il ordonna le siège de Compiègne.

L'assaut eut lieu le samedi 13 septembre. Il était cinq heures de l'après-midi. Le temps lui-même se mêla à la fête. Le ciel était clair, le soleil très doux, l'air tiède. Il y avait de plain-pied avec l'appartement du roi, un ancien rempart qui dominait toute la campagne. De là, on pouvait suivre les péripéties de l'assaut. Le roi, les dames, les courtisans et les étrangers de marque se rendirent ensemble sur les vieux remparts.

L'armée offrait un spectacle grandiose. A leur tour et en même temps, Louis XIV, Mme de Maintenon et leur élégante compagnie, donnèrent aux soldats et à la foule une curieuse représentation. Saint-Simon, prince des reporters, modèle dont devraient s'inspirer tous les envoyés spéciaux, en a tracé le tableau précis.

Madame de Maintenon était en face de la plaine et des troupes, dans sa chaise à

porteurs, et entre ses trois glaces, et ses porteurs retirés. Sur le bâton de devant, à gauche, était assise Mme la duchesse de Bourgogne ; du même côté, en arrière et en demi-cercle, Mme la princesse de Conti et toutes les dames et, derrière elles, des hommes. A la glace droite de la chaise, le roi, debout, et un peu en arrière, en demi-cercle, de ce qu'il y avait en hommes le plus distingué. Le roi était presque toujours découvert, et à tout moment, se baissait vers la glace pour parler à Mme de Maintenon, pour lui expliquer tout ce qu'elle voyait et les raisons de chaque chose. A chaque fois, elle avait l'honnêteté d'ouvrir sa glace de trois ou quatre doigts, jamais de la moitié. Quelquefois elle ouvrait, pour quelque question au roi, mais presque toujours c'était lui, qui, sans attendre qu'elle lui parlât, se baissait tout à fait pour l'instruire, et quelquefois qu'elle n'y prenait pas garde, il frappait contre la glace pour la faire ouvrir.

Jamais il ne parla qu'à elle, hors pour donner des ordres en peu de mots, et rarement, et quelques réponses à Mme la duchesse de Bourgogne, qui tachait de se faire parler et à qui Mme de Maintenon montrait et parlait par signes, de temps en temps, sans ouvrir la glace de devant, à travers laquelle la jeune princesse lui criait quelque mot.

Seulement, il n'est si beau spectacle qui ne finisse par causer quelque lassitude. C'était à l'instant où la ville capitulait. Mme de Maintenon manifesta le désir de se retirer. Les porteurs vinrent, qui sou-

levèrent et emportèrent sa chaise. Peu de temps après, le roi aussi s'en alla. La duchesse de Bourgogne et les autres invités suivirent l'exemple. Mais, dans l'esprit de plus d'un, subsistait, invincible, un profond étonnement. Ainsi, on avait vu un roi, le plus grand de tous, le Roi-Soleil, oublieux de sa pompe et de sa gloire, humble et soumis, amoureux comme un écolier, faible devant une femme plus âgée et que des libelles, qu'on se passait de main en main, accusaient des pires aventures en publiant le nom de ses amants. L'étonnement descendit du haut de l'ancien rempart jusqu'au cœur de la plaine et gagna les soldats. Et ceux-là demandèrent quelle illustre personne avait bien pu être dans cette chaise à porteurs, et quels mystérieux liens l'unissaient au roi, qui se penchait si souvent vers elle au point d'avoir ses reins fort las.

Mme de Maintenon dut sentir les effluves de cet étonnement parvenir jusqu'à elle. Elle se produisit fort peu au camp et toujours dans son carrosse, avec trois ou quatre familières, et alla voir une fois ou deux le maréchal de Boufflers et les merveilles du prodige de sa magnificence.

Louis XIV quitta Compiègne le lundi 22 septembre 1698. Il demeura le lendemain à Chantilly et arriva le mercredi suivant à Versailles. Toutes les dames de la cour vinrent l'y rejoindre. Elles avaient été heureuses d'assister à l'image de la guerre. Mais le tumulte et la poussière des camps enlèvent les regrets de la séparation. Toutes les dames de la cour

furent encore plus joyeuses, après leur soldatesque équipée, de se retrouver parmi les lambris d'or et de soie de Versailles.

En guise de remerciements, le roi fit donner six cents livres de gratification à chaque capitaine de cavalerie et de dragons, trois cents à chaque capitaine d'infanterie, aux majors de tous les régiments et cent mille au maréchal de Boufflers. Saint-Simon le constate. « Tout cela coûta, ensemble, beaucoup, mais pour chacun, ce fut une goutte d'eau ». A ces fastueuses grandes manœuvres, officiers et maréchaux s'étaient presque ruinés. Mais le Roi-Soleil avait ainsi fourni quelques distractions à sa secrète épouse et à ses familières.

Puis, Mme de Maintenon, qui, quarante-cinq ans auparavant, sans fortune, sans avenir, disait-on, consentait à épouser le pauvre infirme de Scarron « un raccourci de la misère humaine », s'assit dans son fauteuil de damas rouge, fermé de trois côtés, daigna recevoir les grands seigneurs, les ministres, les maréchaux, et, telle une véritable reine, témoigna de sa hautaine satisfaction.

Ajoutons, pour terminer cette histoire, que, pour célébrer cet événement, parut en 1699, un opuscule, sans nom d'auteur, ayant pour titre, *Castra Compendiensia, carmen,* rédigé en vers latins. Cette brochure comprenant environ sept cents vers, éditée à Noyon, était dédiée à S. E. le cardinal de Clermont-Tonnerre, évêque

et comte de Noyon, pair de France, commandeur des ordres du roi.

Un dialogue entre Thalie et Melpomène précède la relation des faits et gestes des principaux acteurs du camp de Compiègne.

Voici en quels termes l'auteur décrit le théâtre de l'action des combattants :

Urbs erat ; hanc veteres Compendi nomine dicunt.
In placido constructa situ ; turrita coronant
Moenia, et exiguo circumdatur undique vallo.
Allambit muros Isara, et juga multa secutus
Vicinos foecundat agros, atque irrigat undis.
Nostrorum hic videas antiqua palatia Regum.
Immensum frondet nemus, et tutissima proebet
Tecta feris ; multâ Lodoix comitante catervâ
Venator, canibus gaudet circumdare saltus
Spumantesque apros, celeres et figere damas.
Haud procul est collis, qui plurimus imminet urbi
Assurgens, humiles aspectat desuper arces.
Ingens planities patet ; hic nova ponere certum est
Castra ; jubet Lodoix armata hic agmina jungi.

(C'est une ville à laquelle les anciens ont donné le nom de Compiègne ; bâtie dans un site agréable, elle a ses remparts couronnés de tourelles. Un vallon étroit l'entoure de tous côtés, l'Oise lèche ses murs sur un long parcours, baigne et féconde les champs. Admirez les antiques palais de ses rois. L'immense forêt qui l'avoisine fournit aux animaux sauvages une retraite assurée.

Le chasseur Louis, avec une nombreuse escorte, prend plaisir à traquer avec ses chiens les furieux sangliers dans les fourrés, et à couper la retraite aux daims pourtant si agiles. Non loin, s'élève une

colline qui domine la vallée et d'où le regard plonge au dedans des murailles. Puis s'étend une large plaine. C'est là qu'on doit placer le camp. C'est en ce lieu que Louis a donné rendez-vous à ses bataillons.)

Evidemment cette importance momentanée, échue à notre petite patrie locale, était digne de tenter l'imagination du poète ignoré qui, dans un genre aujourd'hui trop délaissé, s'avisa de transmettre à la postérité le souvenir de ces luttes éphémères, et ayons le courage de le dire, fort peu concluantes.

PAUL LAMBIN.

ERRATA

Le compte rendu, placé en tête du volume, p. 5, ne saurait être que celui des travaux de l'année 1907, chacun l'a compris.

Charles de Humières, désigné comme duc de Humières, p. 74, n'a jamais porté ce titre. C'est seulement en avril 1690, que les seigneuries de Monchy et de Coudun ont été érigées en duché sous le nom de Humières.

TABLE



8179 Compiègne. — Imp. du « Progrès de l'Oise »

PROCÈS-VERBAUX

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

XVIII

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

PROCÈS-VERBAUX

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

XVIII

1909

COMPIÈGNE

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DE L'OISE

17, Rue Pierre-Sauvage, 17

1910

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE

Pendant l'année 1908.

L'année dont j'ai à vous entretenir ne saurait être classée parmi les années heureuses. Les catastrophes qui en ont marqué la fin suffiraient seules à la faire appeler l'année lugubre.

Le samedi 19 décembre, revenant de Rome, le vénéré cardinal Lecot s'arrêtait à Chambéry. A neuf heures et demie du soir, sans que rien ne fit prévoir une mort aussi foudroyante, le prélat succombait à une hémorrhagie cérébrale. Nous l'avions admiré aux fêtes en l'honneur des bienheureuses martyres Carmélites. Son titre de légat du pape, avec lequel il présida aux sanctuaires de Lourdes les solennités du cinquantenaire des apparitions de la sainte Vierge, l'avait encore grandi à nos yeux. Nous étions fiers de l'avoir eu à notre tête et de le compter toujours parmi les membres honoraires de notre Société. Nous l'aimions ; volontiers nous l'appelions notre cardinal. Profonde aussi était son affection à notre égard. Son départ de ce monde a été une perte sensible pour l'église et pour nous un véritable deuil.

Le jour de ses obsèques, 28 décembre, à 5 h. 25 du matin, trois fortes secousses de tremblement de terre bouleversaient la Sicile et la Calabre, détruisaient Messine, Reggio, Palmi et nombre d'autres villes. Le chiffre des morts atteint presque 200.000. Quelle épouvantable surprise et quelle effroyable agonie pour les malheureux ensevelis sous les ruines ! La science n'y peut rien. Il y a longtemps que le psalmiste l'a dit (Ps. CXIII, 7). Nous n'avons qu'à le répéter : *A facie Domini mota est terra.* La terre a été secouée à la vue du Seigneur.

Déjà au commencement de l'année, nous avions eu la douleur de perdre M. le chanoine Mazeran, qui sans être très assidu à nos réunions, y prenait néanmoins beaucoup d'intérêt. Nos chagrins ont donc été grands.

Nous ne pouvons pas dire cependant que nous sommes restés sans consolation.

Neuf membres nouveaux sont venus grossir nos rangs.

Monseigneur l'Evêque de Beauvais nous a rendu la visite qu'il nous avait promise depuis longtemps. Il a suffi, pour cela, que notre zélé Président lui rappelât sa promesse.

Sa Grandeur, non seulement a bien voulu présider l'une de nos séances, mais Elle nous a donné la primeur d'une étude fort remarquable sur l'élection de Jean Sobieski au trône de Pologne et sur la part prépondérante que prit à cette élection notre ambassadeur à Varsovie, Toussaint de Forbin-Janson, alors évêque de

Marseille et depuis évêque de Beauvais. Les renseignements nouveaux, puisés dans la correspondance de l'ambassadeur, donnent à ce mémoire une valeur exceptionnelle et le mettent au premier rang des compositions historiques.

Aux félicitations qui lui furent adressées, Monseigneur l'Evêque a répondu : « J'ai tenu le fil et l'aiguille. Les documents ont fait le reste. » A quoi notre Président a répliqué : « Vous oubliez, Monseigneur, les ciseaux dont vous vous êtes si habilement servi ».

Ce fut une bonne journée pour la Société historique. Aussi l'assistance fut-elle plus nombreuse que jamais.

Au programme figurait l'analyse, pour ne pas dire la critique, d'un roman pseudo-historique, *le Roi sans Trône*, ayant pour théâtre Compiègne et pour héros Louis XVII. M. le comte Jacques de Bréda, avec beaucoup de finesse et un peu de malice, nous montré le côté plaisant, voire même burlesque, de l'œuvre, dans laquelle on devait avant tout respecter la couleur locale.

Ensuite est venue la description d'un petit monument effrité, trouvé à Condren (Aisne), Mercure et sa parèdre Rosmerta ou l'Abondance. M. Plessier à qui nous la devons excelle à faire de semblables descriptions, dans lesquelles il porte l'exactitude jusqu'au scrupule. L'histoire, la littérature et l'archéologie ont ainsi figuré en cette séance ,dont on peut dire qu'elle fut très belle. C'était d'un heureux présage.

Je ne reviendrai pas sur l'allocution

que prononça, au mois de janvier, M. Plessier qui a dirigé nos travaux avec tant d'habileté et de zèle pendant quatre ans, ni sur celle que nous adressa, à la même date, M. le baron de Bonnault, notre nouveau Président, qui, en faisant l'éloge de ses prédécesseurs auxquels votre Société est redevable de sa prospérité, a tracé le programme qu'il entendait suivre et qu'il réalise si bien.

Ces allocutions ont servi de préface à nos travaux de l'année.

M. Guynemer a un goût particulier pour les légendes. Il nous a entretenus du totémisme, des Nagas dont il a reconstitué le mythe avec ses variantes, ses transformations et ses pérégrinations. Grâce à lui nous savons quels rapprochements sont à faire entre le *Cobra capello*, la reine Sybille, la fée Mélusine et bien d'autres personnages fabuleux.

Le symbole du coq qu'il a étudié sous toutes ses formes, sacrées, profanes et même politiques, lui a imposé de longues et minutieuses recherches, dont nous est revenu tout le profit.

Pour la *Truie qui file*, comme pour les autres piquantes scènes dont sont prodigues les imagiers et même les livres d'heures, il a emprunté aux peuples orientaux l'interprétation dont leurs livres sacrés donnent la clé. M. Guynemer est un narrateur émérite.

Quittons le pays des chimères, où il nous a fait faire de si divertissantes excursions, et rentrons dans le domaine de l'histoire proprement dite.

Mon ami, M, le chanoine Müller, dont la science archéologique sait donner à toutes les questions litigieuses des solutions raisonnées, confinant à la certitude, nous a apporté sur la figuration du Christ crucifié, ressuscitant, imberbe ou barbu, des notions d'une grande précision. Le moyen âge, il nous l'a fait constater, à l'aide de nombreuses photographies, ne concevait le Christ-Rédempteur que *séant en majesté*, même sur la croix.

L'étude de notre sagace confrère sur les pèlerinages des habitants de Senlis à Saint-Jacques de Compostelle, à Notre-Dame de Montserrat et autres sanctuaires célèbres, nous a révélé la mentalité de nos ancêtres et montré, dans tous leurs détails, les pratiques de dévotions auxquelles ils s'adonnaient volontiers.

M. Bazin s'est, un moment, acharné à dépouiller les registres des délibérations et ceux des comptes de la ville. Ses notes devaient se transformer en *Annales* de la ville de Compiègne. Les règnes de Louis XI, de Charles VIII et de Louis XII ont, l'un après l'autre, occupé ses loisirs.

Pour mener à bonne fin une semblable compilation et ne pas s'égarer dans l'exposé des faits, il importe de se bien pénétrer du système chronologique des anciens, de contrôler les dates, et de ne rien affirmer sans indiquer la source où l'on a puisé. Il nous faut savoir gré à M. Bazin d'avoir appelé notre attention sur les renseignements précieux que peuvent fournir les registres municipaux.

M. le baron de Bonnault a poursuivi son

Histoire de la Ligue à Compiègne, avec la sûreté de coup d'œil et la précision de méthode que nous lui connaissons. Fidèle au précepte de Boileau :

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,

il ne se contente pas de vérifier une fois, il veut avoir la parfaite assurance que tout est bien exact. Sa probité à cet égard est aussi complète que sa narration est limpide.

Avec lui, nous avons assisté au sacre du roi à Chartres, à la capture de Rieux de Pierrefonds, près de Rethondes, à sa pendaison à Compiègne, ainsi qu'à son oraison funèbre, prononcée à Laon par un père franciscain.

L'entrée d'Henri IV à Paris, sa visite à Notre-Dame en actions de grâces, la reddition d'Amiens, les exploits et la mort tragique de Charles de Humières, à la prise de Ham, l'absolution du Béarnais par le pape, la soumission des chefs de la Ligue, la prise d'Amiens par les Espagnols, puis leur capitulation et leur départ, la proclamation solennelle de la paix de Vervins, d'abord annoncée comme devant avoir lieu à Compiègne, puis faite à Paris, au grand désespoir des Compiégnois, tous ces épisodes ont également captivé notre attention. L'histoire de Compiègne s'est ainsi accrue de nombreuses pages dont le texte fera autorité. Nous pouvons, à bon droit, nous en applaudir.

Les documents abondent chez Madame Le Féron d'Eterpigny qui en sait tirer un très bon parti. Pourquoi ne nous a-t-elle donné que la biographie de Jérôme Le Fé-

ron (1606-1695), président des enquêtes au Parlement et prévôt des marchands de la ville de Paris? Nous la remercions de nous avoir raconté par le menu la vie de cet important personnage, l'une des gloires de sa famille, et de nous avoir décrit les fêtes qu'il fut appelé à donner à Louis XIV, mais nous faisons des vœux pour qu'elle nous apporte de plus nombreuses communications.

M. Lambin nous a narré les grandes manœuvres qui eurent lieu auprès de Compiègne en 1698 et dont le thème fut le siège et l'assaut de la ville. Le maréchal de Boufflers s'y fit remarquer par sa prodigalité et Madame de Maintenon par son attitude altière. Il est vrai qu'il faut toujours se défier des épigrammes du malicieux Saint-Simon.

Le labeur, auquel s'est condamné notre président pour rédiger son *Histoire de la Ligue*, ne l'a pas tellement absorbé qu'il n'ait encore pris le temps de faire quelques glanes à notre intention. Son récit du rachat d'un office de second président dans les bureaux de finances, en 1705, nous a fait voir comment Louis XIV savait se créer des ressources, sans recourir à de nouveaux impôts ; et c'est un contrat notarié qui en a fourni tous les éléments,

Marmontel (1723-1799), dont M. Escard a résumé la vie, appartient au XVIII[e] siècle. Ce littérateur, protégé de Voltaire, fut un vrai sybarite. Son séjour à Compiègne n'eut rien de remarquable que le *farniente* auquel il se livra.

J'allais oublier le facétieux mémoire de peinture que nous a lu M. le comte Jacques de Bréda. C'est un échantillon des drôleries en vogue au commencement du XIXe siècle.

M. le chanoine Pihan a mis sous nos yeux un volume provenant de la bibliothèque de Saint-Corneille dont il porte l'*ex libris* aux armes de l'abbaye. C'est cet *ex libris* qui orne le titre du Cartulaire, dont le second volume paraîtra bientôt.

J'avais commencé à vous parler de dom Gilleson, et vous avez compati à ses chagrins, lorsqu'il se vit obligé de quitter Compiègne et qu'il perdit ses manuscrits. Cette narration sera reprise.

Nous avons été conviés à la visite de l'abbatiale de Saint-Denis, le 29 février, sous la direction de MM. Lefèvre-Pontalis et Vitry, à la conférence qu'a faite au Musée de sculpture du Trocadéro, le 28 mars, M. Pierre Dubois, président de la Société des Antiquaires de Picardie, ainsi qu'à la conférence donnée le même jour, en l'Hôtel de Ville de Compiègne, par le général de Beylié, sur la Birmanie et la Mésopotamie.

Votre Secrétaire est allé, la semaine de Pâques, vous représenter au Congrès des Sociétés savantes à Paris et vous a fait part de ce qu'il y avait vu et entendu. Il y a même lu un mémoire rectificatif de la *Gallia Christiana*, sur l'élection de Guillaume de Cérigny, évêque de Laon, pourvu de son évêché seulement en 1278. M. Léopold de Lisle s'en est montré satisfait.

Une excursion des membres de notre Société a eu lieu le 14 mai 1908, à la Victoire, près Senlis, Borest, Ermenonville, Chaalis et Montépilloy. M. Fr. de Roucy en a rédigé le compte rendu, dans lequel il fait observer que Fontaine-les-Cornu doit cette qualification aux Cornu qui en ont possédé la seigneurie au XIII[e] siècle. On ne doit donc pas écrire Fontaine-les-Corps-Nuds.

Les fouilles de Champlieu ont attiré à plusieurs reprises notre attention. Elles seront continuées au printemps.

Une réimpression du *Valois royal* de Bergeron, annotée et surveillée par M. Plessier, nous a été distribuée à tous.

M. Paul Escard nous prépare une table tant de nos *Procès-verbaux* que de notre *Bulletin*. Il aura droit à toutes nos félicitations.

S'il est des gens qui disent que nous ne faisons rien, l'exposé que vous venez d'entendre leur prouvera que nous n'avons pas toujours dormi. Nous aurions pu cependant travailler davantage. Le domaine que nous avons à exploiter est vaste. Chacun peut y choisir le coin qui lui convient le mieux. Il en restera encore assez pour nos arrière-neveux qui nous béniront d'avoir facilité leur tâche.

E. MOREL.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 15 janvier 1909.

Présidence de M. le Baron DE BONNAULT, président.

MM. Allart, le baron de Bonnault, le comte Jean de Bréda, le comte Jacques de Bréda, V. Cauchemé, le docteur Clainquart, Mme Deblangy, MM. Delaidde, Dervillé, Desmarest, le lieutenant Desmarest, Mlle Deverson, MM. Escard, Evilliot, Mme Le Féron d'Eterpigny, MM. Fleuret, Gaillard, Guynemer, de Moussac, les chanoines Morel, Müller et Pihan, Peiffer, Plessier, le comte du Puget, F. de Roucy, le commandant Sabatier et le colonel Ludovic de Seroux assistent à la séance.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière séance, lequel est adopté.

M. le Président se fait l'interprète de la Société historique, en payant au regretté cardinal Lecot le juste tribut d'éloges dû à son mérite. Il nous remet en mémoire son commerce aimable, sa parole facile et élégante. Les études si soignées du curé de Saint-Antoine sur Jean de Venette et sur saint Eutrope, évêque de Saintes, plus connu sous le nom de saint Accroupy, nous en faisaient espérer d'autres, non moins intéressantes, quand les honneurs vinrent nous l'enlever. Dijon, Bordeaux, la pourpre cardinalice, en faisant briller toujours davantage les qualités de l'éminent prélat, ont augmenté d'autant nos regrets de l'avoir perdu.

Ont été présentés pour obtenir le titre de membres titulaires :

Mme la baronne FAIN, par MM. le baron de Bonnault et Guynemer ;

M. TOURNESAC, ancien négociant, par MM. Leduc et F. de Roucy.

Les comptes de l'année 1907 présentés par M. Flamant, trésorier, donnent un reliquat en caisse de 2.964 fr. 80 c. Ces comptes sont approuvés. Des remerciements sont adressés à M. Flamant, en même temps que des félicitations pour le titre de chevalier de la Légion d'honneur, qui vient de lui être décerné comme distinction militaire.

Dans la revue que fait notre Président des ouvrages offerts à la Société sont signalés à notre attention :

Le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*. 1908, 3e liv., où M. Henri Cochet raconte tous les incidents d'un conflit et d'un compromis, survenus au XVIe siècle au sujet du château de Vandy (Seine-et-Marne) ;

Les *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, 1908, 1 et 2, dans lesquelles se trouve reproduit un curieux tableau du château d'Etampes, représentant Philippe-le-Bel conférant par charte la baronnie d'Etampes au comte d'Evreux, son demi-frère, et dans lesquelles aussi sont publiées les chartes de Saint-Benoît-sur-Loire ;

Le *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure* qui décrit la tour dite de Jeanne d'Arc à Rouen et y joint un fragment de la salle où elle fut jugée, puis dans un autre mémoire fait connaître en détail les frais de voyage de Paris en Normandie, au milieu du XVIe siècle, avec chevaux pris à louage, à six sous par jour ;

Le *Bulletin de la Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise* où l'on rend compte d'une visite à Maubuisson ;

Le *Bulletin de la Société académique de Laon*, t. XXXII, fasc. II, qui fait l'histoire des arquebusiers ;

Le *Bulletin de la Société d'Emulation d'Abbeville*, 1, 2, qui relate à Rue, dans la chapelle de Portugal, la fondation d'Elisabeth, troisième femme de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, lequel institua la *Toison d'Or* ;

La *Revue Mabillon*, novembre 1908, où sont exposées les difficultés survenues entre l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et la cour de Rome, à propos du Jansénisme ;

A. Beaudry. *Une lettre autographe de l'abbé Tondu*, curé de Neuilly-sous-Clermont (1776-1790), adjoint de Léglantiers en 1800, démissionnaire en 1801, le 15 octobre, pour n'avoir pas à prononcer le divorce de Palisot-Beauvois, maire de Léglantiers ;

Le même A. Beaudry. *Compte-rendu de la Conférence sur l'habitation au moyen âge*, que fit à Clermont M. Lefèvre-Pontalis.

Les autres publications reçues sont :

Annales de la Societé d'Emulation des Vosges, 1908 ;

Bulletin de la Diana, t. XV, n° 8 ;

Bulletin de la Société littéraire historique et archéologique de Lyon, 1908, janvier-septembre ;

Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes, 1908, 4e trim. ;

Bulletin mensuel de la Société d'archéologie Lorraine, 1908, 8, 10, 12 ;

Bulletin de la Société archéologique de Sens, t. XXIII ;

Bulletin de la Société littéraire et historique de la Brie ;

The architectural Institute of Canada, bulletin 4.

Le Secrétaire présente le compte-rendu des travaux de la Société pendant l'année 1908. Au premier rang figure l'*Histoire de la Ligue à Compiègne*, dont les pages ne peuvent manquer

de faire autorité. S'il y a lieu de nous applaudir de la visite que nous a faite Monseigneur l'Evêque de Beauvais, ainsi que des mémoires pleins d'intérêt qui ont été lus, l'année n'en garde pas moins un caractère lugubre, à raison des deuils et des catastrophes qui s'y sont produits.

La parole est donnée à M. le comte Jean de Bréda, pour nous entretenir des seigneurs du Plessis-Brion. Le château du Plessis-Brion est une construction en brique et pierre, où la renaissance a mis largement son empreinte, bien qu'il remonte plus haut. Le balcon en fer forgé de la façade porte trois lettres entrelacées, deux R et une M. Ce sont les initiales de Rose-Michelle Raquet, ancienne actrice, nièce et héritière du fermier général Romanet qui, à trente ans, en 1706, épousa un vieux mousquetaire, veuf et sans fortune, M. de Belaval. Mme de Belaval acheta, en 1714, Le Plessis-Brion de Elisabeth Dru, veuve de Etienne-Hardi Duplessis, trésorier de l'extraordinaire des guerres, moyennant 90,000 livres.

Le château était dans un état de délabrement complet. Les nouveaux propriétaires ne s'entendaient guère aux travaux de restauration. Un jeune homme de bonne famille, Jean-Nicolas Matigny de la Boissière, s'offrit à leur servir de régisseur désintéressé. Il gagna si bien la confiance de Mme de Belaval que, le 12 février 1715, la châtelaine et lui se firent donation mutuelle de leurs fortunes. Le motif invoqué fut leur estime réciproque, qui se traduisit en 1716 par la naissance d'un fils, qui vécut dix-neuf ans sous le nom de Matigny-du-Plessis-Brion.

On empêcha M. de Belaval de récriminer, en lui servant une pension de 800 livres, en même temps qu'on le reléguait dans une chambre du premier étage de la tour du midi, où il mourut en janvier 1738.

Matigny ne tarda pas à épouser Mme de

Belaval, et l'on ne manqua pas de mentionner au contrat, dressé le 12 mai 1739, la donation de 1715. Treize ans après, le 8 mars 1752, mourut à son tour Rose-Michelle Raquet.

Matigny, qui avait acheté en 1738 une charge de trésorier au bureau des finances de Soissons, se mit en possession de toute la succession et au bout de neuf mois de veuvage, le 8 décembre 1752, se remaria avec Mlle le Duc, fille de le Duc, trésorier de France à Soissons. De cette union sont issus un fils, mort en bas âge, et trois filles, qui jouirent du domaine du Plessis-Brion en indivis.

Si la conduite de Matigny fut scandaleuse, ses talents d'administrateur n'en furent pas moins remarquables. Il améliora si bien le domaine du Plessis-Brion par des acquisitions et des échanges, qu'en 1787 ses héritiers le vendirent à M. de Bréda de Guisbert 435,000 livres, presque le quintuple du prix de 1706.

Le 21 septembre 1906, en démolissant un bâtiment, on trouva sous une marche cette inscription : « Cette pierre a été posée par dame Rose-Michelle Raquet, épouse de Monsieur Jean-Baptiste-Nicolas de Matigny de la Boissière, seigneur et dame de ce lieu, l'an 1741. »

M. le chanoine Morel lit une note relative à un abbé de Saint-Martin-aux-Bois, du nom d'Ernaud. Il établit, d'après les chartes, que cet abbé gouverna le monastère de 1180 à 1190.

C'est donc en confondant les siècles qu'on a inscrit sur la liste des abbés de Saint-Martin trois abbés du nom d'Ernaud, l'un en 1080, un autre, en 1185, et le troisième en 1290. Cette note rectificative de la *Gallia Christiana*, est destinée au Congrès des Sociétés savantes qui se tiendra à Rennes, la semaine de Pâques.

M. F. de Roucy présente un jeton en cuivre, jadis saucé, trouvé à la Porte-Chapelle, dans les remaniements de l'ancienne maison Pain. La frappe en est fort plate et usée. La date manque. On n'est arrivé à l'identifier, qu'en la

comparant aux jetons frappés en 1580, à l'occasion de la rupture des négociations qui eurent lieu, l'année précédente, à Cologne, entre les dix-sept provinces des Pays-Bas et Philippe II, roi d'Espagne, qui les voulait garder sous sa domination.

A l'avers du jeton, se voit le pape Grégoire XIII et Philippe II, roi d'Espagne, qui caresse le lion belge et, d'une main, lui présente un rameau d'olivier, tandis que de l'autre il dissimule un collier où se lit INQUI. La légende porte : LIBER REVINCIRI LEO PERNEGAT. *Le lion devenu libre se refuse à être enchaîné de nouveau.*

Au revers, on aperçoit la statue de l'Inquisition sur un pilier, auquel est attaché le lion avec des liens que ronge un rat personnifiant Guillaume de Nassau, prince d'Orange, dit le Taciturne. La légende est ROSIS LEONEM LORIS MUS LIBERAT. *Le rat délivre le lion dont il ronge les liens.*

La séance se termine par le vote sur l'admission des nouveaux membres, qui sont reçus à l'unanimité des suffrages.

Il va sans dire que des remerciements et des félicitations ont été adressés à chacun des auteurs, pour leurs intéressantes communications.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

M. le comte Jacques DE BRÉDA. Analyse de l'histoire du Général Comte de Précy, par M. René DU LAC.

M. le chanoine MOREL. Dom Gilleson et son œuvre.

Le Secrétaire, E. MOREL.

ALLOCUTION

PRONONCÉE

Par M. le baron de BONNAULT, président,

Dans la séance du 15 janvier 1909,

à l'occasion de la Mort

du Cardinal LECOT

Mes chers Collègues,

Mesdames, Messieurs,

Nul d'entre vous n'ignore la perte que nous avons faite depuis notre dernière réunion, mais il est du devoir de votre président de rappeler ici le souvenir de son Eminence, le cardinal Lecot et de saluer respectueusement ce grand mort.

Sans doute il ne m'appartient pas de dire ce que fut l'évêque de Dijon, l'archevêque de Bordeaux et le prince de l'église ; mon rôle est plus modeste, mais dans le cadre étroit où je dois rester, peut-être respecterai-je mieux ses goûts intimes et ses constantes affections. Il accueillait si aimablement dans son palais archiépiscopal les visiteurs venus de Compiègne, il prenait tant d'intérêt aux moindres détails lui rappelant notre ville et les années paisibles, à l'abri des responsabilités. Il était votre président, il y a une trentaine d'années, quand j'eus l'honneur d'être reçu en votre Société, et je suis heureux de voir sur mon diplôme sa signature à côté de celle de mon ami Marsy.

Dans la force de l'âge, il vous arrivait de Noyon. Brillant élève du Petit Séminaire de cette ville, il avait fortifié ses études par l'enseignement qu'il avait dû donner dans la maison, théâtre de ses succès scolaires. Le lettré était justement populaire pour son dévouement aux malheureux mobiles de 1870 et son zèle apostolique dans une pauvre paroisse de village. Nommé curé de la charmante église Saint-Antoine, il ne semblait pas pouvoir se borner à l'administration d'une paroisse si importante fut-elle ; de nombreux amis l'appelaient souvent au dehors et de ses fugues rapides il aimait à rapporter quelque livre rare ou curieux, découvert dans la boîte du brocanteur. Avec un plaisir de chasseur, il contait volontiers ses recherches sur les quais ou sous l'arcade obscure d'un passage. Plus tard, quand les dignités eurent orné sa soutane d'emblèmes trop significatifs pour garder l'incognito, il regrettait fort les libres et simples allures d'autrefois, le temps où quelques-uns, pour souligner son besoin de mouvement, l'appelaient plaisamment *l'Aumônier de la Locomotive*. Et de fait à entendre ses prônes du dimanche, d'une allure si vive et si facile, il semblait bien un peu que sa pensée portait l'empreinte de la vapeur.

Gardant de la jeunesse les illusions généreuses, aussi tolérant pour les idées que pour les hommes dans l'espoir de ramener ceux-ci et d'améliorer celles-là, faisant volontiers crédit aux grands mots qui ont bercé notre enfance de promesses lointaines, il porte au cœur l'invincible confiance qui vient d'une incorrigible bonté. Sa pensée flottant vers les hauteurs, s'enveloppe volontiers de riches périodes qui rappellent les plis de la toge et font pressentir la pourpre romaine.

Mais revenons à nos réunions qu'il présidait avec une aisance si aimable. Après avoir découvert que le vieux saint Accroupi n'était au-

tre que saint Eutrope, il avait entrepris une longue étude sur Jean de Venette. S'il nous faisait grâce des quarante mille vers dont se compose son poème des Trois Marie, il voulait nous donner une édition du continuateur de Guillaume de Nangis. Quels précieux travaux n'avons-nous pas perdus avec l'éminent collègue que les honneurs nous ont pris trop vite ! Que de projets il eut pu mener à bonne fin avec son esprit si ouvert et sa prodigieuse facilité !

Il fallait l'entendre dans les réunions intimes où un soir, chaque semaine, le Président Sorel se plaisait à grouper quelques amis du vieux Compiègne, presque tous gens de robe. L'abbé Lecot était là parmi des confrères. Les magistrats d'alors, héritiers des vieux parlementaires, gardaient encore au sortir de l'audience des habitudes et des allures qui les faisaient voisiner avec la soutane du prêtre. L'esprit, même gaulois, était si peu banni que nul ne songeait à sacrifier au démon du jeu. Le seul admis était le billard pour donner un peu d'exercice à ces gens de profession assise. Le futur cardinal s'y distinguait, quitte à interrompre la série des carambolages, pour amorcer quelque projet d'étude littéraire ou historique.

Le dernier trait saillant de sa vie à Compiègne fut le panégyrique de Jeanne d'Arc, lors de l'inauguration de sa statue. L'héroïne, la sainte, dirons-nous demain, qui aimait tant les bonnes gens de Compiègne, semble avoir continué sa protection à tous ceux qui, en cette ville, se sont montrés ses amis. Le ministre, bien inconnu alors, qui était venu pour cette fête, est mort, revêtu de la plus haute dignité de l'Etat, d'une façon tragique qui relève sa mémoire. Le prêtre, qui fut son panégyriste, est devenu cardinal.

Il est mort, comme il aimait à vivre dans sa jeunesse, entre deux trains, celui qui le ramenait de Rome et celui qu'il allait prendre pour

rentrer dans son diocèse, entre le père qu'il venait d'assurer de sa filiale obéissance et le troupeau dont il allait reprendre la garde. Y avait-il un secret avertissement dans le surnom plaisant qu'on lui donnait jadis et qu'il n'eut pas manqué de prendre en bonne part comme homme d'esprit et comme chrétien ? Aumônier de la Locomotive ! Qu'est-ce à dire, sinon en langage moderne, que tous ici-bas nous ne sommes que des passants, emportés dans une course rapide et brève, au terme de laquelle les simples fidèles seront heureux d'avoir voyagé en compagnie de leur aumônier.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 19 février 1909.

Présidence de M. le Baron DE BONNAULT, Président.

MM. Benaut, le baron de Bonnault, le comte Jacques de Bréda, le comte Jean de Bréda, Cauchemé, le lieutenant Chevallier, Raymond Chevallier, Dervillé, Desmarest, Mlle Deverson, M. Dubloc, Mme Le Féron d'Eterpigny, MM. Fleuret, Guynemer, Lambin, le baron Creuzé de Lesser, Mareuse, de Moussac, les chanoines Morel, Müller et Pihan, Peiffer, de Roucy, l'abbé Roy et Sonnier assistent à la séance.

Se sont excusés : MM. Paul Escard, Fournier Sarlovèze et Plessier.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance, lequel est adopté.

Ont été présentés pour obtenir le titre de membres titulaires :

M. Fernand Vecten, maire de Chevrières, par MM. le chanoine Morel et Maurice Langlois ;

M. Aubey, par MM. Brulé et de Roucy.

M. le Président lit une lettre de M. Flobert, d'Autrêches, offrant aux Membres de la Société un tableau qu'il voudrait vendre.

M. Albert Potdevin, architecte en chef des Monuments historiques, nous fait savoir que notre proposition de faire pratiquer un sondage dans le massif de terre qui supportait le petit temple de Champlieu, a été rejetée par M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'État

des Beaux-Arts, comme présentant de graves inconvénients.

Par circulaire en date du 9 février, M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts nous informe que le 47e Congrès des Sociétés savantes, dont la session à Rennes devait avoir lieu la semaine de Pâques, se tiendra huit jours plus tôt. La séance d'ouverture est fixée au samedi avant les Rameaux, 3 avril, et la clôture au Jeudi-Saint, 8 avril. Le nombre des délégués sera, par ce fait, de beaucoup diminué.

Parmi les ouvrages offerts à la Société, il y a lieu de signaler tout particulièrement :

Les *Mémoires de l'Académie Nationale de Caen*, 1908, dans lesquels figure une intéressante étude sur l'émigration, en Angleterre, du comte et de la comtesse de Manneville, auxquels lord Mansfield assura des moyens d'existence ;

Le *Bulletin de la Société d'Etudes historiques et scientifiques de l'Oise*, 1907, qui semble spécialement consacré à l'histoire de la Révolution selon la méthode de M. Aulard et ose se permettre d'injurieuses insinuations comme celles-ci : « Un grand nombre de prêtres cherchèrent, dès les premiers mois de 1791, à concilier les *prétendues exigences de leur conscience* et les devoirs de leur charge pastorale, en mettant à leur serment des restrictions pour tout ce qui ressortissait de l'autorité spirituelle » ;

Les *Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique*, dans lesquelles on trouvera un travail sur les fondeurs de cloches ;

Les *Mémoires de la Société historique et archéologique de Pontoise*, t. XXVIII, f. 2., où l'on rend compte d'une excursion à Magny-en-Vexin, à l'occasion de laquelle M. Louis Régnier a répondu dans une lettre à cette question : Quels furent les architectes de l'église

de Magny au XVIe siècle ? — Mémoires dans lesquels M. Louis Passy a donné une biographie de M. Jules Lair, et M. Depoin, un résumé de la vie monastique et des travaux de dom Estiennot ;

Les *Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville*, VI, 1, où l'on raconte la curieuse fin des Créqui-Langles, six frères ayant le diable au corps, vrais bandits au XVIIe siècle, commettant crimes sur crimes, confinés en Ponthieu où ils tiennent la justice en échec, puis faisant peau neuve en Artois ;

Le *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques*, où sont mentionnées les études de notre ancien président, M. Plessier, sur la stèle de Condren et la perforation du silex ;

Le *Bulletin des Antiquaires de la Morinie*, dans lequel M. Hirschauer, de l'école des Chartes, met en œuvre des documents retrouvés par lui aux archives de Belgique, relatifs à l'instruction publique en Artois au XVIe siècle, — et appelle notre attention sur les écoles primaires établies dans la plupart des paroisses ; sur les jeunes clercs qui enseignent sous la surveillance des curés ; sur les frais soldés par la communauté des habitants et sur le nombre d'étudiants envoyés soit à l'Université de Louvain, soit au Collège de Saint-Bertin.

Les *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, où son secrétaire-général, M. Gazier, a décrit le *Diurnale, liber precum*, de l'empereur Maximilien, conservé à la Bibliothèque de Besançon ;

Les *Mémoires de la Commission de l'Histoire de Versailles*, où sont donnés de nouveaux détails sur la disparition des diamants de la comtesse du Barry qui n'ont été nullement volés, comme on l'a dit, ainsi que des documents sur le Grand-Trianon et sur la fortune d'un parvenu à Ville-d'Avray ;

La *Revue Mabillon*, où sont racontées les tribulations de dom Louvart, écrivain janséniste

en lutte avec sa communauté, puis enfermé à la Bastille.

A cette liste il faut ajouter :

Les *Annales de la Société de Saint-Malo*, 1908 ;

Le *Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique*, 1908, IV ;

Les *Mémoires de la Société du Hainaut*, 59e vol. ;

Le *Bulletin d'Archéologie lorraine*, 1909, 1 ;

Le *Bulletin de la Commission du Vieux-Paris*, 1907 ;

L'*Annuaire bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1907 ;

Les *Conférences du Musée Guimet*, 29 et 30, et les *Religions des Gaules*, 21 ;

Les *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1907, 1 ;

Les *Annales de la Société Archéologique de Namur*, XXVII, 1.

Les *Annales du Gâtinais*, 1907, 4e trimestre ;

Le *Journal des Savants*, janvier, 1909 ;

Les *Mémoires de l'Académie de Stockholm*, 2 vol. ;

L. Thiot. *Quelques faits d'histoire locale* ;

L. Thiot. *Deux Fêtes nationales pendant la Révolution* :

M. le comte Jacques de Bréda s'est chargé de nous analyser l'*Histoire du Général-Comte de Précy*, que vient d'écrire M. du Lac.

Descendant comme les Perrin de Précy de Jean Perrin de Daron, procureur d'office du prieuré d'Azay-le-Duc, notre confrère, M. René Perrin du Lac, était particulièrement autorisé à faire revivre la belle figure de son illustre ancêtre. Il est des pages bien émouvantes dans cette biographie. M. de Bréda nous les a signalées en y joignant ses réflexions personnelles. A l'auteur comme au rapporteur sont dues toutes nos félicitations. Assistons, avec eux, au défilé du régiment de Picardie dans lequel s'engage, à treize ans, en 1755, Louis-François

de Précy. L'uniforme en est gris-blanc à boutons de cuivre, avec la culotte et les guêtres blanches également, et le tricorne galonné d'or à cocarde blanche. Admirez la coiffure. Les cheveux roulés au-dessus des oreilles forment une grosse boule au sommet de la tête ; relevés au-dessus de la nuque, ils se réunissent en un fort catogan. Chez les privilégiés une pommade odorante et chez les autres du suif servent à consolider cet échafaudage. Il fallait trois heures à un soldat pour s'habiller et se coiffer.

Enseigne en 1757, lieutenant l'année suivante, Précy, qui compte déjà six campagnes, prend part à la réorganisation de son régiment par le duc de Choiseul en 1762, obtient le grade de sous-aide-major en 1765, se perfectionne dans la théorie et la tactique de la guerre, au camp de Verberie, en 1769, devient capitaine en 1774, fait la dernière campagne de Corse et demeure trois ans à Bastia, pour y guerroyer contre les bandits.

Rentré en France, le régiment de Picardie passe en 1780 sous le gouvernement du prince de Condé, colonel général de l'Infanterie, et ne s'appelle plus que Régiment colonel général. Précy est nommé capitaine de la compagnie colonelle et reçoit la croix de Saint-Louis. Major au régiment des chasseurs des Vosges en 1784, il s'y fait si bien remarquer, qu'au bout d'un an, on lui donne le grade de lieutenant-colonel, malgré l'ordonnance qui exigeait pour cet avancement cinq ans de majorat.

En 1789, il commande à Collioure deux bataillons de chasseurs et réussit par sa prudence et sa fermeté à réprimer une émeute. Déjà, l'émigration des princes et des nobles commençait. Précy ne quitta point son bataillon. Le 21 octobre 1791, il est promu au grade de colonel du régiment d'Aquitaine, 35e de ligne.

Le roi formait alors la garde que lui accordait la Constitution, votée en septembre. La charge de lieutenant-colonel est offerte à Précy. En l'acceptant, il renonçait à la brillante carrière qui s'ouvrait devant lui dans les troupes de ligne. Il n'hésite pas et se consacre tout entier au service du roi. La garde est licenciée le 21 mai 1792. Précy reste avec la plupart de ses hommes auprès de son souverain. Après le massacre du commandant de Mandat, le 9 août, au soir, tous les officiers sont aux Tuileries à la porte des appartements royaux. Des gardes nationaux, bien intentionnés d'ailleurs, arrivent sous la conduite d'un odieux jacobin. On craint pour les jours du roi. D'Haussonville propose à Louis XVI de le conduire à Rambouillet. Louis XVI s'y refuse. Apercevant M. de Précy : Ah, fidèle Précy, s'écria-t-il. Le surnom est resté au fidèle serviteur. Précy lutte en brave au milieu des Suisses, au 10 août, et n'échappe à la tuerie que par miracle.

Placé à la tête de l'insurrection lyonnaise, en 1793, il tient en échec pendant plusieurs mois une armée de 60.000 hommes, mais la tactique de résistance passive que lui impose l'Hotel de Ville de Lyon paralyse tous ses mouvements. En veut-on une preuve péremptoire ? Le conventionnel Dubois-Crancé, posté sur la colline de Montessuy, à bonne portée de canon, inspectait ses batteries. Précy l'aperçoit. Le pointeur Ratel, qui ne manquait jamais son coup, s'apprête à tirer. « Ne tirez pas, lui dit Précy. Contentons-nous de nous défendre ». Quelle belle occasion il laissait échapper !

La brillante sortie des Lyonnais, le 9 octobre 1793, reste à jamais mémorable. Les trois quarts des citoyens-soldats de Précy l'ont abandonné ; avec les 700 hommes qui lui restent, il culbute les assiégeants et par un coup d'audace inouï, il leur passe sur le corps et réussit à les mettre en défaut dans toutes leurs poursuites. Quelles victoires n'aurait pas rem-

portées un semblable général si, à la tête d'une armée régulière, il avait été appelé à combattre l'étranger !

Pendant deux ans, traqué comme une bête fauve, il vit dans les cavernes et fait preuve d'une indomptable énergie. La Suisse lui donne asile. Mais peut-il rester en repos tant que la royauté n'est pas restaurée en France ? Il se tient à la disposition des princes pour diriger le mouvement légitimiste. A la mort de Louis XVII au Temple, il se rend à Vérone auprès de Louis XVIII qui le reçoit dans ses bras et lui confère le brevet de maréchal de camp. La division qui régnait au sein de l'agence royale rendit la tâche de Précy bien difficile. M. R. du Lac n'a dissimulé aucune des intrigues avec lesquelles il dut compter pendant quinze ans. La Restauration lui a accordé le grade de lieutenant général avec la grand'croix de Saint-Louis. Les restes du comte de Précy, décédé à Marigny-sur-Loire, le 25 août 1820, ont été transportés à Lyon le 29 septembre 1821. Les Lyonnais firent de ses funérailles une brillante apothéose. Sur la paroi du fond de la chapelle où son corps fut déposé, ils ont gravé cette inscription :

Ah ! Fidèle Précy — 10 Aout 1792.

M. le chanoine Morel achève la lecture de son mémoire sur D. Gilleson et son œuvre. Le docte bénédictin, dont le repos fut troublé par des tracas de tout genre, a laissé une *Histoire de la ville de Compiègne et de l'abbaye de Saint-Corneille*, à la publication de laquelle il essaya d'intéresser tous les hauts personnages de l'époque, les gouverneurs-attournés de la ville, le supérieur de la congrégation de Saint-Maur en France, dom Bernard Autbert, l'abbé de Saint-Corneille, Claude Legras, le duc d'Orléans et de Valois, et enfin le roi lui-même. Aucune de ses démarches n'obtint le succès qu'il en attendait. Ses épîtres dédicatoires,

dans lesquelles il n'épargna pas cependant les louanges, ne décidèrent aucune bourse à s'ouvrir. Ses quatre volumes d'histoire, restés manuscrits, sont conservés à la Bibliothèque nationale avec quatre volumes de *Mémoires* où il a consigné beaucoup de documents, dont les originaux sont aujourd'hui perdus et dont on ne connaît, ailleurs, aucune copie.

La parole est donnée à M. Guynemer pour nous retracer, avec le talent que nous lui connaissons, l'*Histoire de l'hôtel du Sacré-Cœur de Paris*, d'après des documents publiés par la Commission du Vieux Paris. Nous commençons par assister à l'invraisemblable ascension d'un petit perruquier de province. Son intelligence et l'énergie qu'il met à acquérir l'instruction après l'opulence, ne suffisent guère à faire pardonner la malhonnêteté de ses débuts. Cependant, sa fortune le met à même de construire un superbe hôtel, contre les marais des Invalides, et il le laisse à sa veuve. Celle-ci meurt peu après, sous le coup des émotions que lui cause sa fille et de scandales dont l'histoire constitue un véritable roman-feuilleton. L'hôtel est alors mis en vente et devient la propriété dn maréchal duc de Biron, puis du duc de Charost. Il a successivement pour locataire le légat du pape, l'ambassadeur de Russie ; enfin, Madame la duchesse de Charost l'offre pour un prix dérisoire aux religieuses du Sacré-Cœur qui, aidées de quelques autres personnages généreux, s'y installent en 1820. L'histoire de cet hôtel, que n'avait pas confisqué le gouvernement de la Terreur, se termine à sa confiscation par le gouvernement de la troisième République, en 1904.

Il est inutile de dire quels applaudissements a soulevés la narration de M. Guynemer.

M. Paul Lambin lui succède. Il nous apporte un projet d'*Histoire de la ville de Compiègne en 1870-1871*, avec ce sous-titre : *Souvenirs de la Guerre*. Nous en avons entendu la première

partie ; la seconde nous sera donnée à une autre séance.

Notre confrère, M. Raymond Chevallier, trésorier de la Société française d'archéologie, nous rappelle que le Congrès archéologique de France aura lieu, cette année, à Avignon, et tiendra sa première séance le 18 mai. Nous sommes tous invités à y assister et à y donner dès maintenant notre adhésion.

On vote ensuite sur l'admission des nouveaux membres présentés, qui obtiennent l'unanimité des suffrages.

Le tome XVII des PROCÈS-VERBAUX, rapports et communications diverses, année 1908, est remis à tous les membres présents à la réunion, au nombre de vingt-cinq.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

M. P. LAMBIN : Compiègne en 1870-1871 : souvenirs de la guerre.

M. le baron de BONNAULT : Les sceaux de la ville de Compiègne et de l'abbaye de Saint-Corneille.

Le Secrétaire, E. MOREL.

HISTOIRE

DE

L'HOTEL DU SACRÉ-CŒUR

D'APRÈS DES DOCUMENTS

Publiés par la Commission du Vieux Paris.

Le nid n'est pas indépendant de l'oiseau et, lorsque celui-ci présente une physionomie originale, mieux vaut commencer par son histoire celle des choses qu'il a fondées.

Aussi, et malgré l'apparence disparate d'un semblable début, commencerons-nous par faire connaissance avec un petit perruquier de province perdu au fond d'une boutique du Languedoc ou de la Saintonge.

Il est banal de prétendre que, sous l'ancien régime, le talent ne pouvait percer ; mais, en y regardant de plus près, on s'aperçoit au contraire avec surprise de l'influence immense qu'exerçait l'esprit, et l'on se prend même à craindre qu'elle n'ait diminué.

Le perruquier dont il s'agit était à n'en pas douter un personnage obscur : si obscur que son nom partage l'incertitude re-

lative à son pays d'origine et oscille capricieusement entre Perrin ou Peirenc, tantôt avec une i, tantôt avec une y. Sa seule action d'éclat fut d'avoir trois fils, dont l'aîné Abraham, né en 1683, devait illustrer toute sa famille en l'éclairant au grand jour de la fortune et des honneurs.

Un beau matin, nouveau cadet de Gascogne, le jeune Abraham se mit en route pour la capitale ; mais au lieu d'épée il portait un déméloir : car, pour les débuts, son choix était forcé, et il ne pouvait espérer vivre que du métier paternel. La situation de garçon perruquier n'ouvrirait que des horizons modestes à un homme ordinaire : mais celui-ci était bien fait, spirituel, avenant et, digne précurseur de Gil-Blas, il réussit à se faire apprécier d'un riche bourgeois qui le prit à son service.

Voilà donc Abraham Perrin devenu valet de chambre barbier chez François-Marie Fargès. C'était un maître important, ex-soldat il est vrai, mais ensuite munitionnaire, et enfin conseiller secrétaire du roi, de la maison et couronne de France et de leurs dépendances, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, possesseur de 500,000 livres de rente.

Cette dernière qualité semble avoir particulièrement hypnotisé Perrin et, s'il avait quelques préjugés, il estima du moins opportun de les sacrifier immédiatement sur l'autel du veau d'or. Fargès avait une fille âgée de seize ans, Quoi de plus simple ? Le valet fit un enfant à la fille et

devint, par nécessité prévue, le gendre de son maître.

La fortune commençait à lui sourire. Elle aime dit-on les audacieux. Mais notre perruquier ne comptait pas s'arrêter en si bonne voie et, comme après tout il n'avait rien à perdre, il lança dans le Missisipi et autres affaires de Law tous les biens de sa femme. L'effondrement du système le laissa à vingt-six ans riche de plusieurs millions parmi les ruines innombrables d'autrui, et cette fois voilà notre homme parvenu.

Cependant l'argent n'est pas tout, et d'autres conditions sont requises quand on veut faire figure. Même à notre époque, il n'est pas encore très bien vu d'apporter dans le monde les allures d'un garçon coiffeur et notre homme, conscient de son infériorité passée, résolut d'y porter remède. Il apprit quelque peu le latin, prit ses degrés, se fit recevoir avocat, devint conseiller au parlement de Metz, acheta une charge de maître des requêtes, et réussit à se faire nommer chef du conseil de madame la duchesse douairière (Louise-Françoise, légitimée de France, mère du duc de Bourbon). En même temps, et pour se faire un blason, il achetait à madame la duchesse de Brancas la terre de Moras, près de La Ferté-sous-Jouarre, et s'appelait pompeusement Mr Peyrenc de Moras.

Ses débuts dans le monde avaient eu lieu dans un assez bel hôtel de la place des Victoires : mais plus sa fortune grandissait, et plus il devenait exigeant. Il

rêva d'une installation plus grandiose et acheta de vastes terrains dans un quartier neuf, où le roi venait de fonder les Invalides. Le lieu était presque désert. Des marais s'étendaient de tous côtés jusqu'à la Seine et, sur les remblais dont on essayait de les couvrir, quelques jardiniers, appelés de ce fait des maraîchers, cultivaient des légumes. Peyrenc de Moras acheta plus de cinq hectares à l'extrémité de la rue de Varennes, puis il recourut pour dessiner son hôtel à Jacques Gabriel, inspecteur général des bâtiments du roi, et, pour le construire, à Jean Aubert, auquel on doit les écuries de Chantilly.

L'ensemble avait grand air. Au fond d'une cour d'honneur, qui mesurait 48 mètres sur 32, s'élevait la demeure. Un large perron accédait au pavillon central par trois portes aux cintres gracieux. Des mascarons, des consoles et par-dessus tout un fronton finement sculpté décoraient la façade, avec ce mélange de luxe et de sobriété qui faisait le charme de l'époque. Les écuries pouvaient contenir 33 chevaux et, pendant la révolution, 443 Suisses y logèrent sur la paille. Tous les communs étaient à l'avenant : grande cour, basse-cour, offices, remises, appartements d'officiers et domestiques, greniers et autres appartenances avec les jardins.

En 1731, la construction était terminée et M. de Moras s'y installait avec sa famille. Malheureusement, il est un personnage que n'intimident pas les plus somptueuses demeures

et la garde qui veille aux barrières du Louvre
n'en défend pas nos rois.

En 1732, madame de Moras était veuve. Son mari laissait environ 12 à 15 millions tant en fonds de terre qu'en meubles, pierreries et actions de la Compagnie des Indes. Au total il avait plus de 600.000 l. de rente, avec 2 ou 3 millions d'effets mobiliers.

Un train aussi somptueux ne pouvait guère survivre à son fondateur et, quatre ans plus tard, madame de Moras vendait l'hôtel à vie à madame la duchesse du Maine, veuve de Louis-Auguste de Bourbon duc du Maine. Le prix stipulé était de 100.000 l. comptant en espèces, plus 50.000 l. destinées à la construction d'un bâtiment pour les officiers, et il était convenu qu'après le décès de la duchesse, âgée d'environ soixante ans, l'ensemble ferait retour au vendeur.

Malgré l'avantage de la jeunesse, car elle avait à peine trente-huit ans, ce fut Madame de Moras qui disparut la première, bouleversée par le chagrin et accablée par un scandale d'allure beaucoup trop originale pour être ici passé sous silence.

L'auteur de tous ses maux fut sa fille Anne-Marie, jeune personne d'un tempérament plutôt impétueux il est vrai, mais dont l'éducation, pour être d'accord avec les mœurs de son temps, n'en était pas moins propre à préparer les catastrophes.

A la mort de son père, l'enfant avait sept ans. Elle fut placée au couvent du Cherche-Midi sous la direction d'une demoiselle de La Selle et, de plus, Etiennette Augé, veuve Gory, lui fut attachée en qua-

lité de femme de chambre. Mais l'arrangement n'eut qu'un caractère transitoire et, dès l'année suivante, cette cervelle de huit ans fut jugée apte à se diriger seule. On supprima la gouvernante, la supérieure mit à la disposition de Mlle de Moras un appartement où elle pût recevoir ses visiteurs et donner à manger ; puis, de plus en plus pressée, la mère parla mariage et arrêta l'union de sa fille avec M. de La Mothe-Houdancourt. C'était le fils d'un de ses amis intimes; très intimes même, si l'on en croit Barbier.

Donc, au mois de septembre 1736, madame de Moras réunit chez elle dans le Perche ses deux fils, sa fille âgée de onze ans, messieurs de La Mothe-Houdancourt père et et fils et leur cousin, M. de La Roche-Courbon. Le mariage devait se faire au retour sans perdre un instant : mais toute cette hâte fut inutile, car le sort en avait décidé autrement et le fiancé mourut.

En aucun temps les jeunes filles très riches n'ont manqué de prétendants. La Roche-Courbon, confiant probablement dans l'inconstance d'un aussi jeune cœur, fit de son mieux pour remplacer son cousin et, lorsque tout le monde fut rentré à Paris, il s'installa à la porte du couvent, chez M. de La Mothe lui-même. De là les communications étaient fréquentes et faciles; elles prirent même une tournure assez inquiétante pour que la Gory, pleine de candeur, s'en alla prévenir Madame de Moras. Mais Dieu aveugle ceux qu'il veut perdre, et le zèle de la pauvre

femme eut un succès médiocre. Il lui fut répondu que « c'était un malheur d'avoir affaire à des bêtes qui n'entendaient rien », et qu'elle eût dorénavant à se taire : de sorte que l'idylle suivit son cours.

On ne laisse pas ainsi s'amorcer un roman pour l'interrompre ensuite à sa guise, et madame de Moras nous paraît au moins inconséquente lorsque, après avoir fermé les yeux, elle céda brusquement aux représentations de sa famille.

Les deux oncles de Mlle de Moras, rêvant pour elle d'un parti plus brillant, obtinrent en effet qu'on éloignât M. de Courbon, et celui-ci se retira sans observation en son château de Contré. Mais personne ne s'était inquiété de la jeune fille et il semblerait que les siens eussent dû mieux connaître sa force de résignation.

En contrefaisant les lettres de madame de Moras, elle réussit à sortir du couvent et, sous la garde de deux laquais à cheval, s'élança en chaise de poste sur la route du Poitou. La Gory, qui croyait l'accompagner chez sa mère, exprima bien sur le chemin quelque étonnement : mais la jeune amazone, armant un pistolet, menaça le postillon de lui casser la tête s'il arrêtait, et la course recommença de plus belle.

Enfin, au bout de sept jours on arriva à Contré. Comme la rapidité de son voyage lui avait fait devancer les lettres par lesquelles elle s'annonçait, rien n'était préparé pour recevoir la fugitive, et la surprise fut complète. Cependant Courbon ne

perdit pas la tête. Il nomma d'abord mademoiselle de Moras à sa mère madame la marquise de Blénac, et lui céda provisoirement sa chambre ; puis il se rendit chez le curé François Pillot, afin d'obtenir que le mariage fut célébré le lendemain dès l'aube. Le malheureux prêtre, conscient des risques qu'il courait, protesta d'abord énergiquement : mais,comme ses obligations envers la famille ne lui laissaient pas la liberté d'un refus, sa résistance mollit peu à peu et il finit par proposer son propre père pour servir de témoin avec madame de Blénac.

Bref, les gêneurs étant loin, Courbon put se faire à loisir l'époux d'une héritière de treize ans, et attendre ensuite avec patience les événements. Les premiers furent assez rassurants. Madame de Moras revenue à sa première manière, et qui trouvait au fond l'équipée charmante parce qu'elle lui rappelait son jeune temps, envoya un laquais savoir si sa fille avait fait un bon voyage. Mais les collatéraux ne l'entendaient pas ainsi : ils emplirent de leurs cris Paris tout entier, firent un bruit assourdissant et assiégèrent si bien la faible mère qu'ils réussirent à la retourner encore une fois contre sa fille.

Le neuvième jour, l'oncle Fargès de Polissy débarqua à Contré. C'était un partisan de la manière forte. Il avait demandé à la ville deux archers pour en imposer davantage, passé des pistolets à sa ceinture et, bruyamment, comptant sur ses airs de matamore pour effrayer tout le monde, il pénétra avec son laquais, son

postillon et un courrier jusque dans la chambre de sa nièce. Là, il se déclara porteur d'un ordre royal et saisit sans façon la jeune femme par le bras pour la faire lever. C'était compter sans son hôte. Madame de Courbon se fit passer ses pistolets, les posa tranquillement sur son lit, et engagea son oncle à lui montrer tout d'abord l'ordre du roi. Naturellement, il ne put présenter ni ce papier, ni d'autres auxquels il avait fait allusion, et la conversation prenait à ses dépens un tour plutôt ridicule, quand l'entrée de Courbon la termina.

L'oncle avait manqué son coup : mais *bis repetita placent* et, le même jour, vers cinq heures du soir, arriva un deuxième oncle nommé Peyrenc de Saint-Cyr. Celui-ci, rapidement averti par le premier, prit une toute autre allure. Il flatta les mariés, les approuva en tout, promit son appui, embrassa Courbon et, pour cimenter la bonne entente, les voyageurs soupèrent au château. Que voilà un joli souper, dont les hôtes sceptiques et spirituels étaient bien dignes de leur siècle ! Ce qui ferait croire du reste qu'on lui trouva quelque saveur, c'est que tout le monde déjeuna encore ensemble le lendemain. Madame de Blénac vaguement inquiète pour son fils : Courbon à qui l'on venait reprendre sa femme, mais que retenaient à la fois la certitude où il se croyait de la faveur et la crainte d'une condamnation capitale : l'épouse-enfant qui, forte pendant l'action, n'était pas de taille à lutter de finesse : l'oncle brutal et l'oncle rusé. Quel assemblage !

Le résultat de l'imbroglio fut que Polissy partit seul, tandis que l'oncle Peyrenc persuadait madame de Courbon de prendre sa chaise de poste, et montait lui-même avec la Gory dans celle qui avait servi à l'escapade. Après six jours de route on arriva à Arpajon, où des parents s'étaient réunis pour essayer de faire avouer à mademoiselle de Moras que Courbon l'avait enlevée avec la complicité de la Gory. Ils en furent du reste pour leurs frais ; car la jeune femme rejeta leurs insinuations avec hauteur.

Le lendemain Peyrenc amena sa nièce chez lui où il avait réuni toute sa famille. Elle supplia qu'on la rendit à Courbon ; mais en vain, car tous ces collatéraux n'avaient qu'une idée : la garder prisonnière pour mettre la main sur sa fortune. Elle fut enfermée au couvent de Jarcy, tandis qu'on internait la Gory à Sainte-Pélagie, et encore n'était-ce là qu'un début. Bientôt, pour éviter les désaveux de madame de Moras, l'oncle Peyrenc fut nommé tuteur honoraire et, dès lors, les poursuites marchèrent rapidement.

L'instruction montra que l'escapade avait été complotée par les jeunes gens et que l'incident du pistolet avait été réglé d'avance pour mettre à couvert le postillon : mais la famille soutint qu'il avait été imaginé pour couvrir la Gory. En conséquence :

Courbon fut condamné à mort par contumace, car il s'était enfui à l'étranger où il mourut.

Madame de Blénac, âgée de quatre-vingts ans, ne put supporter la longue

détention qu'on lui avait fait subir, et mourut en sortant de prison.

La Gory fut condamnée à mort, et très probablement exécutée bien que nous n'en ayons pas la preuve.

Le curé de Contré fut condamné à faire amende honorable, à trois ans de galères et à la marque.

Le père du curé, après un assez long séjour au Châtelet, semble avoir été définitivement relaxé.

Quant à mademoiselle de Moras, après lui avoir infligé les humiliations d'une visite de matrones pour s'assurer qu'elle n'était pas mère, en l'enferma jusqu'à sa majorité au couvent d'Hières (Seine-et-Oise) avec 30,000 livres de rente. La peine était légère et, comme sa dot était toujours belle, elle épousa en 1750, après la mort de Courbon, Charles-Louis, comte de Merle, dit le chevalier de Beauchamp, gentilhomme provençal.

Nous l'avons vu déjà : un an après l'enlèvement, ou plutôt après l'escapade, madame de Moras était morte et, en conséquence, lorsque s'éteignit à son tour madame la duchesse du Maine en 1753, l'hôtel fit retour aux héritiers Moras. La même année ils le vendirent au maréchal duc et à madame la duchesse de Biron moyennant 500,000 livres, et la fastueuse demeure connut encore de beaux jours.

D'après le duc de Croÿ, elle était le rendez-vous de toutes les élégances, la ressource et l'honneur de Paris, et il raconte dans ses mémoires qu'il a vu dans les jardins pour plus de 200,000 francs de tulipes. A la mort du maréchal, en 1788,

l'hôtel passa à sa veuve, et elle le légua elle-même à son neveu le duc de Charost.

Il ne semble pas que le gouvernement révolutionnaire ait confisqué cette propriété. On voit bien qu'en 1792 des Suisses logèrent aux écuries, qu'en 1797 le tout fut loué à des entrepreneurs de fêtes publiques et qu'on y installa des bals, jeux, illuminations, concerts, feux d'artifices, avec « promenades délicieuses » dans les jardins : mais l'hôtel ne fut pas classé dans les biens nationaux et, en 1800, le duc de Béthune-Charost y mourut chez lui, à l'âge de 72 ans.

Sous le premier empire, de 1806 à 1808, le cardinal légat Caprara en fit sa demeure, et il y eut pour successeur, de 1811 à 1812, l'ambassadeur de Russie Comte Kourakin, dont le loyer se montait à 25,000 francs.

A partir de ce moment madame la duchesse de Charost habita elle-même sa maison ; mais contre son gré, car elle la trouvait trop vaste. Aussi, moitié pour s'en défaire, moitié par charité, eut-elle un jour l'idée de l'offrir pour une somme dérisoire aux religieuses du Sacré-Cœur.

Cet ordre errait depuis quelque temps de place en place. D'abord installées à l'Oratoire, les sœurs avaient émigré rue des Postes au nombre de soixante. Puis, leur nombre s'accroissant démesurément, elles avaient fondé rue de l'Arbalète une succursale où cinquante-huit autres religieuses et novices encombraient jusqu'aux greniers. Enfin, il était devenu impossible d'accepter de nouvelles postulantes et, pour ne pas limiter elle-même par ses refus l'essor de son ordre, la supérieure,

madame Sophie Barat, dut se mettre en quête d'une installation plus vaste.

C'est à ce moment que madame la duchesse de Charost proposa son hôtel moyennant 36.500 livres. Lorsqu'on songe qu'en 1753 le maréchal de Biron l'avait acheté 500.000 livres aux héritiers Moras, on est obligé de reconnaître que le prix demandé en 1820 constituait un véritable don. Des personnes généreuses facilitèrent immédiatement la transaction en prêtant aux religieuses les sommes nécessaires.

Sa Majesté le roi Louis XVIII offrit 100.000 fr. Le marquis de Montmorency-Laval s'inscrivit pour la même somme. Monsieur et madame Laurent, manufacturiers à Amiens, avancèrent 96.000 fr. Monsieur Morant, propriétaire à Saint-Denis, en prêta 80.000.

En conséquence, madame Sophie Barat et ses mandataires devinrent propriétaires de l'hôtel le 5 septembre 1820 et, en 1827, le cédèrent à la communauté du Sacré-Cœur.

Grâce à l'espace considérable dont elles disposaient, les sœurs purent dorénavant s'accroître en nombre ; mais, de plus, elles accomplirent une œuvre d'utilité primordiale en fondant le pensionnat depuis lors si célèbre. A cette époque, il semblait que les femmes n'eussent plus besoin d'aucune éducation et, sauf les maisons de la Légion d'honneur, aucun établissement sérieux n'existait à leur usage.

Le pensionnat du Sacré-Cœur fut donc une des premières, peut-être même la pre-

mière institution privée, ouverte depuis la révolution aux jeunes filles du monde.

Les événements de 1830 et de 1831 eurent encore leur répercussion sur le couvent, où s'était réfugié l'archevêque de Paris. Mais les mauvais jours passèrent, et la prospérité devint telle qu'il fallut s'agrandir encore.

En juillet 1835 on loua l'hôtel Nicolaï, qui était contigu, pour y installer les novices : mais, sept ans après, la nécessité d'occuper leurs locaux les fit envoyer à Conflans.

Puis on eut quelques années de tranquillité jusqu'à la révolution de 1848. Toutefois le contact avec l'émeute se borna à l'entrée d'une patrouille, et l'on s'en débarrassa par quelques bouteilles de vin ; car les jours d'épreuve n'étaient pas venus.

C'est en 1904 que l'ordre fut dissout et l'établissement fermé. L'hôtel, évalué 12 à 13 millions, fut pratiquement confisqué malgré l'action juridique qu'intentèrent les arrière-petits-neveux de madame de Charost, et l'on put voir ce singulier spectacle, d'un gouvernement régulier accomplissant ce que n'avait pas fait celui de la Terreur.

P. GUYNEMER.

On s'étonnera peut-être de nous voir traiter un sujet parisien, alors qu'il existe une Société historique de Paris et de l'Ile-de-France, qui fait parfois des excursions sur notre domaine. Loin de lui en vouloir nous croyons ainsi lui rendre sa politesse. *(Note de la direction de la Société historique.)*

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 19 mars 1909.

Présidence de M. le baron DE BONNAULT, président.

MM. Allart, Bellin, le baron de Bonnault, le comte Jacques de Bréda, Cauchemé, le lieutenant Chevallier, Raymond Chevallier, M[me] Deblangy, M[lle] Deverson, M[me] le Féron d'Eterpigny, MM. Dervillé, Desmarest, Escard, Fleuret, Fournier Sarlovèze, Keller, Lambin, Leduc, de Magnienville, Mareuse, les chanoines Morel et Müller, Francis de Roucy et Tournesac, assistent à la séance.

Se sont excusés : MM. le comte Jean de Breda, Guynemer, le chanoine Pihan et Plessier.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, lequel est adopté.

Ouvrages offerts et remarques utiles à leur sujet :

Société d'Emulation d'Abbeville. Bulletin trimestriel, 3, 4. Récit de l'inauguration à Abbeville, le 17 juin 1908, d'une statue érigée à Jacques Boucher de Crèvecœur de Perthes, paléontologiste (1788-1869), que ses découvertes préhistoriques ont rendu célèbre.

Musée Guimet, conférences, t. XXIX.

Bulletin mensuel d'Archéologie Lorraine.

Procès-verbaux des Séances de la Société Française de Numismatique. Il y est fait mention des méraux du chapitre cathédral de Beauvais, au XVI[e] siècle.

M. Voillemier, dans une monographie sur les monnaies de Beauvais, en a décrit des années 1546, 1556 et 1566, avec cette légende S. PETRE, S. P. Suivant une délibération du chapitre du 3 octobre 1531, ces méraux d'un nouveau coin devaient être distribués aux chapelains et hôtes *lucrantes in choro*, bénéficiants au chœur pour leur assistance à l'office. Il en existait à Compiègne à la même époque pour régler les comptes des deniers communs de la ville.

Bulletin de la Diana, t, XVI, 2, 3. Etude sur l'*Astrée*, roman pastoral d'Honoré d'Urfé.

Revue de l'Avranchin.

MM. Vallé, député du Pas-de-Calais, et P. Parfouru. *Mémoires de Charles de Gouon, baron de la Moussaye* (1553-1587). Il s'y trouve des détails fort intéressants sur son mariage, les diamants de la mariée, la noce, etc... Suivant M. Mariéjol, le manuscrit de ces mémoires serait loin d'offrir, dans sa seconde partie, toute garantie d'authenticité. Cette seconde partie lui paraît même apocryphe, bien qu'elle soit de provenance bretonne comme la première. Il estime que la tendresse naïve et débordante, les confidences, les effusions d'amour conjugal qui s'y rencontrent, n'étaient pas aussi communes dans la littérature du xvie siècle.

Decelle. Zone de tourisme des forêts de l'Islè-de-France. Le tourisme à Compiègne.

Docteur Leblond. Monnaies gauloises recueillies dans l'arrondissement de Beauvais.

Docteur Leblond. Note sur un fragment de céramique gallo-romain trouvé à Nourard-le-Franc.

Jean Béreux. Position de thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe. Compiègne, depuis la fondation de Saint-Corneille jusqu'à l'abolition de la commune (877-1319).

Henri Merlier. Jacques de Humières. Drame historique en trois actes.

M. Fournier Sarlovèze, maire de Compiègne, annonce à la Société historique que des dé-

marches ont été faites en vue d'obtenir que les collections du regretté M. Méresse soient cédées à la ville par ses héritiers.

M. le Président remercie M. le Maire de son intéressante communication, dont tous nous avons à nous réjouir. M. le Maire ajoute qu'à raison des prochaines fêtes de Jeanne d'Arc, un Comité établi en permanence à l'Hôtel de Ville recevra avec reconnaissance tous les renseignements que nous pourrions lui fournir sur les costumes, les bannières, les corporations, les usages de l'époque. Une proposition aussi flatteuse ne pouvait manquer d'être accueillie avec grande faveur.

M. Paul Lambin achève sa lecture sur *les Souvenirs de la guerre en notre région*, notamment à Compiègne, en 1870-1871. C'est à l'aide d'articles insérés dans les journaux du temps et de notes recueillies à l'Hôtel de Ville qu'en a été faite la rédaction. Rien n'est plus facile, ce semble, qu'un travail de ce genre. Pour avoir la preuve du contraire, il suffit de relever les inexactitudes et les contradictions,dont fourmillent les journaux et les récits parfois discordants de témoins soi-disants oculaires.

M. le comte Jacques de Bréda, qui a pris une part active aux événements de l'année terrible, nous fait part de ses constatations personnelles et nous cite tout une série de nouvelles fausses, voire même invraisemblables, qui n'ont jamais été complètement démenties.

Avant de faire passer sous nos yeux les sceaux de Saint-Corneille et de la ville de Compiègne, dont il a pris les moulages aux Archives nationales, M. le baron de Bonnault résume, avec sa haute compétence, les notions générales sur les sceaux, leurs matrices, leurs formes diverses, leur matière, leur apposition, etc.

Il y avait des matrices en bois, en ivoire, en or, en argent, mais surtout en cuivre, qu'un petit anneau permettait de porter et de manier.

C'est cet anneau qui a fait donner le nom d'anneau du pêcheur au sceau des papes, sur lequel figure le pêcheur de la mer de Galilée, saint Pierre.

Jusqu'au milieu du XIe siècle, on usa uniquement du sceau plaqué. A partir de 1120, le sceau pendant a la préférence, et le sceau plaqué n'est plus employé que pour fermer les lettres (lettres closes). Au XIVe siècle, on s'en sert pour les actes administratifs. On le nomme *signet*.

Le sceau pendant a deux faces, le droit ou sceau et le revers ou contre-sceau. Il est en cire verte sur lacs de soie rouge et verte, pour les actes importants et de perpétuelle durée, et en cire blanche ou jaune sur lemnisque de parchemin, pour les pièces de durée temporaire.

La forme ronde est la plus ancienne. La forme ovale ou ogivale des sceaux allongés, cornus ou pointus, obtient la vogue à dater du XIIIe siècle. L'empreinte du contre-sceau est souvent de plus petite dimension que celle du sceau. Il n'est pas rare qu'on la demande à une pièce gravée. Les femmes usaient parfois d'un sceau losangé.

La gravure du sceau offre des détails curieux. Tantôt le fond est une fenêtre de laquelle se détache un portrait. Tantôt le personnage est abrité sous un dais. C'est surtout à partir de Philippe le Hardi que cette nouvelle disposition est adoptée. Une légende circulaire indique à quel personnage ou à quel établissement le sceau appartient.

Les moulages de sceaux que nous apporte notre président sont au nombre de vingt et un dont treize sceaux et huit contre-sceaux. Il s'y trouve deux sceaux de l'abbaye de Saint-Corneille, cinq sceaux de ses abbés, un sceau des Frères Mineurs. La ville de Compiègne en a un et la prévôté trois.

Suivons l'ordre chronologique.

En 1197, Richard, abbé de Saint-Corneille (1197-1216), authentique une donation faite par Hugues de Gannes à l'abbaye de Froidmont. Sur son sceau ogival figure un abbé debout, tête nue, tenant une crosse de la main droite et de la gauche un livre. Le contre-sceau porte une main avec une crosse.

A ce même acte est appendu le sceau de l'abbaye, représentant la Vierge assise, nimbée, une fleur de lis à la main droite et un livre à la gauche. Le contre-sceau laisse voir un évêque assis, mitré, crossé, bénissant.

La donation d'Hugues de Gannes a pris place au Cartulaire de Saint-Corneille, d'après une copie de la Bibliothèque Nationale faite au siècle dernier par un historiographe du roi. Les sceaux y sont décrits, mais une erreur s'y est glissée pour celui de l'abbaye qui est dit figurant saint Corneille, tandis qu'il figure la Vierge, saint Corneille étant au contre-sceau. Une copie, si bonne qu'elle paraisse, ne vaut pas l'original. Nous en avons la preuve.

C'est à un arbitrage de l'an 1239 qu'est appendu le sceau de Raoul de Rouvillers, abbé de Saint-Corneille de 1225 à 1240. Nous y retrouvons le type abbatial. Une pierre gravéeportant le buste de Minerve a fourni le contre-sceau.

Un accord passé en juin 1284 entre l'abbaye de Compiègne et Wautier d'Antoing nous fait connaître deux autres sceaux. L'un est celui de l'abbaye, la Vierge assise avec l'Enfant Jésus et au contre-sceau saint Corneille et saint Cyprien. L'autre est celui de l'abbé Pierre du Bois de Lihus, dit d'Estrées (1277-1304), type abbatial avec les têtes de saint Corneille et saint Cyprien au contre-sceau.

L'abbé Guillaume le Forestier (1411-1424) a, le 26 mars 1420, mis son sceau à une quittance des frais d'un voyage fait en compagnie de Tanneguy du Châtel, pour amener des écossais à la défense de la Picardie. Son écu est chargé d'un lion.

Le sceau de Claude le Gras (1599-1644) est assez compliqué. On y voit la Vierge debout avec l'Enfant Jésus. A la droite de la Vierge est saint Corneille, à sa gauche saint Cyprien, plus bas l'écu de l'abbaye chargé *d'une croix accostée de deux crosses en pal*, et celui des Le Gras qui porte *trois roseaux d'or, sortant de l'eau et surmontés chacun d'un besant de même en chef.*

Le sceau de la ville de Compiègne sur lequel on lit : † CE FUT FAIT EN L'AN DE GRACE MCCLIIII représente le maire debout, une large épée à la main droite, un bouclier à raies d'escarboucle à la main gauche, accompagné de six jurés.

La prévôté de Compiègne et de Choisy avait, en 1296, son sceau orné d'une fleur de lis dans une rose à six lobes et au contre sceau une fleur de lis.

En 1303, son écu porte trois fleurs de lis et cette légende : S. CONSTITV*tionum* COMPEND. Au contre-sceau figure une fleur de lis avec deux croissants en chef et ces mots : CONSTITVCIO REGIS.

En juin 1303, Philippe le Bel, en lutte contre le pape Boniface VIII, s'efforçait d'entraîner dans sa rebellion les villes, les barons, les dignitaires ecclésiastiques et les monastères, et leur promettait sa protection spéciale s'ils consentaient à adhérer à son appel au futur Concile, contre les décisions du Saint Siège. La ville de Compiègne envoya son adhésion ainsi que l'abbaye de Saint-Corneille et le couvent des Cordeliers. A l'acte d'adhésion de la ville, dressé le 24 juillet 1303, furent appendus le sceau mentionné plus haut et celui de la prévôté.

L'acte d'adhésion de Saint-Corneille, rédigé le jour précédent, porte le sceau du monastère : Notre-Dame assise tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux avec saint Corneille et saint Cyprien au contre-seau. Le sceau que les

Cordeliers mirent à leur consentement montre la Vierge avec l'Enfant Jésus sur une terrasse, terminée par deux clochetons, et au-dessous un moine en prière.

Le dernier sceau de la prévôté, celui de 1468 est, comme celui de 1303, l'écu de France.

La communication de M. le baron de Bonnault, écoutée avec une attention soutenue, a recueilli les applaudissements de toute l'assistance.

M. Raymond Chevallier, trésorier de la Société Française d'Archéologie, nous rappelle que le Congrès de cette Société s'ouvrira à Avignon, le 18 mai 1909.

A cause des vacances de Pâques, il n'y aura pas de réunion de la Société historique au mois d'avril.

L'ordre du jour de la prochaine séance qui se tiendra en mai comprendra :

M. le comte Jacques DE BRÉDA. — Le Mercure musical ;

M. le chanoine MOREL. — Les tombes des six seigneurs allemands, tués à la bataille de Saint-Quentin et inhumés à Saint-Corneille en 1557.

Le Secrétaire, E. MOREL.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 21 Mai 1909.

Présidence de M. le baron DE BONNAULT, président.

MM. Allart, Benaut, le baron de Bonnault, Cauchemé, le baron Creuzé de Lesser, Daussy, Mme Deblangy, Mlle Deverson, MM. Delaidde, Dervillé, Desmarest, Paul Escard, de France, Mme Le Féron d'Eterpigny, MM. E. Gaillard, Guynemer, de Magnienville, Moreau, les chanoines Morel, Müller et Pihan, Plessier, de Roucy et de Trémisot assistent à la séance.

S'est excusé : M. le comte Jean de Bréda.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, lequel est adopté.

Nous avons eu, le 26 avril dernier, la douleur de perdre M. Jules du Lac, qui fut le premier président de notre Société à sa fondation en 1868. Dans une touchante allocution, où il laisse parler son cœur, M. le baron de Bonnault nous en retrace la longue et édifiante carrière. M. du Lac est né, en 1824, à Limoges, où son père était avocat général. Sa mère était une Esmangard de Saint-Maurice, de Compiègne.

Aussi est-ce à Compiègne que va s'écouler la majeure partie de son existence. De fortes études à Paris chez l'abbé Poilloux le préparent à suivre les cours de droit. Reçu docteur, il débute comme juge suppléant à Amiens, dont le séjour lui plaît. Il était substitut à Senlis, quand il épousa Mlle de Saint-Martial. La mort

prématurée de sa femme le plongea pour jamais dans le deuil. Il se fixe alors définitivement à Compiègne, se contentant de la modeste place de juge suppléant. Magistrat intègre autant que solide chrétien, il ne sut jamais se plier aux caprices des maîtres du jour. Ne soyons pas étonné qu'il n'ait jamais obtenu la moindre faveur. On ne lui rendit même pas justice.

Il n'en prit pas moins part à toutes les œuvres qui demandent de la charité et du dévouement. Il fut président de la fabrique de Saint-Jacques, de la Société de Saint-François-Xavier, du Bureau d'assistance judiciaire, membre de la Commission des Hospices, de la Caisse d'épargne, de la Bibliothèque et du Musée.

Il eut toujours un attrait tout particulier pour la numismatique. Nous lui devons de connaître la petite monnaie d'Agathe, de Pierrefonds, les jetons de Saint-Corneille, les pièces frappées à Compiègne pendant la Ligue, voire même l'unique assignat compiégnois préservé de la destruction. Sa prédilection en histoire fut pour le siècle de Louis XIV, ce qui ne l'a pas empêché de nous donner une monographie très étudiée de Charles de Humières.

Son histoire de l'Hôtel-Dieu est, hélas! restée manuscrite et probablement inachevée. Il en est de même de l'épigraphie de l'arrondissement de Compiègne, dont les cantons de Compiègne et de Ribécourt semblaient pourtant achevés depuis longtemps.

A été présenté pour obtenir le titre de membre titulaire, M. le Dr Lucas, par Mlle Deverson et M. l'abbé Thétard.

M. le Président passe en revue les publications offertes.

Les *Rosati picards*, XXXVI et XXXVII, renferment des articles sur Maurice de Percheval, sur le Le Marais et Alphonse Daudet.

Au *Bulletin de la Société d'archéologie lorraine*,

mars, avril, figure une étude de M. Léon Germain de Maidy, sur les tombeaux de Royaumont.

Les *Antiquaires de la Morinie*, 1909, relatent un achat de livres pour l'abbaye de Saint-Omer à Anvers.

Le *Congrès d'Avallon*, publié par *la Société française d'archéologie* est merveilleusement illustré.

Dans l'*Annuaire de la Société artistique des Amateurs*, M. Paul Escard raconte fort agréablement ce qu'ont vu les pierres de Compiègne.

Au *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques*, 1,2, est mentionné, dans le procès-verbal du *Congrès des Sociétés savantes à Montpellier*, le mémoire du chanoine Morel sur la convocation des chanoines de Laon pour élire un évêque en 1272. Parmi les pièces annexes sont deux communications de M. Quignon, de Beauvais, l'une sur les obituaires de l'Hôtel-Dieu de Beauvais, l'autre sur le Cartulaire du même établissement, XIIIe s., et une communication de M. l'abbé Meister, curé d'Halloy, sur la confrérie de saint Jean l'Evangéliste à Saint-Pierre de Beauvais.

Le *Bulletin de la Société de Lyon*, 1908, 4e tr., consacre de nombreuses pages à la Révolution.

Les *Annales du Musée Guimet* traitent des monuments de l'Egypte sous la première et la troisième dynasties des Pharaons.

Les *Annales de la Société d'Etudes de Cambrai*, 1, donnent les armoiries des villes du Nord.

Les *Mémoires de la Société Académique de l'Oise*, t. XX, renferment une étude très soignée sur la vie et les travaux de M. l'abbé Renet, par M. le chanoine Pihan, secrétaire perpétuel ; une notice sur une fibule aviforme, trouvée près de Pontoise ; une note de M. le chanoine Müller sur des phalères et un sifflet en bronze du Ve siècle ; l'épigraphie du canton

de Grandvilliers, par M. l'abbé Meister ; des notes sur Jacques-Bénigne Bossuet, abbé de Saint-Lucien, neveu de l'évêque de Meaux ; une étude sur François-Louis Suleau ; une autre sur les Sociétés populaires et révolutionnaires de Beauvais ; une monographie de la commune de Senantes, de M. Vuilhorgne, etc.

M. Arthur Bazin y a commencé la publication d'Annales de Compiègne sous Louis XII, dans lesquelles se sont glissées de trop nombreuses erreurs chronologiques. L'auteur, ne tenant aucun compte de l'ancienne manière de compter les années d'une Pâque à l'autre, a ramené d'un an en arrière les événements qui se sont passés entre le premier janvier et la fête de Pâques. C'est ainsi que, d'après lui, le roi de France, en février 1499, pressa l'abbé de Saint-Corneille, Antoine de la Haye, d'aller prendre possession de l'abbaye de Saint-Denis dont il ne fut élu abbé que huit mois après, le 7 octobre 1499, deux mois après la mort du titulaire, arrivée le 6 août 1499.

Février 1499, selon l'ancien style, devient pour nous février 1500. M. Bazin, ne l'ayant pas compris, a tout simplement transposé et bouleversé les dates. Que ne s'est-il laissé guider par la pagination des registres qu'il a dépouillés ! Il n'eut pas interverti les faits.

Comptes rendus des séances de la Société Académique de l'Oise, 1908.

Académie de Reims. Travaux, I.

Société d'Aix-la-Chapelle, t. XXX.

Bulletin archéologique du Midi, n° 38.

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 35e année, n° 4.

Société historique de Dôle.

Revue du Maine.

Commission du Vieux Paris, 5 et 6.

Smithsonian publications (Washington), march 1909.

Nos confrères, MM. Dubois et Dervillé, ont, au nom de M. Léguillon, ancien maire de Gi-

raumont, offert deux vases. L'un de ces vases, trouvé à Coudun, garni de charbon, doit être un vase funéraire pour encensement, remontant au XIVe ou au XVe siècle. L'autre serait, ce semble, un vase franc du IVe siècle ou environ. Il vient de Giraumont. Les squales, dont les dents ont été trouvées dans le voisinage, ont contribué à la formation du phosphate. Des remerciements seront adressés à la famille de M. Léguillon.

Le Congrès préhistorique de France se réunira pour sa cinquième session à Beauvais du 26 au 31 juillet 1909, sous la présidence de M. le docteur Baudon, député. La Société historique délègue M. Plessier pour la représenter.

Une exposition préhistorique, protohistorique, ethnographique et d'art céramique aura lieu en même temps que le Congrès. Avis en est donné aux personnes qui voudraient y envoyer des pièces de leurs collections.

La Société des Etudes historiques nous informe qu'elle met au concours, pour le Prix Raymond de 1,800 francs, le sujet suivant : « Étude destinée à éclairer par des documents inédits, la biographie d'un personnage historique du moyen-âge ou des temps modernes, y compris le XIXe siècle. »

M. le chanoine Morel fait le récit des fêtes auxquelles il a assisté à Rome en avril dernier, pour la béatification de Jeanne d'Arc. La décoration de la basilique de Saint-Pierre, l'ordre et la majesté des cérémonies, la lecture du bref de béatification, l'énorme affluence d'assistants, l'effet magique des lustres et lampadaires, le caractère imposant de l'entrée et de la sortie de Pie X, porté sur la *sedia gestatoria*, tout est par lui scrupuleusement décrit. L'audience donnée par le pape, dans Saint-Pierre, aux quarante mille pèlerins français, a été incomparable. Le discours de Monseigneur Touchet et la réponse en français du Souverain Pontife n'ont guère été entendus, mais le baiser du Saint-Père au drapeau de la

France a si bien émotionné la foule que les applaudissements ont éclaté. Un signe a suffi pour les faire cesser. Le *Triduum* à Saint-Louis des Français a été d'une solennité exceptionnelle, relevée encore par l'éloquent panégyrique qu'a prononcé Monseigneur l'évêque d'Orléans.

M. Francis de Roucy communique un extrait de l'*Idéal*, revue mensuelle d'études apologétiques, dirigée par M. l'abbé Coubé (mai 1909). Il y est question de Piéronne ou Périnaïk la bretonne, dont l'histoire n'est pas moins émouvante que celle de la Pucelle. Cette petite bretonne souffrant, elle aussi, de *la pitié du royaume de France*, se prit d'admiration pour Jeanne d'Arc et alla même, dit-on, jusqu'à lui offrir ses services. Elle aurait eu, comme elle, pour confesseur, le père Richard, cordelier. Saisie en 1430, à Corbeil, elle fut conduite à Paris et jetée en prison par les Anglais pour avoir dit que « Jehanne estoit bonne, et que ce qu'elle faisoit estoit bien fait et selon Dieu ».

Sommée de se rétracter par l'Université de Paris, elle refusa, fut *preschée* une dernière fois au parvis Notre-Dame, condamnée à mort et brûlée vive, le 3 septembre 1430.

M. de Roucy nous entretient ensuite d'un petit texte antérieur à la mort de la Pucelle et relatif à la prise de « la sorcière de France ». Ce texte, dont Salomon Reinach a donné lecture à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, le 1er mai dernier, provient d'une collection particulière anglaise. Il donne des détails inédits sur les blessures reçues devant Compiègne par les capitaines de l'armée d'Angleterre.

M. de Roucy présente également une médaille en bronze, frappée à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc à Compiègne, le 14 juin 1886. Les armes de la ville y sont reproduites

d'une manière fort incorrecte, la devise s'étalant en plein sur l'écu.

M. Bry, président du Comité archéologique, historique et scientifique de Noyon, qui vient d'arriver à la séance, nous fait trois propositions au nom de ses collègues.

La première est relative à une délégation du Comité archéologique qui viendrait se joindre à la Société historique de Compiègne, le 23 mai, pour les fêtes en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Il lui est répondu que la Société historique n'ayant aucun rôle dant ces fêtes ne peut que remercier le Comité de Noyon de son témoignage de bonne confraternité.

La seconde proposition regarde *le Souvenir national de Jeanne d'Arc*, dont le Comité voudrait faire partie.

C'est là un sentiment très louable, mais on ne voit pas bien comment une Société, si ce n'est par son président, pourrait être membre du Souvenir.

La troisième proposition a trait à la solennité qui aura lieu à la cathédrale de Noyon, le 22 août prochain, en l'honneur de Jeanne d'Arc et à laquelle nous sommes tous invités. L'objet de la fête ne peut être de célébrer le passage à Noyon de l'héroïne, puisqu'elle n'y est pas venue ; mais au procès de réhabilitation de la Pucelle, un chanoine de Noyon, Guillaume Bouillé, s'est signalé en qualité d'enquêteur et d'avocat et il a prononcé le discours de clôture. C'est le souvenir de cette réhabilitation qu'une table de marbre rappellera dans la cathédrale de Noyon. La bénédiction en sera faite par Monseigneur Douais. Monseigneur Debout prononcera le panégyrique de la bienheureuse.

Les membres de la Société historique de Compiègne, très flattés de cette invitation, ne manqueront pas d'y répondre.

M. Guynemer, chargé par la Société histo-

rique de vérifier la légende qui réunit Saint-Corneille-aux-Bois et Compiègne par un souterrain, n'a pu faire des fouilles importantes, à cause du fond en sable mou. Il résulte néanmoins de ses recherches que le souterrain de Saint-Corneille est une simple cave et les fondations du bâtiment ont été en partie retrouvées à l'entour. Il s'agit d'une habitation garnie de tours, mais sans appareil défensif.

Les six seigneurs allemands dont les tombes se trouvaient à Saint-Corneille de Compiègne eurent un mauvais sort le 10 août 1557, à la bataille de Saint-Quentin, si désastreuse pour nous. C'est d'après dom Gilleson que M. le chanoine Morel nous renseigne à leur sujet. Il faut croire qu'ils furent seulement blessés le jour de saint Laurent, car leur mort est indiquée à une date postérieure. Wolf Topfer rendit son âme à Dieu le 23 septembre 1557, Roreich Wespeuch, le 6 octobre, Isbar von Lunder, le 10 octobre, Louis de Frauenberg, le jeune, le 25 octobre, Albrecht von Isod, le 28 octobre. Leurs armoiries furent peintes avec leurs épitaphes en allemand sur des tableaux en bois, qu'on plaça dans la nef de Saint-Corneille. Ces tableaux étaient déjà fort détériorés au temps de dom Gilleson. L'un d'eux n'était plus lisible.

Qui étaient ces seigneurs ? L'épitaphe de Louis de Frauenberg, qui fut rédigée en allemand et en latin, va nous l'indiquer sommairement : *Egregiæ nobilitatis clarique stemmatis Ludovicus Frauenberg junior Gallorum regi strenuam operam in rebus bellicis navarat.* Louis de Frauenberg, de noble race et d'illustre origine, a montré sa bravoure à la guerre au service du roi de France.

« A la bataille de Saint-Quentin, dit Gilleson, la campagne fut jonchée de beaucoup de noblesse tant françoise qu'allemande, qui estoit venue au service de la France, le roi estant en sa bonne ville de Compiègne pour l'asseurer

et maintenir le reste de la Picardie qui bransloit ».

On décide qu'une excursion aura lieu le jeudi 3 juin, à Laon, Coucy-les-Eppes, Liesse, Marchais.

A la fin de la séance, on vote suivant l'usage sur l'admission du nouveau membre présenté, lequel réunit l'unanimité des suffrages.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

Le compte rendu de l'excursion.

M. Guynemer. — La paroisse et les curés de Saint-Antoine.

Le Secrétaire, E. Morel.

JULES PÉRIN DU LAC

1824-1909 [1]

La modestie bien connue de M. du Lac ne nous a pas permis de lui rendre un hommage public le jour de ses funérailles; mais vous ne me pardonneriez pas de laisser disparaître cette chère et belle figure, sans essayer d'en fixer ici les grandes lignes. Si le portrait pouvait être ressemblant, tout éloge serait superflu.

Par son père, il tenait aux Périn de Précy, à ce brave soldat de Picardie, défenseur de Louis XVI et plus tard de la ville de Lyon, dont notre confrère René du Lac s'est fait le consciencieux historien et dont la vie se résume en ce mot : *Fidèle Précy*, fidèle à Dieu, fidèle au roi, fidèle au malheur, défenseur des opprimés contre la tyrannie jacobine. Vivant en des temps plus heureux, où la royauté restaurée assurait à la France des années de paix et de prospérité, son père n'eut pas à prendre l'épée, et il était jeune encore, déjà avocat général à Limoges en 1824, quand naquit son fils Jules Périn du Lac. Mais une santé chancelante et le désir de se rapprocher du pays de sa femme, déci-

---

1. Société historique, séance du 21 mai 1909.

dèrent le jeune avocat général à échanger le brillant avenir, qu'il pouvait légitimement ambitionner, contre le siège plus modeste de président au tribunal de Compiègne. C'est ainsi que Jules du Lac vint tout enfant dans notre ville, où il devait passer sa longue vie presque tout entière, et pour laquelle il avait cet amour exclusif, cet amour du clocher, qui était un des traits caractéristiques de nos pères.

Il n'y arrivait pas en étranger. Par sa mère, une Esmangart de Saint-Maurice, il tenait à l'une des plus anciennes familles de la cité, dont les branches, sous différents noms : Beauval, Bournonville, Saint-Maurice, se retrouvent au château de Pierrefonds, dans la forêt, à l'Hôtel de Ville ou au gouvernement militaire de Compiègne.

Ayant perdu son père de bonne heure, il fit à Paris chez le célèbre abbé Poilloux de fortes études, dont il garda toute sa vie une mémoire enrichie de souvenirs classiques français et latins, et, ce qui était plus précieux, un jugement droit et net, servi par un langage clair et mesuré. Le souvenir de son père, ses études et sa tournure d'esprit l'inclinaient naturellement vers l'étude du droit et la magistrature. Reçu docteur, il débuta comme juge suppléant à Amiens et le mirage de la jeunesse lui fit garder le plus agréable souvenir de cette ville quelque peu morose. Il était substitut à Senlis, quand son mariage avec Mlle de Saint-Martial vint augmenter encore ses attaches compiégnoises en l'unissant à la vieille famille des Seroux. Un

malheur irréparable, dont il souffrit toute sa vie avec une résignation muette, emporta son bonheur et comme son père, malade, avait voulu finir ses jours à Compiègne, le pauvre époux dépareillé demanda à y revenir, se contentant d'une place de juge suppléant. Ce ne devait être qu'un poste d'attente ; mais les régimes politiques ont beau se succéder chez nous avec des étiquettes différentes, ils ont le trait commun de goûter médiocrement les magistrats trop intègres pour rendre des services. Sous la République comme sous l'Empire, le magistrat inflexible resta également suspect et, toujours juge suppléant, n'eut d'avancement que dans l'estime de ses collègues. Je pourrais citer tel président qui s'honorait, en ne rendant jamais un jugement que d'accord avec son modeste juge suppléant.

Les hommes de cette valeur savent heureusement se faire place, quand la société ne veut pas reconnaître leur mérite et y faire appel. La charité devint la carrière de Jules du Lac, mais disons-le, sa mémoire n'en souffrira pas, ce ne fut pas par goût. Ni ses habitudes de lettré et de magistrat, ni son extérieur froid et solennel ne le portaient à aller au peuple. Il lui manquait cet optimisme confiant et joyeux, cette facilité d'abord et de relations, cette menue monnaie qui peut être d'un alliage médiocre, pourvu que la pièce sonne fort. Le sentiment du devoir, la vertu, ou plus exactement sa foi religieuse fit en lui ce miracle quotidien d'autant plus méritoire. Membre et

bientôt président de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, nul ne fut plus exact à visiter les pauvres, à s'enquérir de leurs besoins, à rectifier leur conduite, à soulager leurs misères. Sa mort même ne me permet pas d'insister sur sa générosité, et je croirais l'offenser encore en n'imitant pas sa discrétion absolue. Peut-être même l'a-t-il poussée si loin, qu'il n'a pas recueilli toute la reconnaissance qu'il méritait.

En tous cas sa modestie ne le mit pas à l'abri des charges qui demandent le dévouement de toute une vie et ne donnent ni profit, ni décorations. C'est ainsi qu'il fut président de la fabrique de Saint-Jacques, de la société de secours de Saint-François-Xavier, du bureau d'assistance judiciaire, membre de la Commission des Hospices, de la Caisse d'Epargne, de la Bibliothèque et du Musée. Partout il apporta cette exactitude scrupuleuse qui ne lui aurait pas permis, même pour le plus légitime agrément personnel, de manquer une séance et de nuire en quoi que ce fût aux œuvres qui lui étaient confiées. Là encore, l'ingratitude des hommes est venue trop souvent mettre sa vertu en relief sans l'altérer, comme cette patine déposée par le temps sur ces fines médailles qu'il aimait. Grâce à lui la Ville venait d'obtenir le legs d'une inappréciable collection d'ouvrages numismatiques, quand pour le remercier sans doute, la municipalité d'alors préféra se priver de son concours à la bibliothèque. De même il achevait pour ses chers Hospices un

long et difficile rapport, lorsqu'il fut brutalement relevé des fonctions qu'il avait remplies avec tant de zèle.

Mais laissons là ces fâcheux souvenirs, tristes témoignages de la médiocrité des hommes. J'ai hâte de vous le montrer dans le cadre qui est le vôtre, où il ne rencontrera jamais que déférence et affection.

Lorsque votre Société fut fondée en août 1868, il n'y a plus, hélas ! beaucoup d'entre nous pour s'en souvenir, et de ces ouvriers de la première heure, il ne nous reste plus que MM. Cauchemé, de Devise, du Puget, Plessier et de Thuisy ; ils choisirent pour président M. du Lac. C'était alors un homme dans toute la force de la maturité, grand, maigre, au visage coloré et complètement rasé, aux traits fins, au regard voilé et quelque peu distant, comme il arrive d'ordinaire aux myopes, tel qu'on se figure volontiers nos anciens parlementaires d'extérieur fermé, d'élégance sobre et de fermeté polie. Ses cheveux blanchis avant l'âge achevaient la ressemblance et il semblait un ancêtre descendu de son cadre pour présider notre jeune Société. Avec quel soin attentif, avec quelle parfaite équité, avec quelle parole mesurée et élégante il dirigeait vos séances. Sans doute, il avait une préférence marquée pour l'histoire et, entre toutes les époques, pour ce siècle, où notre vie nationale, réglée par le Grand Roi comme par l'astre fécond du jour et enfantant sans cesse les grands hommes et les grandes choses, se déroulait dans un ordre immuable et majestueux.

Avec une prédilection particulière, il recherchait jusqu'aux moindres plaquettes se rapportant au règne de Louis XIV et surtout les belles médailles qui en consacrent les glorieux souvenirs. Dès sa jeunesse, il avait eu une vocation particulière pour la numismatique à laquelle ses yeux et son toucher délicat semblaient l'avoir prédestiné. Il en appréciait les documents précis et indiscutables, en même temps qu'il en savait goûter les jouissances artistiques. Aussi, dès nos premières séances, il tirait de sa riche collection toutes les médailles et jetons pouvant se rapporter à l'histoire de Compiègne et conduisant cette étude jusqu'à une époque récente, il montrait le seul assignat compiégnois actuellement connu. Les profanes ne se doutent pas de tous les renseignements qu'un érudit sait tirer de l'examen d'une petite pièce de monnaie ou d'une médaille. Ainsi deux jetons de Saint-Corneille lui permettaient de retracer la vie de deux illustres prélats du XVIe siècle. Avec quelle joie il découvrait une petite monnaie de cette Agathe de Pierrefonds qui fut une des bienfaitrices de Compiègne ! Avec quelle ardeur il recherchait ces pièces frappées à Compiègne pendant la Ligue, lorsque la fidélité royaliste de nos pères les avait fait hériter des ateliers monétaires de Paris et d'Amiens !

Au cours de cette recherche, il rencontra la grande figure de Charles de Humières et le portrait, qu'il en a tracé de sa plume élégante et mesurée, laisse peu de traits importants à ajouter. Cependant,

il regrettait de n'avoir pas écrit une histoire de la Ligue dans notre pays ; il revenait sans cesse sur ce projet, et peut-être ses regrets m'ont-ils donné l'audace de l'entreprendre. Hélas ! je ne pourrai pas lui soumettre le résultat de mes efforts.

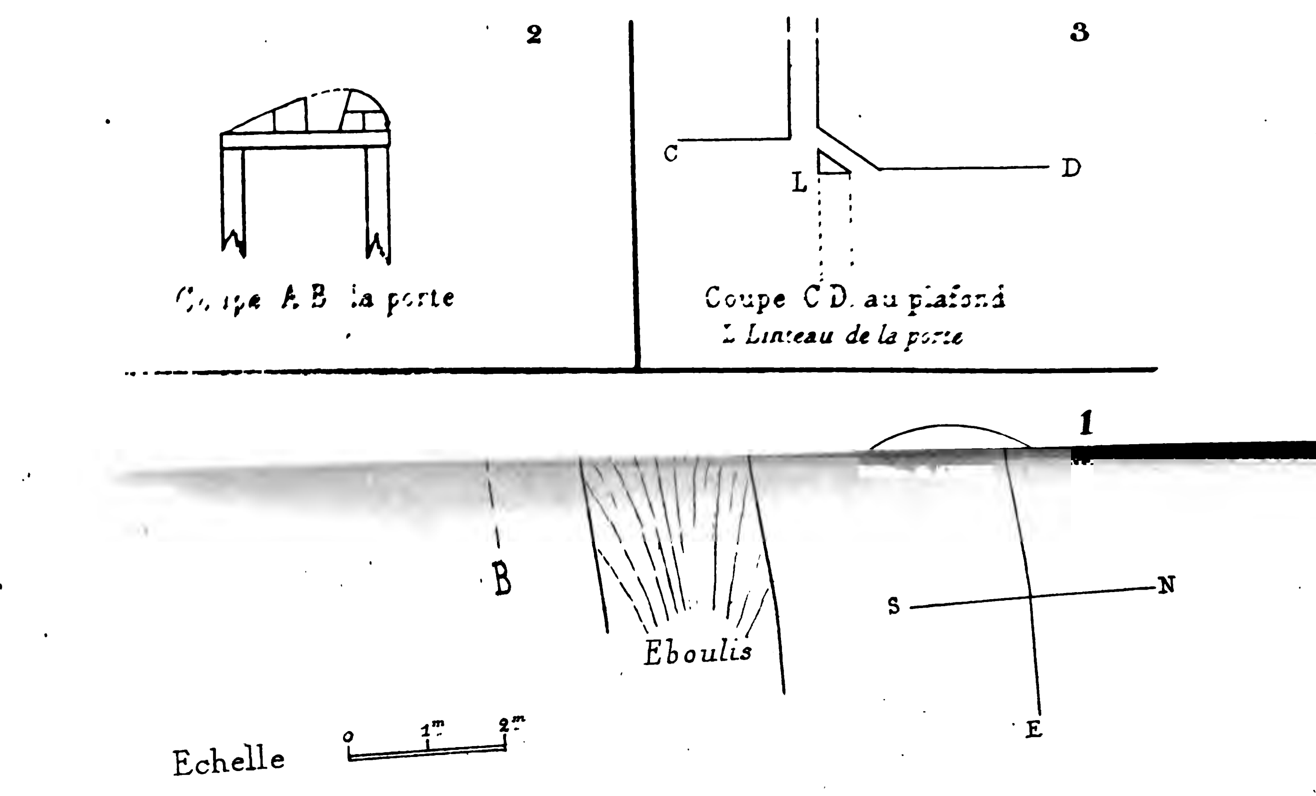
Il est une autre tristesse que vous éprouverez comme moi en recherchant dans notre Bulletin la trace des travaux de Jules du Lac. Vous y verrez qu'avec quelques collègues dévoués, dont M. Cauchemé est le seul survivant, il avait entrepris de relever les pierres tombales de notre arrondissement et que pour deux de nos cantons au moins, Compiègne et Ribécourt, le travail était terminé. Qu'est-il devenu et pourrait-on le refaire encore ? Rien ne s'efface comme une pierre tombale et surtout l'inscription qui la précise, sous le pas des indifférents, quand elle n'est pas mutilée pour quelque vulgaire emploi. Le classement commencé ne fut pas continué, pour des raisons que j'ignore, à son grand regret et au nôtre.

En achevant son portrait, je ne voudrais pas vous laisser sur une idée fausse. Je vous ai montré l'érudit, le magistrat et l'homme de bien ; il ne faudrait pas vous le figurer impassible comme la loi faite homme et croire que la vertu scrupuleuse pour soi-même est forcément rigide et morose pour autrui. Dans ce cabinet aux murs chargés de livres, où un grand médaillier souvent ouvert laissait entrevoir des trésors soigneusement étiquetés, il aimait à recevoir quelques amis et là, tout en suivant du regard la fumée de sa pipe, il évoquait

volontiers les souvenirs tirés de ses nombreuses lectures ou de sa longue vie. Une conversation enjouée, glissant allègrement d'un sujet à un autre, n'était pas pour lui déplaire, pourvu qu'elle évitât la politique. A quoi bon discuter, puisqu'il ne changerait rien aux convictions de toute sa vie. Il ne voyait en elle qu'une semeuse de discorde et une source d'ennuis. Aussi lui gardait-il une secrète rancune, alors qu'il avait pardonné aux hommes chrétiennement.

Ce dernier mot résume sa vie, explique sa sérénité devant la mort et nous laisse d'immortelles espérances.

Baron DE BONNAULT.


2
3
Coupe A B la porte
C
L
D
Coupe C D au plafond
L Linteau de la porte
1
B
Eboulis
S
N
E
Echelle
0
1m
2m

LE SOUTERRAIN

DE SAINT-CORNEILLE

Chaque fois qu'on brise une illusion, on arrache, dit-on, une fleur de son propre parterre ; mais notre Société, qui s'est donné pour bùt la recherche de la vérité historique, doit envisager les choses à un point de vue tout autre et détruire les légendes, que la rumeur élève trop facilement à la place de l'histoire.

Depuis longtemps, le bruit s'est communément répandu qu'un souterrain immense joignait Saint-Corneille dans la forêt à l'abbaye du même nom dans Compiègne. Un tel fait présenterait un intérêt réel et notre président voulut bien me confier le soin de le vérifier.

Le souterrain, dont la hauteur varie d'abord entre 2 m. 10 et 2 m. 20, a son plafond à 4 mètres au-dessous du plan extérieur, du moins dans la première partie. On y descend par une légère pente suivie de 14 degrés récemment disposés, et, fait très important, on trouve encore dans le sol une vieille marche qui sert de fondation aux autres et témoigne que le niveau n'a guère changé.

En s'engageant sur l'escalier, on passe sous une voûte inclinée, faite d'arcades débordant les unes sur les autres comme on en voit sou-

vent dans les caves de Compiègne, et on arrive sur un parterre de sable épais. Après 3 mètres environ, on trouve à droite et à gauche deux cellules, qui ont visiblement été munies de portes. Celle de gauche est garnie d'une feuillure, sur celle de droite, au contraire, la pierre est nivelée en glacis pour que la porte puisse s'y appliquer. Les marques des gonds et verrous sont apparentes des deux côtés et la hauteur sous plafond est de 1 m. 50.

Aussitôt après ces deux cellules on arrive à une porte que suit un abaissement du plafond, (1 m. 85), et qui donnera lieu tout à l'heure à quelques remarques utiles. Au fond se trouve une niche, très probablement destinée à recevoir une lumière, et le souterrain tourne à droite, à angle droit. Dès lors, il n'a plus que 1 m. 45 sous plafond et c'est là, au bout de 3 à 4 mètres, qu'un éboulis vient obstruer la voie

Il faut écarter absolument l'hypothèse qui ferait de cet endroit un refuge contre des attaques possibles. En effet, la porte F H était à deux battants et les montants en pierre sont garnis d'une feuillure ; mais, comme le linteau n'en a pas, les vanteaux n'étaient pas appuyés et offraient par conséquent une très médiocre résistance. De plus, les montants sont tellement affaiblis par les scellements, qu'un marteau en viendrait à bout et, quant au linteau, il est, sur une longueur d'environ 0 m. 25, taillé en sifflet et réduit presque à rien.

En effet, en deçà et au ras de la porte, se trouve une large cheminée d'aération et, par ce dispositif ingénieux, on assurait l'assèche-

ment du souterrain de part et d'autre de la fermeture. La cheminée se continuait dans le sol (où elle était probablement fermée par quelque grille), et ceci semblerait indiquer un 2me étage de sous-sol, comme l'exemple en est assez fréquent à Compiègne. La crainte des accidents a fait combler la partie inférieure de ce tuyau d'air, quant à sa partie supérieure, il est à noter qu'elle n'est pas au centre de la voûte, et ce ne sont pas les terres qui ont refoulé la maçonnerie, car la disposition des pierres du tympan (fig. 2) ne laisse aucun doute à cet égard. Il semblerait que cette déviation soit due à la nécessité de faire cheminer la prise d'air dans l'épaisseur d'un mur placé au-dessus ; elle déforme en effet gravement la voûte et ne saurait avoir été acceptée sans motif.

Autant qu'on en a pu juger lorsque le déblaiement a atteint son maximum, c'est à une seconde cheminée destinée à produire courant d'air avec la première qu'est dû l'effondrement de la voûte et l'éboulis que nous avons essayé de traverser le 27 mars 1909. Malheureusement, un sable *fin* a fait tout à coup irruption dans le souterrain, minant le champ alentour qui s'éboulait sans cesse. L'entonnoir visible du dehors avait 3 m. 70 de diamètre et plus de 3 mètres de profondeur. Il semblait que les dégâts survenus à la voûte fussent plus grands qu'on n'avait cru et qu'elle n'offrait plus aucun appui. Au surplus, on ne pouvait songer à s'engager sous un pareil terrain sans boiser au préalable, et les frais eussent été sans proportion avec le résultat.

Certaines constatations ont pu néanmoins être faites, et d'abord nous avons vérifié

l'orientation. D'après la boussole et la carte, la branche interrompue se dirigerait vers les carrefours du Précipice et du Taillis de Berne. On ne saurait objecter la possibilité d'un nouveau coude, car les souterrains de communication sont trop coûteux pour n'être pas directs. La branche d'entrée ne serait donc pas exactement tournée vers le nord, d'après l'aiguille aimantée : mais au XIIe siècle, celle-ci était inconnue et, si l'on s'oriente d'après le soleil et l'heure moyenne, on trouve que cette première galerie est percée exactement dans la direction Nord-Sud. Il est donc probable que nous sommes en présence du sous-sol d'une consructtion dont les deux façades étaient tournées vers l'Est et l'Ouest. C'est là une hypothèse d'autant plus plausible, que le souterrain est placé sur la partie la plus élevée d'une croupe et, en conséquence, nous avons voulu chercher s'il n'y avait pas tout auprès quelque fondation.

La constatation était facile, grâce à la faible consistance du terrain, car une barre de 2 mètres s'y enfonçait rapidement tout entière. Au-dessus des souterrains il n'y a rien; mais les caves ne servaient pas jadis de substructions aux maisons comme dans l'architecture moderne et souvent, sans former de salle, leurs galeries circulaient d'une façon indépendante sous les rez-de-chaussée et les dépassaient quelquefois. En effet, en portant nos recherches alentour, nous avons rencontré à une profondeur de 0m35 à 0m70, les restes d'un mur terminé par une tour. L'entrée du souterrain, trop mal close pour être à l'extérieur, était évidemment renfermée sous le bâtiment dont les sondages ont dû

nous révéler le petit côté et, sans l'éboulement, l'extrémité eût sans doute été rencontrée à quelques pas.

L'ensemble ne devait présenter aucune valeur défensive, car la tour, en retrait, ne flanque pas le mur et ses fondations, n'ayant que 0m40 d'épaisseur, on juge de ce que devait avoir sa partie supérieure. Le temps nous a manqué pour continuer cette recherche; mais, à notre avis, il faut éloigner toute explication mystérieuse. Une galerie de 1m45 de hauteur ne saurait conduire très loin et il nous faut souvenir que, comme nous, les anciens mettaient en cave leur vin et leurs provisions d'hiver. La tradition des souterrains fabuleux est trop répandue en tous pays pour avoir la moindre valeur et, pourvu qu'un obstacle rende la vérification impossible, on peut dire que le même éternel mirage s'attache au moindre d'entre eux.

Noublions pas que si le souterrain de Saint-Corneille avait pu être exploré, on saurait où il mène et que la certitude détruirait la légende. Lorsqu'un habitant de la ville est venu nous affirmer d'un air mystérieux qu'il avait marché plus de 2 kilom. sous terre dans la direction de Compiègne, il nous a donc simplement prouvé que tous les gascons ne naissaient pas au bord de la Garonne.

GUYNEMER.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 18 juin 1909.

Présidence de M. le baron DE BONNAULT, président.

MM. Aubey, Bellin, le baron de Bonnault, Cauchemé, Raymond Chevallier, Robert Chevallier, Colin, Mme Deblangy, Mlle Deverson, MM. Daussy, Delaidde, Dervillé, Desmarest, Evilliot, Fleuret, Guynemèr, le docteur Lucas, de Magnienville, de Moussac, les chanoines Morel et Pihan, le commandant Sabatier, le colonel L. de Seroux, l'abbé Thétard, de Trémisot et F. de Roucy assistent à la séance.

Se sont excusés : MM. le comte Jacques de Bréda, Paul Escard, le chanoine Müller et Peiffer.

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Une lettre de M. le docteur Lucas nous transmet ses remerciements au sujet de sa nomination.

M. le Président passe en revue les publications offertes à la Société.

Dans les *Mémoires des Antiquaires du Centre*, t. XXXI, se trouve une étude sur les Commanderies de Malte.

Au *Bulletin de l'Orléanais*, 1908, 3 et 4, figurent deux notes sur Jeanne d'Arc, l'une à propos de la musique en Angleterre, et l'autre au sujet de l'iconographie orléanaise, 1585.

L'*Académie d'Amiens* publie un mémoire sur Jules Verne.

Dans les *Mémoires des Antiquaires de Picardie*, M. Pierre Dubois, président de la Société, décrit plusieurs granges d'abbayes de Picardie et de Flandre, notamment celle de Vaulerand (Seine-et-Oise), celle de la Maladrerie de Saint-Lazare à Allonne, près Beauvais, et celle de Ter Doest dans la Flandre occidentale. M. Thorel, conseiller à la Cour d'Amiens, y traite des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle, de leur équipement et des boîtes dans lesquelles ils gardaient leur permission de voyager.

Les *Mémoires des Antiquaires de France*, 1908, donnent le récit de la découverte à Bologne d'une fresque que l'on dit représenter Jeanne d'Arc. Mais il y a dans cette identification plus de fantaisie que de vérité.

L'*Académie Nationale de Reims*, 1908, publie un mémoire du docteur Guillot, sur l'ancienne Faculté de médecine de Reims. Des détails curieux y sont fournis sur le genre de vie adopté, le traitement des professeurs, la réception des élèves, les singularités soumises à l'examen comme les jumeaux Pierre et Paul.

Les *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, 1908, III et IV, nous renseignent sur les plaques de cheminées désignées sous le nom de Taque. On y remarque une étude sur la Chine.

Annuaire de la Société d'Archéologie de Bruxelles, 1909, t. XX.

L'*Académie royale d'Archéologie de Belgique* consacre un article au Congrès archéologique de Caen. L'auteur en est le vicomte de Ghellinck.

La *Société littéraire de Lyon* nous raconte l'histoire d'un florentin, Guillaume de Gadagne, exilé en France, enrichi par le commerce et la banque, parvenu à la noblesse et aux plus hautes dignités de l'Etat. A l'occasion de

son service funèbre, il est parlé de l'usage au début du XVII[e] siècle d'employer le cierge blanc pour la femme et le cierge jaune pour le mari.

Dans le *Bulletin d'Archéologie lorraine*, mai 1909, M. Germain Lefèvre-Pontalis explique comment, par un défaut de prononciation, le nom de Jeanne d'Arc est devenu Jeanne d'Aic. L'*r* est tombé et l'A s'est transformé en *Ai*.

Le *Bulletin archeologique du Comité des Travaux Historiques*, 1908, porte le plus souvent notre attention sur l'Afrique.

La *Revue Mabillon*, que dirige dom Besse, met sous nos yeux une lettre d'un bénédictin sur la mort de dom Mabillon et sur le deuil qu'en ont porté l'ordre de Saint-Benoit et le monde savant ; — une autre lettre complimentant un bénédictin sur sa nomination comme prieur à Noyon, dont on lui vante le climat, les habitudes d'affabilité, le vignoble et la richesse en blé, — et enfin une lettre de dom Mabillon lui-même sur les oiseaux dont l'usage est permis les jours d'abstinence. Cette revue mentionne aussi des extraits faits par le docteur Pénaud, des chartes relatives à Estraon et Hary, dans le Cartulaire de Saint-Corneille.

Docteur Leblond. *Recueil mémorable* d'aulcuns cas advenus depuis l'an de salut 1573, tant à Beauvais qu'ailleurs, document de premier ordre pour l'histoire du Beauvaisis au temps de la Ligue.

Pierre Dubois. *Les Granges d'Abbayes* de Picardie et de Flandre, extraits des *Mémoires des Antiquaires de Picardie*.

M. le chanoine Muller. Quelques réflexions sur l'éducation, discours prononcé à une distribution de prix.

Annales de l'Académie royale de Belgique, 1909.

Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes, 1909, 1.

Rosati Picards, Soldats du premier empire.

Annales du Gâtinais, 1908, 3 et 4.

L'Institut américain Smithsonian demande l'échange de ses publications contre les nôtres. Bon accueil est fait à sa proposition.

Un libraire de Leipzig, Carl Beck, nous offre son *Speculum humanæ Salvationis*, en 2 vol., pour 150 fr. Avis aux amateurs.

M. le baron de Bonnault nous décrit l'excursion qui s'est faite le 3 juin dernier, à Laon, Liesse et Marchais.

Une visite rapide de l'antique *Bibrax*, devenue la ville de Laon, avec arrêts à la cathédrale, à la chapelle des Templiers et à la porte d'Ardon, est tout ce qu'il a été possible de faire avant le déjeuner. Si le brouillard du matin n'a pas permis de jouir du splendide panorama qu'offrent les environs de Laon, l'appétit n'en a pas moins été aiguisé par la course vertigineuse faite sur les remparts.

Liesse, où l'on arrive après une demi-heure de chemin de fer, est plus remarquable par ses souvenirs que par ses monuments. Rien n'est charmant comme la légende des trois chevaliers et de la princesse Ismérie. Le résumé qui nous en est donné en a mis en valeur toute la poésie. L'église de Notre-Dame de Liesse a été rebâtie à la fin du XVe siècle, à la suite des désastres de la guerre de Cent Ans. La sacristie qui s'y trouve accolée ne date que de Louis XIII. Elle en est peut-être le morceau le plus curieux. Le jubé lui aussi a son intérêt, mais c'est surtout le pèlerinage à la Vierge Noire qui attire les foules.

Le parc de Marchais est vraiment princier. Si l'on en croit la tradition, le château aurait été acheté à la famille de Longueval par l'archevêque de Reims, Charles, cardinal de Lorraine. Des travaux importants y furent faits par ce prince de l'église. Aussi la double croix de Lorraine domine-t-elle partout. L'architecture toutefois est loin d'en être comparable à celle des belles constructions du règne de

Louis XIII. Charles IX vint à Marchais avec sa mère en août 1567.

M. Guynemer nous apporte la première partie d'une étude qu'il vient de faire sur l'*histoire de la paroisse et de l'église Saint-Antoine.* Après en avoir indiqué les sources qui à peu près toutes sont manuscrites, l'auteur donne lecture du chapitre intitulé : *Historique de la paroisse Saint-Antoine.*

Compiègne était un véritable fief abbatial. Mais son accroissement rendit bientôt insuffisant les secours religieux de l'abbaye de Saint-Corneille et nécessita, en 1199, la création de deux paroisses nouvelles. Elles furent établies sous les mêmes noms et avec les mêmes limites que nous leur connaissons aujourd'hui. Les chartes et privilèges antérieurement accordés mettaient dès le principe les curés dans une situation tellement humble et dépendante, qu'ils ne pouvaient même pas s'acquitter librement de toutes leurs fonctions sacerdotales. Soutenus par l'évêque de Soissons, ils se débattirent sans trève contre l'abbaye et l'histoire de ces luttes nous montre en même temps la décadence progressive du monastère féodal et la puissance croissante de la hiérarchie ecclésiastique séculière. Cette évolution constitue en réalité l'histoire de la paroisse.

Au cours du récit plusieurs anecdotes viennent mettre en relief les côtés contradictoires de la mentalité ancienne, tantôt austère et mystique, tantôt frisant l'irrévérence, et nous sommes ainsi conduits jusqu'à la Révolution et la fermeture des églises.

Au Concordat, le culte reprend dans Saint-Antoine, mais ce n'est plus qu'une succursale relevant d'abord du diocèse d'Amiens, puis en 1822 de celui de Beauvais. La cure est rétablie par ordonnance royale de 1826.

La liste des curés est loin d'être complète. On connaît les deux premiers et celui de 1245.

C'est seulement à partir de 1554 qu'une liste régulière a pu être constituée.

Anticipant sur la lecture qu'il doit faire à la prochaine séance, l'auteur nous dit un mot de la pierre dressée contre le mur dans la chapelle de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Cette pierre serait la table du Maître-Autel qui a figuré jusqu'à la Révolution dans le chœur de l'église Saint-Antoine.

Le deuxième volume du Cartulaire de Saint-Corneille est distribué à tous les membres présents. On ne tarit pas sur l'éloge de la belle impression et de la correction typographique qui ont valu à M. Bellin, l'imprimeur, les compliments de M. Léopold Delisle. A l'auteur des gloses sont aussi adressées des félicitations pour le labeur auquel il lui faut se livrer, afin de remplir sa tâche. Mais par-dessus tout, chacun admire la générosité du Mécène à qui nous devons cette remarquable publication.

Une excursion est projetée pour le mercredi 7 juillet. Elle nous ferait visiter Montdidier et Folleville.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

Le compte rendu de l'excursion.

M. Guynemer. — Description de l'église Saint-Antoine.

Le Secrétaire, E. Morel.

EXCURSION DU 3 JUIN 1909

à Laon, Liesse et Marchais.

Au lendemain des belles fêtes célébrées à Compiègne en l'honneur de Jeanne d'Arc, l'attrait plus sévère d'une excursion archéologique groupait encore une quinzaine de nos collègues autour de notre dévoué vice-président, M. de Roucy, qui avait bien voulu tout organiser. Le temps douteux n'avait pas arrêté leur ardeur et tous avaient confiance dans le vieux proverbe :

La pluie du matin
N'effraye pas le pèlerin.

Après un changement de train à Tergnier, le nôtre nous arrête en gare de Laon, au pied de la montagne isolée qui porte l'antique Bibrax, devenue au moyen-âge la *ville sainte*, à cause de ses nombreuses églises et abbayes. Elle en a beaucoup perdu, mais il lui en reste encore plus que nous ne pourrons en voir pendant le court loisir laissé par l'horaire des trains.

Nous avons entrevu du moins la cathédrale dont les tours guident le voyageur novice dans le dédale des vieilles rues. Des sept tours projetées au XIIe siècle, il y en a deux sur la façade, deux autres aux extrémités du transept, une cinquième sur le carré de ce même

transept, élevée seulement jusqu'au premier étage. Aucune flèche ne les surmonte actuellement; et pour les quatre premières, les contreforts d'angle sont remplacés par d'élégantes tourelles formées de colonnettes superposées, entre lesquelles le ciel apparaît, baignant d'une légèreté aérienne ces robustes faisceaux de pierre. Pour accentuer encore ce contraste, au sommet des tours, des bœufs, qu'on ne s'attendrait guère à voir à ces hauteurs, allongent leurs mufles et leurs cornes de pierre. Ils sont là, paraît-il, pour rappeler les services de ces patients animaux qui, sur des plans inclinés, auraient traîné jusque-là les matériaux de l'édifice. Quand le regard s'abaisse aux étages inférieurs, il est médiocrement frappé par la profondeur démesurée des ébrasements qui encadrent les trois portes. Il y a là des remaniements modernes auxquels il vaut mieux ne pas s'arrêter, quand l'intérieur nous attire et le temps nous presse.

Dans la nef, le même mode de décoration frappe tout d'abord. Les piliers s'enveloppent de fines colonnettes annelées, complètement détachées du massif central, et les robustes voûtes de la fin du XIIe siècle semblent reposer autant sur des vides que sur des pleins. La merveilleuse répartition de ces deux éléments est le grand mérite de l'art gothique, qui a trouvé sa formule complète dans cette œuvre de début. Un large triforium capable de contenir de nombreux fidèles, remédie pour l'œil autant que pour les besoins du culte, à l'étroitesse de la nef. Un second se profile au-dessus, mais réduit à l'état rudimentaire et pouvant, tout au plus, suivant l'expression de Quicherat, donner passage à

un sacristain maigre. Les grandes fenêtres sont malheureusement veuves de leurs vitraux. Cependant, il en reste de fort beaux, remontant au XIIe. siècle, au fond du chœur carré et plat. Ce chœur, démesurément long, a dû être allongé ainsi pour donner place à un chapitre très important et il a remplacé un chœur arrondi de meilleur effet. L'établissement d'un chancel devant les chapelles latérales n'est pas non plus une modification heureuse, malgré la délicatesse du travail exécuté à la Renaissance.

En sortant de la cathédrale, nous aurions désiré entrer à l'évêché, dont le cloître entrevu nous attirait, mais nos compagnons, s'arrêtant à peine devant quelques vieilles maisons, sont déjà dans la cour du musée où se dresse la chapelle des Templiers, de forme ronde comme tous les édifices attribués à cet ordre. Au-delà du porche (refait), la coupole repose sur des murs, non pas circulaires, mais polygonaux, et est suivie d'une abside en cul de four. A l'extérieur, les modillons qui supportent le larmier accusent nettement le goût du XIIe siècle. Mais pourquoi faut-il que ce vénérable édifice serve de fond à une statue moderne dont les libres allures jurent ici comme un anachronisme, pour ne pas dire plus? Ne serait-elle pas mieux à sa place dans le vestibule du musée ?

Toujours courant, nous suivons la crête des remparts du sud jusqu'à la porte d'Ardon, restaurée avec de nombreux témoins. Ils mettent a couvert la responsabilité de l'architecte, mais ils ne rendent pas à la porte, trop neuve, son charme perdu.

Nous avions poussé jusque-là, surtout pour

jouir d'un panorama renommé. Mais hélas! le ciel est gris et un brouillard opaque enveloppe au loin l'horizon, trop fidèle image du souvenir confus, que nous garderons de Laon, après une course aussi rapide.

Cet odieux brouillard nous poursuit jusqu'au buffet de la gare où du reste nous n'entendons pas déjeuner seulement des yeux. Cette course vertigineuse nous a mis en appétit et des gendarmes, en hors-d'œuvre, ne sont pas pour arrêter nos honnêtes estomacs.

Une demi-heure de chemin de fer, et nous sommes en gare de Liesse-Gisy où nous attend l'omnibus des Trois-Rois, un nom bien suggestif. Si les trois rois mages ne sont pas venus ici, ne sont-ils pas les ancêtres et les modèles de tous les pèlerins ? A ce titre nous nous arrêtons devant une fontaine et une modeste chapelle, étape obligée pour tous ceux qui se rendent à Liesse.

Le village n'est pas loin et son église n'est guère plus importante au point de vue archéologique. Elle est précédée d'un porche, fort utile sans doute à la foule qui y vient de loin, et elle appartient à cette seconde moitié du xve siècle particulièrement féconde en notre région où il fallut réparer les désastres de la guerre de Cent Ans. Une sacristie accolée sous le règne de Louis XIII est peut-être le morceau, sinon le meilleur, du moins le plus curieux. A l'intérieur, un jubé en marbre de la même époque, surmonté d'une grande vierge polychrome, ferme le chœur au fond duquel est placée la vierge noire, image fidèle de la vierge miraculeuse détruite deux fois par les protestants et par les révolutionnaires de 93, ces tristes héritiers des vandales !

Aux murs quantité d'ex-voto témoignent de la reconnaissance des fidèles et provoquent la confiance, tandis que les vitres des fenêtres racontent l'histoire du pèlerinage et les visites qu'il a reçues. Malheureusement, tous ces vitraux sont modernes et je doute que la patine du temps suffise à fondre leurs tons criards. Mieux vaut demander à quelque vieux livre la charmante légende de Liesse.

Trois frères de la maison d'Eppe-en-Laonnois, tous trois chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, guerroyant en Terre-Sainte, tombent aux mains des infidèles. Le sultan qui régnait alors en Egypte les ramène captifs au Caire, mais appréciant leur valeur et frappé de leur bonne mine, il leur offre la liberté et même les plus hauts emplois dans son armée sous la seule condition de renier le Christ et d'embrasser l'islamisme. Pour les convertir il leur envoie ses plus savants ulemas et finalement sa propre fille, la princesse Ismérie, dont les beaux yeux seront peut-être mieux compris.

Nos chevaliers résistent héroïquement. C'est eux qui vont convertir la belle princesse. A leur récit, son cœur s'émeut, mais, en vraie fille de l'Orient, il lui faut l'image visible et palpable du Dieu qu'elle doit adorer. Pour croire à la vierge mère il faut qu'elle puisse la toucher de ses mains, la baiser de ses lèvres. Si les prisonniers n'ont d'elle ni image, ni statue, qu'ils leur en fassent une et elle leur fournit le bois et les outils. Ainsi mis en demeure, les pauvres chevaliers se trouvent fort embarrassés, eux qui ne savent manier que l'épée. Vainement implorent-ils l'inspiration d'en haut Le sommeil

les surprend las de prier, brisés par l'inquiétude. Quelle n'est pas leur surprise, au reveil, de trouver dans leur cachot une statue de la madone tenant sur ses genoux l'Enfant-Dieu ? Sont-ce les anges qui ont travaillé pour eux pendant leur sommeil ? Non, car le bloc de bois, qui leur avait été remis, est intact et quand Ismérie reviendra un des chevaliers le lui montrera naïvement tandis que son aîné lui présente la statue miraculeuse. Oh ! ces bons chevaliers ne cherchent pas à s'en faire accroire, le miracle est pour eux chose si naturelle qu'il le devient pour nous. Les portes de la prison s'ouvrent toutes seules, les gardes endormis laissent passer les chevaliers et la princesse, emportant la précieuse madone, un batelier mystérieux leur fait traverser le Nil et disparaît. Quand les voyageurs, fatigués, se reposent et s'endorment, les trois jeunes gens, à distance respectueuse de la princesse, ce sera pour se réveiller sous un autre ciel, en plein Laonnois, là où la fontaine a marqué notre premier arrêt.

La suite se devine et se répète fidèlement dans toutes légendes. La statue, devenue soudain trop lourde pour être portée plus loin, marque l'emplacement où elle doit rester et où s'élèvera l'église de Notre-Dame de Liesse.

La tradition place ces faits en 1134 et l'on s'étonne de ne pas en trouver trace dans le récit du moine Herman qui relata les fondations de l'évêque Barthélemy de Vic (1113-1150). Aussi, le vieil historien de Liesse, l'archidiacre Villette, auquel j'emprunte ces détails, a soin de relever de nombreuses omissions à la charge d'Herman ; celle-ci n'en reste

pas moins incompréhensible en raison même de l'éclat d'un tel miracle. Il faut ensuite attendre deux siècles pour rencontrer le premier document relatif à la chapelle de Liesse. C'est l'évêque Albert de Roye (1325-1338), qui, jugeant indispensable la présence de deux nouveaux chapelains, veut y envoyer deux religieux de Saint-Jean des Vignes, projet qui ne sera réalisé qu'en 1342 par l'évêque Hugues d'Arcy. Entre ces deux prélats, Roger d'Armagnac doit sanctionner, en 1339, un accord entre le curé de Marchais et les fabriciens de Liesse d'une part et le Chapitre de Laon d'autre part, pour le partage des oblations laissées par les fidèles ; et cet accord fait suite à d'autres actes analogues bien antérieurs.

Si l'affluence des pèlerins à Liesse est ainsi démontrée dès le début du XIVe siècle, le premier récit des événements qui ont motivé le pèlerinage ne date que de 1446 et est dû à Melchior Bandini, vice-chancelier de l'ordre de Malte. Même récit en 1580, dû également à un dignitaire du même ordre, le procureur général Jacques Bosius. Si l'on se rappelle que les trois frères d'Eppe étaient chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, cette initiative de l'ordre de Malte n'est pas pour nous surprendre. Son zèle continuera de se manifester sous une autre forme. La légende des trois frères figure sur les ornements sacerdotaux donnés en 1636 par le grand maître Paul de Castelar Lascaris ; elle se déroule dans les neuf tableaux placés en 1645 dans la grande salle de l'infirmerie. Enfin sur le port de Malte une chapelle appartenant à la nation, ou suivant le vocabulaire de l'ordre, à l'au-

berge de France est sous le vocable de Notre-Dame de Liesse. Ainsi la légende comme la statue nous est revenue d'outre-mer.

Mais de ce que l'histoire est muette pour les deux premiers siècles, il ne faut pas en conclure contre la légende. L'histoire et la légende n'ont pas le même but, ne s'adressent pas aux mêmes personnes, ou du moins aux mêmes facultés de l'âme, et ne doivent pas être soumises aux mêmes règles. L'une parle à l'esprit, l'autre au cœur et il y a mauvaise grâce à la chicaner quand elle touche et élève. La foi qu'on veut trop épurer est comme le gaz, elle ne donne plus de chaleur.

Tout en songeant ainsi, nous longions le domaine de Marchais masqué par de grands arbres. Un brusque tournant de la route nous jette dans une avenue au bout de laquelle apparaît le château. Trois corps de logis entourent une cour fermée par un fossé et une grille en face du pont qui y donne accès. Les corps de logis sont soudés par des pavillons plus élevés semblables à ceux qui terminent les ailes. La construction est tout en briques, avec chaines de pierres autour des fenêtres, sans meneau. Les pierres ne sont pas taillées en diamant comme dans les belles constructions Louis XIII et ces façades manquent de reliefs. Dans les toits quelques hautes lucarnes en pierre rappellent seules la Renaissance. Partout domine la double croix de Lorraine.

La tradition veut que le cardinal archevêque de Reims ait acheté ce château à la famille de Longueval pour en faire l'auberge des rois en pèlerinage à Liesse. Il venait d'y terminer d'importants travaux quand il y re-

çut Charles IX et sa mère, en août 1567. Ils arrivaient de Compiègne et leur séjour chez le cardinal de Lorraine fut mal interprété par les Huguenots qui se préparaient à les enlever au château de Monceaux. Ont-ils profité de leur séjour pour faire le pèlerinage de Liesse, il n'est pas téméraire de le croire, en tous cas le fait est certain pour Henri III, et nous savons même qu'au retour, en novembre 1582, il passa par Noyon et Compiègne. Venu pour demander au ciel un héritier, usa-t-il de l'hospitalité des Lorrains ? Son hostilité envers eux n'y aurait pas mis obstacle. Un mois avant de les faire assassiner à Blois, il s'agenouillait à côté d'Henri de Guise pour recevoir tous deux la communion des mains du cardinal de Bourbon le futur roi de la Ligue.

Quand plein de ces souvenirs on entre dans ce château, on est quelque peu dérouté par ce salon en damas rouge, cette salle à manger avec sa table d'acajou, ces bahuts aux sculptures méplates qui n'ont rien de la Renaissance française. Le tableau des prouesses cynégétiques du prince de Monaco vous laisse aussi froid que les banquises, où il poursuit ses recherches scientifiques et dont les photographies garnissent les corridors. Au haut de l'escalier, trois tapisseries de Flandre datées de 1534, nous arrêtent un instant. Elles représentent les trois âges de la vie : jeunesse, maturité, vieillesse. Ailleurs, ce sont des portraits de rois et de reines, de favorites, ou de membres de la famille de Lorraine, mais tous si froidement copiés qu'ils semblent dépaysés eux aussi dans ce château où rien de leur âme n'est resté.

Aussi nul de nous ne s'y attarde et tous

préfèrent se promener dans le parc princier, ou pousser jusqu'à la vieille église du village dont le clocher pittoresque attire notre curiosité désœuvrée.

La journée n'en a pas moins été profitable pour ce que nous avons vu, pour le désir éveillé de ce que nous n'avons pas eu le temps de voir et pour tous ces souvenirs qui nous arrachent un instant à la banalité de la vie. Peut-être leur ai-je fait la part trop large et abusé ainsi de votre patience.

Baron de Bonnault.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 16 juillet 1909.

Présidence de M. le baron DE BONNAULT, président.

MM. Aubey, Benaut, Béreux, le baron de Bonnault, Cauchemé, Colin, du Crest, Delaidde, Desmarest, Mlle Deverson, MM. Escard, Evilliot, Fleuret, Guynemer, le chanoine Morel, l'abbé Roy, de Roucy, Sibien, l'abbé Thétard, assistent à la séance.

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qni est adopté.

A été présenté pour obtenir le titre de membre titulaire :

M. l'abbé Edouard Dangu, curé de Saint-Jean-aux-Bois, par MM. les chanoines Pihan et Morel.

Une lettre de M. l'abbé Meister, curé d'Halloy, nous apprend qu'il fait une étude sur les *billets de confiance*, émis en 1791 et 1792. Il prie les membres de la Société historique, qui en posséderaient, de vouloir bien les lui communiquer, en vue de compléter son travail.

Un autre de nos collègues, M. Victor Martel, à qui sont parvenus des documents sur l'abbaye d'Orcamps, nous demande si ce nom désigne bien l'ancien monastère dépendant actuellement de Chiry. Il ne saurait y avoir de doute à cet égard. Les titres d'Ourscamp sont aux Archives de l'Oise. M. Peigné-Delacourt en a publié le Cartulaire et les Annales d'après ces archives.

M. le baron de Bonnault nous entretient de l'excursion de Montdidier et Folleville, qui eut lieu le 7 juillet dernier. Son récit est d'autant plus attrayant, qu'ayant passé de longues années dans la région, il n'a eu qu'à rassembler ses souvenirs, pour nous les présenter sous la forme la plus agréable.

Montdidier ne saurait posséder d'édifices bien anciens, puisque la ville fut brûlée et rasée en mai 1475. L'église du Saint-Sépulcre a été bâtie au commencement du XVIe siècle. La chapelle du Saint-Sépulcre au fond de la nef latérale droite, est une fondation de Godefroy de Baillon, ancien maïeur de Montdidier, et de sa femme, Jeanne de Séricourt, dame d'Esclainvillers. Au-dessus de l'entrée de cette chapelle est un Christ abrité sous un dais délicatement fouillé dans le plus pur style de la renaissance. Les fonts baptismaux placés à l'autre extrémité de la même nef datent de 1539. Contre le mur se trouve un tableau en pierre représentant en relief les principaux emblêmes de la Vierge, le jardin fermé, le puits scellé, la porte du ciel, etc. Si les statues des Apôtres qui ornent le chœur sont d'aspect peu engageant, les socles sculptés sur lesquels ils reposent racontent fort agréablement la vie de chacun d'eux.

Au sortir de l'église, plusieurs maisons anciennes appellent notre attention. Nous saluons l'ancien pharmacien des armées de la République, le bon Parmentier ; puis s'offre à nous l'église Saint-Pierre, édifice du XVIe siècle, dont le beau portail rappelle celui du transept méridional de la cathédrale de Beauvais. Le même maître-maçon, Chappion, a dirigé les deux œuvres. A l'intérieur, un seul vitrail, rapporté de l'Hôtel-Dieu, remonte au XVIe siècle. Les donateurs sont Pierre de Vuignacourt, capitaine de Montdidier, et le maïeur Jean Cailleu. Le tombeau qui, sur la foi de Victor de Beauvillé, était réputé celui du comte Raoul de Crépy,

mort en 1074, n'est pas une œuvre du XIe siècle, mais bien de la première moitié du XIVe. Les fonts baptismaux de Saint-Pierre de Montdidier éclipsent ceux de Saint-Antoine de Compiègne, plus jeunes d'un siècle et moins beaux. Les panneaux en bois qui ornent les faces de la tribune sont couverts d'élégantes arabesques et de gracieux oiseaux.

A l'extrémité de la ville, nous visitons l'ancienne salle du roy, où le tribunal actuel voisine avec la prison. On y conserve six grandes tapisseries de Bruxelles, relatives à l'histoire de Moyse, faites en 1679 par Henri de Reydams pour la ville de Douai. Il est prouvé que ces tapisseries ont été exécutées d'après des cartons de Raphaël.

Folleville, où nous nous rendons en voiture, se signale à nous tout d'abord par les imposantes ruines de son château ou maison forte, et surtout par l'élégante tour polygonale servant au guet. Ce manoir fut élevé dans la seconde moitié du XVe siècle par Antoine de Poix, beau-père de Raoul de Lannoy. Raoul devint seigneur de Folleville par son mariage avec Jeanne de Poix, en 1478. Louis XI sut habilement lui faire abandonner le parti du duc de Bourgogne et se l'attacher après la mort de Charles le Téméraire. Il lui donna même une chaîne en or d'une telle grosseur qu'un seul maillon suffit à faire une chaîne convenable et que le prix des autres paya la terre de Paillard, voisine de Folleville. Raoul mourut en 1513 et sa femme, Jeanne de Poix, en 1524. Leurs tombes dans l'église de Folleville sont d'une merveilleuse beauté. On les doit au talent d'Antonio della Porta et de son neveu, Pace Gaggini. L'enfeu qui les abrite est une œuvre française de grand mérite. Dans l'enfeu voisin, le tombeau de François de Lannoy et de sa femme Marie de Hangest, nous les montre à genoux devant un prie-Dieu.

L'église de Folleville possède des fonts bap-

tismaux décorés de blasons, au moyen desquels se reconnaissent les ascendants de Louis de Lannoy, petit-fils de Raoul. Folleville passa des Lannoy aux Gondi et c'est ainsi que saint Vincent de Paul, précepteur de cet enfant terrible qui fut le cardinal de Retz, eut l'occasion de venir à Folleville et d'y prêcher son premier sermon.

M. Guynemer, de qui nous avons déjà l'histoire de la paroisse Saint-Antoine, nous donne celle de l'église elle-même. L'édifice est beaucoup plus compliqué qu'il ne paraît, car les ornements architectoniques sont au premier aspect notre seul guide. Or des parties planes du XIIIe siècle qui passent facilement inaperçues, en surmontent d'autres du XVIe siècle. La nef a donc été reprise en sous-œuvre, et le chœur seul est tout entier du XVIe, comme le transept est seul tout entier du XIIIe. Les dates des diverses réfections sont citées, ainsi que celles des badigeonnages déplorées par Prosper Mérimée dans une lettre inédite sur Saint-Antoine de Compiègne. Puis un coup d'œil rétrospectif est donné sur l'ancienne église, telle qu'elle était il y a deux cents ans.

Quant aux chapelles, toutes sont identifiées, sauf deux à droite et trois à gauche de la nef, dont on possède bien les noms, mais sans savoir l'ordre dans lequel il les faut répartir.

En même temps qu'il adresse quelques critiques au monument de Pierre d'Ailly, l'auteur s'élève contre la tradition qui fait provenir du couvent de la visitation de Compiègne la statue de la Vierge placée dans la deuxième chapelle de gauche. Il ajoute des renseignements détaillés sur la pierre tombale de Raoul dit Happart, quelques mots sur trois vitraux anciens, sur la chaire, sur les orgues saccagées en 1793, sur les cloches fondues à la même époque et remplacées à la restauration. L'une des trois nouvelles cloches eut pour

parrain M. le général baron de Seroux et une autre pour marraine Mme Le Féron.

Cette communication très documentée a été l'objet de chaudes félicitations.

Avant de se séparer on vote sur l'admission du nouveau membre qui obtient tous les suffrages.

La prochaine séance se tiendra au mois de novembre. A l'ordre du jour figureront :

M. l'abbé Meister. Les billets de confiance de 1791 et 1792.

M. Jean Béreux. Compiègne de l'an 877 à l'an 1319.

M. Paul Escard. La transformation des registres d'Etat civil à Compiègne en 1792.

Le Secrétaire, E. Morel.

EXCURSION DU 7 JUILLET 1909

à Montdidier et Folleville.

Maître Pierre de Ruissel, qui fut pendant près de trente ans clerc de la ville de Compiègne, et qui tient probablement le record de la durée parmi nos secrétaires de mairie, écrivait en 1475 :

« Le mercredi tiers jours de may, le Roy (Louis XI) qui est logé à Tricquot ne chevay point parce qu'il estoit les Innocens en tel jour. Et le lendemain qui fut le jour de l'Assencion Nostre Seigneur, ne se mut, ne son armée pour la solempnité du jour, mais fist sommer la ville de Mondidier, laquelle se rendisct à son obeissance, sauf leurs corps et biens de ceulx qui estoient dedens ; aux regards des gens de la ville, que il demeuroit qui vouloit en la ville, et que sin volloit aller ou parti de Bourgongne, s'en alloit avec les gens d'armes, ou ailleurs où bon leur sembloit. Et ladite ville rendue au Roy, a fait abatre les portes et murs et raemplir les fossez et fait ville champestre. Et la ville depuis èsté *arse et brullés et du tout destruite*, après que les gens de la ville ont eu IIII jours d'induys de eulx et leurs biens vuider hors (1).

---

(1) B[on] de Bonnault, les *Francs-Archers de Compiègne*, p. 80.

Voilà pourquoi cette ville fort ancienne n'a pas de monuments anciens. Les églises même ne furent pas épargnées par le prince, qui se montrait si respectueux pour les moindres fêtes de l'église.

Le Saint-Sépulcre, que nous rencontrons à notre entrée en ville, ne date que du premier quart du XVIe s., et encore le portail est complètement moderne. Il n'y a de l'époque que la tour du clocher. C'était la troisième fois qu'on reconstruisait cette église, et toujours en la rapprochant de l'intérieur de la ville. La seconde, élevée après le sac des Bourguignons, n'avait pas duré un siècle. A l'intérieur, les trois nefs inégales sont séparées par des piliers sans chapiteaux, simplement ornés par les moulures prolongées des voûtes. Quelques détails de mobilier méritent seuls une courte visite.

Comme on devait s'y attendre d'après le vocable de l'église, la chapelle du Saint-Sépulcre, au fond de la nef de droite, est la partie la plus intéressante. C'est une fondation de Godefroy de Baillon, ancien maïeur de Montdidier, et de sa femme Jeanne de Séricourt, dame d'Esclainvillers. Tous deux sont représentés à genoux à la place réservée d'ordinaire aux donateurs et leurs armes figurent à la voûte. Au fond de cette petite chapelle, les sept personnages habituels supportent le cadavre du divin crucifié. Ces représentations sont trop fréquentes en Picardie pour demander une description, et ici le regard n'a pas à lutter seulement contre une obscurité qui s'harmonise avec cette scène tragique, mais contre une décoration maladroite, dont la bonne intention ne rachète pas le mauvais goût.

Aussi nos regards s'arrêtent plus longtemps sur un christ placé au-dessus de l'entrée de la chapelle, sous un dais à double arcade délicatement fouillé dans le plus pur style de la Renaissance, mais mêlant avec une singulière liberté les réminiscences payennes aux symboles du christianisme. Ce christ, d'une belle expression, est nu, la tête couronnée d'épines, les mains et les pieds liés par des cordes, non pas debout comme l'*ecce homo*, mais assis en attendant l'heure du supplice.

A l'autre extrémité de cette nef, les fonts baptismaux, également de la Renai sance (1539), sont d'un travail moins fin et d'un type fort répandu.dans le pays : une cuve accompagnée de quatre pendentifs et portée par un pied rond. Au-dessus des fonts, un tableau de pierre provenant de l'ancienne église.représente en relief les principaux qualificatifs de la Vierge : jardin fermé,puits sans fond, porte du ciel, étoile du matin, etc.

Les sculptures en bois de la chaire et du banc-d'œuvre sont du XVII[e] s. et font honneur aux ouvriers du pays.

L'heure de l'office ne nous a pas permis de pénétrer dans le chœur, et c'est dommage, car, si les statues des apôtres sont d'aspect assez froid et peu engageant, les socles sculptés qui les portent racontent d'une façon intéressante la vie de chacun d'eux.

Au sortir de l'église, nous nous arrêtons un instant devant la maison à pans de bois dite de l'*Ave Maria*, à cause de l'inscription sculptée sur le linteau de la porte ; puis nous pénétrons, à côté de l'hôtel de Ville, dans la cour d'un ébéniste, qui conserve fidèlement

sur sa maison quatre consoles ornées de statuettes : sainte Marthe, saint Maurice, saint Pierre et saint Jacques. La municipalité a été moins soucieuse du passé. Dans une cité qui en est aussi pauvre, elle n'a pas craint de jeter bas une maison de la Renaissance, brique et pierre, d'un effet charmant à côté du vieil hôtel de ville, pour élever le lourd palais municipal actuel qui écrase la petite place.

Passons et continuons de monter jusqu'à la statue de Parmentier, le plus illustre enfant de Montdidier et l'un des grands bienfaiteurs de l'humanité. Nous sommes-là exactement dans l'axe du champ de tir des Prussiens en 1870. Du moulin de Tricot qui ferme l'horizon, ils enfilaient la place coupant la ville dans toute sa longueur et leurs boulets firent plusieurs victimes, passant sans l'atteindre pardessus la tête de l'ancien pharmacien des armées de la République. Mais qui songe à ce titre du bon Parmentier, la pomme de terre fait oublier tout le reste.

L'église Saint-Pierre est également du XVIe, avec un clocher plus récent fort disgracieux et un beau portail. Beauvillé a signalé l'intervention d'un maître-maçon de la cathédrale de Beauvais, Chappion, et l'analogie fort naturelle, dès lors, entre le portail de Saint Pierre et celui du transept méridional de Beauvais. Son plan eut du succès et on pourrait citer de nombreuses répliques dans la région. notamment le portail de Moreuil.

A l'intérieur, les piliers sont eomme ceux du Saint-Sépulcre dépourvus de chapiteaux, mais plus lourds. L'église avait été projetée beaucoup plus haute. Vainement depuis lors

ne pouvant l'élever, on a tenté de réduire les piliers ; les moulures ne se profilent plus et l'on a peu gagné sous le rapport de la légèreté. Sauf un seul vitrail rapporté de l'Hôtel-Dieu et placé à la première fenêtre de gauche, tous les vitraux sont modernes, et cette verrière unique ne saurait soutenir la comparaison avec celles que les artistes du xvi[e] siècle ont répandu si abondamment dans les petites églises de l'Oise. Le Christ sur le Thabor est enfermé dans une lourde auréole jaune d'œuf du plus désagréable effet, et tout l'intérêt me semble résider dans les deux donateurs Pierre de Wuignacourt, capitaine de Montdidier, et le maïeur Jean Cailleu.

Au-dessous, nous signalerons le tombeau analogue à celui du Saint-Sépulcre, mais peint d'une façon peu harmonieuse et le fameux *Gisant* qui, sur le dire d'un historien aussi érudit que Victor de Beauvillé, passa longtemps pour le portrait du comte Raoul de Crépy exécuté de son vivant. Or le comte mourut en 1074. Il suffit de regarder cette belle sculpture pour sentir que ce n'est pas là une œuvre du xi[e] siècle et d'après les détails de l'armement et du costume, je ne crois pas qu'on puisse la reculer au delà de la première moitié du xiv[e] siècle.

C'était jadis une statue oubliée dans l'église du prieuré, sur laquelle les enfants essuyaient leurs pieds et qu'ils nommaient familièrement *le père tranquille* : un instant on a cru y reconnaître le turbulent seigneur qui mourut excommunié ; aujourd'hui, il faut se borner à voir en elle une œuvre d'art anonyme dont le mystère ne sera jamais éclairci, mais qu'il est inutile de rendre plus impénétrable en la recouvrant d'un dépôt de chaises.

Si nous avons dû enlever au XIe siècle l'honneur d'avoir produit cette pierre tombale, nous pouvons lui accorder les fonts baptismaux, les plus anciens de la Picardie, si riche en monuments de ce genre. Nous ne les décrirons pas après M. Enlart, mais il est intéressant pour nous de leur comparer ceux de Saint-Antoine, plus jeunes d'un siècle et moins beaux.

On peut négliger les boiseries des chapelles malgré le nom de Blasset qu'on cite à leur endroit, mais il ne faut pas oublier les faces latérales de la tribune. On retrouve ici, en bois, les élégantes arabesques et ces oiseaux élancés sculptés en pierre dans l'église du Saint-Sépulcre, au-dessus de la chapelle du Tombeau. Même entente de la décoration et même finesse de travail. Ces panneaux proviennent, dit-on, d'une église des faubourgs ; mais toute sa dépouille n'est pas là et je me souviens d'avoir vu enlever chez un brocanteur de Compiègne des panneaux d'un travail identique, provenant de Montdidier, qui avaient garni les rempants de l'escalier.

Reprenant notre course toujours en ligne droite, nous atteignons à l'extrémité de la ville l'ancienne salle du Roy, où le tribunal actuel voisine avec la prison. Sous une voûte qui ouvre sur la campagne, on trouve le départ d'un escalier de pierre montant sous des arceaux en retrait suivant la pente de l'escalier. On débouche dans un vaste vestibule. Là et dans l'étroit couloir qui conduit à la salle d'audience sont clouées au mur six grandes tapisseries de Bruxelles relatives à l'histoire de Moïse. Elles ont été exécutées en 1679 par Henry Reydams pour la ville de Douai dont

elles portent les armoiries : *au franc quartier de gueules*. Mais ce haut-lissier ne fit que changer les bordures et reproduisit, presque sans changement dans les scènes, les tapisseries de la cathédrale de Chartres passées en partie au musée de cette ville. Or on sait que ces dernières, du XVIe siècle, ont été exécutées d'après des cartons de Raphaël. Dans la plus belle, *le Passage de la Mer Rouge*, le vigoureux Israélite, qui conduit son enfant par la main et emporte son mobilier sur son dos, se retrouve identique dans un croquis de Raphaël conservé au musée du Louvre dans la salle des Boîtes.

Dans la salle d'audience, une pendule avec sa gaîne dans le genre Boule ; dans le cabinet du président, une autre pendule plus modeste et quelques fauteuils en tapisserie complètent cet intéressant mobilier.

Après un rapide coup d'œil donné au panorama de la ville et un autre moins réjouissant aux vieux murs de la prison et à ses fenêtres garnies de barreaux de fer rébarbatifs, nous nous hâtons vers l'hôtel Saint-Eloy où nous attend le déjeuner. Il prend une importance particulière, dans une ville où disait-on : « Dix traiteurs font fortune alors qu'un libraire se ruine ». Ce qui n'empêchait pas Montdidier d'être qualifié de *Cultissima*, sans doute pour avoir fourni toute une lignée de gardes de la bibliothèque du Roy, dignes prédécesseurs du savant Léopold Delisle.

Aujourd'hui, hélas ! l'érudition n'a plus ici qu'un seul sanctuaire, l'incomparable bibliothèque Beauvillé, mais son héritier est absent et le sanctuaire fermé.

Après un déjeuner digne des vieux Mont-

didériens, nous montons en voiture pour Folleville. La route est longue, peu intéressante, mais entre archéologues, on ne laisse rien passer et le temps s'écoule. A la montée du Mesnil-Saint-Georges, un coup d'œil sur le panorama de Montdidier couronnant fièrement la montagne taillée à pic. Les clochers du Saint-Sépulcre et de Saint-Pierre, les puissants contreforts de la salle du Roy jalonnent le chemin parcouru ce matin. Au Mesnil, le vieux pigeonnier seigneurial rappelle seul le beau domaine des ducs de Villequier dépecé par la Révolution. Au Coupe-Gorge, le nom évoque la belle défense des bourgeois de Montdidier contre les bandes de Jean de Werth, qui dans leur retraite furent massacrées par les paysans. Villers-Tournel est fier de son beau château du XVIII[e] siècle et Coulemelles de son haut clocher. Enfin, nous atteignons Folleville juste à temps pour serrer la main à M. Pierre Dubois, l'ancien président des Antiquaires de Picardie et à quelques confrères de Clermont, tous pressés de regagner le chemin de fer à La Faloise. Mais à leur défaut, nous trouvons un accueil aussi aimable qu'intelligent chez le père lazariste, qui fait ici fonction de curé et garde, avec autant de zèle, les richesses artistiques de l'église que les pieux souvenirs du fondateur de son ordre, saint Vincent de Paul.

Cependant, nous ne commençons pas notre visite par l'église. Il faut profiter d'une éclaircie et nous serons ainsi dans l'ordre chronologique. Le château, tout voisin, était de petites dimensions, entouré d'un large fossé actuellement couvert de lierre et de petits arbustes. Il ne reste que des pans de

murs, des traces de cheminée et surtout l'élégante tourelle polygonale, légèrement élargie au sommet, qui renferme l'escalier et servait de Tour du Guetteur. Les plus intrépides en font l'ascension pendant que d'autres se bornent à relever ce détail que je crois fort rare : de petites niches, ménagées de distance en distance dans l'escalier pour y placer des lumières. Elles possèdent au sommet une ouverture pour laisser passage à la fumée et sur le côté on a ménagé un léger retrait pour loger la petite porte qui les fermait.

Ce château, ou plus modestement cette maison forte, fut élevé dans la seconde moitié du xve siècle par Antoine de Poix, beau-père de Raoul de Lannoy, auquel Folleville doit sa renommée. Il remplaçait un château détruit en 1441 par les Amiénois pour enlever aux Anglais un poste qui les gênait fort, et c'est probablement à cet ancien château qu'il faut attribuer, en partie, les substructions récemment mises au jour par les Pères Lazaristes.

Raoul de Lannoy, seigneur de Folleville par son mariage avec Jeanne de Poix en 1478, était un de ces seigneurs flamands et artésiens, anciens serviteurs du duc de Bourgogne que Louis XI sut habilement rallier à son parti après la mort du Téméraire, tels les d'Hallwin, les Humières, les Brouilly pour ne citer que ceux qui touchent à l'histoire de Compiègne. Le roi tenait tout particulièrement à s'attacher Raoul de Lannoy, car ce prince peu prodigue lui donna une chaine en or d'une telle grosseur, qu'un seul maillon suffit à faire une chaine fort conve-

nable et que le prix des autres paya la terre de Paillart, voisine de Folleville La fortune de Raoul ne fit que s'accroître sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII. Il est de toutes les expéditions en Italie, et il cumule les charges ; en France : de concierge du Palais de Paris, de bailli d'Amiens, de membre du Conseil du Roi ; en Italie : de chambellan de Naples et de gouverneur de Gênes. C'est dans cette ville qu'il commanda le tombeau qui devait recouvrir ses restes et ceux de sa femme. Raoul mourut en 1513 et Jeanne de Poix en 1524.

Par son testament, il demandait à être enterré « en une chapelle qui se devoit construire et ajouster en l'église de Monsieur St Jacques de Folleville ». Cette chapelle forme le chœur de l'église actuelle, beaucoup plus élevé que la nef, mais tout l'édifice est du XVI[e] siècle. A la place d'une église plus ancienne, la nef actuelle fut probablement reconstruite du vivant de Raoul. C'était l'église des habitants, avec son autel, séparée par une poutre de gloire du chœur, chapelle des seigneurs.

C'est dans ce chœur, du côté de l'Evangile, que se trouve, dans un riche enfeu, le superbe tombeau de Raoul de Lannoy et de Jeanne de Poix. Palustre a mis en évidence le nom du sculpteur Antonio della Porta, père de Guillaume, auteur de la fameuse Justice placée au fond de l'abside de saint Pierre de Rome. M. Durand y a ajouté d'intéressants détails sur cet Antonio et sur son neveu Pace Gaggini, son collaborateur dans cette œuvre la plus remarquable peut-être que nous ayons reçue d'Italie.

Mais, quel que soit le mérite des deux artistes italiens, il ne faut pas oublier qu'ils n'ont fait que le sarcophage proprement dit, c'est-à-dire les deux gisants et les génies qui portent leur écusson sur le devant du tombeau ; le riche enfeu qui l'abrite est une œuvre française tout aussi remarquable.

Dans l'enfeu voisin, le tombeau de François de Lannoy et de sa femme Marie de Hangest nous les montre en *priants*.

Plus loin est le Saint-Sépulcre. Mais je dois me borner à une simple indication, car après le tombeau de Raoul, ils passent inaperçus. Nous trouvons également au bas de la nef, des fonts baptismaux intéressants surtout par les blasons qui les décorent, et qui nous donnent les ascendants de Louis de Lannoy, petit-fils de Raoul, dernier représentant mâle de cette illustre famille.

Folleville passa ensuite dans la famille de Gondi et c'est ainsi que le bon Monsieur Vincent vint à Folleville. On sait qu'il était précepteur de cet enfant incorrigible qui devint le trop célèbre Cardinal de Retz, et on croit généralement que dans cette modeste chaire de village, le saint homme prononça son premier sermon. Ce fut le début de missions qui devaient s'étendre à toute la France et donner naissance à l'ordre des prêtres de la Mission. Les Lazaristes ont voulu y revenir comme à leur berceau ; et pour honorer leur fondateur, ils avaient établi un orphelinat. Les persécutions religieuses ont chassé les pauvres orphelins, et le prêtre, retenu par les souvenirs de l'apôtre de la charité, n'est plus que le gardien d'une maison déserte où

il ne lui est plus permis de suivre les exemples de son fondateur.

C'est sur ces réflexions pénibles que nous sommes remontés en voiture, après avoir envoyé des cartes postales aux amis pusillanimes, que la crainte d'une averse a privés d'une intéressante excursion.

Baron DE BONNAULT.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 19 novembre 1909.

Présidence de M. le baron de Bonnault, président.

MM. Allart, Aubey, Bellin, Benaut, Benoit, Béreux, Bias, le baron de Bonnault, le comte Jean de Bréda, Cauchemé, Raymond Chevallier, le lieutenant Robert Chevallier, le docteur Clainquart, Colin, du Crest, le baron Creuzé de Lesser, l'abbé Dangu, Mme Deblangy, MM. Delaidde, Dervillé, Desmarest, Paul Escard, Gaillard, Guynemer, Lara, Mareuse, les chanoines Morel, Muller et Pihan, Peiffer, Plessier, Fr. de Roucy, l'abbé Thétard, de Trémisot, Sonnier, assistent à la séance.

Se sont excusés : MM. le comte Jacques de Bréda, l'abbé Meister et Restoux.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière séance, lequel est adopté.

M. l'abbé Meister, curé d'Halloy, exprime ses regrets de ne pouvoir venir faire la communication qu'il nous destinait et annonce qu'il nous la donnera à la séance de janvier prochain.

Le sous-secrétaire d'État des Beaux-Arts nous informe que, par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en date du 30 septembre 1909, la 34e session des Sociétés des Beaux-Arts des départements s'ouvrira, en 1910, à l'école des Beaux-Arts, rue Bonaparte, no 14, le mardi 29 mars.

A été présenté pour obtenir le titre de membre titulaire :

M. l'abbé Langlois, curé de Margny, par MM. le Président et le Vice-Président.

M. le baron de Bonnault passe en revue les publications reçues.

Dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1909, 1, 2, 3, il signale une étude de M. Thorel sur les *Ecce homo* et les édicules qui portent ce nom.

Les Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet, à propos du château de Rambouillet, donnent d'intéressants détails sur la fuite de Charles X après la Révolution de 1830, fuite qui fut déterminée par de faux renseignements fournis par le maréchal Maison.

Les Annales de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes tracent la biographie du peintre Fragonard et racontent ses relations avec une actrice la Saint-Val.

Bulletin de la Société historique de Seine-et-Marne, t. XII.

Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes, 1909, 2e trim.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Stockholm, 1908.

Bulletin de la Société historique de Sens, XXIV.

Bulletin de la Société de la Diana, XVI, 4 et 5.

Bulletin de la Société de la Drôme, 170, 171.

M. Collin offre à la Société la photographie du portail de Saint-Pierre-des-Minimes.

M. Guynemer raconte, en tous ses détails, l'entrée à Compiègne de la Reine Aliénor, sœur de Charles-Quint, en 1531. Son récit ne manque pas d'intérêt. Il sera lu avec grand plaisir.

M. Paul Escard nous entretient de la transformation des registres de l'état-civil en 1792. Les registres de catholicité prescrits par l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539, sont enlevés aux curés par les décrets des 20 et 25 septembre 1792 et remis aux officiers munici-

paux pour y dresser les actes de naissances, mariages, divorces et décès.

Dès le milieu d'octobre, à Compiègne, le premier officier municipal Leclerc saisit et arrête les registres des trois paroisses. De l'an V à la fin de l'an XI, la ville, divisée en deux sections, a pour chacune d'elles, trois registres différents, selon la nature des actes à inscrire.

Aux curés Desboves, Thibaux et Beaugrand succèdent, pour la rédaction, les officiers civils Motel, Desmarest, Legrignoux, Chambon, Pommevert, Boitel, Demeaux, Mesnard,et enfin le premier adjoint Léré qui a laissé de nombreux manuscrits pour l'histoire de la ville. Une liste des magistrats chargés de parapher les feuillets de chaque registre, une statistique des mariages et des divorces, des naissances et des décès, enfin, une description des vignettes ornant le papier timbré de 1791 à l'an V, complètent ce mémoire, qui fourmille de renseignements curieux.

A propos d'une tapisserie du château représentant une chasse qui a eu pour théâtre non la forêt de Compiègne, comme on le dit, mais la forêt de Fontainebleau, M. l'abbé Dangu, curé de Saint-Jean-aux-Bois, nous apporte un plan de son église datant du XVIIe siècle. L'original de ce plan fait partie de la collection des plans des abbayes de chanoines réguliers de France, formée en 1666 et conservée au département des estampes de la Bibliothèque nationale. L'obituaire de Saint-Jean-aux-Bois, décrit par Havet, donne en ces termes la date de la construction du clocher : « En l'an de l'Incarnation notre Seigneur mil et II cenz et soixante-treize fu fez le besfrois du clochier que l'abbesse Oudète d'Offémont fit faire. Priés pour l'emme de li ; que Dieu li face pardon ».

Cette intéressante communication a été applaudie.

M. Plessier complète son travail sur les silex de Fournival qui a déjà fait l'objet d'une lecture au Congrès des Sociétés savantes.

Le galet, dans lequel certains membres de la Société historique de France avaient cru voir une crapaudine néolithique, n'est en réalité qu'un casse-tête parfaitement régulier, absolument semblable à celui de Verberie-Ecluse.

Avant de clore la séance, on vote sur l'admission du nouveau membre, qui réunit l'unanimité des suffrages.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

La nomination du Comité de douze membres, chargés, aux termes des statuts, de la nomination du bureau.

M. Jean Béreux. Notes sur l'histoire et les archives de l'Hôpital général.

M. Dervillé. Etude sur l'église Saint-Pierre des Minimes de Compiègne.

M. le chanoine Morel. Les Reliques de Cornélimünster et celles de Saint-Corneille de Compiègne. Rapport adressé à Monseigneur l'Evêque de Beauvais.

M. Plessier. L'obliquité de l'emmanchement direct, dans les haches polies.

Le Secrétaire, E. Morel.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 17 décembre 1909.

Présidence de M. le baron DE BONNAULT, président.

MM. Allard, Benaut, Béreux, le baron de Bonnault, le comte Jacques de Bréda, Cauchemé, Raymond Chevallier, Robert Chevallier, A. Colin, l'abbé Dangu, Daussy, Mme Deblangy, MM. Delaidde, Dervillé, Desmarest, P. Escard, Mme Le Féron d'Eterpigny, MM. de France, Gaillard, Guynemer, l'abbé Langlois, Leduc, Pépin Le Halleur, les chanoines Morel, Müller et Pihan, Paringaux, Plessier, Restoux, l'abbé Roy, F. de Roucy, le colonel de Seroux, Sonnier et l'abbé Thétard, assistent à la séance.

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Ont été présentés pour obtenir le titre de membres titulaires :

M. Eugène Lefèvre-Pontalis, directeur de la Société française d'archéologie, par MM. le baron de Bonnault et Plessier ;

M. Hutin, par MM. le baron de Bonnault et Guynemer.

Revue est faite par M. le Président des ouvrages offerts à la Société Historique.

Dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1908, 4 fasc., un article nécrologique sur M. Jules Lair, et un autre sur M. Vaesen, bibliothécaire de la ville de Compiègne.

Dans la *Revue Mabillon*, août et novembre 1909,

à propos d'un procès, une charte de 1132 est soumise à l'examen de D. Mabillon, pris comme expert-juré ; il donne à ce sujet une véritable leçon de critique diplomatique et prouve la fausseté de la pièce par l'écriture, l'orthographe, le style et les formules. Dans cette même Revue figure une note sur un bénédictin janséniste qui est allé mourir au Canada.

Le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1909, 1re liv., renferme un mémoire de M. Jules Guiffrey sur les statuettes du tombeau du duc de Bourgogne.

Bulletin historique et philologique, 1908, 3 et 4.

Sciences économiques et sociales, 1907.

Le *Bulletin de la Société de Paris et de l'Ile de France*, 1909, 1 à 4, analyse une charte de Philippe-Auguste, donnée à Compiègne en 1207, pour confirmer une donation faite aux Hospitaliers de trois muids de froment et trois muids d'avoine à prendre sur la dîme d'Hargicourt, près Montdidier, suivant la volonté d'un croisé, Bernard du Plessis. On y a publié, également, une étude sur une série d'incunables et de livres du XVIe siècle illustrés de planches, parmi lesquelles l'auteur cherche vainement à retrouver une représentation du Vieux Paris.

Les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France* contiennent un exposé de la décision de saint Augustin relative à la dévolution des biens d'un certain Aratus, moine et clerc d'une église. Tout son héritage est attribué à l'église et non à son monastère parce qu'en se faisant moine, il a dû se dépouiller de tous ses biens. A cette occasion, l'attention est appelée sur la Société des Naviculaires. Les biens de chaque naviculaire, y est-il dit, sont grevés au profit de la Société. Si l'un d'eux a la charge d'une église, cette église se trouve par le fait engagée. Aussi voit-on l'héritage d'un naviculaire, où figurait une église, abandonné à raison des mauvais traitements exercés contre des matelots et des représailles qui pouvaient s'ensuivre.

Les *Mémoires de la Société de Cambrai*, t. XV, publient des Généalogies lilloises.

Bulletin de Cambrai, 1969, 1, 2, 3.

Dans les *Mémoires de l'Académie de Reims*, 1908-1909, M. Germain de Maidy donne une note sur le cardinal de Vendôme et des carreaux qui lui sont attribués.

Les *Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique* ont sur les cloches un article de Fernand Donnet.

Société archéologique de Bordeaux, t. XXVIII, 2, et t. XXIX, 1 et 2, 1906-1907.

Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1908, et *Bulletin*, 1909, 1, 2.

Bulletin de Narbonne, 1909, 2e sem., t. X.

Bulletin de l'Orne, t. XXVIII, avril 1909.

Société de Villers-Cotterêts, 1908.

Société de Leeuwarden, 1907, 1908.

L'abbé Meister. La Confrérie de saint Jean à Saint-Pierre de Beauvais.

L'abbé Meister. François-Louis Suleau (1758-1792).

Octave Vauvillé. L'enceinte de Saint-Pierre-en-Chastre. Il en restitue l'*Oppidum* aux *Suessiones*.

M. Jean Béreux nous donne les grandes lignes de l'histoire qu'il veut faire des maisons de charité établies à Compiègne, notamment de l'Hôtel-Dieu Saint-Nicolas-au-Pont, depuis le règne de Charles le Chauve jusqu'à nos jours. La restauration de ce dernier établissement sous Louis VII, sa reconstruction par Saint-Louis, l'installation momentanée des Trinitaires, puis leur départ pour Verberie, la réforme de sœur Marie Bourdet, religiense Augustine de Notre-Dame de Soissons au XVIIe siècle, forment autant de paragraphes intéressants de cette étude.

En 1789, M. de Crouy, maire de Compiègne, est nommé par le roi économe séquestre de l'Hôtel-Dieu. En 1792, les Augustines cèdent la

place à cinq « citoyennes » qui étaient en réalité des religieuses de Saint-Vincent de Paul.

La maladrerie, fondée sous Louis-le-Gros, par les chanoines de Saint-Corneille, resta une maison spéciale pour les lépreux jusqu'au XVIIe siècle. L'administration en fut alors remise à l'Ordre de Saint-Lazare et du Mont-Carmel qui la garda jusqu'en 1696, époque de l'annexion à l'Hôpital.

Saint-Jean-le-Petit, création faite par Jean de Rameru au début du XIVe siècle, devait héberger chaque jour treize voyageurs ou pèlerins. Sa réunion à la Table-Dieu, en 1648 prépara sa fusion avec l'Hôpital.

M. Dervillé nous entretient des dangers que courut l'église des Minimes en 1840, lorsqu'il fut question de percer une nouvelle rue en ce quartier.

C'est à MM. Ernest de Bréda et de Cayrol qu'est due la conservation de ce monument, destiné d'abord à abriter un musée et finalement converti en Gymnase communal.

M. le Chanoine Morel lit le rapport qu'il a présenté à Monseigneur l'Evêque de Beauvais sur les reliques de Cornélimünster, près Aix-la-Chapelle, et celles de Saint-Corneille de Compiègne. Cornélimünster possède les chefs de saint Corneille et de saint Cyprien, en deux splendides châsses. Leurs corps ont été transférés de l'abbaye de Saint-Corneille en l'église de Saint-Jacques de Compiègne à la Révolution.

Est-ce à la fin du IXe siècle, lors de l'invasion des Normands, que les reliques de ces deux illustres pontifes se sont trouvées mélangées, quand on les mit en sûreté à Senlis ? C'est assez probable. Toujours est-il qu'il aurait été impossible de les séparer et d'en faire l'attribution, si le P. Delattre, archiprêtre de Saint-Louis de Carthage, ne nous avait fourni un renseignement précis sur les aromates dont on usait au IIIe siècle, à Carthage, pour

ensevelir les morts et qui ont dû servir à la sépulture en sarcophage de saint Cyprien.

La lecture des comptes de l'exercice 1909 atteste que la situation financière de la Société est excellente. Des remerciements sont adressés à M. le Trésorier et aux membres de la Commission des finances.

On vote sur l'admission des nouveaux membres présentés qui réunissent l'unanimité des suffrages.

Il est ensuite procédé aux élections pour le renouvellement du Comité de douze membres chargés d'administrer notre Société. Tous les anciens membres ont été renommés. MM. Eugène Lefèvre-Pontalis et Guynemer remplacent le regretté M. Du Lac et M. Bazin.

Le Comité est donc composé de :

MM.	MM.
Benaut,	Guynemer,
De Bonnault,	Lefèvre-Pontalis Eug.
Cauchemé,	Morel (chanoine),
Chevallier Raymond,	Moreau,
Dervillé,	Plessier,
Flamant,	De Roucy Francis.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

Le compte-rendu des travaux de l'année 1909.

M. l'abbé Meister. — Les Billets de confiance de 1791 et 1792.

M. Plessier. — L'obliquité de l'emmanchement direct, dans les haches polies.

M. Jean Béreux. — Notes sur l'histoire et les archives de l'Hôpital Général (*suite*).

M. Guynemer. — L'Hôtel des Rats.

Le Secrétaire, E. Morel.

Le Bureau de la Société historique pour 1910 et 1911 est ainsi constitué :

Président........	MM. le baron DE BONNAULT.
Vice-Président....	Francis DE ROUCY.
Secrétaire.......	le chanoine MOREL.
Vice-Secrétaire...	DERVILLÉ.
Trésorier........	FLAMANT.
Archiviste........	BENAUT.
Vice-Archiviste...	CAUCHEMÉ.

TABLE



1909 Compiègne. — Imp. du « Progrès de l'Oise ».

PROCÈS-VERBAUX

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

XIX

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

PROCÈS-VERBAUX

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

XIX

1910

COMPIÈGNE

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DE L'OISE

Rue Pierre-Sauvage, 17

1911



COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE

Pendant l'année 1909.

MESDAMES, MESSIEURS,

Les événements majeurs donnent du relief aux belles années. L'année 1909 peut se prévaloir de la béatification de Jeanne d'Arc et des fêtes célébrées en son honneur, comme 1906 tira gloire des solennités dont furent l'objet les seize carmélites de Compiègne, martyrisées le 17 juillet 1794.

Votre secrétaire vous a raconté les splendides cérémonies auxquelles il lui fut donné d'assister à Rome, en avril dernier. D'un bout de la France à l'autre, ce fut un enthousiasme indescriptible. Il n'est si petit village où la Pucelle n'ait eu son triduum. La ville de Compiègne s'est particulièrement signalée. Pouvait-il en être autrement ? Même pendant sa captivité, Jeanne d'Arc s'inquiétait de ses bons amis de Compiègne. Il était bien juste que les descendants de ces bons amis s'en souvinssent au jour de sa glorification. Si les fêtes furent belles à l'église, elles n'eurent pas moins d'éclat à travers la cité.

La marche triomphale de notre héroïne nationale et le merveilleux tournoi qui en fut le couronnement ont été des spectacles ravissants, inoubliables.

L'illusion fut complète. C'était, à s'y méprendre, des scènes du xve siècle.

A ce propos, M. Francis de Roucy, toujours à l'affût des moindres particularités pouvant intéresser notre ville, nous a raconté l'histoire de Périnaïk, la bretonne, dont la vie a beaucoup de ressemblance avec celle de la vierge de Domrémy.

Si l'année 1909 a eu ses jours heureux, elle a eu aussi ses tristesses. Nous avons eu la douleur de perdre notre premier président, M. Jules du Lac. M. le baron de Bonnault vous a retracé en termes émus sa carrière très édifiante, comme il l'avait fait, quelques mois auparavant, pour son Eminence le cardinal Lécot, archevêque de Bordeaux.

Neuf nouvelles recrues sont venues grossir nos rangs. C'est de bon augure. Et surtout parmi elles nous comptons des membres actifs, laborieux, qui déjà ont fait leurs preuves.

Nos joies et nos deuils, nos pertes et nos gains enregistrés, disons ce qu'ont été nos travaux, aussi bien en archéologie qu'en histoire.

M. Plessier qu'intéressent tout spécialement les questions préhistoriques, a complété sa théorie sur la perforation du silex et nous a montré que, bien à tort, on avait pris un casse-tête pour une crapaudine néolithique. Nous l'avons prié de nous représenter au Congrès préhistori-

que qui s'est tenu à Beauvais au mois de juillet dernier. Sa compétence à cet égard est indiscutable.

M. de Roucy, dont l'attrait pour la numismatique nous est connu de vieille date, a décrit un jeton en cuivre à l'effigie du pape Grégoire XIII et de Philippe II, roi d'Espagne, remontant à la rupture des négociations avec les dix-sept provinces des Pays-Bas, vers 1580. La devise de ce jeton ne manque pas de fierté : *Le lion devenu libre ne veut plus être enchaîné.*

M. de Roucy nous a apporté encore une médaille frappée à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc à Compiègne en 1886. Le type n'était peut-être pas merveilleux, mais l'intention était bonne. La critique d'ailleurs était aisée.

A M. de Bonnault nous devons un grand merci. Son petit traité de sigillographie a été fort savant, quoique sans prétention. Il s'agissait de résumer succinctement tout ce que l'on sait maintenant sur les sceaux, leur matière, leur forme, leur emploi, leurs légendes, etc. Tout cela nous a été expliqué avant d'en venir aux sceaux de la ville de Compiègne, de la prévôté et de l'abbaye de Saint-Corneille, offerts au musée de la ville par la Société historique. Le sceau de la ville, tel qu'il fut gravé en 1254, représentait le maire, une large épée à la main droite, un bouclier à la main gauche et six jurés à ses côtés. Le prévôt se servait de l'écu royal avec la légende *Constitutio regis*, arrêt du roi. Saint-Corneille ou plutôt Notre-Dame de Compiègne avait comme armoiries la

Vierge avec une fleur de lys à la main droite et un livre à la main gauche.

Vous pensiez que l'impression de son *Histoire de la Ligue* absorbait tous les loisirs de notre président. Il vous a prouvé que les intérêts de la Société historique le préoccupaient bien autrement, ce dont il faut nous applaudir.

Les monographies bien étudiées ne nous manquent pas.

M. le comte Jacques de Bréda, analysant l'histoire du général Perrin, comte de Précy, rédigé par M. René Perrin du Lac, a dessiné un superbe portrait du héros que sa fidélité au roi Louis XVI, le 10 août 1792, a fait surnommer le FIDÈLE PRÉCY et dont la vaillance émerveilla les Lyonnais dans la défense de leur ville en 1793. Il fallait un courage indomptable et une héroïque audace pour culbuter 60,000 assiégeants avec 700 hommes.

M. le comte Jean de Bréda nous a conduits par la pensée au château du Plessis-Brion. Il nous en a fait admirer l'ensemble, sans oublier le balcon en fer forgé, portant les initiales de la propriétaire de 1714, l'actrice Madame de Belaval, Rose-Michel Raquet, qui venait de l'acquérir de la veuve du trésorier de l'extraordinaire des guerres du Plessis. Le château était en fort mauvais état. Il fut restauré par Jean-Nicolas Matigny de la Boissière qui ne manquait pas de talent et sut si bien s'insinuer dans les bonnes grâces de Madame de Belaval qu'il lui subtilisa tout son bien, puis l'épousa à la mort de son mari. C'était un homme sans conscience

et sans scrupule, fort intelligent et habile en affaires.

M. Guynemer a entrepris beaucoup de choses et il mène tout à bonne fin. C'est très heureux pour nous.

L'hôtel du Sacré-Cœur à Paris, soumis à la liquidation à la suite des nouvelles lois, lui a fourni l'occasion de nous raconter l'incroyable fortune d'un petit perruquier de province et les tribulations de sa veuve. Leur hôtel, théâtre de divers scandales, après avoir été possédé successivement par le maréchal duc de Biron et le duc de Charost, est devenu enfin, sous la direction des dames du Sacré-Cœur, une maison de prière et d'étude.

La Révolution de 1793 l'avait respectée. Il n'en a pas été de même en 1904.

Un fausse tradition voulait qu'un souterrain unit Saint-Corneille-aux-Bois à Compiègne. Les fouilles qu'y a pratiquées M. Guynemer, après entente avec la Société historique, lui ont démontré l'inanité de cette légende.

L'église et la paroisse de Saint-Antoine ont donné à notre confrère plus de satisfaction. Assurément, il n'a pas épuisé le sujet : mais la description de l'édifice, l'état des chapelles, les questions de juridiction, l'administration de la cure lui ont permis d'écrire des pages d'un grand intérêt.

Il n'a pas été moins heureux en nous racontant l'entrée à Compiègne de la reine Aliénor, sœur de Charles Quint en 1531. Au reste, son style alerte et élégant ne pouvait qu'ajouter au charme de sa narration.

M. l'abbé Dangu, intrigué par une tapisserie du Palais de Compiègne où figurait, lui a-t-on dit, l'église de Saint-Jean-aux-Bois, a voulu s'en éclaircir. Il lui fut vite démontré que c'est un paysage de la forêt de Fontainebleau que reproduit cette tapisserie. Mais, en même temps, il mettait la main sur un plan de l'abbaye de Saint-Jean-aux-Bois, gravé au XVIe siècle, et un extrait de l'obituaire lui révélait la date exacte de la construction du clocher, en 1273 sous l'abbesse Odette d'Offémont, car tout le monde sait que depuis sa fondation en 1252 jusque vers 1635, le monastère fut occupé par des bénédictines. M. l'abbé Dangu nous a promis une étude bien documentée sur le village de Saint-Jean-aux-Bois et l'abbaye qui s'y trouvait avant 1793. Son ardeur au travail n'est pas pour nous déplaire.

M. Dervillé, en nous faisant admirer la belle architecture de Saint-Pierre des Minimes, nous a rappelé le danger que courut cette église en 1840, quand il s'est agi de percer une rue dans ce quartier et il a ravivé notre reconnaissance envers MM. de Bréda et de Cayrol qui ont sauvé le monument de la destruction.

Les registres de l'état-civil ont piqué la curiosité de M. Paul Escard, bibliothécaire et archiviste de la ville. Ce n'est pas pour y puiser des renseignements généalogiques qu'il les a ouverts, mais pour en reconnaître d'abord la forme, la contexture ; le dépouillement méthodique viendra ensuite. Il n'a pas craint d'entrer dans les plus minutieux détails à leur sujet.

Les ordonnances qui les concernent, les vignettes qui les décorent, les formules adoptées par l'administration, les officiers chargés de les tenir, rien ne lui a échappé, et il a tenu à nous faire part de ses observations.

M. Jean Béreux, avec un zèle très louable, a repris l'histoire des établissements de charité de Compiègne qui précédemment avaient occupé les loisirs de M. du Lac et de M. Vattier. Les archives de l'Hôtel-Dieu sont une mine féconde dont il saura tirer de précieux documents, tant pour augmenter les annales de la ville, que pour nous faire connaître la pieuse générosité de nos ancêtres.

Se rapprochant davantage de notre époque, M. Paul Lambin a voulu nous remettre en mémoire les événements douloureux de 1870 et 1871, particulièrement en ce qui regarde Compiègne. Il a puisé à des sources diverses, dont la valeur n'est pas toujours égale. Notre patriotisme ne s'en est pas moins ému devant les scènes tragiques de l'année terrible.

N'était la distribution du second volume du *Cartulaire de Saint-Corneille*, ma contribution serait bien maigre. Une rectification chronologique au sujet des trois Ernaud, abbés de Saint-Martin-aux-Bois, qui, en réalité, n'en font qu'un ; des notes sur notre historien quelque peu brouillon et pourtant bien utile, dom Gilleson ; les épitaphes des six allemands qui ont péri à la bataille de Saint-Quentin en 1557 et ont reçu la sépulture à Saint-Corneille ; enfin le rapport présenté à Monseigneur

l'Evêque de Beauvais sur les reliques de Cornélimünster, près Aix-la-Chapelle, et sur celles de Saint-Corneille, conservées à Saint-Jacques de Compièque, voilà tout ce que j'ai pu vous offrir.

Nous avons fait deux excursions, l'une à Notre-Dame de Liesse et à Marchais, l'autre à Montdidier et à Folleville. Tous les détails nous en ont été retracés par notre président avec autant de science que d'habileté littéraire.

Je ne veux pas oublier les vases trouvés par M. Léguillon, ancien maire de Giraumont, l'un à Giraumont même, datant du ve siècle, et l'autre à Coudun, ne remontant qu'au xve siècle.

Ils enrichissent notre musée et nous voulons une fois encore en dire merci au généreux donateur.

Tels ont été nos travaux. Le champ que nous avons à explorer est vaste et les ouvriers sont en petit nombre. Néanmoins la lumière se fait sur bien des points jusque-là restés obscurs. Le temps viendra, où grâce aux documents ainsi accumulés, il sera possible d'aborder sérieusement l'histoire de Compiègne.

E. MOREL.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 21 janvier 1910.

Présidence de M. le Baron DE BONNAULT, président.

MM. Allard, Benaut, Béreux, le baron de Bonnault, Cauchemé, Raymond Chevallier, Collin, l'abbé Dangu, Mme Deblangy, MM. Delaidde, Desmarest, Dubloc, Mlle Deverson, M. de France. Mme Le Féron d'Eterpigny, MM. Fleuret, Glaize, Guynemer, Leduc, l'abbé Meister, les chanoines Morel et Müller, F. de Roucy, de Romizowski, L. Sonnier et l'abbé Thétard assistent à la séance.

Se sont excusés : MM. Fournier Sarlovèze, Mareuse et le chanoine Pihan.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance, lequel est adopté.

A été présenté pour obtenir le titre de membre titulaire :

M. Jan Le Quesne, par MM. Escard et Fleuret.

M. le Président passe en revue les publications offertes à la Société historique.

L'abbé MEISTER. Epigraphie du canton de Grandvilliers. Inscriptions relatives au XIXe siècle.

Le docteur LEBLOND. Cercueils de plomb, gallo-romains avec bâtons perlés et rosaces.

L'abbé AIMOND. La cathédrale de Verdun.

Au *Bulletin de la Société littéraire et archéologique de Lyon*, 1909, notice sur Claude-François-Marie Primat, d'abord curé de Douai, sa-

cré par l'évêque constitutionnel de l'Oise Massieu, élu évêque constitutionnel du Nord, puis second évêque constitutionnel du Rhône et enfin pourvu au concordat de l'archevêché de Toulouse, personnage peu recommandable.

Dans les *Rosati Picards*, 39 et 40, les imagiers et sculpteurs en Picardie par M. Georges Durand.

Dans le *Bulletin des Antiquaires de la Seine-Inférieure*, t. XIV, exposé des efforts inutiles pour sauver la tour de Jeanne d'Arc à Rouen.

Les *Mémoires de l'Académie d'Arras* contiennent le récit des mesures prises pour repeupler Arras, quand cette ville eut été reconquise sous Louis XI. Les habitants en furent expulsés par ordre du roi, le 2 juin 1479. Ils devaient faire place à d'autres habitants, pris en diverses provinces. Louis XI, après avoir taxé Compiègne à fournir dix *ménagers*, se contenta de cinq, alors qu'il ne réclamait à Lyon que trois marchands et seize ouvriers.

Les *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, t. XXIX, publient des documents sur l'instruction primaire et même sur l'instruction secondaire dans l'Artois. On y constate des relations suivies avec l'Université de Louvain, où de nombreux jeunes gens du pays allaient faire leurs études.

Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie, 12e et 13e.

Le *Bulletin de la Société d'Archéologie lorraine* renferme une étude de M. Germain de Maidy sur la représentation des âmes sous la figure d'enfants, dont il décrit un type lorrain du XIIIe siècle, sur un monument funéraire.

M. Mâle, dans son traité de *l'Art Religieux en France au XIIIe siècle*, n'a pas cité un seul exemple d'ange psychopompe antérieur au XVIe siècle. L'ange psychopompe, chacun le sait, c'est saint Michel introducteur des âmes des élus au ciel.

Annales de la Société d'Emulation des Vosges.

Annales de la Société de Château-Thierry.
Annales de la Société de Nivelles.
Bulletin de la Société des Hautes-Alpes.
Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville et *Bulletin*, 1909.
Société du Grand Duché de Luxembourg, t. 54, 56 et 57.
Bulletin de l'Orléanais, t. XV, nº 193.
Bulletin de Soissons, t. XIV.
Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, t. XIX.
Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, 1909.
Mémoires du Hainaut.
Mémoires du Comité archéologique de Senlis.
Congrès des Sociétés Savantes à Rennes. Discours, 1909 ; programme 1910.

Le Secrétaire lit le compte-rendu des travaux présentés à la Société historique pendant l'année 1909, et rend justice au zèle de plusieurs nouveaux membres dont les mémoires ont été appréciés.

A l'aide de renseignements puisés aux archives départementales de l'Oise et grâce aux documents recueillis par M. le lieutenant Aubey, dans les Archives communales de Compiègne, M. l'abbé Meister fait l'historique des *Bons Municipaux*, émis dans cette ville en 1791 et 1792, pour remédier à la gêne excessive que causait dans les transactions l'extrême rareté du numéraire.

Du mois de mai 1791, au mois de novembre 1792, il y eut douze émissions ; les bons furent de 5, 10, 15, 20, 30, 40 et 50 sols et de 5, 10 et 15 livres. Lors de la promulgation de la loi du 8 novembre 1792, qui interdisait toute nouvelle émission, il en avait été mis en circulation pour la somme de 184,185 livres. Leur remboursement donna lieu, entre les divers départements, en 1793, et dans les premiers mois de 1794, à une correspondance des

plus actives. Ces lettres nous apprennent que les bons de la ville de Compiègne circulaient dans plus de vingt départements, notamment dans les Côtes-du-Nord, dans les Deux-Sèvres, dans l'Allier, dans les Vosges et dans le Nord, où vraisemblablement ils avaient été apportés par des volontaires de passage.

Le 20 germinal an II (9 avril 1794) les 210,596 bons remboursés représentaient une somme de 177,185 livres. On les brûla, conformément à la loi, sur la place du Marché-au-Blé, au fur et à mesure de leur rentrée. Par la loi du 11 ventôse an II, les receveurs des districts furent chargés d'achever cette opération. Il y avait encore à cette date pour 7,000 livres de bons municipaux de la ville de Compiègne en circulation ; mais on ne saurait dire à combien se montèrent les remboursements.

M. Plessier lit ensuite son travail sur l'*obliquité de l'emmanchement direct dans les haches polies.* Cette étude lui a été suggérée par deux haches de sa collection, sur lesquelles les traces du manche dont elles étaient munies sont encore très visibles. Ces haches proviennent, l'une du lit de l'Oise, en face d'Armancourt, et l'autre de celui de l'Aisne en amont de Choisy-au-Bac. Toutes deux sont couvertes d'une patine très foncée due à leur contact prolongé avec l'eau ou la vase, mais l'emplacement du manche, protégé par la lente décomposition du bois, forme sur chacune d'elles une zône beaucoup plus claire.

C'est donc la situation, l'étendue et surtout la direction de cette zône que l'auteur passe successivement en revue. Il en signale particulièrement l'inclinaison ou *obliquité* constante, par rapport à l'axe longitudinal des haches ; et, se basant à la fois sur ses propres observations et sur celles des différents auteurs qui ont traité le même sujet, il arrive à déterminer l'angle intérieur de cette inclinaison qui correspond en moyenne à 80°.

Enfin après avoir dit quelques mots sur les autres modes d'emmanchements, M. Plessier termine sa communication en justifiant cette *obliquité intentionnelle* que l'on remarque, actuellement encore, dans la forme ou le tranchant de la hache et de ses dérivées, la hachette, l'herminette, etc.

Avant de se séparer, on vote sur l'admission du nouveau membre, en faveur duquel les suffrages sont unanimes.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

M. Guynemer. Histoire d'un vieil hostel.

M. J. Béreux. Notes sur les archives et l'histoire de l'hôpital général.

Le Secrétaire, E. Morel.

A la suite de la réunion, le bureau de la Société a procédé à la nomination des membres des diverses commissions.

Ont été élus :

A la *Commission de Publication* : MM. Cauchemé, Guynemer et Plessier ;

A la *Commission des Finances* : MM. Dervillé, Moreau et Plessier ;

A la *Commission des Excursions* : MM. Cauchemé, Raymond Chevallier et Plessier.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 18 février 1910.

Présidence de M. le baron DE BONNAULT, président.

MM. Allart, Aubey, Benaut, Béreux, Bernard, le baron de Bonnault, le comte Jacques de Bréda, le docteur Clainquart, A. Colin, E. Corbie, l'abbé Dangu, Mme Deblangy, MM. Delaidde, Dervillé, Desmarest, Mlle Deverson, M. Paul Escard, Mmes la baronne Fain, Le Féron d'Eterpigny, MM. de France, Gaillard, Gleyze, Guynemer, de Magnienville, de Moussac, les chanoines Morel, Müller et Pihan, Paringaux, Peiffer, Plessier, J. le Quesne, de Roucy, Sonnier, l'abbé Thétard et de Trémisot assistent à la séance.

S'est excusé : M. l'abbé Roy.

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, lequel est adopté.

A été présenté pour obtenir le titre de membre titulaire : M. l'abbé Th. PICARD, curé du Meux, par MM. le chanoine Pihan et le Secrétaire.

Revue des publications offertes à la Société historique, faite par M. le Président.

Dans la *Revue de l'Histoire de Versailles*, 1909, 4e fascic., M. Fromageot précise divers épisodes de la vie de Mme du Barry, si habilement dramatisée par Lenotre. Il établit la réalité du vol de ses diamants, le mobile de ses voyages à Londres, l'absence de toute conspiration de sa part avec les émigrés et la nullité de ses prétendues relations avec Lavallery, l'un des directeurs de Seine-et-Oise.

Le *Bulletin de l'Académie Delphinale*, 1908, publie sur la contrebande en Dauphiné une note de M. Rey qui complète le travail de M. F. Brentano relatif à Mandrin.

Les *Mémoires de la Société d'Etudes de la province de Cambrai*, 1909, contiennent des généalogies.

Les *Annales d'archéologie de Bruxelles*, 1909, 1 et 2, décrivent des vases peints à figures rouges sur fond noir, décoration qui fait contraste avec celle des vases à figures jaunes.

Au *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 1909, 4e, figure une étude de M. Depas, sur le rôle du clocquement à la fois sonneur et bedeau. Au XVIe siècle, l'usage était de servir du vin aux fidèles après la communion, comme il se fait pour le prêtre aux ablutions. Le clocquement fournissait ce vin et l'offrait lui-même, en habit convenable. A sa mort, sa veuve chargeait quelqu'un de la remplacer dans cet office.

Dans le *Bulletin d'Archéologie Lorraine*, janvier 1910, M. Ch. Fister expose un curieux traitement de la goutte. Le cardinal Charles de Lorraine se trouvait fort souffrant en 1604. Le médecin du roi et celui de la reine donnèrent leur avis. Une lettre écrite à ce sujet nous apprend qu'on recourut à l'exorcisme et que le prélat en fut d'abord soulagé, mais ne tarda pas à ressentir de nouvelles douleurs.

La *Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise*, t. XXIX, renferme un mémoire de M. Lefèvre-Pontalis sur les peintures de l'ancien palais royal d'Etampes.

La *Commission du Vieux Paris* donne le récit de la vente du couvent des Oiseaux qui avait un hectare et demi de superficie. C'est un juif, le marchand de café, qui en a fait l'acquisition.

Annales de la Société de Saint-Malo, 1909.

Conférences du Musée Guimet, 2 vol., 1909.

Les Rosati Picards, 1 à 19.

Album archéologique des Antiquaires de Picardie, 17.
La Picardie Monumentale, t. IV, n° 2.
Bulletin archéologique et historique de Tarn-et-Garonne, 1908.
Cercle archéologique de Malines, 1909.
Bulletin du Comité des Travaux historiques ; section économique, 1908.

M. le comte Jacques de Bréda, sachant qu'on ne doit pas porter d'armes à la communion, s'est demandé pourquoi, dans un vitrail de l'église Saint-Jacques, Jeanne d'Arc est représentée munie de son épée à la sainte Table. C'est là une erreur commise par le peintre. Le procès de la Pucelle eut relaté le fait. L'accusation l'aurait relevé. Or, il n'en est rien.

M. l'abbé Grison, vicaire à Saint-Jacques, nous a fait présenter une matrice de sceau portant cette inscription : † *Sigillum* ABB*at*IS ET CONVENT*us* S. SEPVLCHRI CAM*eracensis* AD CAST*ru*M. Il s'agit, la *Gallia Christiana* l'indique avec précision, d'un monastère de bénédictins fondé à Cambrai en dehors des murs de la ville, *ad castrum*, par l'évêque Lietbert, en 1064. Ce monastère s'appelait le Saint Sépulcre. Des remerciements sont adressés à M. l'abbé Grison pour sa communication.

« L'Histoire d'un vieil Hostel »,que nous apporte M. Guynemer, commence par quelques mots sur les noms primitifs des rues voisines et sur les divers fiefs qui se partageaient le terrain. La propriété des Rats, qui n'ayant pas onze cents mètres carrés, se répartissait sur cinq fiefs et supportait des charges multiples, constitue un intéressant exemple du morcellement de la terre au moyen âge. Les malheurs de la guerre de Cent Ans, qui n'ont épargné ni Compiègne, ni l'hôtel des Rats, fournissent à l'auteur l'occasion de jeter un coup d'œil sur l'état général des immeubles en France à cette époque. Nous assistons avec lui à la ruine de

l'hôtel et plusieurs fois à sa reconstruction, à à la saisie, au partage et, finalement, dans les derniers temps, à des ventes successives. Des plans et dessins des vieux bâtiments sont joints à ce travail, qui est une contribution à l'étude de la vie économique de nos immeubles.

Les apparitions que font dans la maison de grands personnages ne pouvaient manquer de nous être signalées, notamment la venue plusieurs fois répétée de Henri IV. En même temps il est fait justice des légendes plus ou moins ridicules auxquelles a donné cours la présence du Béarnais et de Gabrielle d'Estrées dans l'hôtel des Rats. Les applaudissements, dont cette communication a été l'objet, ont prouvé à son auteur qu'une fois de plus il avait su intéresser son auditoire.

Continuant ses recherches sur les établissements hospitaliers de Compiègne, M. Jean Béreux nous entretient de la Table-Dieu, dont le nom et le régime rappellent les tables des pauvres de l'Artois et de la Flandre.

Fondée vers la fin du XIIe siècle, la Table-Dieu de Compiègne resta pendant au moins deux cents ans une confrérie charitable ayant ses droits et ses richesses propres. Placée d'abord sous la garde du maire et des jurés, qui passaient des actes en son nom, elle fut soumise, en 1319, au contrôle de l'assemblée de ville et du bailli de Senlis. Il ne la faut pas confondre avec la confrérie Notre-Dame qui établissait, en 1231, une chapellenie dans la collégiale de Saint-Clément. A partir du XVe siècle, la Table-Dieu cesse d'être une confrérie. Ses anciens prévôts sont remplacés par deux gouverneurs et un receveur, élus tous les trois ans par les mêmes électeurs qui choisissent les attournés, et le même jour.

Des bourgeois sont parfois désignés par les attournés pour aller porter des secours à domicile. Du pain et des aliments sont distribués

aux indigents. Dans les années de disette, on se montre généreux. Par contre, dans les années d'abondance, on suspend les aumônes afin de rembourser les rentes constituées pour payer des dettes. Quand la peste sévit à Compiègne, la Table-Dieu contribue à rémunérer les médecins.

Dès 1653, elle a un bureau et un grenier dans le pavillon de la justice consulaire. L'hôpital de Saint-Jean-le-Petit lui est réuni. Une taxe de cent livres par semaine est levée sur tous les habitants pour la nourriture des indigents, et les administrateurs de ces derniers en doivent rendre compte au bureau des pauvres, autrement dit à la Table-Dieu. La mendicité tend à disparaître, grâce à la fondation des hôpitaux généraux.

Toute l'assistance a prêté une grande attention à cet exposé des divers changements apportés à l'administration de la Table-Dieu.

Le tome XVIII, année 1909, des *Procès-Verbaux* et *Compiègne pendant les Guerres de Religion et la Ligue*, par M. le baron de Bonnault, viennent de paraître et ne tarderont pas à être distribués à tous les membres de la Société historique.

Avant de se séparer on a voté sur l'admission du nouveau membre, qui a réuni l'unanimité des suffrages.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

M. le chanoine Morel. — La reconnaissance et la translation du voile de la Sainte-Vierge, à Saint-Corneille, en l'année 1666.

Le Secrétaire : E. Morel.

SOCIETÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 18 mars 1910.

Présidence de M. le baron de BONNAULT, président.

MM. Allard, le baron de Bonnault, Cauchemé, Raymond Chevallier, Daussy, Mme Deblangy, M. Delaidde, Mlle Deverson, Mme le Féron d'Eterpigny, MM. Fleuret, Gaillard, Guynemer, le chanoine Morel, l'abbé Picard, le colonel de Seroux, Sonnier, Fr. de Roucy et l'abbé Thétard assistent à la séance.

Se sont excusés : MM. Paul Escard, Robert Chevallier, le chanoine Pihan, Plessier et Peiffer.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, lequel est adopté.

A été présenté pour obtenir le titre de membre titulaire : M. Georges Vallée, député du Pas-de-Calais à Saint-Pol, par MM. le baron de Bonnault et Guynemer.

M. le Président annonce la mort de M. Robert de Bréda, décédé à Paris, rue Edmond-Valentin. Tous les membres de la Société historique offrent à la famille de notre regretté confrère leurs sentiments de condoléance.

Le malheureux sort du clocher de Cinqueux, dont une partie s'est effondrée et l'autre a été brutalement démolie par la dynamite, a déterminé la Société archéologique et historique de Clermont à rédiger une protestation contre l'abandon, puis la destruction systématique des églises de leur région. Les mêmes raisons de craindre existent non seulement pour les édi-

fices de l'arrondissement de Compiègne, mais pour tous les monuments religieux de la France. M. Raymond Chevallier insiste sur ce point.

C'est pourquoi il y a unanimité parmi les membres de la Société historique pour approuver et appuyer la protestation de nos confrères.

Une notice sur l'église de Cinqueux va être publiée par M. l'abbé Amédée Beaudry, secrétaire de la Société archéologique et historique de Clermont.

Cette notice est en souscription au prix de 2 fr. 50, chez M. Victor Coisel, libraire, 15 et 21, rue Saint-Pierre, à Beauvais. Plusieurs membres de la Société historique se font aussitôt inscrire pour cette publication.

M. l'abbé Tuillon, curé de Remy, invite la Société historique à visiter les vitraux de Lachelle que vient de restaurer M. Champigneul.

Des photographies de ces vitraux ont été faites par l'artiste lui-même.

M. le Président passe en revue les ouvrages offerts à la Société historique.

Dans les *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen* figure le récit d'une expédition aux îles Saint-Marcouf (Manche).

La Société d'émulation du Doubs vient d'envoyer quatorze volumes de ses publications, notamment ceux de 1850 à 1862. Dans le volume de 1908, on agite la question d'Alaise et Alise.

Le *Bulletin historique* du ministère de l'Instruction publique donne le récit fait par M. Coquelle, de l'ambassade de M. le comte Duchatelet en Angleterre (1756-1770) d'après les documents inédits des Archives des Affaires étrangères.

Dans le *Bulletin de la Société d'Archéologie Lorraine*, février 1910, est raconté comment,

lors des émeutes qui marquèrent à Nancy les débuts de la Révolution, une femme empêcha un massacre en jetant un seau d'eau sur les canons.

Les *Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville*, t. VI, 2e série, exposent les raisons de l'abandon par la petite ville d'Airaines (Somme) de ses franchises communales et de sa reddition au comte de Ponthieu. Sa situation avait beaucoup d'analogie avec celle de Compiègne. Elle ne pouvait plus payer ses dettes.

Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville 1909, 3 et 4.

Statue de Boucher de Perthes.

La Société littéraire de Lyon continue son étude sur Primat, évêque du Rhône. Détail plus que singulier : C'était le préfet qui, assis et la tête couverte, recevait dans l'église le serment à la constitution civile du clergé et les curés, pour le prêter, se mettaient à genoux.

Dans la *Revue Mabillon*, dom Denis publie des lettres de Mabillon dont les originaux viennent de la bibliothèque de M. de Troussures.

Académie de Neuchâtel. L'abbé du Bos.

Le *Recueil des travaux de la Faculté des Lettres* publié par A. Lombard contient un article sur la querelle des anciens et des modernes.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1909, t. 1.

Annales de la Société du Gâtinais, 1909, 3 et 4.

Bulletin des Architectes du Canada.

Société française d'archéologie. Congrès de Caen, nombreuses illustrations.

M. le chanoine Morel résume le procès-verbal de la translation du voile de la sainte Vierge faite à Saint-Corneille en l'année 1666.

Trois dimanches furent consacrés aux fêtes de cette translation. La première cérémonie eut

lieu le dimanche 8 août. Dom Claude Boitard, visiteur de la Congrégation de Saint-Maur en France, tira du trésor une petite châsse d'argent contenant le précieux voile, couvre-chef de la sainte Vierge, donné à l'abbaye de Saint-Corneille par Charles le Chauve. Il la porta, au chant des hymnes, vers le jubé, où il la déposa sur un autel. Nicolas Thibault, lieutenant particulier à Compiègne, et tous les notables de la ville étaient présents. La sainte relique fut montrée au peuple prosterné en grande dévotion, puis replacée dans le coffret d'argent.

Huit jours après, le 15 août, se fit une nouvelle cérémonie que présida dom François Ladvocat, grand prieur. Le saint voile fut par lui renfermé dans un nouveau reliquaire surmonté d'une statue d'argent représentant la sainte Vierge, une couronne sur la tête, l'Enfant Jésus sur le bras gauche et un sceptre à double fleur de lis à la main droite. Le piédestal était un coffret hexagone garni de six cristaux. Après l'avoir béni solennellement, dom Ladvocat y déposa le couvre-chef de la Vierge qui resta ainsi exposé à la vénération des fidèles jusqu'au dimanche 22 août.

A chacun de ces jours de fête, il se fit une grande procession à laquelle prirent part le lieutenant particulier, les notables, les religieux, les curés de la ville et une grande affluence de peuple.

M. le baron de Bonnault nous entretient ensuite des premiers capitaines gouverneurs de la ville de Compiègne. La ville possédait jadis tout une série de portraits de ces importants personnages avec leurs blasons. Il n'en reste plus rien. Seule une grande pièce en papier, œuvre de Louis de Gaya, sauvée de la destruction par un entoilage, nous met sous les yeux, en son centre, la ville et ses monuments et, tout autour, les armoiries de ses capitaines ou capitaines gouverneurs, car on

donnait indistinctement ces deux noms aux défenseurs attitrés, dont la mission était de garder la ville et de la protéger contre toute attaque.

Les gouverneurs proprement dits étaient les attournés. Quand on parlait du lieutenant du bailli de Senlis, on se contentait de l'appeler le lieutenant, tandis qu'il fallait dire le lieutenant du capitaine. C'est à Philippe le Long qu'est due la création des capitaines dans les villes. Il s'était d'abord chargé de les payer. La ville n'avait qu'à leur faire des cadeaux. En cas de guerre, de danger ou d'alerte, la présenec du capitaine était grandement appréciée. En temps de paix, on ne lui laissait presque rien à faire.

Le premier capitaine de Compiègne fut Mathieu de Quesne qui paraît entrer en fonctions le 3 juillet 1360. Le second, Mathieu de Roye, était en exercice dès le mois de mars 1367. Rares sont les documents qui les concernent. Aussi n'est-il guère facile d'en tracer un véritable portrait. L'aridité d'un pareil sujet rebuterait tout autre que notre président. Mais après avoir vaincu les difficultés qu'offrait une histoire de la *Ligue à Compiègne*, il ne peut que moissonner de nouveaux lauriers en écrivant celle des capitaines gouverneurs.

A la fin de la séance, on vote sur l'admission du nouveau membre présenté, qui recueille l'unanimité des suffrages.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

M. le comte de Bréda. — L'Histoire du Plessis-Brion.

Le Secrétaire : E. Morel.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 15 avril 1910.

Présidence de M. FR. DE ROUCY, vice-président.

MM. Bellin, Benaut, le comte Jean de Bréda, Cauchemé, l'abbé Dangu, Daussy, Mme Deblangy, MM. Delaidde, Desmarest, Mme Le Féron d'Eterpigny, MM. Hutin, Moreau, le chanoine Morel, l'abbé Picard, Plessier, Fr. de Roucy, le colonel de Seroux et l'abbé Thétard, assistent à la séance.

Se sont excusés : MM. le baron de Bonnault, Paul Escard, Guynemer, Mareuse, les chanoines Müller et Pihan et l'abbé Roy.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, lequel est adopté.

M. le Président et tous les membres de la Société historique s'associent au deuil de M. de Trémisot et lui offrent leurs respectueuses condoléances.

Revue des publications offertes à la Société historique :

Dans le *Bulletin de la Société d'archéologie Lorraine*, voir une note sur le cri d'armes de la maison de Lorraine, Priny ou Prény, qui semble n'être qu'un nom de famille déformé.

Dans le *Bulletin des Sciences économiques et sociales* du Ministère de l'Instruction publique, figure un mémoire de M. Roquet sur les billets de confiance mis en circulation dans le département de la Sarthe, à rapprocher de l'étude de MM. l'abbé Meister et Aubey sur le même sujet.

Discours prononcés au Congrès des Sociétés savantes tenu à Rennes, en 1909.

Au *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, une note sur les noms anciens des coulombs et des colombiers et un aperçu sur quelques ouvrages en patois picard du XVIe siècle et du XVIIe.

M. l'abbé GALLOIS. Dom Innocent le Masson, prieur du Mont-Renaud, près Noyon, puis 51e Ministre Général de l'ordre des Chartreux, 1727-1783 ; biographie très soignée, bien documentée, illustrée d'un portrait d'Innocent le Masson, d'une vue de la Chartreuse du Mont-Renaud et d'un plan de la Grande-Chartreuse. Les chapitres relatifs à la lutte du général des Chartreux contre le Quiétisme et le Jansénisme, ne manquent pas d'intérêt.

Le Docteur LEBLOND. L'Oppidum Bratuspantium des Bellovaques. Après avoir résumé tout ce qui a été écrit sur Bratuspantium, M. le Président de la Société académique de l'Oise donne tous les arguments qui militent en faveur du Froidmont au Mont-César de Bailleul. au pied duquel les Bellovaques ont concentré leur ville principale, à la fois lieu de refuge, de marché et de prières.

M. Plessier raconte que, sur l'invitation de M. le Maire de Giraumont, il est allé, en la compagnie de M. le baron de Bonnault, visiter trois sarcophages découverts à Giraumont. Ces trois sarcophages se trouvaient placés à 0,30 centimètres de profondeur, à côté l'un de l'autre, sur le versant de la colline. Sans doute ils avaient été enterrés plus profondément, mais les eaux en dégradant la pente du coteau ont singulièrement diminué l'épaisseur de la couche de terre. Une autre particularité que présentent ces sarcophages, c'est leur taille cunéiforme. Large de 0,56 centimètres à la tête, ils n'ont que 0,31 centimètres au pied. Ils ont des stries sur le pourtour. De leurs couvercles on n'a pu avoir que des morceaux.

Un petit pot de terre grise, trouvé à l'intérieur, a permis de conjecturer que ces sépultures étaient de la fin du huitième siècle ou du commencement du neuvième.

M. le comte Jean de Bréda nous donne les premiers chapitres de ses *Recherches historiques sur la paroisse du Plessis-Brion*. S'il n'avait eu pour se renseigner que les archives du château, il n'aurait guère remonté plus haut que le XIVe siècle, mais les Cartulaires des monastères et des chapitres, de même que les pierres tombales de l'abbaye d'Ourscamp lui sont venus grandement en aide. Pourquoi faut-il que de tous les ordres religieux dont se glorifiait autrefois la France, un seul, celui de Citeaux, soit resté debout ?

Le Plessis-Brion, installé sur la rive gauche de l'Oise, à huit kilomètres de Compiègne, doit son nom à un plessier ou enclos fermé de haies qui servait d'habitation à un important personnage. Ce Plessier, situé près de Choisy-au-Bac, faisait partie d'un territoire appelé Briun, Brioun et Bryon qui s'étendait de l'Oise à la forêt de Laigue et dont on ne connaît pas l'étymologie.

Ce territoire fut d'abord compris dans la *Civitas* gallo-romaine des *Viromandui,* puis appartint au comté de Noyon sous l'administration franque, releva de la châtellenie de Thourotte et finit par être attribué en 1186 à Philippe Auguste. Le village primitif détruit par un incendie se trouvait au lieu dit la Garenne de la Chapelle.

Le Plessier pour se distinguer des autres se nomma le Plessier de Brion. Autour de son enceinte se groupa le nouveau village qui lui emprunta son vocable et devint le Plessis-Brion.

Les habitants eurent la faculté de prendre dans la forêt de Laigue le bois mort pour le chauffage et le bois vif pour les constructions.

La seigneurie qui, à l'origine relevait de la châtellenie de Thourotte, fut depuis tenue en fief des seigneurs d'Offémont.

Le fief de la Motte-Brion dépendait de la seigneurie du Plessis-Brion, mais faisait partie de la paroisse de Montmacq.

Le château était primitivement au milieu des bois. On ne sait à quelle époque il fut rebâti sur l'emplacement actuel ; néanmoins, il garde en son enceinte une bonne partie des dépendances de l'ancien manoir. Le territoire de la seigneurie, délimité en un acte du 6 janvier 1392, est presque identique au territoire communal actuel.

De nombreuses acquisitions augmentèrent d'année en année l'importance de cette seigneurie.

La suite de cette notice soigneusement rédigée figurera à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Le Secrétaire, E. MOREL.

LE CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

A PARIS

Du 29 Mars au 2 Avril 1910.

La physionomie du congrès des Sociétés savantes ne change guère. On y retrouve toujours les mêmes personnes, des amis très sympathiques avec lesquels on s'entretient des travaux exécutés ou entrepris depuis qu'on ne s'est vu.

L'ouverture du Congrès s'est faite cette année, le mardi 29 mars, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, président de la section d'archéologie du Comité des Travaux historiques et scientifiques.

Le même jour, M. Léopold Delisle a présidé la section d'histoire et j'ai été appelé à siéger à ses côtés. Tout l'honneur en revient à la Société historique que je représentais.

J'y ai d'abord entendu la lecture d'un mémoire de M. Etienne Deville sur un *Registre de la léproserie d'Andeli* (Eure) en 1380. Des rapprochements sont à faire avec la léproserie de Compiègne.

Notre confrère, M. Joseph Depoin, secrétaire de la Société historique de Pontoise et du Vexin, a signalé un certain

nombre d'obits mémorables, tirés d'obituaires luxembourgeois, lorrains et rémois. Ces obits précisent les dates funèbres de rois, princes, ducs et comtes, d'abbés et de dignitaires ecclésiastiques sur lesquels *l'Art de vérifier les dates* et la *Gallia Christiana* ne nous renseignent qu'imparfaitement. C'est dans un but analogue que j'ai présenté au Congrès, à propos d'Ernoul, abbé de Saint-Martin-aux-Bois, de 1180 à 1190, une rectification à faire à la liste des abbés de ce monastère.

M. Hector Quignon, professeur au lycée de Beauvais, a décrit un obituaire du XIVe siècle, provenant de l'église collégiale Saint-Michel de Beauvais et conservé à la bibliothèque municipale de la ville de Beauvais. Cet obituaire va du XIIe siècle au premier quart du XIVe. C'est une copie faite par Jean de Castenoy, clerc et vicaire de Saint-Michel, en avril 1303, sur un original plus ancien, continué par un autre scribe, jusqu'à l'octave de saint Pierre et saint Paul, 1324. Le dernier évêque dont il y est fait mention est Simon de Nesle-Clermont, mort le 21 décembre 1312.

L'obituaire de Saint-Michel donne la date exacte de la mort de l'évêque Odon III, 4 juillet 1148, celle de Robert de Cressonsacq, 29 septembre 1248, celle du cardinal Jean Cholet, originaire de Nointel, près Clermont, 4 février 1291, etc.

Une telle précision n'existe ni dans l'*Histoire et Antiquités de Beauvais*, de Louvet, ni dans l'*Histoire du diocèse de Beauvais*, de l'abbé Delettre. Il est à

remarquer que dans ce document les évêques de Beauvais ont une place d'honneur.

M. Loir, instituteur à Mont-l'Evêque, près Senlis, a présenté lui aussi deux obituaires de la Berlière, datant du XVIIIe siècle. On y trouve la liste des obits à célébrer, de nombreux documents généalogiques sur la famille de Navier, originaire de Toul, et les armoiries des seigneurs de la Berlière, des familles de Lancry, de Navier, etc.

La Berlière nous intéresse à raison des biens qu'y possédait l'abbaye de Saint-Corneille.

M. Quignon est revenu sur une proposition déjà faite par lui au sujet des chartes en langue vulgaire du XIIIe siècle. Il voudrait que chaque région en fît une étude spéciale de manière à faire connaître la langue populaire de l'époque et à fournir des points de comparaison avec la langue littéraire. Aussi est-ce dans ce but qu'il a présenté vingt textes.

M. Louis Morin a porté ses recherches sur les livres liturgiques et les livres d'église imprimés à Troyes pour quatorze diocèses au moins, allant de Liège à Lyon et d'Angers à Metz. Dans ce nombre figurent les diocèses de Beauvais, Noyon, Soissons et Reims. Ce serait une vraie satisfaction de retrouver des exemplaires de cette provenance, que mentionnent les inventaires après décès, faits chez les imprimeurs troyens au XVIIe siècle.

On se demande comment des impressions à tirages souvent considérables et

types variés fréquemment réédités ont pu disparaître si complètement. Sans doute on s'est servi de ces livres, jusqu'à ce que complètement détériorés ils ont été reconnus impropres à tout usage.

Qui était le poète Pierre, auteur des vies en vers de saint Eustache, de saint Josse, de saint Germer, de saint Jacques, du pseudo-Turpin en prose, 1206, et de quelques autres œuvres ? M. Paul Meyer s'est posé la question, en étudiant le poète de Philippe de Dreux. D'après lui Pierre, poète d'actualité, a composé les vies de saint Germer et de saint Eustache à cause de l'amitié de Philippe de Dreux et d'Eustache, son ancien secrétaire, abbé de Saint-Germer, mort en 1221, la vie de saint Josse à cause de la translation de ses reliques en 1195, en présence de Renaud de Boulogne, un de ses protecteurs, et parce que Raoul de Chandri avait donné à Parnes une relique de saint Josse. Les autres œuvres s'expliquent aussi par l'actualité, car même quand il traduit le voyage de Charlemagne à Constantinople, il pense à l'expédition de 1204. Pierre a voulu avant tout flatter les goûts de son évêque.

M. Quignon s'est ingénié à découvrir le pays d'origine de ce personnage. De nombreuses chartes de Philippe de Dreux, dit-il, nous font connaître son entourage. Pierre ne saurait être confondu avec Pierre de Chambly *capellanus*, souvent cité avec son nom complet. Il était l'ami de tous les clercs et laïcs que Philippe de Dreux réunissait dans une sorte de cour,

en seigneur de lignée royale. Ne pourrait-on pas voir en lui Pierre de Gerberoy, clerc, ami de la famille de Hosdenc ? Rien ne paraît plus vraisemblable. En 1193, Philippe de Dreux réunit le vidame de Gerberoy à sa mense épiscopale, Pierre et Guillaume étant morts sans héritiers. Puis une charte de l'Hôtel-Dieu de Beauvais nous apprend l'existence d'un *Petrus clericus*, fils de Pierre, vidame de Gerberoy.

Un mémoire sur Fénelon en 1709 a été communiqué par M. Joseph Durieux, de la Société historique du Périgord. Aux rigueurs de l'hiver en cette année-là s'étaient jointes les horreurs de la famine et les calamités de la guerre. L'archevêque de Cambrai s'employa de tout son pouvoir à secourir ses infortunés diocésains, nos soldats et les blessés ennemis eux-mêmes. Il y consacra, au mois de janvier, ses blés et ceux de l'abbaye de Saint-Aubert. Après la bataille de Malplaquet, le prélat transforma son vaste palais en ambulance et son séminaire en hôpital.

Une autre disette eut lieu, en 1773, dans la généralité de Bordeaux, où elle occasionna des troubles. Le samedi 8 mai, l'émeute grondait à Bordeaux. Le lendemain, elle se répandit sur les rives de la Garonne et bientôt envahit tous les points de la généralité, principalement la région comprise entre la Dordogne et la Garonne. Ces renseignements ont été fournis par M. Paul Caraman, professeur au lycée de Bordeaux.

De M. Blossier, professeur au lycée de

Vendôme, nous avons eu un exposé très précis des arrêtés pris, en frimaire an II, par le Comité central de Loir-et-Cher, contre le clergé constitutionnel et le culte catholique.

Le 15 frimaire, ce comité a fait imprimer et ordonné de lire dans la chaire de chaque église une proclamation recommandant la pratique du culte de la Raison.

Des perquisitions y sont prescrites chez tous les curés, pour découvrir les papiers qui « paraîtraient contraires aux principes de la raison et de la philosophie ». Les municipalités y sont requises « d'envoyer aux directoires de district les cloches et vases d'argenterie et de faire abattre tous les signes extérieurs du culte... tels que figures de saints, croix, etc. » Les curés avaient pris leurs précautions. Les perquisitions n'eurent aucun résultat fâcheux. Le culte de la Raison ne fut guère suivi. Quant à la destruction des signes extérieurs du culte elle n'eut lieu que partiellement.

Le Plessis-Cacheleu, hameau de la paroisse de Dives, s'est signalé en 1788 par l'organisation d'une assemblée municipale, conformément à l'édit de 1787. M. Hubert Gaston en a fait le récit au Congrès, en insistant sur l'esprit d'indépendance qui animait alors les paysans.

L'Administration du district de Noyon avait demandé, si l'on ne voyait pas d'inconvénients à la réunion du Plessis-Cacheleu à la seigneurie de Dives. Le seigneur indiqua sa manière de voir qui ten-

dait à la réunion. Il avait ainsi la haute main sur le hameau.

Les habitants s'y refusèrent obstinément. C'est seulement le 14 novembre 1795, qu'envisageant les dépenses multiples dont la séparation restait la cause, ils se décidèrent à ne former, avec les habitants de Dives, qu'une seule assemblée communale, à n'avoir avec eux qu'un seul rôle d'imposition, de même qu'ils n'avaient qu'une seule église.

Le commandant Espérandieu, de concert avec le docteur Epery, maire d'Alise (Côte-d'Or), continue ses fouilles au Mont-Auxois, au lieu dit la Croix-Saint-Charles. Il vient d'y découvrir quatre temples. On y a recueilli cent dix-huit monnaies romaines, d'Auguste à Valens, trente-et-une monnaies gauloises, ainsi qu'une tête d'Hygie, déesse de la santé, des ex-voto de pierre, figurant des têtes, des mains, des pieds, etc., cent neuf ex-voto de bronze, constitués par de minces feuilles de métal découpées au ciseau ou travaillées au repoussé, représentant des yeux, des seins ou d'autres organes. M. Espérandieu pense que ces sanctuaires datent de l'époque de Trajan ou de celle d'Hadrien.

Les pierres tombales de l'église de Saint-Gervais de Pontpoint, notamment celle de Jean Mauguin, maire de Pontpoint, mort le 7 février 1334, et de Péronnelle, sa femme, se détériorent de plus en plus. M. L. Laurain, archiviste de la Mayenne, se préoccupe de leur conservation. Il est venu demander qu'on les redresse le long des murs de l'édifice.

Un superbe sarcophage, dont M. Léon de Vesly communique le dessin, a été récemment trouvé à Rouen sur la place Saint-Gervais. L'ornementation en est particulièrement riche. On voit à l'extrémité le monogramme du Christ et, sur le couvercle, une série de rosaces.

M. L. Bérenger, de la Société française de numismatique, a présenté une étude sur le monnoyage dit au moulin, établi dans les ateliers de Troyes, Tours, Compiègne, Châlons et Lyon.

Etienne Bergeron, maître particulier, établit les engins mécaniques à l'atelier de Troyes, en 1551, et conserva sa maîtrise jusqu'en 1554, époque à laquelle il fut nommé maître particulier de la monnaie des étuves à Paris. En 1588, quand Paris tomba au pouvoir de la Ligue, Henri III créa une Cour des Monnaies à Tours et remplaça l'atelier de Paris par trois ateliers qui furent pourvus d'engins mécaniques : le premier à Tours, sous la direction de Philippe Danfrie, tailleur général des monnaies, qui ne paraît avoir monnayé que des jetons, médailles ou pièces de plaisir, remplaçant ainsi la monnaie des étuves de Paris qui avait la spécialité du monnayage ; le second à Compiègne, créé par ordonnance du 23 mars 1589, et successivement installé dans l'Hôtel de la Forge, puis dans le Château, enfin dans l'Hôtel de l'hôpital Saint-Jean-le-Petit ; il monnaya de 1589 à 1595 pour Henri III des doubles écus et des écus d'or, et des quarts d'écu et pour Henri IV des doubles écus, écus, quarts d'écus,

pièces de six blancs, demi-francs, quarts de franc et douzains ; le troisième atelier établi à Châlons-sur-Marne, n'est révélé que par l'arrêt de la Cour des Monnaies, du 26 mai 1595, ordonnant à Alexandre Ollivier, maître particulier de la monnaie des étuves à Paris, de prendre et apporter en sa monnaie les presses, engins et outils se trouvant dans cet atelier. Ces trois ateliers furent supprimés par l'arrêt de la Cour des Monnaies du 26 mai 1595, alors que Paris était rentré au pouvoir du roi.

Le dernier atelier mentionné par M. J. Béranger, celui de Lyon, figure dans un arrêt du conseil du roi du 7 mars 1606, qui autorise François Pascal, marchand demeurant à Lyon, de faire fabriquer « au moulin » des doubles et deniers de cuivre fin ou rosette jusqu'à la somme de 50.000 livres.

En 1643, Jean Warin y commença le monnayage de la grande refonte des monnaies d'or et d'argent ordonnée à l'avènement de Louis XIV.

Un inventaire des objets classés du département de Seine-et-Oise vient d'être dressé par M. P. Coquelle de Meulan, qui en a expliqué la distribution. Il l'a divisé par époques, de telle sorte qu'on peut y suivre l'histoire de la sculpture, dans les limites du département, du XIIe siècle au XIXe.

Des travaux relatifs à l'archéologie préhistorique, un seul a arrêté mon attention, c'est celui de M. Reynier qui a pour titre : *Nouvelles observations sur les éoli-*

thes aux environs de Lizy-sur-Ourcq, Seine-et-Marne. Lizy-sur-Ourcq est dans le voisinage de notre département. L'auteur, s'appuyant exclusivement sur des pièces bien caractérisées, montre que, dès les époques les plus reculées, les premiers hommes ont employé tout d'abord des débris ou des fragments de pierre, qu'ils façonnaient par quelques coups, généralement destinés à faciliter la préhension, tandis que pour piquer, râcler ou percuter, ils employaient les cassures ou surfaces naturelles de la pierre.

Telles sont les communications dont j'ai cru bon de vous entretenir à raison de l'intérêt direct qu'elles offrent pour nous. Elles nous permettent d'ailleurs de faire des rapprochements, des comparaisons.

Le Congrès s'est terminé le samedi 2 avril par deux discours qui ent porté sur la vulgarisation des connaissances archéologiques.

M. Babelon, conservateur des médailles et antiques à la Bibliothèque nationale, nous a dit : « Qui de vous, Messieurs, n'a été frappé de l'ignorance absolue des classes populaires même des hommes instruits, en ce qui concerne le passé de leur village, de leur région, des vieux monuments à l'ombre desquels s'écoule leur monotone et routinière existence ? Quiconque parcourt les campagnes de notre beau pays est tout de suite, dès qu'il veut s'enquérir de l'histoire locale, étonné de l'indifférence des populations sous ce rapport. Allez dans un bourg quelcon-

que, demandez au plus éclairé des habitants dans quel siècle a été bâtie l'église, il l'ignore ; ce qu'est cette vieille tour délabrée qui couronne la colline, ces fossés, ces restes de grands murs qu'on appelle le château, il l'ignore.

Cette croix historiée, entourée parfois de vieux arbres qui orne pittoresquement l'entrée du village, que rappelle-t-elle ? Quand a-t-elle été plantée là ? Pour commémorer quel événement, il l'ignore.

N'interrogez pas ce docteur de chef-lieu de canton sur ces noms parfois si pittoresques et si expressifs, que vous déchiffrez à l'angle des vieilles rues de sa petite ville, ou bien sur les lieux-dits dont les noms sont évocateurs de drames historiques ou légendaires, il ne se l'est jamais demandé..... Or, vous le savez, Messieurs, c'est l'ignorance bien plus que le fanatisme qui se livre aux actes de vandalisme, dont l'histoire de tous les âges n'est que trop remplie.

C'est pourquoi, poursuit l'orateur, vous ferez œuvre saine et patriotique, en instruisant les populations de nos bourgs et de nos villes mêmes des souvenirs qui s'attachent à ces cathédrales, à ces humbles églises et chapelles, à ces restes de remparts, à ces objets de musée, même à ces arbres trois ou quatre fois séculaires, vous éveillerez ainsi dans leurs âmes le sentiment de la réelle beauté et vous relèverez la notion de la tradition ancestrale, nécessaire pour que l'entretien de tous ces vestiges des siècles ne paraisse pas

un luxueux embarras, une charge publique trop onéreuse.

Les publications populaires illustrées, les conférences avec projections, les promenades archéologiques, les visites de musées, de ruines, de sites et de monuments remarquables nous sont proposées comme moyen de vulgarisation. Il est fait appel au zèle des instituteurs ; toutefois il ne faut pas oublier que si les études archéologiques demandent une formation spéciale, il est non moins nécessaire de connaître les idiomes qu'ont parlés nos ancêtres et surtout la religion qui a inspiré tous les monuments religieux du moyen âge.

M. E. Pottier, président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, représentant M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, après avoir évoqué le souvenir des savants décédés depuis l'an dernier, a repris la thèse de M. Babelon, en faisant remarquer et en insistant sur ce point, que tenter la vulgarisation des connaissances archéologiques, « ce n'est pas seulement défendre la science, c'est défendre la patrie elle-même ». Je me permets d'ajouter que faire connaître et apprécier nos monuments, c'est faire aimer la France et conserver son patrimoine artistique, intellectuel et moral.

E. MOREL.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 20 mai 1910.

Présidence de M. le baron de Bonnault, président.

MM. Allart, le baron de Bonnault, le comte Jacques de Bréda, le comte Jean de Bréda, Raymond Chevallier, le docteur Clainquart, Colin, l'abbé Dangu, Daussy, Mme Deblangy, Desmarest, Fleuret, Mareuse, de Magnienville, les chanoines Morel et Pihan, Fr. de Roucy, les abbés Roy et Thétard assistent à la séance.

Se sont excusés : MM. Paul Escard, l'abbé Picard et Plessier.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président passe en revue les publications offertes à la Société :

Les *Mémoires de l'Académie d'Amiens*, année 1909, renferment une notice très soignée de M. l'abbé Sueur, sur Charles-Marie de la Condamine, qui a mesuré le méridien. Le récit du séjour de cet explorateur dans l'Amérique du Sud est des plus intéressants.

Dans les *Rosatipicards*, XLI, figure un article de M. Ponchon sur la veillée vers 1830.

Au *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 1910, 1er fascic., figure une étude sur Calais pendant la période révolutionnaire.

Dans le *Bulletin de la Societé archéologique et historique de Clermont (Oise)*, M. l'abbé Beaudry, secrétaire de la Société, fait paraître une première étude sur la situation économique de

l'élection de Clermont-en-Beauvaisis (1756-1790), dont il donne un tirage à part.

Les *Mémoires de la Société académique de l'Oise,* t. XX, 3e partie, agitent la question de savoir si « l'Edit de l'empereur Constantin Ier au profit des vétérans de ses armées » a bien été rendu à Beauvais en 328. Puis vient une note de M. le docteur Blond sur les cercueils de plomb gallo-romains, découverts à Beauvais, et une autre note sur la vie et l'œuvre de M. Arthur-Michel de Boislisle, membre de l'Institut, originaire de Beauvais.

M. l'abbé Meister continue son épigraphie du canton de Grandvilliers au XIXe siècle et sa biographie de François-Louis Suleau.

M. Arthur Bazin achève la publication du mémoire qu'il a lu jadis à la Société historique, *Compiègne sous Louis XII.* Il s'est bien gardé cette fois d'indiquer dans les dates le jour de la semaine. La vérification en devient ainsi plus difficile. Pourtant il ne faudrait pas s'étonner d'y voir une succession ouverte plusieurs mois avant la mort du testateur. Depuis que M. Bazin nous a appris qu'Antoine de la Haye, abbé de Saint-Corneille, fut invité par le roi, en février 1499, à prendre possession de l'abbaye de Saint-Denis, dont il ne fut élu abbé que le 10 octobre suivant, il est permis de se demander quelle interversion il a bien pu se permettre dans les dates des mois allant de Janvier à Pâques.

Une monographie de la commune de Senantes par M. Vuilhorgne et une étude sur le patois du canton de Grandvilliers par M. Gellée, complètent le volume.

Henri-G. de Laguerenne. *Un mariage religieux à Compiègne pendant la Révolution française,* Esmangard de Beauval et de Visme. Don de M. le docteur d'Agincourt.

Mémoires de la Société des Antiquaires de France. Mettensia, VI.

Continuant son histoire du Plessis-Brion,

M. le comte Jean de Bréda en fait connaître les seigneurs depuis le XIIIe siècle. Les sires du Plessie de Brion descendaient-ils des seigneurs de Thourotte, de ceux d'Offémont ou de ceux de Ribécourt ? Les titres en feraient plutôt une branche cadette des Ribécourt.

En 1202, Simon Le Besgue de Ribécourt fait un échange avec Jean II, châtelain de Thourotte.

Vers 1225, Raoul du Plessis-Brion épouse Colette de Vaumoise.

En 1233, Jacques de Bazoches, évêque de Soissons, érige en cure une chapelle construite par Guy du Plessis-Brion et Aveline, sa femme.

Le 4 mars 1295, messire Guy du Plessie de Brion et Catherine, dame de Moustiers, cèdent à l'abbaye de Saint-Corneille leur domaine de Mareuil lès Ressons-sur-le-Matz en échange de la terre d'Epineuse que leur abandonnent les religieux. L'abbaye de Saint-Corneille avait alors à sa tête Pierre du Bois dit d'Estrées, frère de Raoul d'Estrées, maréchal de France, ce qui a fait dire à dom Grenier que Catherine de Moustiers était de la maison d'Estrées.

Eustachie, dame du Plessie de Brion et de la Neuville-sur-Ressons, fait par testament des libéralités à l'abbaye d'Ourscamp en 1361.

Gilles du Plessis-Brion (1381-1413) était-il son fils ? Il se maria deux fois. Sa première femme fut Péronne de Marchay et sa seconde, Marie Harel. Bailli du Vermandois de 1394 à 1400, il mourut en 1413.

La fille unique qu'il eut de son premier mariage, Esture du Plessis-Brion, épousa Enguerrand du Fay (1413-1448), chambellan du roi Charles VI. De cette union naquit Jean de Fay (1448-1475) qui donna, en 1463, le dénombrement de la terre du Plessis-Brion à Guy de Nesle, seigneur d'Offémont.

Jean de Fay eut de sa femme, Marie de Har-

decourt, cinq enfants. Pierre, l'aîné, mourut en 1499. Sa femme, Antoinette de Chepoix, lui avait donné deux filles, Jacqueline et Catherine.

On étudie ensuite un projet d'excursion à faire le samedi 4 juin. Il est décidé qu'on visitera Pont-Saint-Maxence, Saint-Christophe-en-Halatte, le Moncel, Saint-Gervais et Saint-Pierre-de-Pontpoint, Noé-Saint-Martin et Saint-Vaast-de-Longmont.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

Le compte rendu de l'excursion à Saint-Christophe-en-Halatte, le Moncel, Pontpoint.

M. le baron de Bonnault. — Les capitaines-gouverneurs de Compiègne.

M. le chanoine Morel. — Le rapport présenté à Monseigneur l'Evêque sur les reliques de l'église Saint-Jacques de Compiègne.

Le Secrétaire : E. Morel.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 17 juin 1910.

Présidence de M. le baron DE BONNAULT, président.

MM. Allart, Bernard, baron de Bonnault, comte de Bréda, A. Colin, abbé Dangu, Mme Deblangy, MM. Delaidde, Dervillé, Desmarest, Escard, Fleuret, Guynemer, Mme Le Féron d'Eterpigny, MM. de Magnienville, chanoine Muller, F. de Roucy, abbé Roy, colonel de Seroux et de Trémisot assistent à la séance.

Se sont excusés : MM. les chanoines Pihan et Morel, Peiffer et Plessier.

M. le Président fait part à la Société de la perte qu'elle vient de faire dans la personne de M. le baron Creuzé de Lesser, membre aussi sympathique que dévoué. Il adresse à Mme la baronne de Lesser, si cruellement éprouvée, la cordiale et respectueuse expression des plus vives condoléances de la Société.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

M. de Bonnault dépose sur le bureau les ouvrages suivants, adressés par les sociétés correspondantes ou offerts par leurs auteurs :

Bulletin de la Société d'archéologie lorraine, mai 1910, dans lequel on peut lire une étude de M. Edmond Stofflet sur Jeanne d'Arc : « La Légende du Bois-Chenu à Domremy-la-Pucelle ».

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. XV. (3e et 4e trimestres 1909).

Bulletin de la Société de Paris et de l'Ile-de-France, 36e année.

Bulletin de la Société française des Fouilles archéologiques. T. 2.

Revue Mabillon, mai 1910.

Revue historique et archéologique du Maine, tomes 65 et 66 (1909).

Comité archéologique, historique et scientifique de Noyon. Comptes rendus et mémoires. T. XXII.

Histoire économique de la Propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix en général de 1200 à 1800, par le vicomte G. d'Avenel ; tome V (1910).

Beffrois et Hôtels de Ville dans le Nord de la France, par Pierre Dubois. Extrait du Bulletin de la Société historique et archéologique de Clermont (1908).

Le Théâtre à Meaux aux XVe *et* XVIe *siècles*, par G. Gassier. Extrait du Bulletin de la Société historique et littéraire de la Brie (1910).

Monographie de la Cathédrale de Senlis, par Marcel Aubert.

Collection du Lac. Vente des 11-13 mai 1910 : Monnaies romaines et byzantines.

Vente des 6-11 juin 1910 : Monnaies françaises et jetons (Paris, 1910).

L'ordre du jour appelle ensuite la lecture du compte rendu de l'excursion du 4 juin dernier, de Pont-Sainte-Maxence à Verberie, par Saint-Christophe-en-Halatte, Le Moncel, Saint-Paterne, Saint-Gervais-Pontpoint et Noé-Saint-Martin.

M. de Roucy, qui s'est chargé de ce travail, nous présente une relation détaillée, précise, consciencieuse. On ne peut donner que très sommairement, ici, les divisions de son étude :

1° L'œuvre de l'ingénieur Perronnet au pont (1774-1785) de Pont-Sainte-Maxence. — 2° La légende du martyre de sainte Maxence au ve siècle, avec ses deux serviteurs Brabance et

Rosébie. — 3° Les ruines (XIIe siècle) de l'église du prieuré clunisien de Saint-Christophe-en-Halatte, fondé en 1061 ; la belle statue (XVIe siècle) du saint portant Jésus ; les pierres tombales des XIVe et XVIe siècles. — 4° Fleurines et la visite du Moncel fondé en 1309, achevé en 1336, beau spécimen d'un monastère de Clarisses ; son histoire, 1309-1792 ; ses caves, 1310 ; le lavabo si discuté, du XIVe siècle ; la galerie unique du cloître du XVIIe siècle avec sa charpente en carène renversée ; la cuisine de 1320 environ avec sa taque de 1692 ; le chartrier ou trésor, converti actuellement en écurie ; le réfectoire et sa pittoresque chaîne ajourée, ayant vue sur l'ancien lavoir encore entier ; à l'extérieur, les pignons en gradins à crête arrondie ; les remarquables tuyaux de cheminées en pierre de taille juchées sur des souches rectangulaires ; enfin, la très originale corniche qui épouse en décrochements les arcs pointus des fenêtres. — 5° Puis les deux tours demi-circulaires de l'ancienne maison royale de Fécamp, donnée en 1709 au Moncel par Louis XIV. — 6° Le manoir de Saint-Paterne (XIVe siècle), ancienne chancellerie de Fécamp, si ce n'est ancienne Commanderie de Templiers. — 7° L'église de Saint-Gervais-Pontpoint avec son portail sous porche et son clocher roman intact, du XIIe siècle, ses modillons, ses pierres tombales et quelques particularités moins anciennes.— 8° Roberval, aperçu en passant ; ensuite, Noé-Saint-Martin, le petit coin perdu du Valois, au bord d'un vallon, presque un ravin, avec sa petite, mais pure église abandonnée, du XIIe siècle ; une vierge du XIVe et une bonne pierre tombale de Nicolas Tirelet de 1563. — Enfin, terminant la journée, l'accueil hospitalier de M. et de Mme de Maindreville, au château d'Haramont-Verberie, le temps ayant manqué pour saluer, en fin d'excursion, le joli clocher roman, du XIe siècle, de Saint-Vaast (Vedastus), disciple de saint Remi et catéchiste de Clovis.

L'excursion, commencée à la gare de Pont, s'achevait à la gare de Verberie.

M. de Bonnault continue son étude sur les Gouverneurs de Compiègne.

Après la mort de Mathieu de Roye, la série des capitaines gouverneurs présente une lacune. « Tant que l'ennemi n'est pas entre les deux rivières », les Compiégnois se refusent à reconnaître aucun capitaine. C'est ainsi qu'ils repoussent successivement M. d'Offémont, M. de Hangest, MM. Clignet de Breban, Jehan de Famechon et Guiot Thomasse, tous personnages d'importance, sur lesquels M. de Bonnault donne d'amples renseignements biographiques.

La ville entre même en procès avec Guiot Thomasse qui veut, à toute fin, se faire reconnaître comme capitaine. Ce procès, engagé en mars 1405, se trouvait encore pendant devant le lieutenant du bailli de Senlis en août 1410.

Puis M. de Bonnault signale la célébration à Compiègne, en mars 1406, d'un double mariage princier : La veuve de l'infortuné Richard II, Isabelle de France, épouse le fils aîné du duc d'Orléans, et son frère Jean, duc de Touraine, est marié avec Jacqueline de Bavière.

Mais la lutte est engagée entre les Armagnacs et les Bourguignons. La ville s'émeut et, après plusieurs pourparlers, un des attournés, Herbert Lescripvain et Simon Pouillet, notable, vont, le 3 septembre 1408, à Pont-Sainte-Maxence, « parler à Monsieur de Hangest sur le fait de la garde de la ville. »

Le 30 septembre, celui-ci prenait possession de la charge de capitaine et la ville lui offrait 2 pots de vin de Beaune du prix de 6 sous 8 deniers. Ce gouverneur, du nom de Jean V, seigneur de Hangest et de Davenescourt, était le chef de la branche aînée de cette illustre

maison. Il descendait de Jean IV, dit Rabache, et de Marie de Picquigny, alliés en 1342.

Il se maria d'abord à Geneviève, veuve de Jean de l'Isle, et ensuite à Marie, dame de Roye, de Germigny et de Monchy-le-Perreux.

Capitaine de Boulogne en 1397, il recevait, en 1407, la charge de grand maître des arbalétriers, dans laquelle, quelque temps après, il fut remplacé par Rambures, sur l'ordre du duc de Bourgogne, Jean Sans Peur.

Envoyé comme prisonnier à Lille par ce dernier, il fut délivré par le comte de la Marche en 1412. Il périt à Azincourt. Mais, bien certainement, il ne dut pas exercer sa charge de capitaine de Compiègne jusqu'à cette date, puisqu'on voit, le 2 octobre 1410, les habitants « s'en remettre à la volonté de Jean de Moreuil », et, le 21 suivant, celui-ci faisait son entrée en ville et allait prendre gîte chez l'hôtelier Jean Lappostre.

Le nouveau gouverneur se mit immédiatement à l'œuvre, inspectant les fortifications et s'occupant activement de mettre la ville en état de défense.

En septembre 1411, on le voit à l'armée du duc de Bourgogne sous les murs de Ham ; ensuite au siège de Montdidier, d'où il donne l'ordre d'envoyer au duc une queue de vin de Beaune et deux autres remplies de pain qui furent présentées au nom « des gens d'église, bourgeois et habitants de Compiègne ».

Tout le pays est sous la domination de la faction bourguignonne.

Le calme renaît et Compiègne semble tranquille. Jean de Moreuil y reste à demeure.

M. de Bonnault, en terminant cette partie de son travail, annonce que Jean de Moreuil reparaîtra encore à l'assemblée du 27 juin 1413, mais ce sera pour déclarer « qu'il n'est plus capitaine et qu'il ne s'en entremetteroit plus ».

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

M. Guynemer. Le Cartulaire de Royal-lieu.

M. le chanoine Morel. Les Reliques de Saint-Jacques de Compiègne.

Le Vice-Secrétaire, B.-A. Dervillé.

EXCURSION

du Samedi 4 Juin 1910

DE PONT A VERBERIE

PAR

Saint-Christophe-en-Halatte, Le Moncel Saint-Paterne, Saint-Gervais-Pontpoint Noé-Saint-Martin

---

Le samedi 4 juin 1910, la gare de Pont-Sainte-Maxence nous trouvait à 8 heures du matin réunis au nombre de vingt environ. La prétendue *Litanobriga* (ou *Latinobriga*) de Carlier n'était pas le but de notre excursion. Quatre promeneurs nous précédaient en automobile et devaient nous quitter avant le repas, plutôt en francs-fileurs qu'en éclaireurs; amis toutefois, car de ces quatre indépendants étaient le châtelain et la châtelaine d'Haramont-Verberie qui nous invitaient aimablement pour la fin de la journée. Une certaine brume matinale fraîche et reposante, rappelait le *hernu* (1) de la Saint-

---

(1) *Hernu* ou *Harnu :* Tonnerre, orage. (Brabançon et Rouchi : *Arnu*).

Ce mot s'emploie quelquefois adjectivement. Le temps est *hernu*, c'est-à-dire orageux.

A Beauvais, le *hernu* est un temps sombre mais sans pluie, qui commence trois semaines avant la Saint-Jean et finit trois semaines après, (du 5 juin au 15 juillet).

CORBLET : *Glossaire du Patois Picard*, page 440.

Jean aux plus picards d'entre nous, sans nous faire prévoir un orage d'après-midi. La grande et lourde tapissière des antiques voituriers Bizet s'ébranlait sous les ordres de l'éclaireur et pilote spécialiste Raymond Chevallier, le dignitaire du sifflet d'or de la Société française d'archéologie. Les derniers piétons d'entre nous, s'arrêtaient au pont de l'ingénieur Perronet (1) (1708-1794), premier directeur de l'Ecole de Ponts et Chaussées.

Ce beau pont, chef-d'œuvre d'une administration habituellement plus soucieuse de géométrie que d'esthétique, présente un palier horizontal, nouveauté pour l'époque (1774-1785) et des piliers séparés en doubles colonnes accouplées. Ce bel œuvre nous est déjà connu. On monte la côte qui mène à Fleurines en forêt d'*Halatte*.

La verdure laisse à peine deviner à gauche de la côte, dans le vallon, la *fontaine de l'ermitage* où *Maxence* s'était réfugiée, fuyant, pour éviter l'hymen redouté d'un prince payen qui la voulait épouser par force, la cour de son père *Malcolm*, roi des Scots, alors en Hibernie (2) converti par Saint *Patrice*. La vierge irlan-

---

(1) Perronet (Jean-Rodolphe, 1708-1794), directeur de l'Ecole des Ponts en 1747, auteur des Ponts de Neuilly, de Nemours, de Pont-Saint-Maxence et de celui de la Plaoe de la Concorde

(2) Saint Patrice, 372-464.— Hibernie (Irlande) d'où les Scots sont ensuite passés en Ecosse à laquelle ils ont donné leur nom.

daise avait espéré cacher en nos régions, sa fugue de chrétienne obstinée, mais le prétendant impitoyable (d'origine Scythe), la poursuivait même en passant les mers, par monts et vallons. Là, dit la légende, elle vivait cachée en compagnie de sa fidèle servante, *Rosébie*, sous la garde de *Brabance*, vieux serviteur du roi son père... Mais l'amour rend habile et le barbare finit par découvrir sa proie. Après maintes supplications inutiles, le galant devient féroce : l'indépendance et la résistance de la princesse, de la vierge et de la chrétienne aiguisent sa fureur. Il saisit par sa belle chevelure la fière Maxence et l'égorge brutalement (1). Les deux fidèles, Brabânce et Rosébie, expient aussitôt après dans le sang, leur fidélité à Maxentia (2). La tradition et la légende fixent au 20 novembre ce crime passionnel et féroce (v[e] siècle) (3).

Seule la niaiserie contemporaine oserait excuser ce qu'inspire la passion. Saluons de loin la fontaine qui coule encore de pures eaux. Elles furent jadis pendant

---

(1) Rappelons à ce propos l'involontaire brutalité de Charlemagne, cassant le bras d'une belle Liégoise, qu'il voulait épouser et qui lui résistait. Le lendemain de cet accident ce grand prince quittait Liège, tout honteux de son aventure.

(2) Louvet : *Antiquités du pays de Beauvaisis*, page 206, (cité par Graves).

(3) En Angleterre : 6 avril.
En Irlande : 24 octobre.
En Ecosse : 20 novembre.

quelques instants empourprées du sang des martyrs fidèles à leur foi.

Nos Rosières, aujourd'hui, ont des origines plus modestes, mais des destinées moins cruelles. D'ailleurs à toute époque, peu de filles eussent fui d'Écosse jusqu'à l'Oise pour éviter les poursuites d'un prince enamouré. Quelques-unes eussent peut-être suivi l'inverse itinéraire, préférant l'anneau nuptial au tranchant du glaive. Aujourd'hui, comme jadis, Maxence reste bien une rare figure. — Vierge altière, soyez propice aux faibles et ne leur jetez point les pierres qui vous servirent à passer l'Oise (1).

La côte est franchie; nous sommes en Halatte. Dans cette forêt, il y a environ trente ans, M. S..., aujourd'hui ingénieur en chef de l'exploitation du Nord, alors ingénieur à Senlis, établit avec M. F..., inspecteur des forêts, pendant plusieurs trimestres, des observations de température et d'humidité comparées avec celles de la plaine découverte. Ils mirent en parfaite évidence l'influence modératrice du climat forestier où l'humidité reste plus abondante, plus constante et moins variable comme aussi sont beaucoup moins sensibles qu'en rase campagne les écarts extrêmes de chaleur ou de froid.

Fleurines approche (au lieu dit *les Frièges*) (2), au pied de la montagne des sa-

---

(1) La famille de Jeanne Laîné (dite Hachette) était originaire de Pont.

(2) Voir Stanislas MEUNIER, *Excursions géologiques à travers la France.*

bles qui s'en vont par Oise couler aux glaceries de Saint-Gobain, notre cocher, plus ménager de son trio équestre que de nos jambes de marcheurs vieillis, nous laisse gravir la côte *Saint-Christophe.*

Nous aimerions être portés sur les épaules robustes de l'Hercule chrétien, du Chananéen qui parcourait la Lycie au IIIe siècle. Christophe nous eut trouvés moins lourds que l'enfant Jésus, mais moins corrompus que *Nicette* et *Aquiline* (1).

Voici l'ancien château du cardinal *de Bernis*, habité il y a peu de temps encore par le vice-président du Sénat, M. Franck-Chauveau, actuellement possédé et réparé par la famille flamande, Pauwels.

Le prieuré clunisien, fondé en 1061, au lieu dit *Hermenc*, par *Waleran*, chambrier de France, n'offre plus que les ruines de son église du XIIe siècle. On voit encore la façade orientale avec son mur plein que décorent très haut six arcades aveugles et au-dessous deux baies romanes avec billettes. A remarquer, une ornementation de tores en zigzags et de violettes, des modillons en têtes grimaçantes, des palmettes romanes superbes, des chapiteaux lourdement copiés sur des types de Notre-Dame de Senlis et des fûts de colonnettes terminés en bas, en culot ou toupie, à la façon bourguignonne. A l'extérieur, une belle statue de Saint

---

(1) Nicette et Aquiline (Légende de Saint Christophe).

Christophe portant Jésus (XVIe siècle), (*Christum fero, me ferat christus*), représentation mystique dans laquelle nos pères aimaient à résumer le rôle du chrétien. Des pierres tombales du XIVe et du XVIe, celle notamment de dom Anthoine Parent, ancien prieur de céans.

Le site agréable, l'attitude élevée et l'horizon fort étendu devaient nous réserver un des plus beaux aspects du pays, si l'air était devenu transparent. Au château de Bernis, on laisse voir le rez-de-chaussée. Il contient un bel ameublement comme les aiment Flamands et Hollandais... Ici, un paravent à quatre panneaux représentant des navires de combat qui rappellent la guerre maritime de 1653. *North Forcland* par les noms de *Tromp,* l'amiral Hollandais, et de *Monk* l'anglais. Là, une belle copie d'infant de Velasquez ; puis un buste de pontife en bois sculpté, coiffé de sa tiare à trois couronnes. Il tient en main un cor, probablement ajouté, et par là se transforme de pape en *Saint Hubert* (de Liège ou de Bretigny au choix). Ne l'oublions pas : Fleurines est un pays de chasseurs et cela justifie l'ascension de leur patron au souverain pontificat... (détail d'autant pittoresque).

Notre cocher, relancé par le confrère Raymond, est monté jusqu'au faîte ; il aspire à descendre et nous, à déjeuner. Voici Fleurines *(Florinæ* 1061) et sa modeste église très propre, édifice sans caractère qui doit dater du XVe si l'on en juge à son portail. Tous les ans, devant ce portail, une fête pimpante du bon vieux

temps amène une invasion de curieux ; c'est la bénédiction des chiens. Nous prenons leur place sous l'objectif du chanoine de Chantilly. A noter en passant : deux verrières modernes :

1° *Saint-Gilles*, solitaire et abbé, patron de Fleurines, avec sa biche poursuivie par un chasseur.

2° *Saint Hubert*, patron des chasseurs, avec son cerf à la ramure éclairée d'une croix lumineuse.

Au-dessus du vitrail de Saint-Gilles, les flèches en ascendant faisceau des Rotschild, chasseurs, eux aussi, avec la déiste devise empruntée à la compagnie de Jésus : (*Ad majorem Dei gloriam !* — A la plus grande gloire de Dieu). Ainsi nous rappellent-ils que le Jéhovah d'Israël de l'ancienne loi reste bien aussi le Dieu des chrétiens et se montrent-ils à Fleurines curieux de ce qui unit, non de ce qui divise. Ainsi restent-ils plus fidèles à la notion de Dieu que les baptisés d'aujourd'hui, effaçant jusqu'à son nom de nos livres classiques. Au-dessus de Saint Hubert, un autre écusson avec la devise parlante : (*Par monts et wallons*) d'un chef d'équipage bien connu. Enfin deux blasons que le temps ne permet pas d'identifier. Deux autres devises seulement à citer ;

1° *Timere vel mutare sperno*, c'est-à-dire : Je méprise le changement et la crainte ; autrement dit : Je ne crains rien et ne change pas.

2° *Mai d'honneur que d'honneurs* : Ce *Mai*

vient du latin *Majus* (plus), qu'il se faut garder de traduire par (moins). Ce serait à contre bon sens. Disons au contraire : (Plus d'honneur que de décorations.)

Le repas au Grand-Cerf est prêt : salle propre et bien tenue, où le chanoine Müller nous égaie de son trésor d'anecdotes pendant que nous regardent deux grands bustes de cerfs naturalisés ; animaux du pays : l'un Royal et l'autre, Dix-cors. Pourquoi, s'ils ont pleuré jadis, ne rient-ils pas aujourd'hui en nous écoutant.

Midi a sonné : on redescend la côte de Pont et l'on va sur *Pontpoint* en commençant par *le Moncel* où M. Corpet nous reçoit gracieusement. Après lui, laissons la parole à M. Lefèvre-Pontalis (1).

Ce type remarquable d'un monastère de Clarisses au XIVe siècle, fondé par Philippe le Bel au mois d'avril 1309, près de la maison royale de *Fécamp*, sur le domaine du chevalier Rémy (2), bailli de Senlis, est le but principal de notre excursion (3). Les constructions n'étaient pas achevées en 1328 quand mourut le 3e fils de Philippe, *Charles IV le Bel* ; le 17 juillet

---

(1) *Bulletin Monumental*, 71e vol., Caen, 1907. Henri Delesques.

(2) Vraisemblablement : Philippe Remy ou de Remy, plus connu sous le nom de Philippe de Beaumanoir, célèbre légiste du XIIIe siècle ; auteur des *Coutumes du Beauvaisis*, 1292-1296. Il céda au roi son manoir : « *ad Moncellum prope Pontem Sanctæ Maxentiæ.* »

(3) *Abbaye du Moncel*, pages 411-430.

1336, *Jeanne de Bourgogne*, femme de Philippe de Valois, ayant achevé l'église, y vint installer douze Clarisses. Elles étaient accompagnées de douze sœurs de l'Hôtel-Dieu de Paris. Le cardinal Guy de Bologne en consacra l'église le 27 mars 1337, sous le titre de Saint-Jean-Baptiste.

La première abbesse Pernelle de Troyes, avant sa retraite en 1344, fit surélever les murs de clôture encore existants. Ruinées par la guerre de Cent Ans, les Clarisses durent vendre leur autel enrichi de pierreries et se retirèrent à Compiègne en 1369 pendant plus d'un an. Restaurée par l'abbesse, Philippe de Luxembourg, morte en 1522, l'église fut incendiée au 31 mai 1526, sous Jeanne *Cossart*, et restaurée par Charlotte de Croy, grâce aux dons de ses trois frères, Charles, évêque de Cambrai, Robert et Philippe de Croy, puis consacrée le 23 juillet 1542. Les stalles furent posées treize ans plus tard, ainsi que l'indique la date de *1555*, encore lisible sur l'un des panneaux conservés par M. Corpet. De 1568 à 1607, l'abbesse Philippe de Pellevé (1) édifie le Logis abbatial et répare les toitures de l'église. Enfin, en *1709*, *Louis XIV* ajoute au domaine des Clarisses la demeure royale de *Fécamp*, puis le tout est vendu le 3 novembre 1792 à un architecte de Senlis au prix de soixante mille livres.

---

(1) Pellevé : Poil levé ; certains blasons de cette famille contenaient une tête à la chevelure hérissée, (aux cheveux dressées).

L'église fut démolie en 1795, mais M. Corpet possède un dessin qui garde le souvenir de sa nef unique voûtée d'ogives, avec fenêtres méridionales remaniées au seizième siècle.

Trop long serait de suivre M. Lefèvre-Pontalis dans tous les détails architecturaux qu'il excelle à présenter. Notons seulement ce qui nous a le plus frappés : Les *caves* nécessitées par la déclivité du sol et commencées en 1310, restèrent longtemps utilisées pour le commerce de vins en gros autrefois si considérable à Pont, à cause de la rivière. Elles n'ont pas subi de remaniement et sont voûtées en berceau surbaissé de neuf mètres et demi de portée. Leurs nervures et leurs piles méritent une attention particulière. La seule *galerie du cloître* encore intacte, longe le réfectoire et n'est pas antérieure au XVIIe siècle ; sa charpente en forme de carène renversée, ses arcades en plein cintre et ses piles massives, attirent le regard. Rien n'indique que les galeries du cloître primitif aient été voûtées. Près de la porte du réfectoire, subsiste un *lavabo* ou auge renflée longue de 2^{m}74, ornée de quatre masques dont un servait de bonde. Cette auge a suscité plusieurs avis divers, depuis l'opinion du propriétaire qui la voit gallo-romaine, jusqu'à M. Lefèvre-Pontalis qui l'estime du XIVe siècle.

Dans la *cuisine* restée intacte avec son plafond de bois porté sur deux colonnes isolées à chapitaux nus et octogonaux se voit une belle *cheminée* flanquée de deux colonnes.

Une *taque* ornée de six fleurs de lis représente Saint François d'Assise en prières recevant les stigmates avec l'inscription suivante de 1692 :

16 LES SŒURS MARIANNE MICHELLE TOURMAME 92

Le *dortoir* occupe tout le premier étage ; l'établissement d'un faux plancher lui a fait perdre son aspect primitif, mais le *comble* avec sa charpente terminée en 1337 est absolument remarquable. Nous n'essaierons pas de le décrire et renvoyons à l'étude de M. Lefèvre-Pontalis, au *Bulletin Monumental de 1907* (71e vol.).

Citons, d'après lui, cette *légende* archéologique qui s'attache aux combles du Moncel comme à d'autres charpentes du Moyen Age. On répète qu'elles sont en bois de *châtaignier* et que les araignées n'y tissent point leurs toiles. Cette dernière particularité vient de ce qu'en ce bois de fente et non de sciage, fort dur et sans aubier, les vers ne peuvent mordre et que les mouches ne trouvant aucun trou n'y peuvent déposer leurs œufs. Les araignées n'y trouveraient pas à vivre ; peut-être aussi l'air y circule trop vivement pour qu'elles puissent être tranquilles. Les châtaigniers droits, capables de fournir des poutres de dix mètres, n'existent guère en nos régions et Viollet-Leduc a bien reconnu que tous ces anciens bois de charpente, prétendus de châtaignier, étaient débités dans du chêne à mailles serrées. On voit encore de ces chênes disparus, croit-on, au XVIIe siècle,

dans les futaies des Beaux-Monts, en Halatte et dans la forêt de Carnelle.

De là nous passons à l'*Ecurie* actuelle, ancien *chartrier* ou trésor, partie la plus intéressante de ce qui subsiste intérieurement autant par les profils de ses nervures que par son pilier central, puis à la *salle capitulaire* recouverte d'un plafond de bois avec poutres portant sur des corbeaux frustes dont plusieurs en forme de masque.

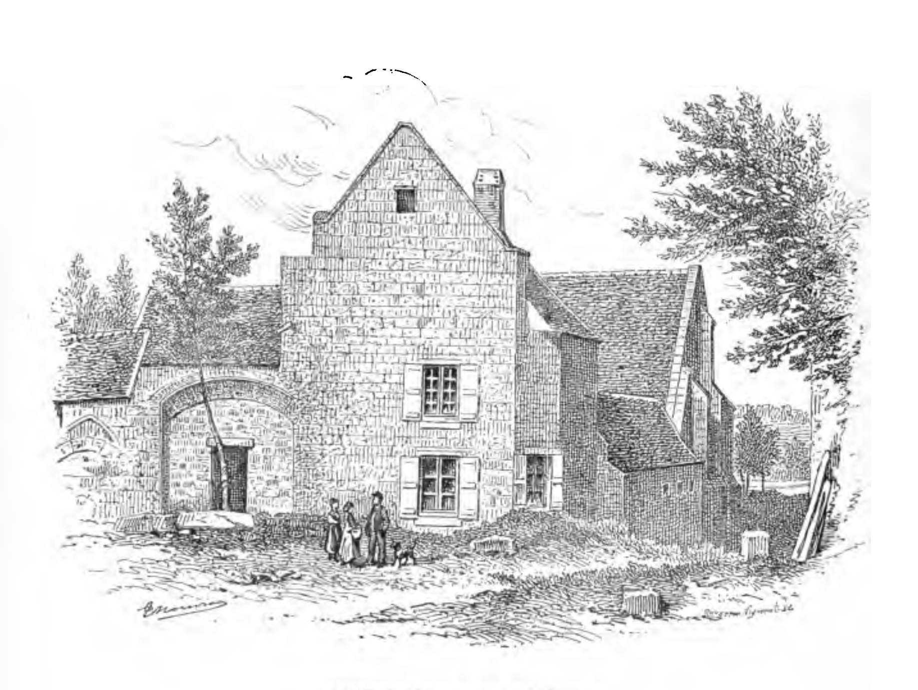
Le *réfectoire* du nord conserve cinq colonnes avec chapiteaux à tailloir hexagone. Malheureusement cette vaste salle est recoupée par un mur moderne. La *chaire du réfectoire* bordée d'une balustrade moderne a conservé sa plate-forme saillante et finement moulurée. Cette charmante et pittoresque chaire du réfectoire ajourée avec son escalier de trois baies en saillies rectangulaires a vue sur le vaste lavoir toujours existant. De l'extérieur, elle produit un effet de gracieuse Loggia.

Ne voulant pas user indéfiniment d'un exagéré plagiat, nous citerons pour finir avec le Maître les *pignons à gradins* en crête arrondie et surtout les grandioses tuyaux de *cheminées* en pierre de taille juchés sur des souches rectangulaires se rétrécissant au niveau du toit par des glacis latéraux. Nous allions oublier la *corniche extérieure* qui épouse en décrochement les arcs pointus des fenêtres.

Nous terminons la visite du Moncel par celle de *Fécamp*, ancienne maison royale aux deux tourelles massives.



SAINT-PATERNE — MANOIR



SAINT-PATERNE — MANOIR

Après Fécamp, nous atteignons le hameau, le prieuré et le manoir de *Saint-Paterne*.

Une habitation de Saint-Paterne, aujourd'hui maison de culture, est le prieuré dit de Saint-Nicolas qui relevait de l'abbaye de Saint-Symphorien, de Beauvais. Il eut, huit ans, pour titulaire, le satirique Boileau avant que les conseils de M. de Lamoignon et du chanoine Herment l'eussent décidé par conscience à y renoncer et à doter Mlle de Brettouville qui entrait en religion. Un peu plus loin à l'angle nord-ouest de l'enclos la petite chapelle que Philippe Poulet seigneur du Port, restaura en 1660 s'appelait Notre-Dame de Praesles, de La Paix ou de Saint-Symphorien. Enfin un *manoir* (fig. 1 et 2) transformé en ferme nous intéresse par sa charpente et ses quinze fenêtres à meneau cruciforme encore intactes, appareillées vers le milieu du XIVe siècle. C'était, dit-on ? une ancienne commanderie de Templiers, ou bien, selon Graves, la chancellerie du château de Fécamp. Les archéologues ne sont pas fixés sur sa destination.

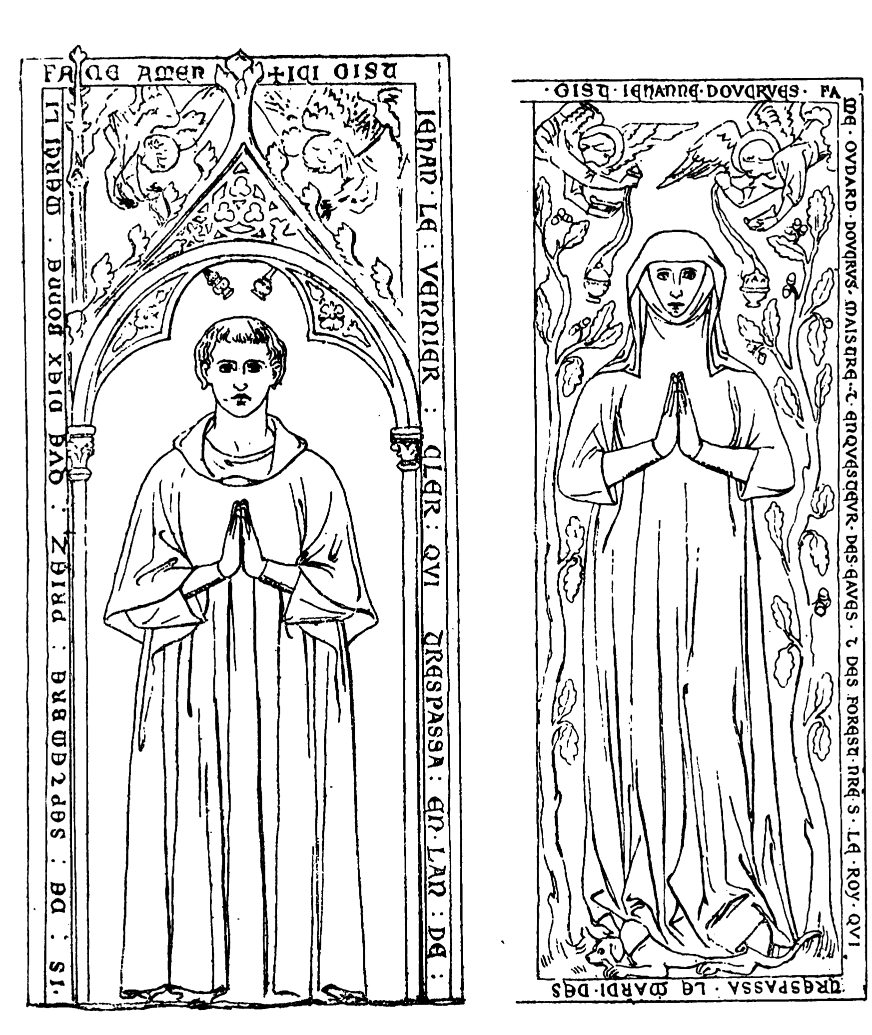
De Saint-Paterne à l'*église* paroissiale *Saint-Gervais* de Pontpoint, la distance est courte. Nous abordons en vieille connaissance cette église un peu isolée (*Excursions archéologiques*, 1er août 1872, M. de Marsy), mais entourée de vestiges de constructions. Le portail bien conservé sous le porche (du début du XIIe siècle) et surtout son clocher intact et complet de style sans mélanges ni retouches, nous intéressent.

A l'intérieur, le chœur et la nef sont fort antérieurs aux transepts, surtout à celui du midi de style flamboyant. Plusieurs pierres tombales du XVe siècle, entre autres celle d'Oudart (fig. 3) représentent des personnages burinés au simple trait d'un dessin original et correct. Des verrières modernes rappellent l'histoire de Sainte Claire d'Assise. Une statuette en bois nous montre Sainte Barbe (*Sancta Barbara*) et la tour où elle fut enfermée. Un lutrin de belle venue reçoit les honneurs de la photographie (fig. 4).

Après l'église Saint-Gervais, on laisse le territoire de Pontpoint pour celui de *Roberval* (*Roberti Vallis*). Nous passons devant le château du XVIIIe siècle et son temple factice, avec le regret de ne pouvoir nous y arrêter ; l'heure marche, le ciel s'assombrit, il tonne. Nous apercevons néanmoins assez nettement l'église tout en contre-bas de Roberval et son clocher latéral carré, sans flèche, tandis que le char à bancs Bizet franchit, *piano et sano*, le côteau abrupt au bord d'un vallon, pour ne pas dire un ravin. On arrive ainsi à la grand'route de Verberie ; il pleut.

Au tournant d'une sucrerie, on va pédestrement esquisser un rapide pèlerinage archéologique au coin perdu et à l'église abandonnée (mais classée ?) de *Noé-Saint-Martin*. Ceux-ci disent *Noël* et ceux-là *Noë* (de *noue*, conduite d'eau).

En effet, le bord du vallon de Noé semble frais et l'on se prend à désirer, en juin, un pan du manteau de Saint Martin.



PIERRES TOMBALES DE L'ÉGLISE SAINT-GERVAIS-PONTPOINT



LUTRIN DE L'ÉGLISE SAINT-GERVAIS-PONTPOINT

De rustiques enfants étonnés nous entourent, mais la visite du petit édifice vaut l'effort qu'elle exige. Toujours au XIIe siècle, nous remarquons les colonnes au fût à baguettes et les chapiteaux à carrés creux sur le tailloir ; une vierge du XIVe d'assez belle facture, enfin plusieurs pierres tombales à relever et surtout à soustraire aux pieds des enfants, dont cette église sans culte abrite les jeux... Celle-ci notamment : « Ci-gyst hounorable hôme « Nicolas Tirelet en son vivât laboureur « demourant à Noé-Saint-Martin, lequel « trespassa le 9e your de décembre mil cinq « cent LXIII (1563). Priez Dieu p^r sâme. » L'effigie du défunt bellement burinée, tient à la main, vers la bouche, une banderolle avec ces mots du psaume : « *In te speravi, Domine, non confundar in æternum.* » Ce doit être une œuvre fort bonne des anciens tombiers de Senlis.

Reprenant la voiture, légèrement rafraîchis et presque boueux, nous atteignons tranquillement la longue descente de Verberie. Elle évoque le souvenir des anciens Sautriaux disparus, sans parler des rendez-vous de Sorcellerie.

Des rues de Verberie, la vue s'étend jusqu'au terme convoité de l'excursion : le clocher roman de Saint-Vaast (*sanctus Vedastus*, disciple de Saint Remy et catéchiste de Clovis). Notre dernière étape devait nous y conduire et nous espérions finir notre journée rétrospective, commencée au pont du XVIIIe siècle, par le fin clocher du XIe. Nous avions trop tardé.

L'hospitalité bienveillante de Mme et

de M. de Maindreville, nos compagnons du matin jusqu'en Halatte, nous dédommage de cette lacune. Nous retrouvons l'ancienne demeure de M. M..., embellie et agrandie. Il me souvient encore, à la mort de ce sportsman, d'une vente où ne pouvait passer inaperçu un antiquaire récemment décédé. On vendait le portrait du jeune M... adolescent. Le peintre le présentait à l'âge d'environ quinze ans, négligeant un problème pour jouer avec des cocottes en papier. Au second plan du tableau, une porte s'entr'ouvre et le jeune homme dissimule ses jouets comme un coupable.

Le regard effaré de l'écolier surpris est assez bien rendu. En la vallée d'Authomne à Orrouy, dans la galerie de l'aimable M. Hazart, ce portrait de conception assez originale se peut voir actuellement.

Il est trop tard pour aller au-delà ; nous préférons rendre honneur aux honneurs que font si bien la châtelaine d'Haramont et le Maire de Verberie.

Nous lisions à Fleurines : (Mai d'honnour que d'honneurs) à Haramont, nous dirons sans comparer : (honnour et honneurs à la fois).

Quelques anciennes tapisseries reposent les yeux qui, depuis le matin, ont fouillé beaucoup de chapiteaux et de nervures. On porte la santé des hôtes. On reprend la voiture et la gare enfin reçoit plus intimement et plus chaudement rassemblés, les Compiégnois dont s'éloignent mélancoliquement : le chanoine Morel, l'abbé Müller, le docteur Clainquart et le

grand-guide Chevallier. Bonsoir, amis ruraux.

Tout narrateur d'excursion historique
Reste sujet à l'erreur et critique.

Pardonnez-moi, Messieurs. Après cinq heures de voiture, aux marchepieds difficiles, un orage et plusieurs douzaines de chapiteaux, le narrateur a droit à deux bouts rimés.

F. DE ROUCY.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 15 juillet 1910.

Présidence de M. Fr. de Roucy, vice-président.

MM. Allart, Benaut, Béreux, Cauchemé, le docteur Clainquart, Colin, l'abbé Dangu, Daussy, Ernest Desmarest, Paul Escard, Mme la baronne Fain, MM. Fleuret, Guynemer, les chanoines Morel et Pihan, l'abbé Picard, Plessier, l'abbé Thétard et Fr. de Roucy sont présents à la séance.

Se sont excusés : MM. le baron de Bonnault et le chanoine Müller.

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière séance, lequel est adopté.

M. le Président nous donne un aperçu des publications offertes à la Société historique.

Dans les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1909, figurent : Enlart, Grilles et guichets au musée de Douai ; le baron de Baye, Casques de l'époque barbare en Europe ; Poinssot, Pierres gravées de Tunisie ; Besnier, Fouilles de Vieux (Calvados) ; Un inventaire des sceaux, relevés par Gaignières.

Le *Bulletin des Antiquaires de France*, 1909, mentionne une plaque d'ivoire du musée Vivenel, représentant le Christ guérissant l'hémorrhoïsse ; une Vierge de Nanteuil-le-Haudouin ; une superbe phalère mérovingienne, trouvée par M. de Boislisle à Auvers-sur-Oise, en 1883 ; une étude du P. Delattre sur l'Archéologie de Carthage ; une autre de M. Héron de Villefosse sur une récente découverte de sarcophages à Arles ; et encore celle de M. Espé-

randieu sur les fouilles d'Alésia ; enfin une note sur la vie et les œuvres de M. de Boislisle et de M. Anatole de Barthélemy.

La Commission du vieux Paris, 1909, 4, 5, 6, offre de nombreuses phototypies hors texte, consacrées notamment au couvent des Carmes de la rue de Vaugirard ; aux remparts de la cité découverts lors des travaux du Métropolitain ; à l'hôtel Senecterre, rue de l'Université ; aux maisons construites sur les ponts anciens de Paris.

Les *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras*, retraçant le portrait d'un soldat de la première République.

Le *Bulletin de la Diana*, t. XVI, 6 et 7, 1909, publie des notes de M. J. Beyssac pour servir à l'histoire de l'église de Lyon et une biographie du vicomte de Meaux, décédé en 1907.

Le *Bulletin de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon*, 1910, 1, continue son étude sur Claude - François - Marie Primas, deuxième évêque constitutionnel de Lyon.

Dans le *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 1910, 1, M. David Martin décrit une épée de bronze des Santons et M. Roman fait l'histoire des familles ethniques de la seigneurie de Veynes.

Au *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1910, 1, une histoire d'Allaines ; une étude sur le patois picard.

Bulletin de la Société d'archéologie lorraine, juin 1910.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 3e trim. 1909.

Bulletin de la Commission des monuments historiques et artistiques de Navarre, 1910, 1.

La Société de Lieuwarden, 1908-1909.

Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin, 13 vol. envoyés à la demande de M. le Président, pour compléter la collection.

MM. le docteur Leblond et Lecomte. Les Privilèges de l'abbaye de Rebais-en-Brie, 1910, fort intéressante discussion de textes.

C. Boulanger. Le Cimetière mérovingien de Monceaux, près Bulles (Oise), 1908.

— Le Cimetière franco-mérovingien et carolingien de Marchélepot (Somme), étude sur l'origine de l'art barbare, 1909. — 4.000 tombes y ont été mises au jour. 170 gravures dans le texte et 40 planches hors texte.

— Les Monuments mégalithiques de la Somme, 1900. Dix-huit figures de menhirs, grès, pierres à surnoms légendaires.

— Le Droit de Marché. Origine de cette coutume des environs de Péronne. C'était pour le fermier, ses descendants et ayants cause, en dehors de toute loi, la reconnaissance de la possession à perpétuité des terres qu'il occupait en vertu d'un bail ou par tacite reconduction, moyennant une redevance autrefois invariable, presque toujours en nature.

— Rhyton gallo-romain, trouvé à Abbeville, 1908. Le rython est une sorte de corne ou vase recourbé qui servait à boire.

Ces cinq publications ou tirages à part ont été envoyés par l'auteur, ancien conservateur du musée de Péronne, à la demande de M. Plessier. La Société historique en est fort reconnaissante à M. Boulanger et lui adresse tous ses remerciements.

Decelle. Zone de tourisme des forêts de l'Ile-de-France. Guide illustré du Tourisme. Compiègne, Beauvais, Chantilly, Crépy, Senlis, Pierrefonds, Soissons, etc. 142 pages de texte et 70 photogravures, cartes et plans.

M. A. Levé, président de la *Commission historique du département du Nord*, a fait parvenir à notre Société historique une circulaire relative à la conservation des vieux monuments, ces vénérables témoins du passé, chargés de nous rappeler les arts, les traditions et les

habitudes de nos pères. Le but de cette circulaire est de créer un mouvement en faveur des églises rurales, dont la situation précaire depuis la Séparation inspire partout de vives inquiétudes. Déjà, la Société historiqne a protesté contre certaines destructions préméditées comme celle du clocher de Cinqueux. Elle s'associe de tout cœur aux vœux émis par la Commission historique du département du Nord et prendra toutes les mesures que lui dicteront les circonstances, pour préserver de la ruine les édifices de notre région.

M. Guynemer a préparé la publication du Cartulaire de Royallieu. Dans la première partie de son introduction, il donne, avec quelques explications sur le manuscrit et ses enluminures, l'histoire du prieuré.

L'abbaye du Val-des-Ecoliers, fondée à Langres sous le patronage de Sainte Catherine (1201), fut appelée à desservir l'église de ce nom que Saint Louis fonda à Paris (1229) en accomplissement d'un vœu fait par Philippe-Auguste à la bataille de Bouvines. A cette église se trouva plus tard attaché un moine nommé Jean des Granges. Devenu aumônier de Philippe le Bel, il persuada ce roi d'établir un prieuré dans sa maison de la Neuville-au-Bois (1303) et d'y appeler des moines de Sainte-Catherine de Paris.

La charte définitive de fondation imposa au couvent le nom de Royallieu. Les religieux eurent le titre de chapelains royaux de Royallieu, Compiègne, Choisy et Vieux-Moulin. Le monastère, incendié en 1334, survécut au siège de 1430, pendant lequel la maison royale fut anéantie. L'histoire se termine par la fusion avec la congrégation de Sainte Geneviève et l'échange de domicile avec les moniales de Saint-Jean-au-Bois.

M. le chanoine Morel fait l'énumération des nombreuses reliques conservées en l'église

de Saint-Jacques et cite les pièces qui en garantissent l'authenticité. La plus récente vérification date du mois de novembre 1909. Monseigneur l'Evêque de Beauvais a réclamé pour cet examen l'assistance de M. le docteur Reilhac.

Les reliques de Saint-Jacques viennent, en grande partie, de l'abbaye de Saint-Corneille. Les plus importantes, formant le trésor de Charles le Chauve, furent apportées au monastère dès sa fondation en 877. C'étaient le Saint Suaire de Notre-Seigneur qui a été brûlé à la Révolution, le voile de la Sainte Vierge que des mains pieuses ont pu sauver, les reliques de la Passion, notamment celles de la Vraie Croix, de la Couronne d'épines et de l'Eponge, les corps de Saint Corneille, de Saint Cyprien et de Saint Spérat, la tête de Saint Jacques le Mineur et celle de Saint Pantaléon, un bras entier de l'apôtre Saint Philippe, etc. Du monastère de la Visitation Sainte-Marie ont été apportés à Saint-Jacques le corps de Saint Fortunat, martyr, et des reliques des Compagnes de Sainte Ursule.

Peu d'églises possèdent un trésor de reliques aussi considérable.

Il a été décidé que l'étude de M. le chanoine Morel serait publiée en un volume in-18, pour la plus grande commodité des lecteurs.

Le tome XIII du *Bulletin de la Société historique* (1909-1910) paraîtra au mois de novembre. Bientôt aussi sera livrée à l'impression la *Table générale alphabétique* de toutes les publications de la Société (Bulletins, procès-verbaux, excursions), depuis son origine en 1869 jusqu'en 1910. Cette table a été dressée par M. Paul Escard avec la collaboration de M. Desmarest.

Il a été découvert, dans la maison qu'occupera bientôt la Caisse d'épargne, près de l'église Saint-Antoine, de curieux fragments

d'un édifice plus ancien. Ce sera, l'on n'en saurait douter, l'objet d'une communication pleine d'attraits au mois de novembre prochain, car c'est seulement à cette date que se réunira la Société historique.

L'ordre du jour de cette séance comprendra :

M. GUYNEMER. — Le Cartulaire de Royallieu.

M. le Comte Jean DE BRÉDA. — L'Histoire du Plessis-Brion.

M. l'abbé DANGU. — L'Histoire de Saint-Jean-au-Bois.

M. V. CAUCHEMÉ. — Fouilles archéologiques, quatrième fascicule : CHELLES.

Le Secrétaire, E. MOREL.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 18 novembre 1910.

Présidence de M. le baron DE BONNAULT, président.

MM. Allard, Benaut, Bias, le baron de Bonnault, le comte Jean de Bréda, le lieutenant Chevallier, Raymond Chevallier, le docteur Clainquart, Colin, l'abbé Dangu, Mme Deblangy, MM. Delaidde, Dervillé, Ernest Desmarest, Mlle Deverson, M. Escart, Mmes la baronne Fain, Le Féron d'Eterpigny, MM. Fleuret, Guynemer, Leduc, Lefèvre-Pontalis, les chanoines Morel, Müller et Pihan, Paringaux, Peiffer, l'abbé Picard, Fr. de Roucy, l'abbé Roy, Ludovic de Seroux, l'abbé Thétard et de Trémisot assistent à la séance.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance, lequel est adopté.

Ont été présentés pour obtenir le titre de membres titulaires :

M. l'abbé Toillon, curé de Remy, par MM. les chanoines Pihan et Morel ;

M. Blondelle Eugène-Désiré-Alphonse, par MM. Plessier et Fr. de Roucy.

Revue est faite par M. le Président des ouvrages offerts à la Société historique.

Dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 1910, t. 2, figurent une étude de M. Champion sur l'Insurrection Cabochienne à Paris en 1413 et un mémoire de M. Constant Archibald sur le servage et la condition des personnes au XIIIe siècle.

Dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'His-*

toire de France, 1909, note de M. Bernard de Maudrot sur Louis XI.

Les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. 46, publient le journal de Leclerc de Bussy, édité par M. de Calonne.

Le *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1910, 2, donne une étude sur le couteau avec de nombreuses planches; une note sur l'entrevue de Blois avant le meurtre des Guises en 1588.

De la même *Société des Antiquaires de Picardie* nous avons les cantons d'Amiens, Boves et Conty de son Dictionnaire historique et archéologique de Picardie.

Les *Rosatipicards* décrivent l'entrée à Amiens, en 1527, du cardinal Thomas Wolsey, légat *a latere* en Grande Bretagne.

Le *Bulletin de la Société d'Emulation d'Abbeville*, 1910, t. 2, — à propos du supplice du chevalier J.-G. Lefebvre de La Barre, condamné, par le Tribunal d'Abbeville, à être brûlé vif pour avoir mutilé un crucifix — nous renseigne sur la famille de ce triste personnage auquel les passions antireligieuses viennent de donner un regain de notoriété. Originaire de Crépy-en-Valois, cette famille s'élève rapidement. Au premier degré, un greffier du bureau des finances devient secrétaire du roi ; au deuxième, c'est un prévôt des marchands pendant la Fronde; au troisième, un marin, gouverneur du Canada; au quatrième, encore un marin, gouverneur de la Guyane; au cinquième degré, la famille fléchit. Un fils naît deux jours après le mariage. Les époux meurent jeunes, laissant plusieurs orphelins. L'un d'eux, le chevalier de La Barre, né en 1745, recueilli par une tante abbesse, la suit en Picardie où l'attire sa parenté avec l'évêque d'Amiens, Henri Feydeau de Brou. Le successeur de cet évêque, Monseigneur de la Motte, ne peut sauver le malheureux chevalier qui meurt

pieusement et courageusement à Abbeville, à peine âgé de 18 ans.

Au *Bulletin de la Société des Etudes historiques et scientifiques de l'Oise*, on trouve une note sur une bague de fiançailles ; une énumération de pièces révolutionnaires sous ce titre : Le Département de l'Oise pendant la Révolution ; l'état des recettes et dépenses d'un ménage noble (M. et Mme de Chamerolles) de Compiègne, sous le premier empire, et un mémoire de Monbeige sur le capitaine de Beauvais.

Dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3e série, t. III, et *Bulletin* 1909-1910, M. Richard, archiviste de la Vienne, donne un récit fort intéressant de la mission de Charles de Danzey, ambassadeur de France à Copenhague pendant 40 ans, ami de Tycho-Brahé, dont le roi de France oubliait souvent le traitement.

Dans le *Bulletin de la Société littéraire de Lyon*, avril-juin 1910, M. le docteur Birot termine la vie de Claude-François-Marie Primas, originaire de Lyon, premier évêque constitutionnel de Cambrai, sacré par Massieu, mort archevêque de Toulouse, en 1815, vrai girouette, pourvu de réelles qualités, mais n'ayant pas les vertus nécessaires à un prêtre.

Le *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure* traite encore de la tour de Jeanne d'Arc.

Dans le *Bulletin de l'Académie de Belgique*, 1910, 1, 2, et les *Annales*, 6e série, t. II, 1, 2, voir les sculptures en albatre de Nottingham, et le rétable du musée Vivenel.

Aux *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, 1909, 3 et 4, lire l'épigraphie dans les carreaux émaillés.

M. le chanoine Muller. — Jean Mathias Müller, graveur sur bois, 1798-1884. Généalogie de la famille.

— Les dernières paroles de M. Léopold Delisle, recueillies par le chanoine E. Müller,

aumônier de l'Hospice Condé, chapelain de l'oratoire Saint-Louis au Musée Condé, le 22 juillet 1910.

M. l'abbé MEISTER. — Les billets de confiance de Compiègne.

M. Alfred PONTHIEU. — Inscriptions tumulaires de la cathédrale de Noyon. Notes biographiques.

— Guillaume Bouille, doyen du chapitre de Noyon.

— L'Aumône du cloître.

M. THIOT. — Faune paléolithique de l'Oise.

— Les silex faux de Beauvais.

— Les Sociétés populaires de Beauvais, 1793-1794.

— La fin du Comité de surveillance de Noyon, 1795.

Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques, 1909, 3. La Monnaie de Compiègne.

Musée Guimet. Conférences, t. 33, 34, 35.

Revue Mabillon, 1910, août.

Bulletin de la Société archéologiqne de Soissons.

Bulletin de la Société historique de Villers-Cotterets.

Travaux de l'Académie de Reims, 126e vol.

Bulletin des Antiquaires de Morinie.

Mémoires de la Société de Cambrai. XVI et XVII.

Mémoires de la Société de Douai.

Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 3e série, t. III ; *Bulletin*, 1909-1910.

Bulletin de la Société de l'Orléanais, t. XV, n° 196.

Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, 2e s., t. 32.

Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, t. XV, nos 2 et 3.

Bulletin d'Archéologie Lorraine, 1910, 7, 8, 9, 10.

Annales de la Société des Vosges, 1910.

Bulletin des Hautes-Alpes, 1910, 2e trim.

Mémoires de la Société de Rambouillet, t. XXI.
Annales de la Société de Namur, t. 28. 2.
Bulletin de la Société de Stockolm, 1909.
Répertoire d'Art et d'Archéologie, 1910, t. 2.
Désormais se fera contre ce répertoire l'échange des publications de la *Société historique*.

Une bague venant des fouilles de Champlieu, où elle fut trouvée dans une cave à plusieurs compartiments, donne lieu à diverses observations. On s'accorde à la faire remonter au XVIe siècle.

Monsieur le comte Jean de Bréda continue son *Histoire du Plessis-Brion* et tout d'abord nous présente le constructeur du château, Jean de Poumereux, qui épousa, le 8 septembre 1512, Jacqueline de Fay, dame du Plessis-Brion. Jean de Poumereux, conseiller, chambellan du roi, nommé maître d'artillerie au duché de Milan le 17 octobre 1515, fut tué devant Arona sur le lac Majeur en 1524. C'est bien lui qui a bâti le château actuel du Plessis-Brion. Des boulets, des grenades enflammées, emblèmes de sa charge, figurent sur les murs pour en témoigner avec des écussons chargés de deux J reliés par des cordes entrelacées, destinés à rappeler le nom de Jean et celui de Jacqueline, sa femme.

Cette dernière mourut en 1534, laissant quatre enfants, Nicolas, Bernard, Pierre et Jean de Poumereux.

Nicolas de Poumereux, écuyer, commissaire ordinaire de l'artillerie, remplaça sa mère au Plessis-Brion. Il ne semble pas qu'il se soit marié. Bernard, son frère, lui succéda dans le domaine patrimonial pour lequel il faisait, en 1551, foi et hommage au seigneur d'Offémont. Par testament, en juillet 1553, il légua tout son bien à ses deux frères, Pierre, bailli de Senlis, et Jean, religieux bénédictin. Ni l'un ni l'autre, à raison de leur profession, ne put entrer en possession de l'héritage. Leur

tante, Catherine de Fay, veuve de Pierre de Fransures, revendiqua la moitié du domaine que sa mère avait donné à sa fille aînée et la transmit à son petit-fils Jean de Fransures, le 6 août 1556, ce qui n'empêcha pas Pierre de Poumereux d'agir comme seigneur du Plessis-Brion en 1559. Pierre et Jean de Poumereux moururent peu après 1560. Jean de Fransures, écuyer,, seigneur de Tilloy, ne paraît guère avoir habité le Plessis-Brion qu'il vendit, le 22 août 1563, à Madame de Saint-Just Antoinette du Prat, femme de Christophe d'Alègre.

M. Guynemer nous donne la première partie de son étude sur *l'Isolement de Marie de Médicis au Château de Compiègne*. Il nous en décrit toutes les phases dans un style imagé qui ajoute un grand charme à sa narration. Nous en reparlerons quand viendra la fin de l'histoire.

M. l'abbé Dangu, curé de Saint-Jean-aux-Bois, aborde l'histoire de son village qui se confond avec celle de son église, jadis église abbatiale. Comment fut-il amené à faire les recherches dont il nous apporte les résultats, quelles archives et quelles bibliothèques a-t-il interrogées de concert avec M. le docteur Bresset, c'est ce qu'il nous expose dans son introduction.

Où était située la maison de Cuise, origine de Saint-Jean-aux-Bois ? Il n'est pas aisé de le déterminer.

Grégoire de Tours, en son *Historia Francorum*, nous apprend que, se livrant à la chasse dans la forêt de Cuise, *in Cotia sylva*, Clotaire Ier, roi de Soissons, fut saisi par la fièvre et vint, de là, mourir à Compiègne en 561. Il raconte encore qu'après la mort des enfants de Chilpéric, le roi, pour tromper son chagrin, vint avec sa femme résider dans la forêt de Cuise, au mois d'octobre, *in Cotia syl-*

va residebat. Mais il ne dit pas où était cette résidence.

Le roi Eudes, en 890, chassant, lui aussi, dans la forêt de Cuise, *in forestis Coysa*, y reçut la visite de Gilbert, évêque de Nîmes, près d'un lieu appelé *Audita*, *prope locum qui vocatur Audita.* Serait-ce les Ouïes près de La Brevière ?

Le roi Louis VI donna la maison de Cuise aux chanoines de Saint-Adrien, de Béthisy, vers 1108. La reine Adélaïde, sa veuve, la reprit au moyen d'un échange, en 1152, pour y transporter une communauté bénédictine, fondée par elle, en 1150, au milieu de la forêt de Cuise, à deux lieues de Compiègne, *media in sylva Cotia leucis admodum duabus a Compendio.*

Le tome XIII du *Bulletin de la Société historique* est distribué à tous les membres présents.

On vote ensuite sur l'admission des nouveaux membres présentés, qui réunissent l'unanimité des suffrages.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

M. le Comte Jean de Bréda. — Histoire du Plessis-Brion (suite).

M. Guynemer. — L'Evasion de Marie de Médicis du Château de Compiègne.

M. l'abbé Dangu. — Histoire de Saint-Jean-aux-Bois (suite).

M. Cauchemé. — Les Fouilles de Champlieu.

Le Secretaire, E. Morel.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 16 décembre 1910.

Présidence de M. le baron DE BONNAULT, président.

MM. Allart, Bias, Benaut, le baron de Bonnault, le comte Jean de Bréda, Cauchemé, Raymond Chevallier, Robert Chevallier, les abbés Dangu et Demouy, Dervillé, Ernest Desmarest, Mlle Deverson, M. Dubloc, Mmes la baronne Fain, Le Féron d'Eterpigny, MM. Fleuret, Guynemer, Paul Escard, Leduc, Mareuse, les chanoines Morel et Pihan, de Moussac, Plessier, de Roucy, Sonnier, les abbés Thétard et Toillon, Georges Vallée, ancien député, assistent à la séance.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, lequel est adopté.

Ont été présentés pour obtenir le titre de membres titulaires :

Mme la vicomtesse de Toulgoët et Mme la baronne Le Lasseur, par MM. le baron de Bonnault et Guynemer.

M. le Président offre à la Société historique, au nom de M. René du Lac, des notes numismatiques venant de M. de Cayrol, trouvées dans le cabinet de son père, notre regretté collègue M. Jules du Lac.

Des remerciements sont votés à l'auteur de ce don.

M. le baron de Bonnault passe en revue les publications reçues, depuis le 18 novembre, et signale les mémoires d'un spécial intérêt :

Dans les *Annales du Gâtinais,* 1910, 1 et 2,

une étude sur un parement d'autel, donné par la comtesse d'Etampes.

Dans la *Revue de l'Histoire de Versailles*, 1910, le mariage de Sedaine, par M. Ray.

Au *Bulletin de la Société de Paris et de l'Ile-de-France*, 1910, 3, Marthe du Vigan et le Grand Condé, de M. Ray.

Les *Travaux de l'Académie de Reims* résument les mémoires parus sur Jeanne d'Arc.

Dans les *Rosati picards* figure une note de Léon Loy sur la garnison d'Amiens, au début de la Révolution.

La Revue Mabillon publie un mémoire de M. J. Depoin sur les obits mémorables tirés des nécrologes luxembourgeois ; un autre de dom Denis sur des lettres de bénédictins français ; un troisième de dom Guilloreau sur les chapitres généraux et les statuts de Guillaume de Sabran, abbé de Saint-Victor de Marseille.

Bulletin historique et philologique, 1909, 3 et 4.

Bulletin de la Société d'Archéologie lorraine.

Revue de l'Association historique américaine, 1909.

Annales de la Société historique de Château-Thierry.

BAUDOUSQUY. — Figeac-Touriste.

FOURNIER SARLOVÈZE. — Quelques primitifs du centre de la France (Livre d'heures de la Bibliothèque de l'Arsenal). Les œuvres de Jean de Montluçon et de ses contemporains (Polyptyque de Montluçon. — Triptyque de la fin du XVe siècle).

Georges DE MOUSSAC. — Dans la Mêlée, journal d'un cuirassier de 1870-1871.

E.-A. MARTEL. — La Catacombe de Champlieu, 2 pages, dans *La Nature*, octobre 1910.

M. Plessier appelle notre attention sur un projet de loi relatif aux fouilles de paléontologie et d'archéologie, présenté à la Chambre des députés, le 25 octobre 1910, par M. Briand et M. Doumergue.

Déjà plusieurs sociétés savantes se sont émues de ce projet, notamment la Société académique de Laon, la Société archéologique de Limoges, celles de Troyes, du Morbihan, la Société préhistorique française, etc.

Ce projet leur a paru très dangereux pour les intérêts de la science dont elle entrave les recherches, sous prétexte d'arrêter l'exode à l'étranger de nos trésors nationaux. Il suffirait d'ajouter un ou plusieurs articles à la loi du 30 mars 1887, pour atteindre ce but. Il pourrait être défendu de vendre à l'étranger aucun objet présentant un intérêt national d'archéologie ou de paléontologie sans autorisation spéciale du ministre compétent.

L'Etat, en cas de vente, pourrait exercer un droit de préemption et se réserver la faculté de faire des moulages et des dessins des objets aliénés.

Il faudrait aux étrangers une autorisation ministérielle pour faire des fouilles.

La Société historique ne peut que s'associer aux justes réclamations déjà formulées par plusieurs sociétés de paléontologie et d'archéologie en vue d'obtenir « qu'on n'entrave pas l'initiative des travailleurs, au risque de perdre à jamais les inestimables résultats que leur zèle fournit. »

Une circulaire ministérielle, en date du 30 juillet, nous annonce l'envoi du programme du 49e Congrès des Sociétés savantes qui s'ouvrira à Caen, le mardi 18 avril 1911. Les mémoires destinés à ce Congrès devront parvenir avant le 7 janvier au ministère de l'Instruction publique.

M. le comte Jean de Bréda nous donne la suite de son étude sur les seigneurs du Plessis-Brion, qui abonde en renseignements généalogiques, en détails de mœurs, de coutumes et d'usages locaux. Sa monographie constitue une véritable histoire du Plessis-Brion qu'on lira avec plaisir.

Pendant trois siècles et demi, le domaine du Plessis-Brion n'avait changé de maîtres, qu'à la suite d'alliances et en vertu des lois de l'hérédité. Les ventes vont se succéder. Une première vente le fait passer, en 1563, aux mains de Christophe d'Alègre, seigneur de Saint-Just, et Antoinette du Prat, sa femme. Christophe d'Alègre était bailli de Senlis en 1576. Il mourut en 1580. Le Plessis-Brion échut à sa fille Marie d'Alègre qui, de concert avec son mari, Philippe de Béthune, frère de Sully, en fit don, en 1640, à sa nièce, Claude d'Alègre.

Cette dernière perdit son mari Jacques de Guéraut, comte de Montmartin, lieutenant de l'artillerie de France, en 1645, et vendit, en 1660, le Plessis-Brion à Nicolas Collier, seigneur de Fresnoy, et Marie Lefebure, sa femme.

Didier Philippe Musnier en hérita, en 1700, à la mort de son oncle, Nicolas Collier. En 1711, il céda sa terre à Etienne Hardi, bourgeois de Paris, trésorier de l'extraordinaire des guerres. C'est d'Elisabeth Dru, veuve d'Etienne Hardi, que la fameuse Rose Michelle Raquet acquit le Plessis-Brion en 1714. M. de Bréda nous a précédemment raconté comment Rose Michelle Raquet, à la mort de son mari, François de Belaval, épousa Jean-Baptiste Matigny de la Boissière à qui elle donna toute sa fortune. C'est Matigny qui transforma le Plessis-Brion. Il s'unit en secondes noces à la fille du trésorier de France à Soissons, Le Duc. Après lui, en 1762, le domaine passa à son fils qui le laissa en héritage à ses trois sœurs, en 1771.

Jean-Nicolas-Marie, baron de Bréda, capitaine de vaisseau, s'en rendit acquéreur en 1787 et n'en jouit guère qu'un an. Sa veuve, Marie-Thérèse de Lancry, garda le Plessis-Brion jusqu'en 1802. Elle le vendit alors au cousin germain de son mari, Antoine-Jean-François de Bréda. En 1819, le domaine revint à son fils Antoine-Marie-Pierre de Bréda, dont les descendants le possèdent encore.

« L'isolement de Marie de Médecis au château de Compiègne. Son évasion ». Tel est le titre du récit par lequel M. Guynemer a su captiver notre attention. Nous en avons entendu la première partie en novembre.

L'auteur nous a décrit en quelques mots les événements qui ont amené Louis XIII à se séparer de la reine mère, l'arrivée de la Cour à Compiègne et le brusque départ du roi.

Marie de Médicis reste seule avec une petite cour d'intrigants et le maréchal d'Estrées a pour mission, non de la garder, mais de l'expédier sur Moulins. Là elle se trouvera à bonne distance des Espagnols et de Gaston. Suivent les atermoiements de la reine qui, pour ne pas partir, s'abaisse à la comédie la plus ridicule et cherche à passer pour prisonnière. Tout autour du palais s'agite une nuée d'espions, de contre-espions ; le roi est trahi par les uns, mal servi par d'autres, enfin l'habileté de Richelieu porte ses fruits.

Marie de Médicis s'évade la nuit par la terrasse, la porte Chapelle, le bac de Choisy et joue un mélodrame inutile, car personne ne se propose de la retenir. Mais arrivée à La Capelle, où elle compte appeler les Espagnols, elle trouve la place fermée et n'a plus qu'à passer la frontière. Dès lors la paix intérieure de la France est assurée.

Si l'on en croit une lettre du secrétaire-résident de France, conservée parmi les manuscrits Dupuy de la Bibliothèque nationale, l'infante aurait avoué que Marie de Médicis et Gaston d'Orléans payaient des troupes espagnoles. M. Guynemer a eu la bonne fortune de mettre la main sur cette pièce qni paraît avoir échappé à tous les historiens.

A la suite de sa lecture, il nous présente la photographie en grandeur de l'original d'une carte de la forêt de Laigue, qu'on peut se procurer chez M. Hutin. Cette carte est au 37000e.

M. l'abbé Dangu nous sert un nouveau cha-

pitre de son histoire de Saint-Jean-aux-Bois. C'est de l'abbaye et surtout de l'église abbatiale qu'il nous entretient.

L'abbaye avait son enceinte délimitée par un large fossé et une muraille. La porte fortifiée ne remonte qu'au XVIe siècle. Puis venaient une première cour, la porterie, le logis du roi, les longs bâtiments claustraux surmontés d'un étage, le logement du chapelain, la salle capitulaire du XIIIe siècle, partagée en trois nefs, les celliers et la ferme avec son pavillon à l'entrée. Le moulin de l'abbaye était en dehors de son périmètre.

L'église abbatiale est du premier quart du XIIIe siècle. Nous en avons la preuve dans les profils d'ogives, la sculpture des consoles ornées de feuillages, les clefs de voûte de la nef, une tête de femme, coiffée d'un bonnet de linge à mentonnière, placée sur un modillon du croisillon nord, et les fleurs à quatre pétales de la corniche du chœur. Le chœur et le transept ont des voûtes sexpartites. La nef est voûtée par trois croisées d'ogives dont le profil se compose d'une arête entre deux tores. Une nef unique, un transept dont chaque croisillon est divisé par une pile monocylindrique et un chevet carré, percé d'un triplet, c'est-à-dire de trois baies accouplées, tel est l'ensemble de l'église.

L'entrée est formée par un arc en tiers point à deux rangs de claveaux reposant sur quatre chapiteaux, ornés de crosses et supportés par autant de colonnettes. Une peinture : le Christ bénissant décorait le tympan. Les archivoltes des fenêtres sont entourées à l'extérieur d'un cordon de dentelures appuyant sur des têtes grimaçantes. La croix de style rayonnant qui s'ouvre sur le mur du fond est une œuvre moderne. Toutefois son encadrement cerclé de tores remonte bien au XIIIe siècle.

M. l'abbé Dangu nous a déjà appris que le clocher a été construit en 1273 par l'abbesse

Odette d'Offémont. La précision et la clarté de sa description lui ont valu des félicitations spéciales.

On vote sur l'admission des nouveaux membres présentés qui réunissent l'unanimité des suffrages.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

Le compte rendu des travaux de l'année 1910.

M. Cauchemé. – Les Fouilles de Champlieu.

M. l'abbé Dangu. — Les Bénédictines de Saint-Jean-aux-Bois.

MM. Bernard et Guynemer. — La Cousture Charlemagne.

Le Secrétaire, E. Morel.

